



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

WIDENER LIBRARY



HX JGTI 3



OP 243

MERCURE DE FRANCE;

Journal

de Littérature, des Sciences et Arts,

redigé par une Société de Gens de lettres.

Vires acquirit eundo.

POÉSIE.

ÉPÎTRE

A M. DENNE BARON (1).

OUI, Damon, tu dis vrai, les Dieux, dans leur colère,
Exaucent du méchant la coupable prière.
Ne formons pas de vœux : attendons en repos
Ce que toujours le Ciel nous dispense à propos.

(1) M. Denne Baron, à qui l'on doit la traduction du poème de *Héro et Léandre*, et une traduction en vers français des *Élégies de Properce*, s'occupe d'un poème épique, dont le sujet est *David*. Les fragmens que l'on connaît de cet ouvrage prouvent que la même main qui a su rendre les sons du luth plaintif de l'amant de *Cynthia*, peut s'exercer avec succès sur la harpe sévère et majestueuse du prophète-roi.

II.

Gardons-nous d'accuser la Sagesse suprême :
 L'homme est plus cher aux Dieux qu'il ne l'est à lui-même.
 Quoi ! le sang des taureaux, les nuages d'encens,
 Peuvent-ils donc payer leurs plus faibles présens !
 Croirons-nous qu'à la voix d'un prêtre ou d'un augure
 L'Eternel interrompt l'ordre de la nature.
 Sa providence veille, et nous donne d'en haut,
 Non pas ce qui nous plaît, mais bien ce qu'il nous faut.
 Soumis, adorons-le. Sa prudence profonde
 Prend soin d'un moucheron, et gouverne le monde.
 Un atôme insensible est égal, à ses yeux,
 A ces astres roulans dans l'abîme des cieux.
 Cependant les humains, dans un délire étrange,
 Des colonnes d'Hercule au rivage du Gange,
 Confondent dans leur vœux et les biens et les maux,
 Et sur leurs intérêts raisonnent tous à faux.
 Pleurons sur leurs erreurs, rions de leur folie.
 L'un voudrait du beau temps, un autre de la pluie.
 Celui-ci veut du chaud, celui-là veut du froid.
 Tous apportent des dons, le prêtre les reçoit.
 Ah ! si les Dieux, séduits par de vains sacrifices,
 A nos vœux indiscrets étaient toujours propices,
 On nous verrait bientôt, maudissant leurs présens,
 Nous plaindre à Jupiter des Dieux trop complaisans.
 — Mercure, accorde-moi le don de la parole,
 Dit ce jeune écolier, sur les bancs de l'école ;
 Et cet autre, brûlant de signaler son bras,
 Appelle à son secours Mars, Bellone et Pallas.
 Cependant l'orateur qui tonne à la tribune
 Croit marcher à la gloire ainsi qu'à la fortune.
 Je vois dresser pour lui d'odieux échafauds,
 Et sa tête rouler sous le fer des bourreaux.
 Intrépide guerrier, j'admire ton audace !
 Tu dédaignes la toge et tu prends la cuirasse :
 La victoire est fidèle à suivre tes drapeaux ;
 Un laurier va bientôt payer tous tes travaux.
 Mais un vieillard aveugle, accablé de misère,
 Etend vers toi la main : tiens, vois, c'est Bélisaire.
 Fortune ! c'est de l'or que demandent nos vœux ?
 De l'or, toujours de l'or. En voilà, malheureux...
 Tes celliers cependant et tes granges sont pleines.

 11-6
 11-6

De même que l'on voit les énormes balcines
Engloutir dans leurs flancs les timides dauphins,
Ta fortune engloutit celle de tes voisins ;
Mais, sans examiner s'il doit servir ou nuire,
Plus l'avare a de biens, et plus il en désire.
De ses vœux à toute heure il fatigue Plutus.
Il est riche. Eh ! qu'importe ? il faut l'être encor plus.
Ah ! combien de soucis s'accumule et prépare,
En amassant de l'or, cet imprudent avare !
Il ne dort déjà plus : au seul bruit des clairons
Il voit le soldat près d'envahir ses moissons.
J'entends le tambourin et la douce musette :
Il entend le tambour et l'affreuse trompette.
croit revoir ces temps où, pour ravir leurs biens,
Des tyrans à la mort livraient nos citoyens.
Je suis perdu, dit-il ! Ah ! fortune maudite,
On convoite mon or et ma tête est proscrite ;
Un riche est criminel, ses biens sont ses forfaits :
Ma tête doit tomber. Le pauvre dort en paix,
Craint peu des assassins l'odieuse cohorte :
Il ouvre, sans trembler, quand on frappe à sa porte.
Voyez le voyageur : porte-t-il un peu d'or,
Il tremble qu'un brigand n'enlève son trésor.
Le vent souffle à travers les roseaux du rivage :
Ce bruit inattendu vient glacer son courage ;
Mais, exempt de soucis quand il n'a point d'argent,
Il brave les voleurs, et chemine en chantant.
Mortels, bornez vos vœux ; une immense fortune
A toujours de dangers une suite importune ;
Toujours à ses côtés marche la trahison :
C'est dans des vases d'or que se boit le poison (1).

COUPÉ DE ST.-DONAT.

(1) Cette pièce est une imitation de quelques passages de la dixième Satire de Juvénal.

LA MORT.

ÉLÉGIE.

A peine je commence à naître,
 Et du sort la suprême loi
 Me révèle déjà mon être ;
 Déjà la mort fait disparaître
 Parens, amis, autour de moi.
 Toi que regrette ma tendresse,
 Alfred, l'ami de ma jeunesse,
 Le compagnon de mes travaux,
 Qui dans nos luttes pacifiques,
 Et dans nos combats scholastiques,
 M'opposais tes efforts rivaux :
 Cher Alfred, ta jeune paupière
 Un instant s'ouvre à la lumière :
 L'éclair soudain a disparu :
 Ton œil s'éteint, ton corps succombe ;
 Tu meurs avant d'avoir vécu ;
 Tu n'as vécu que pour la tombe !
 Au tendre souffle du zéphir,
 Telle la fleur qui vient d'éclorre,
 Flétrie à sa première aurore,
 Naît au jour pour s'épanouir :
 De la Mort, fatale influence !
 Le matin qui voit sa naissance,
 La voit aussi s'évanouir.

Arrête, ô Mort impitoyable !
 Ne peux-tu suspendre tes coups ?
 Arrête : dans ton fier courroux,
 Montre-toi moins inexorable.

Mais que vois-je ? Pourquoi ce deuil ?
 Théodore suit un cercueil,
 Et pleure !... Dis, ami ; ta mère ?...
 Elle n'est plus !... Douleur amère !
 Voilà donc les arrêts du Sort !
 Elle n'est plus ! ainsi la mort
 De l'homme écoute la prière !
 Elle n'est plus ! Mais des saints lieux

Pour elle s'ouvre la demeure ;
 Déjà citoyenne des Cieux ,
 Près de l'Eternel à toute heure
 Elle entonne des chants pieux !
 Théodore , sèche tes yeux :
 Que dis-je ? Non ; pleurons ensemble ;
 Ensemble pleurons tes douleurs.
 Quoi ? Ceux que l'amitié rassemble ,
 Ainsi qu'ils partagent leurs cœurs ,
 Ne partagent-ils pas leurs larmes ,
 Ah ! nos pleurs ont bien plus de charmes ,
 Quand d'un ami coulent les pleurs !

Jul. FELMAN.

LE RÉVEIL DES FRANÇAIS.

CHANSON NATIONALE.

(*Six semaines après la seconde invasion.*)

AIR : du *Méléagre champenois.*

LOIN , loin d'ici toute âme commune
 Qui du destin n'ose braver les traits !
 Faisons rougir l'aveugle fortune :
 L'orgueil encor sied au peuple français !

Q'ont-ils donc fait ces vainqueurs qu'on nous *donne* ?
 Ils ont deux fois pu franchir nos remparts :
 Mais que sont-ils , près de ceux que Bellone
 A couronnés dans le palais des czars (1) ?
 Loin , loin d'ici , etc.

Si , même au sein de la noble *Lutèce* ,
 Sur leurs tambours nous lisons : *Waterloo* (2) ;
 Pour dissiper leur insolente ivresse
 Nommons *Berlin* , *Vienne* et *Prusse-Eylau* ,
 Loin , loin d'ici , etc.

(1) Entrée des Français à Moscou.

(2) Le vainqueur des vainqueurs , le Prince de circonstance ,
 a fait fabriquer à Paris , rue du Petit Carreau , des tambours
 ornés de cette courte légende : *Waterloo*.

Ces monumens qu'érigea la victoire
 Pour consacrer nos triomphes nombreux,
 En dépit d'eux resteront dans l'histoire
 Que dans mille ans reliront nos neveux (1).

Loin, loin d'ici....., etc.

A son lever prodiguant la lumière,
 Voyez Phœbus marcher plus radieux :
 Quand sonnera la trompette guerrière,
 Tels ils verront nos soldats glorieux.

Loin, loin d'ici....., etc.

Pour l'avilir, à ma chère patrie
 Ils ont ravi le plus sacré trésor....
 Hé bien, devons tout à notre génie (2) :
 Auraient-ils rien sans le fer et sans l'or.

Loin, loin, d'ici....., etc.

N'avons-nous pas, *Melpomène* et *Thalie*.
Le dieu Joufflu, nos galans *troubadours* ;
 Et *Terpsichore* et l'aimable *Folie*.
 Et nos *beautés* et les petits *Amours* ?

Loin, loin d'ici....., etc.

Si nos *amis*, dans leur double campagne,
 Ont bu nos vins comme des templiers,
 N'avons-nous pas, en *Bourgogne*, en *Champagne*,
 De quoi remplir nos immenses celliers ?

Loin, loin d'ici....., etc.

(1) Allusion à l'enlèvement des bas-reliefs qui décoraient l'arc de triomphe du Carrousel.

(2) Le *sac* du *Muséum* (*).

(*) Mais voyez l'Exposition de 1819 ! Rien ne pourra tarir la source où tant de chefs-d'œuvre ont été puisés, ni les grossières injures des ultrà, ni le glaive et les torches de la Sainte-Alliance, ni l'exécrable politique, ni la basse jalousie des adorateurs du spleen.

Note ajoutée par l'Auteur.

Autour du Roi, sous l'abri tutélaire
 De l'arbre heureux qu'a fait croître la paix,
 De l'hyménée et du titre de père
 Savourons mieux les éternels bienfaits.
 Loin, loin d'ici....., etc.

Que chaque année, aux champs de la victoire,
 Sur les tombeaux de nos braves guerriers
 Nous allions tous, précédés de la gloire,
 Verser des pleurs et bénir des lauriers.
 Loin, loin d'ici....., etc,

Devant le dieu qui préside aux batailles,
 Là, tout Français prêterait ce serment,
 Qu'avec le champ des nobles funérailles
 On entendra de l'Est à l'Occident :

(D'un ton religieux et solennel.)

« A votre exemple, ombres immortelles !
 » Nous défendrons nos drapeaux et la paix ;
 » Et comme vous, à l'honneur fidèles,
 » S'il faut mourir... *Ouf*, nous mourrons Français ! »

F.

CHARADE.

Mon premier, très-souvent, a séduit la beauté ;
 Mon second tenterait même jusqu'à la prude ;
 Et sous une écorce un peu rude ;
 Mon tout cache pourtant un grand fonds de bonté.
 Du premier vous n'avez que faire ;
 Si j'étais le second, j'aurais l'heur de vous plaire ;
 Mais si j'étais un tout, je serais mieux goûté.

ENIGME.

MALE et femelle je corrige
 J'instruis, je condamne, je mords,
 Soit que j'aie ou raison ou tort,
 Constamment mon arrêt afflige

Ou fait enrager les auteurs,
 Selon qu'il réjouit plus ou moins les lecteurs.
 Cela peut paraître un prodige, |
 C'est pourtant une vérité,
 Horace et Despréaux qu'on aime, qu'on admire,
 Soutinrent long-temps mon empire;
 Mais hélas! leur postérité
 Laisse échapper leur sérule et leur lyre.

LOGOGRIPHE.

Poua me définir en deux mots
 Je suis le centre de tous maux ;
 J'offre un tableau touchant de l'humaine misère ;
 Je suis pour bien des gens un objet de terreur :
 Tel que je suis plus d'un rimeur
 S'est vu mon pensiennaire.....
 Mais chut : j'en dirais trop , et le rusé lecteur
 Me connaît déjà , je parie.
 — Pas encore. — Non ? Eh bien , combinez , je vous prie ;
 Vous trouverez d'abord , sans être grand docteur ,
 Le trône de Morphée ; un fleuve d'Italie ;
 Puis un terme de pharmacie ;
 Item , une interjection
 Qui marque la surprise ou l'admiration ;
 Un meuble de cuisine ; un ton dans la musique ;
 Un adverbe latin , synonyme de *tam* ;
 Un proche parent d'Abraham ;
 L'on y peut voir encor , pour peu que l'on s'applique ,
 Un légume de mauvais goût ;
 De Jacob une femme ; et..... Ma foi voilà tout.

MOTS

DE LA CHARADE, DE L'ÉNIGME ET DU LOGOGRIPHE,

Inserés dans le dernier Numéro qui a paru le lundi, 18 8bre. 1819.

Le mot de la Charade est AMIDON,
 Celui de l'Enigme est COMÈTE,
 Et celui du Logogriphe est SPECTRE , dans lequel on trouve
sceptre.

SCIENCES.

Nouvelle Législation de l'Impôt et du Crédit ; par
M. GOUGET-DELANDRE, ancien-membre de la Cour
de Cassation (1).

LORSQUE de toute part on s'occupe de former et d'établir des Sociétés et des Compagnies pour différentes sortes d'assurances, c'est un devoir pour ceux qui traitent et qui jugent des matières économiques, de s'en expliquer, afin de fixer les regards du public sur ce qui est noble et généreux ; afin de les détourner aussi de ces établissemens offerts journellement à la Société, et qui ne sont souvent que des jongleries imaginées pour faire des dupes.

Mais avant de parler d'assurances particulières, de celles que peuvent embrasser les spéculateurs, il est peut-être bien de faire observer qu'avant toutes ces entreprises de détail, il existe un grand système d'assurance, d'où dérivent tous les autres ; c'est celui sur lequel la Société est fondée.

Les gouvernemens, par rapport à ceux qui les ont établis, ne sont qu'une grande machine où, pour le plus petit intérêt comme pour le plus grand, un système d'assurance se trouve développé et appliqué.

La police de surveillance est une assurance pour la tranquillité de toutes les classes, pour la sûreté de l'honneur des familles. L'administration publique est

(1) Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n^o. 243 ; chez l'Auteur, petite rue de Valois Saint-Honoré, n^o. 5, et à la librairie du Mercure, rue Poupée, n^o. 7.

une autre assurance qui pourvoit à mille choses promises et assurées au public , pour et moyennant des impôts. La confection des routes et leur sûreté , le nettoyage des rues et la salubrité de l'air , les besoins des hôpitaux et la subsistance du pauvre , la puissance judiciaire , ou , si l'on veut , seulement l'autorité des tribunaux pour la sauve-garde de la propriété , la police correctionnelle contre la calomnie , tout , dans la Société , par rapport à ce qui l'intéresse , est une application de l'*assurance* généralisée.

Les établissemens particuliers qui ont pour objet d'empêcher le déplacement des jouissances , d'assurer des économies , de conserver , on ne dit pas l'opulence ni même la richesse , mais de maintenir une honnête aisance , ces établissemens , à l'exemple des gouvernemens , ne sont que l'application d'autres moyens sur une autre matière et sur une autre échelle.

C'est dans l'ouvrage que nous indiquons au public , pour une seconde fois , que l'auteur a présenté les motifs de ces établissemens qui se développent successivement pour le bonheur des hommes , on peut ajouter , pour la gloire du gouvernement français.

L'auteur , dans l'application de ces différens systèmes d'assurances , qu'il a su rapprocher de tant de choses , n'a point oublié la classe des ouvriers et des domestiques. Il avait présenté son plan dans un ouvrage publié dès 1792 ; il a renouvelé ses instances dans celui que nous annonçons : elles ne sont point restées sans fruit.

Par une ordonnance rendue en son Conseil-d'état , sur le rapport de M. de Gérando , Sa Majesté a approuvé une caisse d'épargnes pour les ouvriers et pour les serviteurs de toutes les classes : cette caisse , dont on ne parle point assez souvent , est établie pour assurer l'existence des individus qui voudront y prendre confiance ; elle est administrée par la compagnie des assurances maritimes.

La sagesse du prince a senti qu'elle devait s'occuper

d'abord de la classe indigente : c'était celle-là qui devait fixer plus particulièrement les sentimens de la bienveillance du monarque.

Il est si juste de créer une patrie pour ceux qui n'en ont pas ! « Vous n'avez pas de propriété, dit l'auteur, mais une administration paternelle va vous en créer une : elle n'exige qu'une légère portion de vos économies ; elle fera valoir ce tribut, pour vous le rendre avec *usure*, lorsque le poids des années aura affaibli la force de vos bras..... La patrie veut vous attacher à elle, ou plutôt elle veut que les pauvres aient une patrie comme les riches.... Citoyens qui arrivez *aux termes* de votre carrière ; vous, qui avez arrosé la terre de vos sueurs, il est temps, prenez quelque repos ; possédez tranquillement le petit domaine que vous avez su vous constituer..... Vous avez enfin une patrie qui aura obtenu un culte d'autant plus religieux, qu'il sera le fidèle hommage d'une juste reconnaissance. » (1).

Après avoir fait ainsi la part du pauvre, il convient de faire celle du propriétaire et du cultivateur, car l'on sait que l'homme sans propriété, ne peut trouver son existence que dans les moyens que l'homme aisé peut recueillir lui-même, pour pouvoir payer le travail qui lui est offert.

Aussi, quelle belle conception que celle qui a pour objet de proposer d'assurer le propriétaire et le cultivateur contre les grèles et contre les autres fléaux de la nature ! Quel beau système que celui qui aurait pour objet de reporter la production où elle a manqué, par suite d'événemens d'une force majeure.

Cette conception est celle énoncée dans l'ouvrage de M. Gouget - Délandre ; elle est sa propriété (2). Il l'avait produite en 1792 ; il en a fait une principale ma-

(1) Page 98.

(2) M. Barrau de Toulouse a publié un excellent ouvrage sur l'application des principes : nous parlerons de cette application.

tière de son travail sur le système de finances dont nous nous occupons.

Afin de marcher avec l'auteur, il convient de le faire parler lui-même. « Si l'humanité, nous dit-il (1), nous fait un devoir d'admettre que le pauvre doit être secouru par la Société, l'équité nous en fait un autre, de statuer que celui qui a servi cette même Société, par la culture de la terre, doit être dédommagé, si ses espérances lui sont ravies par des événemens indépendans de sa volonté et de sa prévoyance. Il faut lui garantir ces avantages, non pas à titre de bienfaisance, mais à titre d'une créance réelle sur la Société. » Voilà le principe présenté ; il s'agit de le faire consacrer.

Que d'avantages pourront résulter de l'application de ce principe ! Selon l'auteur, et suivant la raison, les conséquences en deviennent si majeures, qu'il n'y a plus moyen de vouloir retarder l'institution.

En effet, on ne se dérobera plus à l'impôt ; on n'avilira plus les propriétés pour s'y soustraire ; l'impôt sera payé sans contrainte et sans retard ; la contribution, mesure admissible, régulière et légalisée pour l'indemnité, se trouvera garantie par cette même indemnité, et l'indemnité à son tour se trouvera indiquée par le taux de la contribution. Cette garantie des récoltes ne sera plus un simple espoir ; ce ne sera plus une charité, comme l'ont été jusqu'à présent les secours si minimes que l'on distribue si lentement ; mais elle sera une chose acquise, sur laquelle on pourra et l'on devra compter.

Cette garantie sera complète ; elle aura pour objet de dédommager intégralement, afin de rendre aux victimes des événemens tous les moyens de poursuivre leurs travaux, et de continuer leurs dépenses.

La lecture des observations si concluantes, porte à convaincre tout le monde de l'utilité et des avantages

(1) Page 33.

du systèmé. L'auteur nous présente, pour autre considération, que le dernier cri de la superstition se trouvera étouffé, lorsque la Société sera appelée, dans son propre intérêt, à supporter en masse les pertes occasionnées par des fléaux naturels, que l'on veut toujours attribuer à la colère de Dieu contre les habitans de telle ou telle contrée, comme si les hommes n'offensaient pas également la Divinité, comme si, tous ensemble, ne murmuraient pas contre sa providence, et comme s'ils n'avaient pas besoin de la même portion de pardon et d'oubli.

Telle est la sage philosophie professée dans un livre qui traite de toutes les matières de la finance, et que les hommes, érudits en économie politique, considèrent comme classique.

(*La suite au prochain Numéro*).

BEAUX-ARTS.

De la Lythographie appliquée à l'impression des ouvrages inédits, et la réimpression des livres anciens dans toutes les langues.

APRÈS bien des débats pour et contre la liberté de la presse, la France en jouit paisiblement, comme chacun le peut voir. — Oui, diront peut-être quelques plaisans, les éditions *compactes*, les brochures *soufflées* s'accumulent; les feuilles quotidiennes volent, pressées et légères, comme les flocons de neige en hiver; des torrens de papier imprimé, semblables aux fleuves de gaze, d'azur et d'argent de l'Opéra, coulent à travers les villes et les campagnes, et menaceraient réellement de les couvrir d'une inondation perpétuelle, de

leur ôter la lumière du jour, si la curiosité d'une part, et la cupidité de l'autre, ne se trouvaient encore au-dessous du besoin d'enveloppes et de papillottes.

Mais c'est peu de la France à jouir de cette garantie de la liberté politique (ajouteront, sans daigner répondre à la plaisanterie, les partisans de la liberté de la presse); toute l'Europe doit l'obtenir. Déjà les gouvernemens étrangers la proclament comme ils ont proclamé la liberté politique, c'est à dire après avoir fait d'abord, de nos écrits, du papier à cartouche pour leurs arsenaux, ils en rappellent aujourd'hui le texte, et y ajoutent leurs commentaires. La question sur la liberté de penser et de dire, est jugée. Si l'on en appelle à l'expérience pour ses résultats, on peut la trouver en France, chez un peuple des plus communicatifs, des plus malins en propos, et pourtant très-susceptible. Dame chicane, on l'a vu, s'était flattée d'une ample moisson d'épices. Deux ou trois procès scandaleux, excités par elle à l'occasion de quelques écrits, n'ont eu d'autre effet que de rappeler le mot de ce paysan au milieu du dernier siècle, où l'instruction et la politique commençaient à se répandre. Il venait de perdre un procès. En sortant de la chambre du palais, il tenait les yeux fixés sur cette inscription en lettres d'or, placée au-dessus de la porte : *Justitia et pietate*. — Sais-tu lire ? entends-tu le latin ? lui dit un conseiller en passant. — *Vientié* ! répondit le paysan, que ça veut dire : *La justice fait grand pitié*. Mais on ne verra plus, il faut l'espérer, de ces scènes où l'accusé, l'accusateur et le juge lui-même, ont pu paraître tous convaincus de calomnie ; car on n'en accusera plus personne.

La France d'aujourd'hui pourrait être représentée sous l'allégorie d'un jeune militaire rentré dans sa famille, après plusieurs campagnes où il a obtenu les plus grands succès et éprouvé les plus grands revers. Son sang en est encore tout agité ; plein de feu, il parle avec action ; à son langage se mêlent des mots étranges, des gestes singuliers ; on croirait quelquefois que son

esprit est altéré. Mais il retrouve bientôt, dans la société de ses parens, de ses amis, l'objet de ses goûts naturels. Il redevient citoyen français, de simple soldat qu'on l'avait fait. Ce fut en soupirant qu'il suspendit son épée glorieuse ; c'est en sentant battre son cœur, qu'il prend la plume pour louer les bonnes actions et attaquer les abus. D'abord sa plume crie sous sa main appesantie ; elle lance au loin des taches qu'il se hâte aussitôt d'effacer ; mais elle court bientôt avec facilité sur les sujets les plus graves comme sur les plus légers. Alors les avantages de la liberté de la presse ne seront plus contestés ; ils seront bénis, ils deviendront profitables, surtout à une génération nouvelle, qui, au grand étonnement de certains Epiménides modernes, voudra trouver des livres jusque dans la plus pauvre cabane, s'il doit y avoir encore de pauvres cabanes.

Bravo ! s'écrieront ici les libraires surtout. Mais, pour cet âge d'or, aurons-nous assez d'imprimeurs

Eh ! oui, Messieurs, lors même que tous les imprimeurs actuels briseraient leurs presses ; car chaque auteur va devenir son propre imprimeur. L'exemple qui vient d'en être donné à Berlin (1), ne peut être perdu pour la France, lorsque des moyens, vraiment extraordinaires, viennent y concourir.

Dès 1810 on y a cherché, pour la lithographie, une invention plus commode que ces pesans carreaux de pierres, imaginés d'abord si heureusement (2). On était parvenu au perfectionnement désiré, lorsqu'au commencement de 1819, M. Senefeldt, inventeur de

(1) Le professeur Fœrster ayant transcrit de sa main sur la pierre lytographique son nouvel ouvrage, destiné à l'école du génie et de l'artillerie, et intitulé : *Introduction à la géodésie*, y ayant dessiné lui-même les figures, a fait ainsi imprimer son livre à mesure qu'il s'est vendu.

Revue encyclopédique, tom. 2, 1819, pag. 536.

(2) On peut voir l'excellent Mémoire de M. Marcel de Serre, sur la lithographie, inséré dans les 51^e. et 52^e. volumes des *Annales des Manufactures et des Arts*.

la lithographie, est venu à Paris offrir une solution du problème. Il l'a annoncée sous le titre de *papirographie*. Quelques journaux en ont parlé ; mais l'inventeur a constamment refusé, jusqu'à la dernière exposition des produits industriels au Louvre, de laisser voir ses nouvelles planches. C'est alors qu'il en a montré une seule, en ouvrant une sorte de souscription pour celles qu'il allait, dit-il, faire fabriquer. Mais il avait été devancé, comme il vient d'être dit, sinon pour le privilège, au moins pour la découverte du perfectionnement. Dès son arrivée, au mois de mars dernier, il avait reçu la visite d'un officier français, qui lui dit avoir aussi imaginé des planches lithographiques plus commodes et plus faciles à se procurer, que les pierres de Bourgogne et de Châteauroux, qui ne le cèdent en rien à celles de Munich. Il fit l'offre de montrer ses planches françaises, à condition que M. Senefelder ferait voir ses planches allemandes. Cet échange d'amour-propre et de complaisance fut constamment refusé.

Quoi qu'il en soit de la concurrence pour la priorité de l'invention, il en résultera toujours deux sources d'un stéréotypage nouveau, que l'inventeur français a porté au point de le rendre exécutable en entier, par une personne quelconque se mettant en tête d'imprimer ; et avec le plus grand avantage, sans contredit, celui de pouvoir ne tirer des épreuves qu'à mesure du besoin.

D'après des renseignemens certains, l'on peut annoncer ici que les planches lithographiques nouvelles sont composées de matières qui se trouvent partout ; elles seront faites minces ou épaisses à volonté, et de différentes qualités, selon qu'on voudra les employer au dessin ou à l'impression. Dans ce dernier cas, le procédé consistera à écrire avec une encre très-coulante, sur un papier très-commode et d'une préparation analogue à celle des planches ; puis à en faire la contre-épreuve sur la planche à imprimer. Cette opération dernière, ainsi que l'impression des épreuves, deman-

deront seules quelques pratiques , et dans le cas seulement où l'on ne voudrait pas recourir aux imprimeurs lithographiques ordinaires.

Mais , le croira-t-on ? c'est peu encore que l'impression d'ouvrages inédits. Des gravures anciennes ou nouvelles , des livres anciens ou nouveaux dans toutes les langues , peuvent aussi , par le moyen de la lythographie perfectionnée , fournir des planches pour de nouvelles éditions , en donnant , par des moyens indépendans de l'art du dessin , des *fac simile* ; tels que , si le papier était le même , on ne pourrait distinguer les premières épreuves d'avec les dernières.

L'inventeur français étant militaire , a dû songer aux armées ; c'est pour elles surtout qu'il a imaginé une presse qu'on doit vraiment appeler *presse lythographique de campagne* , puisqu'un sapeur , au pied d'un arbre , peut , sans autres ferremens que ses outils , la fabriquer de toute pièce en quelques heures. La préparation des planches lythographiques , ainsi que celle des nouveaux crayons , si l'on s'en trouvait dépourvu , n'exigerait que vingt-cinq heures pour tout délai.

D'après ce qui vient d'être dit , avec connaissance de cause , on concevra la différence entre une imprimerie qui peut être créée à l'instant même et en tout lieu , et celle qui exige , pour son établissement , tant d'ouvriers différens , et exercés de longue main à des travaux difficiles. On concevra enfin , combien le civil est plus intéressé encore que le militaire , à trouver avec autant de facilité , dans la même plume qui aura fixé ses idées sur le papier , le burin qui les aura gravées pour le public présent et à venir. On répète souvent cet adage : *Qui veut la fin veut les moyens*. On peut ici , en retournant la proposition sans nuire à sa vérité , dire : La force des choses a voulu sans doute la liberté de la presse , puisqu'elle a suggéré de pareils moyens pour arriver à la fin.

L. C. V.

LITTÉRATURE.

Traduction en vers de la JÉRUSALEM DÉLIVRÉE ; par
M. BAOUR-LORMIAN.

PERMETTEZ-MOI, M. le Directeur, de vous communiquer quelques observations sur la traduction en vers de la *Jérusalem délivrée* que vient de publier M. Baour-Lormian. Elles n'auront pour objet que les emprunts beaucoup trop nombreux qu'il a faits à La Harpe et à Clément de Dijon. Je les fais remarquer avec d'autant plus d'empressement, que la juste célébrité de M. Lormian pouvait le mettre à l'abri de semblables reproches.

J'ai comparé avec soin la nouvelle traduction, avec les huit premiers chants de la *Jérusalem* traduite par La Harpe. J'ai reconnu que le poète toulousain avait pris à l'auteur deux cent soixante-deux vers, et un grand nombre d'hémistiches. Encouragé par cette découverte, j'ai rapproché la traduction de Clément de celle de M. Baour; j'ai remarqué que ce dernier avait encore emprunté, au critique Dijonnais, la quantité de trois cent soixante vers, sans compter une assez grande quantité d'hémistiches.

Une autre observation mit le comble à mon étonnement. M. Trognon, professeur d'histoire au collège de Louis-le-Grand, est auteur des notes jointes à la nouvelle traduction : il dit, tome I^{er}, pag. 253, que *La Harpe eût rendu service au Tasse et à sa propre réputation, de n'avoir pas traduit les huit premiers chants de la Jérusalem*. La complaisance du commentateur pour le poète, n'est-elle pas poussée trop loin ? M. Tro-

gnon ne peut raisonnablement blâmer La Harpe d'avoir traduit ses huit premiers chants, puisqu'ils n'ont été publiés que dans l'édition de ses œuvres posthumes; je pense que le professeur aurait dû parler avec plus de réserve d'un littérateur dont M. Baour a emprunté les vers. Le poète toulousain, et son commentateur, ont-ils bien réfléchi à ce qu'ils ont avancé? Si la version de La Harpe leur paraît aussi médiocre, pourquoi donc lui avoir dérobé autant de vers? pourquoi, dans un seul chant, le huitième, en avoir copié soixante-seize? pourquoi lui avoir fréquemment enlevé des hémistiches?

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine?

Mais j'entends M. Lormian me dire: Eh! doucement, monsieur le critique; vous n'avez donc pas lu la note du premier volume, page 249? vous y auriez remarqué l'aveu que je fais de quelques emprunts à La Harpe et à Clément. — Certainement, Monsieur, je l'ai lue votre note; et je confesse, à mon tour, que cet aveu ne m'a nullement satisfait. Vous en dites assez, peut-être, pour justifier l'emprunt de quelques vers faits aux deux auteurs précités; mais votre note donne-t-elle à entendre que vous êtes redevable de deux cent soixante-deux vers à l'un, et de trois cent soixante vers à l'autre, ce qui forme la valeur d'un chant de votre poème! Horace a dit:

Pictoribus atque poetis

Quid libet audendi semper fuit æqua potestas.

Certes, il n'a pas voulu faire entendre par-là qu'un poète dût s'approprier impunément le fruit du génie des autres. D'ailleurs, était-ce dans une note perdue dans la foule, qu'il convenait de faire l'aveu de vos emprunts? cette note ne devait-elle pas échapper au plus grand nombre des lecteurs? Sont-ils donc obligés de dévorer ce long amas de commentaires qui accom-

pagnent votre traduction ? notes inutiles pour la plupart, et dans lesquelles se trouve répété prolixement tout ce que La Harpe et Ginguené avaient déjà dit en beaucoup moins de mots.

Nos poètes modernes devraient bien renoncer à l'usage de joindre tant de notes à leurs ouvrages, et principalement aux traductions qu'ils publient. A quoi bon répéter longuement ce qu'on a dit cent fois ? faire remarquer à chaque instant les beautés ou les défauts d'un auteur apprécié depuis long-temps ? enfler un volume de citations, de rapprochement et de lourdes critiques ? Tout cet étalage d'érudition dans un poème est généralement hors de propos. Si le lecteur est instruit, s'il a du goût, s'il est sensible aux beautés poétiques, que lui apprenez-vous en lui remettant sous les yeux ce qu'il était et ce qu'il sent tout aussi bien que vous ? S'il manque des dispositions qu'il faut apporter à l'étude des poètes, c'est en vain que vous essayez de lui communiquer un sentiment qu'il n'a pas. L'usage que l'on a aujourd'hui de coudre des notes à un volume de poésies, est un véritable abus ; on doit le considérer comme une opération mercantile, indigne d'un homme de lettres. Il faut de bons vers au lecteur, mais tout le reste est superflu. Les notes ne conviennent qu'aux poèmes didactiques ; telles sont, par exemple, les Géorgiques de Virgile, et quelques ouvrages de ce genre. Dans ces sortes de productions, destinées particulièrement à instruire, il se rencontre des expressions techniques qu'il faut éclaircir, et des passages dont le sens a besoin d'être expliqué pour être parfaitement compris.

M. Baour espérait sans doute que l'aveu qu'il a fait resterait inconnu à ses lecteurs ; que cet aveu demeurerait enseveli dans la foule des remarques qu'on peut se dispenser de lire, et que tout homme de lettres est à portée de faire de lui-même.

Je ne puis me dispenser de relever une des erreurs de M. Trognon ; erreur dans laquelle sont tombés, avant lui, plusieurs écrivains, et particulièrement Vol-

taire. C'est par inadvertance que ce grand homme a regardé comme un écart d'imagination la chanson du Perroquet, qui se trouve dans le seizième chant de la *Jérusalem*. Il faut d'abord remarquer que le Tasse n'a point appelé cet oiseau par son nom. Il le décrit poétiquement avec tant d'exactitude, qu'il est facile de le reconnaître. Le mot *perroquet*, peu noble dans la haute poésie, ne se trouve pas dans l'italien. Le Tasse ne dit point, comme l'a écrit Voltaire, et en suite M. Trognon, que le perroquet du jardin d'Armide *chantait des chansons de sa propre composition*; ce qui eût été absurde. Le Tasse dit simplement qu'au moment où les deux héros, chargés de ramener Renaud au camp des chrétiens, entrèrent dans le palais d'Armide; *un oiseau, au plumage de diverses couleurs, au bec couleur de pourpre, continuait son chant qui ressemblait à la voix humaine, avec un art qui tenait du prodige*. Que peut-on trouver de bizarre dans ce passage? pourquoi y voir ce qui n'y est pas exprimé? N'est-il pas plus naturel de supposer qu'Armide avait enseigné à cet oiseau la chanson qu'il récitait d'une manière purement machinale? Je pense que cet endroit a été mal saisi par les critiques; ils se sont répétés les uns les autres, et aucun d'eux n'a examiné avec soin les expressions employées par le Tasse.

Je n'approuve point non plus l'opinion du commentateur, qui loue son auteur d'avoir supprimé la dernière octave du quatrième chant. En la relisant avec attention, il est impossible d'y découvrir les raisons qui ont engagé ces deux écrivains à la passer sous silence. Ne leur en déplaît, cette octave est belle; elle présente un sens fort raisonnable, et les quatre derniers vers surtout terminent heureusement ce quatrième chant. Les critiques italiens (et le Tasse en a eu de sévères) ne l'ont jamais censurée. La Harpe, dont le goût était aussi pur que celui de M. Lormeau, n'a pas fait difficulté de la traduire. On ne saurait louer la manière d'écrire de ces traducteurs, qui, sans qu'on en

puisse deviner le motif, ajoutent et retranchent de leur propre autorité ; on les voit plus attentifs à faire briller leur esprit, qu'à reproduire le génie de l'auteur italien.

Pour revenir à notre idée première, je prétends, et chacun en conviendra, que la place naturelle de l'aveu des emprunts de M. Lormian devait se trouver en tête de la traduction. Dans une Préface intéressante, le poète devait rendre compte du travail de La Harpe et de Clément ; il devait également faire connaître les secours qui lui avaient été offerts par les deux critiques, et dont il a si abondamment profité.

C'est en vain que M. Lormian voudrait s'autoriser de l'exemple de l'abbé Delille, qu'on a remercié, dit M. Trognon, d'avoir mis en évidence des vers heureux ensevelis dans les versions défectueuses de ses devanciers. J'ignore combien de pareils vers l'abbé Delille peut avoir mis en évidence dans sa traduction du *Paradis Perdu*. Mais, à coup sûr, s'il a pris autant de licence que l'auteur de la *Jérusalem*, il mérite le blâme. On ne peut d'ailleurs s'autoriser d'un exemple pareil, et le tort de l'un ne peut faire excuser celui de l'autre. Je ne puis croire que Delille ait jamais copié plusieurs vers de suite d'un autre poète, et qu'il l'ait fait à différentes reprises. Je doute encore que, dans un seul chant de ses traductions, Delille ait intercalé plus de cent quatre vers qui ne lui appartenassent pas, et sans en prévenir ou sans en faire connaître l'auteur (1).

Delille faisait des emprunts, mais il savait les déguiser. Il consultait particulièrement les poètes français du

(1) Dans le huitième chant de la *Jérusalem*, M. Lormian emprunte à La Harpe 76 vers, parmi lesquels on trouve un passage de 16, qui se lisent de suite (tome II, p. 138), et à Clément, la bagatelle de 28 vers. Comment, 104 vers dans un seul chant ! Et M. Trognon appelle ces vols, un petit nombre de larcins ? C'est être bien modeste.

seizième siècle ; et , par d'heureux changemens , il trouvait l'art de les rajeunir , sans altérer les grâces naïves de leurs compositions. Puis-je en dire autant du poète toulousain ? La liberté qu'il a prise de transcrire ses contemporains d'une manière servile , ne peut-elle pas affaiblir l'idée avantageuse qu'on s'est formée de son beau talent ? M. Baour s'est-il donc imaginé que les critiques négligeraient de comparer la dernière traduction avec celles qui l'avaient précédée. Il ne peut avoir présumé que personne ne prendrait cette peine ; que , répandus dans son ouvrage , les vers empruntés ne seraient point distingués des siens ; que , parmi les littérateurs , aucun n'oserait lui reprocher ce vol de plus de six cents vers , et d'un plus grand nombre d'hémistiches.

On remarque , non sans surprise , que M. Baour n'a pas été toujours heureux dans ses emprunts. Je n'en citerai que deux exemples que je tire des endroits les plus connus. Chacun a retenu ce passage où le Tasse représente Argant conservant encore , dans ses derniers momens , la férocity de son caractère. *Superbi , formidabili....* M. Baour a mal fait , en prenant les vers de Clément :

Et son dernier soupir a blasphémé les cieux.

Au lieu de *dernier soupir*, on a dit *ses derniers accens* ; ce qui est absolument la même chose. Le Tasse n'offre point cette image ; il montre Argant exhalant toute sa rage contre Tancrede , le menaçant par ses gestes , par ses paroles , mais non pas *blasphémant les cieux dans ses derniers accens*. Ce vers n'est nullement à sa place , et il est du devoir d'un traducteur de se rendre l'esclave de son modèle. N'est-ce pas encore un vers de remplissage que celui-ci ? Il appartient à M. Baour , et il se trouve non loin du précédent :

Sur tous ses traits s'étend une pâleur horrible :

Le Tasse ne fait point mention de cette pâleur. Pourquoi avoir choisi dans Clément la traduction de ce vers fameux sur la mort de Clorinde ?

Amico, hai vinto, io ti perdon, perdona.

J'ai vécu, c'en est fait : ami, je te pardonne,
Ne laisse point périr l'âme qui m'abandonne.

Le premier hémistiche du premier vers est faible ; il ne rend qu'imparfaitement le sens de l'italien. Ces mots *amico*, *hai vinto* placés au commencement du vers, et suivis immédiatement de *io ti perdon* sont du plus grand effet, et forment un contraste admirable. Clément n'a point senti cette beauté, et M. Lormian, en adoptant les deux vers de ses prédécesseurs, ne s'est pas aperçu qu'ils rendaient mal l'idée du poète italien. J'en dirai autant du combat de Tancrède et de Clorinde, qui est décrit très-faiblement. Les personnes à qui la langue italienne est familière, reconnaîtront, au premier aperçu, l'infériorité de M. Baour en cette description. Par exemple, au lieu de cette belle octave, *degne d'un chiaro sol*, etc., par laquelle les deux guerriers ouvrent le combat, le traducteur s'exprime ainsi :

O nuit qui les couvrit de tes voiles funèbres,
Pardonne si ma voix, sur ces guerriers célèbres,
Appelant les regards de la postérité,
Dispute leurs exploits à ton obscurité.

Trouve-t-on, dans ces vers, la pompe et l'harmonie de l'octave italienne ! Je pourrais facilement multiplier mes observations critiques, et appeler l'attention sur une foule de passages tout aussi mal rendus. Les dernières paroles de Clorinde ne sont qu'une imitation sans couleur des admirables vers du Tasse. Un autre reproche, c'est que, dans ce même morceau, le traducteur a remplacé, par du clinquant, l'or pur du Tasse.

Clorinde , près de rendre le dernier soupir , s'écrie :

E se rubella.

In vita fit, la vuole in morte ancella.

Cette pensée , d'une simplicité ravissante , est ainsi rendue :

Ses yeux d'un autre monde embrassent la carrière,
Et, prêts à se fermer, s'ouvrent à la lumière.

Personne ne niera sans doute que le Tasse est ridiculement traduit. Quelle recherche et quel mauvais goût dans ces deux vers ! Quel misérable jeu de mots dans le dernier !

Les amis de M. Lormian doivent l'engager à revoir sa traduction avec un nouveau soin ; à remplacer , par des vers de sa faconde tous ceux dont il n'est pas l'auteur. Dans le cas où il ne profiterait pas des justes critiques dont son ouvrage a été l'objet ; travail qui tournerait entièrement à sa gloire , M. Baour doit scrupuleusement faire connaître tous les passages qui ne lui appartiennent pas. Il faut que le lecteur puisse distinguer sur-le-champ la production de La Harpe ou de Clément , d'avec la production de M. Lormian. Je ne lui ferai pas remarquer qu'il est trop riche de son propre fonds , pour ne pas rendre à chacun ce qui lui appartient. C'est la maxime de M. Troguon (tom. III, p. 261) ; c'est aussi la nôtre.

G. G.



LA BONAPARTIDE, ou le nouvel Attila, tableau historique et national en douze livres, en vers, avec des notes à la fin; publié par souscription; par J. F. I. COURTOIS. (1)

VIENNENT à présent des usurpateurs, ils trouveront à qui parler; indépendamment de l'Europe attentive, et toujours armée pour soutenir la légitimité, nos poètes sont là. Avec quelle plume de fer ils flétriront ces despotes terreur du genre humain; *le vers sanglant* de Gilbert n'est rien en comparaison de ce qu'ils leur préparent.

Ce qui me plaît surtout, est la manière adroite et fine avec laquelle s'y prennent nos écrivains; un usurpateur paraît, vous croyez peut-être que ces sentinelles avancées vont crier au voleur, point.... ces Messieurs restent en observation, taillent leurs plumes, et prennent des notes; il leur faut de la matière pour leurs ouvrages, ils laissent donc tranquillement l'usurpateur faire des siennes; ils iront même, tant ils sont malins, jusqu'à lui prodiguer des louanges pour l'endormir, le couvrir de lauriers pour le pousser à en mériter de nouveaux, accepter dudit tyran des décorations, des places, des pensions, pour s'en rapprocher et le voir en robe de chambre et en bonnet de nuit.

Voyez-vous le piège. Le pauvre tyran ne s'en aperçoit pas. Il tombe. Alors c'est autre chose, voici nos gens qui sortent de terre armés de brochures, de mémoires, de notes manuscrites, de poèmes; on en voit à droite, on en voit à gauche, devant, derrière, c'est une presse, et je vous répons que l'usurpateur est arrangé d'une belle manière.

Je pense que nous pouvons respirer à présent, et je

(1) vol. in-8. de 300 pages, prix 6 fr. Paris, Henrion, libraire, quai des Augustins, n^o. 27, et à la librairie du Mercure, rue Poupée, n^o. 7.

doute qu'on rencontre jamais un ambitieux assez hardi pour faire le métier d'usurpateur, quand on verra de quelle manière M. J. F. I. Courtois traite Bonaparte.

M. J. F. I. Courtois n'est pas de ces poètes qui, placés aux premières loges, ont pu, à l'aide d'un bon canonicat, observer face à face le sujet de leur poème. Il n'a pas chanté les louanges du tyran. Il nous en avertit dans son huitième livre.

Ma Muse grâce au ciel ne s'est point avilie

A flatter le bourreau de ma triste patrie.

Il annonce, avec une touchante ingénuité, dans sa Préface, que l'ouvrage qu'il donne *est le premier qui soit sorti de sa plume* et ce qui est vraiment désolant pour notre gloire littéraire, *est le dernier qui en sortira probablement*, car, ajoute-t-il avec une franchise que je propose pour modèle à nos coquettes, *je débute un peu tard sur la lyre*.

Lisez l'œuvre de M. Courtois, amis des beaux vers, et vous jugerez si ce n'est pas une monstruosité, un assassinat qu'il se soit avisé si tard de sa verve, et qu'il veuille sitôt lui imposer silence; que de belles choses sont mortes et vont mourir encore dans le germe !

Le poète, étranger à toute espèce d'ambition, même à celle de la gloire, borne ses desirs à *être utile*, ce qui est très-édifiant; il *n'a que du zèle*, et veut n'être *que simple narrateur des faits*, et surtout *être toujours en regard à toutes les classes de lecteurs*; ce qui veut dire bien des choses, que tout le monde ne comprendra pas; il n'est pas de ces rimeurs à qui l'orgueil tourne la tête; il s'avoue lui-même un *faible escargot du Parnasse*. Poètes, orateurs, courbez un front, que vous croyez caché dans les nues; qui de vous suivra un pareil exemple d'humilité. Personne, eh bien ! que vous en arrivera-t-il, le malheur qu'a sagement évité M. Courtois.

En débutant par un vol d'aigle,

D'aller tomber dans un marais.

Sérez-vous à votre aise dans un marais ? Croyez-moi, imitez ce nouvel auteur, au lieu de vous perdre dans les espaces imaginaires, allez terre à terre, traitez vous comme M. Courtois : *en me trainant*, dit-il, *du moins ne tomberai-je pas de bien haut*, c'est toujours consolant.

M. Courtois n'a pas osé donner à son ouvrage le titre de poëme, il l'a modestement intitulé : *Tableau historique et national*. Mais ne vous y fiez pas, lecteurs, c'est un tour qu'il vous joue; car M. Courtois a aussi ses malices, lisez ces vers du premier livre.

La valeur de César, celle du grand Pompée,
La vertu de Caton, jusques à l'épopée
Élevèrent *Lucain* et j'espère aujourd'hui,
Par Minerve conduit, arriver jusqu'à *lui*.

Vous voyez, jusqu'à Lucain, que la valeur de César, la vertu de Caton, élevèrent jusqu'à l'épopée.... J'en demande acte.

Ensuite quand on

Chante la vertu
Triomphante du crime à ses pieds abattu.

Quand on dit aux Muses :

D'accord avec Clio, céleste Polymnie
Répands sur mes récits ta brulante harmonie.

Fait-on ou ne fait-on pas une épopée ? A-t-on besoin, pour un *Tableau historique et national*, que Polymnie répande sur des récits sa brulante harmonie ? Je m'en rapporte à qui voudra juger. Voilà donc M. Courtois, en dépit de sa modestie, atteint et convaincu d'un poëme épique; il n'a pas voulu être le parrain de son ouvrage. Eh bien, moi, je le suis, à mes risques et périls.

Voyons le début.

Boileau a dit :

Que le début soit simple et n'est rien d'affecté.

Aussi M. Courtois commence-t-il modestement.

La poésie épique est la langue des Dieux.
 Pour chanter les héros favorisés des cieux,
 Au mortel inspiré par un noble délire
 Apollon sans regrets, daigne prêter sa lyre ;
 Mais j'ai vu profaner ses augustes accens,
 Brûler au crime heureux un illicite encens...

Trois points après l'*illicite encens*... l'indignation arrête M. Courtois, il ne peut pas aller plus loin. Quand nous ne saurions pas que cet auteur en est à son début, nous verrions qu'il n'a pas brûlé un *illicite encens aux pieds du crime heureux*, sa Muse est vierge.

Continuons.

Je décris les forfaits du tyran de la France.

Voyez-vous la malice, M. Courtois *ne chante pas*, il *décrit* ; si nous ne savions pas à quoi nous en tenir, nous croirions admirer un *tableau historique et national*, tandis que nous admirons un *poème épique* bien conditionné.

M. Courtois ne réclame aucun applaudissement pour l'invention de son sujet ni pour la distribution des parties ; il a trouvé son plan tout fait dans les Gazettes. Après l'avant-scène indispensable, après avoir montré le peuple français, qui, sous le joug,

Rêvant la liberté

Prend une fraction de souveraineté.

Il conduit Bonaparte en Egypte, où par parenthèse celui-ci aurait bien dû rester, mais d'où les destins l'ont ramené pour faire la journée du 18 brumaire et être le héros d'un beau poème.

Au commencement du second livre, Bonaparte

Nommé premier consul à l'unanimité,
 répare nos maux avec activité.
 Des lois qu'on violait rétablit l'équilibre.

Il passe le Simplon, gagne la bataille de Marengo, fait la paix à Lunéville, et conclut le traité d'Amiens. Ici, par forme d'épisode, l'expédition de Saint-Domingue.

Dans le troisième livre, l'auteur se repose, et tel que les grands modèles, fatigué de combats, il porte ses yeux sur d'autres tableaux. Politique aussi profond qu'éloquent, il décrit avec la plume de Tacite le machiavélisme de Bonaparte pour enchaîner tous les partis.

Son machiavélisme à nos yeux se déploie....
 Aux Français dispersés sur la terre étrangère
 Il offre tout à coup son appui tutélaire :
 Ceux qui par la terreur, de leur toit exilés,
 Ont perdu tous leurs biens, s'y trouvent rappelés ;
 Ils goûtent près de lui le calme après l'orage ;
 Il leur rend les débris échappés du naufrage,
 Les droits d'hérédité dont ils furent privés
 Et ceux de citoyens qu'il leur a conservés.
 Leur offre des emplois.....
 Restaurateur des lois et de la religion
 Il règne sur les cœurs et sur l'opinion.

Voyez-vous la tyrannie qui s'annonce. S'il est quelqu'un qui croie que Bonaparte a eu une seule bonne intention dans sa vie, qu'il apprenne que

C'est pour les reforger qu'il vient briser nos chaînes.
 En servant la patrie, il avait le dessein
 D'épuiser tout le lait qu'elle avait dans son sein,

Voilà ce dont nos prétendus hommes d'Etat d'alors ne se doutaient pas ; voilà ce qu'un politique de la force

de M. Courtois aurait vu ; il aurait crié, s'il eût été à leur place : Tremblez ! Français :

Sa fausse modestie et sa feinte douceur

De son cœur caverneux nous cachent la noirceur.

Ah ! M. Courtois, où étiez-vous alors ? que de calamités vous eussiez épargné à notre belle France !

L'usurpateur, toujours favorisé par la fortune, malgré les pressentimens de M. Courtois, qui n'en était pas encore à son début, et qui ne disait mot, monte sur le trône; il est salué Empereur; il gagne la bataille d'Austerlitz, fait la conquête de la Prusse, signe le traité de Tilsitt, et courbe *sous le joug toutes les puissances continentales du nord de l'Europe*. La conquête de l'Espagne est entreprise; mais l'Allemagne se soulève et refuse de marcher *auxiliairement* sous les drapeaux l'usurpateur : celui-ci reprend les armes, et bientôt

Napoléon, vainqueur d'Eckmühl et d'Abensberg

A soumis Ratisbonne, il est près d'Ebersberg.

Après ces deux vers géographiques et harmonieux, arrive la bataille de Wagram. Le génie de l'usurpateur conserve encore son ascendant; il est vainqueur : il voit tomber pourtant

Lannes, nommé par lui duc de Montébello.

Rien n'est à la fois plus touchant et plus noble que le discours que lui adresse ce héros expirant.

Cependant Bonaparte, qui

De *Jésus rédempteur* se serait dit l'égal.

fait saisir le temporel du pape, et lui signifie, par le général Radet, de renoncer à son pouvoir.

Il faut voir, dans le poème, avec quelle fierté et en même temps avec quel ménagement le général adresse ce discours au saint Père :

Pontife du Très-Haut, pardonnez, je vous prie
L'empereur des Français et le roi d'Italie,
Le Grand Napoléon m'impose le devoir,
D'arracher de vos mains le temporel pouvoir,
De venir vous troubler son ordre m'autorise.
Il vous faut renoncer aux états de l'Eglise,
Abdiquez tout vos droits à ses possessions
Et dans Rome, restez à ces conditions.

Quelle admirable simplicité ! Sont-ce là des vers ambitieux ; dirait-on autrement en prose ?

Malgré l'élégance d'une telle harangue, le Pape fait la moue, et ne se décide pas ; et après un dialogue de quatre pages, le général Radet enlève le saint Père le plus poliment du monde, et en lui demandant pardon de la *liberté grande*.

Napoléon s'unit à une archiduchesse d'Autriche. Il est vrai qu'il avait d'abord espéré mieux.

Ce mortel téméraire à la sœur d'Alexandre
Aux regards de l'Europe avait osé prétendre,
Mais de Pierre-le-Grand le petit-fils rejette
D'un vil ambitieux la demande indiscrete.

Des censeurs pointilleux chicaneraient l'auteur, qui a placé ici quatre vers féminins de suite ; mais nous passerons outre, en faveur des belles choses qui suivent ; nous aimons mieux voir l'usurpateur

Humilié, confus,

comme le renard de la fable, briguer l'alliance de l'Autriche ; il croit s'affermir sur le trône, mais son ambition le conduit à une chute épouvantable.

Plus il va s'élever et plus, n'en doutons pas,
Ce colosse en tombant doit faire de fracas.

Enfin,

Louise est des Français, impératrice et reine.

Ici commence le merveilleux que l'auteur ne nous avait pas promis, qui constitue la véritable épopée, et donne encore un démenti au titre de l'ouvrage et à la modestie du poète.

M. Courtois ne pouvant mettre en action les divinités des chrétiens, prend les siennes, à l'exemple de Voltaire, dans la Mythologie païenne, et en invente quand il en a besoin. La Discorde va trouver l'Ambition, et aborde franchement la question avec elle.

Funeste ambition mère de tant de crimes
Es-tu lasse, dis-moi, de faire des victimes...
Souffriras-tu que Mars, déposant son tonnerre,
Eteigne dans mes mains les foudres de la guerre....
Quoi ! le fils de Vénus t'enlèverait ta proie....

L'Ambition se pique au jeu ; elle emprunte *le célèbre visage de la Gloire*, et souffle le feu de la guerre dans le cœur de Bonaparte ; il forme un camp sous Boulogne.

Dans le 8^e. Livre, la guerre d'Espagne continue. Il naît un fils à l'usurpateur :

Ce digne fils né d'Attila..., promet un Titus.

Mais ce bienfait est le dernier que la Providence réservait au tyran.

L'étoile, dont l'éclat vient de frapper nos yeux
Est l'astre du tyran, jetant ses derniers feux.

Vainement

La vérité prétend l'éclairer de nouveau ?
D'une main sacrilège il éteint son flambeau.

La *chimère* que Bonaparte prend pour la *réalité*, le conduit en Russie, et le rend maître des ruines fumantes de Moscou.

Dans cette ville, Bonaparte a une vision ; saint Louis et le duc d'Enghien lui apparaissent en songe. Il s'éveille

plein de terreur ; mais Murat , après s'être moqué de lui , voyant qu'il a peur tout de bon , lui remet le cœur au ventre , en rejetant la mort du prince sur celui qui est allé le prendre sur les terres étrangères , et qu'on y avait envoyé , dans l'espérance qu'il ne le ramènerait pas.

Ce sang de l'innocence

Fume , s'élève , crie et demande vengeance ,
 Non de vous , non de moi , mais du lâche Français
 Qui servit votre rage en son funeste accès.
 Lui seul est l'assassin , lui seul est le coupable.
 — Ah ! quand je l'ai chargé de ce crime exécration ,
 Répond Napoléon , quand je l'ai commandé ,
 J'ai cru que respectant le sang du Grand Condé
 Dans le jeune héros qu'a tant pleuré la France ,
 Ce traître retenu par la reconnaissance ,
 En feignant de servir mon aveugle courroux
 Dérobaient ce prince à mes perfides coups.

Grâce au ciel et à M. Courtois , l'innocence enfin triomphe , Bonaparte et Murat ne sont point les assassins du duc d'Enghien. Cette affaire me pesait sur le cœur ; je vois avec plaisir deux hommes dont la vie fut si pure , lavés de la seule tache qui jusqu'ici en avait terni l'éclat. Le colonel Ordenner , Allemand d'origine , paiera pour eux.

Vient ensuite l'effroyable désastre de Moscou. C'est là qu'on voit avec épouvante ,

Une masse blanchâtre

De la nature en deuil , funèbre amphithéâtre.

et tous les fléaux imaginables fondre sur notre malheureuse armée. Conquérans ! lisez le dixième Livre de M. Courtois ; et si vous n'êtes pas guéris pour longtemps de l'envie de faire la guerre en Russie , vous êtes incurables.

Après des efforts inouis , M. Courtois a besoin d'un secours divin , pour arriver aux bords de la Bérésina.

Resté en arrière avec les trainards et les bagages, il s'écrie d'une voix gémissante :

Pégase soutiens-moi.... Muse, poursuis, achève.

Pégase le soutient, et il passe le pont fort à propos, pour arriver à Paris avec

Le déserteur d'Egypte et des champs de Wilna.

M. Courtois suit Bonaparte au Sénat, lève cinq cent trente mille hommes en trois mois, et commence la campagne de Dresde sous de meilleurs auspices ; car

Yorck, Barclai, Bulow, Blucher et Wittgenstein.
A l'orgueil d'Attila n'ont pu poser un frein.

Il semble que la victoire va revenir sous les drapeaux de l'usurpateur ; mais ses alliés l'abandonnent ; Vandamme est fait prisonnier, et la bataille de Leipsick est perdue.

Rien n'est attendrissant, dans ce Livre, comme la mort de Moreau. Nos libérateurs

Observaient du côté des Français
Ce qui pouvait servir ou nuire à leur succès.

Et

Tandis qu'à la douleur Alexandre est en proie
Napoléon savoure une barbare joie.

Je le reconnais bien là... Quel peintre que M. Courtois ! il ne lui faut qu'un vers pour condamner un homme à l'immortalité.

C'en est fait, Bonaparte ne bat plus que d'une aile. Son orgueil le pousse encore au combat ; mais sa fortune l'abandonne, malgré les victoires de Montmirail, de Craone, de Champ-Aubert.

C'est en vain que de Laon, ses aigles orgueilleuses
Ont tenté de franchir les cimes ardueuses.

Bordeaux ouvre ses portes au duc d'Angoulême ; le comte d'Artois entre à Paris.

Un sénat factieux pour la première fois
Contre l'usurpateur élève enfin la voix.

La déchéance est prononcée, *et tout est dit.*

Voilà l'analyse rapide, et pourtant bien longue, de l'œuvre de M. Courtois. Son style, puisque nous sommes convenus que le plan ne lui appartenait pas, son style qui est bien à lui, est partout d'une simplicité admirable ; point de ces mouvemens brusques, de ces écarts, qui emportent et fatiguent le lecteur. M. Courtois a voulu ménager les nerfs de nos jolies femmes.

Croirait-on qu'avec un aussi beau talent, M. Courtois n'ait pas un protecteur, et qu'il soit réduit à dire avec douleur :

Mécène.... payait les vers divins ...
Et je cherche un Mécène.

Il vous en viendra un, n'en doutez pas, M. Courtois ; il vous en viendra, ne fut-ce qu'un des héros russes ou prussiens dont vous avez chanté les exploits, et dont vous avez encadré les noms harmonieux dans des vers harmonieux encore. Au pis aller, vous ne pourrez échapper à la gloire qui vous attend ; et en mettant dans la balance

Et la somme du bien et la somme du mal,

je ne sais s'il ne vous sera pas plus glorieux d'avoir immortalisé *gratis* tant de grands hommes qui, sans vous, seraient morts tout entiers, que d'être payé de *vos vers divins*.

Ch. LAUMIER.



CONSCIENCES LITTÉRAIRES , avec l'indication de leurs valeurs respectives et des divers degrés de talent ou d'esprit ; par un JURY DE VRAIS LIBÉRAUX (1).

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

EN matières civiles, comme en matières criminelles, qu'un citoyen soit absous ou condamné, le tribunal qui le juge lui doit, et au public, compte du jugement. Je gagerais bien que cette cour prévôtale dont le César apostolique a demandé l'établissement, pour plus grande garantie des libertés de l'Allemagne, n'aura garde de punir, sans dire aux curieux le comment et le pourquoi. Elle aimera mieux donner à chacune de ses sentences trente considérans, que pas un ; car enfin, sur trente il pourrait bien, par hasard, s'en rencontrer un bon. M'objecterez vous que si l'Espagne va croissant en prospérités, sous le régime paternel d'un Bourbon, l'Espagne les doit à la justice souterraine du saint Office, qui cache jusqu'au nom de la plupart de ses victimes ? Je répondrai que les exceptions ne font pas règle, et que d'ailleurs la péninsule est évidemment l'enfant gâté de la providence. En droit, ma thèse reste intacte ; elle énonce, elle impose une étroite obligation dont pourtant les auteurs du livre *des Consciences* ont cru pouvoir s'exempter, ou plutôt qu'ils se sont mis dans l'impossibilité de remplir, en surchargeant leurs tableaux, ainsi que je l'ai déjà dit, d'une nomenclature trop abondante, et de l'évaluation de deux objets secondaires, le talent et l'esprit. A l'égard de quelques gens de lettres, ils ont, j'en conviens, motivé leurs jugemens,

(1) Volume in-8. d'environ 400 pages. Prix, 6 fr. A la librairie du *Mercur*, rue Poupée, n°. 7.

et même de manière à prouver qu'avec un meilleur plan ils pouvaient, à l'égard de tous, les motiver très-bien. Mais ce n'est plus de ce qui manque à l'ouvrage, que je dois m'occuper, c'est de ce qui s'y trouve. Ayant par conséquent à donner un aperçu des principaux articles dont il se compose, je vais commencer par ceux où la moralité des écrivains me semble le mieux appréciée.

Mille et mille pardons à l'honorable pair de France, par qui s'ouvre, sous de malheureux auspices, le tableau de la lettre A. S'il ne doit qu'au matériel de son nom d'y figurer le premier, il doit à autre chose d'y figurer bien mal. Nos jurés-priseurs ont prouvé que ses opinions écrites se heurtent, et que ses *principes restaurés* joutent contre ses principes avant la restauration. Un ministre de la justice, pendant le consulat, un des principaux collaborateurs au Code Napoléon, pouvait-il dire, en 1816, sans mentir à sa conscience, que *la religion catholique étant aujourd'hui reconnue religion de l'Etat, la loi du divorce et la religion seraient contradictoires* ? Très-honorable pair, conciliez donc aussi la Charte et l'Eglise romaine : celle-ci fait du mariage un sacrement, et celle-là valide le mariage, par la seule intervention du maire et la déclaration des conjoints.

Point d'excuses à M. le chevalier Alphonse de *Beauchamp* ; on n'en doit aucune à ceux qui, comme lui, furent long-temps des démagogues forcenés, et sont maintenant de forcenés royalistes. Au reste, il marquait déjà parmi ces derniers, lorsqu'en 1815, avant le voyage à Gaud, la police correctionnelle le condamna pour fait de calomnie. Sa probité d'historien pouvait recevoir un échec plus terrible encore, c'était d'être garantie par le bon *Fievée*, et le baron s'est déclaré garant.

J'arrive d'un saut à ce fameux gentilhomme de l'Aveyron, si plaisant, disait Chénier, par son extrême sérieux. Dans un article très-piquant, le jury de libé-

raux a rassemblé les plus sérieuses facéties du grave publiciste ; elles y sont discutées, développées, expliquées avec une rare bonhomie ; et devinez par qui ? par le publiciste lui-même ; c'est lui-même qui se fait des objections et les combat. D'où vient, se demande-t-il, que je ne prononce pas plus ouvertement mon vœu bien sincère de contre-révolution, de théocratie et de ténèbres ? C'est, répond-il, qu'un grand homme a le malheur d'être toujours en avant de son siècle. Je dissimule, j'éparpille mon génie, afin de rester à la portée de mes contemporains. J'imité la sagesse des taupes qui remuent la terre du bas en haut, et pendant la nuit. Ces monticules qu'elles forment çà et là, comme au hasard, sont l'image de mes travaux politiques et littéraires. Mais l'éloquence du Démosthène de l'Aveyron, ses monticules, ses assertions dogmatiques, son culte de Latrîe pour le monarchisme absolu, n'en imposent point à ses juges : ils le passent au crible d'une inexorable logique ; et après avoir pris la peine très-inutile de lui démontrer que le despotisme finit, tôt ou tard, par dévorer le despote, ils s'écrient, dans leur civique enthousiasme :

Auguste liberté, fille de la nature ;
 Sans toi, tout n'est qu'opprobre, injustice, imposture,
 Par toi le front de l'homme empreint de majesté,
 Réfléchit un rayon de la divinité.
 Qu'importe à l'homme libre un sceptre, un diadème ?
 Il marche égal aux Rois, il est roi de lui-même.

La variété n'est pas le moindre mérite du livre *des Consciences*. Si l'on se permet d'y rire, quelques instans, de la figure oblique d'un coryphée de l'ultracisme et de sa gravité burlesque, dès la page suivante on s'empresse de payer le plus juste tribut d'éloges aux vertus d'un lévite, digne émule de saint Vincent de Paule, d'un ange de paix, d'un ministre consolateur, que la Providence réservait à notre âge, pour la condamnation des scandales du sacerdoce. Jeté, par l'ou-

ragan révolutionnaire , sur un rivage étranger , ce pieux philanthrope sut y créer une seconde patrie à ses compagnons d'infortune. Quelles que fussent les bannières des proscrits , le malheur les lui rendit sacrées ; *sa bienfaisance fut de tous les partis*. J'ignore quel degré d'authenticité peut avoir une anecdote que , sans la garantir , les auteurs des *Consciences* racontent à ce sujet ; mais si ce n'est là qu'un apologue , je les félicite d'en avoir fait l'abbé *Carron* le héros ; c'était , en rendant justice à son caractère , donner à leur ingénieuse fiction toute l'apparence de la réalité.

Bientôt la scène change , elle nous présente l'ex-évêque de Pamiers , M. *Ragoult* , qui écrit des *lettres à un jacobin*. Le *Journal des Débats* les a louées deux fois ; en conséquence , j'ai cru pouvoir me dispenser de les lire. Je n'assurerais pas qu'aucun des jurés ait eu plus de courage que moi ; car ils se bornent à contester l'exactitude du titre qui , suivant eux , devait être collectif. Je crois , en effet , que les Lettres de Monseigneur auraient dû s'adresser , par une suscription commune , aux jacobins de 1815 , comme à ceux de 1793 ; ce ne sont que deux variétés de la même espèce. Voulez-vous savoir , en passant , laquelle est la plus odieuse ? écoutez les jurés :

Horace avait raison , hélas ! tout dégénère ;
 Tigellinus , plus méchant que son père ,
 Elève des enfans qui vaudront moins que lui.
 Les jacobins de Robespierre ,
 Grâce aux jacobins d'aujourd'hui ,
 De ma patrie et de l'Europe entière
 Ont presque obtenu leur pardon ;
 Tigellinus , courage ; Horace avait raison.

Cette méthode que j'approuve de résumer en quelques vers , des critiques en prose , soit morales , soit littéraires , est souvent employée avec succès , dans le livre des *Consciences*. J'y vois , à son lit de mort , l'abbé *Bourdclin* , instituteur à Lyon , qui , après avoir célébré

la messe tous les jours , pendant trente ans , déclare qu'il ne crut jamais à la transsubstantiation , et meurt dans l'incrédulité. Néanmoins, dit le narrateur, le curé de sa paroisse eut le bon esprit de ne pas lui refuser la sépulture. Explique qui pourra pourquoi tant de prêtres la refusent impunément , aujourd'hui que la tolérance est une loi de l'Etat.

De nos imans quelle absurde manie !
L'homme à leur voix descend-il aux enfers ?
Sous quatre pieds d'une terre bénie,
En est on moins la pâture des vers.

Souvent une épigramme suffit à ce malicieux jury, pour motiver ses évaluations de la conscience ou du talent , et même de tous deux. Exemples :

MONSIEUR HOFFMAN.

Aux jours brumeux de notre république ,
Le bon Crespus fit un journal critique
Qu'ingénument il nomma le *Menteur* ;
Pris à rebours c'était le *Véridique*.
Or , au début , le confiant auteur
Dit : Citoyens , ma boussole est l'honneur,
Impartial, point jaloux, point caustique ,
J'ai le cœur haut, j'ai surtout un bon cœur.

MONSIEUR PETITOT

Il faisait en l'an deux, des gazettes civiques ,
On le siffla ; plus tard , des tirades tragiques ,
On le siffla ; bientôt devenu traducteur ,
On le siffla ; bientôt correcteur , éditeur ,
On le siffla ; changé de face et de bannières ,
On le siffla ; sifflé dans les deux hémisphères ,
Le brave *Petitot*, plus grand que ses malheurs ,
Pour qu'on ne sifflât plus , endormit les sifleurs.

Si l'on n'a fait que les honneurs de la prose à M. *Roger*, secrétaire général de l'administration des postes,

et de plus Académicien *pour sa politesse*, comme le fut jadis, pour ses bonnes mœurs, l'évêque de Senlis, *Chamillard*, au moins cette prose détermine très-bien les qualités morales et les qualités littéraires de l'auteur de l'*Avocat*. Elle nous rappelle son discours à l'Institut, le jour qu'il y vint prendre place ; discours prodigieux, immortelle prosopopée, qui mettent de niveau la révolution française et la guerre des glukistes et des piccinistes, Jacques Delille et le Rossignol, les encyclopédistes et les hiboux. Au sujet de Jacques-le-Rossignol, qu'on surnomme aussi, dans ce discours, le poète de la légitimité, nos jurés publient, avec des circonstances que j'ometts à regret, une anecdote très-piquante, et jusqu'alors peu connue. Ils affirment que, vaincu par une longue obsession, vaincu surtout par des obligations insidieuses, Delille avait promis quelques alexandrins en l'honneur de Napoléon. Le poète de la légitimité allait enfin chanter l'illégitimité, lorsque, tout à coup, il brise en riant cette lyre dont, la veille encore, il tirait des sons harmonieux. Hélas ! ce qu'il fut au début de la vie, il l'était redevenu à l'autre extrémité, deux heures de plus qu'eût duré le bon sens du poète, et j'aurais la consolation de le voir figurer aujourd'hui, près de moi, dans le Dictionnaire des Girouettes. Qui donc se donna tant de peines pour procurer à l'orgueil impérial une jouissance qu'il n'a point eue ? Je vous le dis à l'oreille, n'en sonnez mot ; ce furent l'ex-grand régisseur des droits réunis, M. le comte *Français*, dit de Nantes, dit d'Estas, et son secrétaire particulier M. *Roger*, le plus poli des Académiciens, le plus ingambe des boiteux, et l'homme des quatre-vingt-sept départemens, qui sait le mieux ce qu'on y fait.

Présentons, maintenant, le sommaire rapide de quelques digressions, à propos de tel auteur ou de tel ouvrage, qui n'en ont pas moins une valeur réelle et un mérite incontestable.

C'est ainsi qu'à l'occasion de l'histoire anglaise du

pontificat de Léon X, très-bien traduite par M. Henry, l'on expose à notre vue, tout nus, c'est-à-dire effrayans de ressemblance, les plus remarquables d'entre les souverains pontifes. Forcé d'abrégé encore un précis qui n'a pas 25 pages, je le réduis aux résultats suivans :

Le mot *pontifex* ne signifia d'abord, chez les Romains, que le garde, le surveillant d'un pont. La dénomination de souverain pontife ne fut appliquée aux évêques de Rome que dans le septième siècle. Celle de *pape* date du onzième. Grégoire VII se la fit adjuger par un concile. Le mot *pape* vient du latin *pappas*, *pappæ*, surnom de Jupiter.

Pendant six cents ans, l'histoire personnelle du pontificat ne présente que ténèbres, exagérations et mensonges ; qualités, qualifications, tout y est vague, tout y est incertain. Sur soixante-trois évêques de Rome qui appartiennent à cette époque, on en a mis en paradis cinquante-deux, dont la plupart ne sont connus que de nom. Elle se termine à Grégoire-le-Grand, qui n'est accusé que d'avoir loué, flatté, préconisé l'horrible *Brunehaut*, et c'est bien quelque chose.

Depuis Grégoire-le-Grand jusqu'à nous, l'histoire des papes, en devenant plus positive, devient aussi plus horrible. Outre les intrus, les usurpateurs, les antechrists, cette longue période comprend cent quatre-vingt-douze *pappas* ; et dans ce nombre, onze saints, pas davantage ; encore en est-il trois ou quatre dont on n'est pas bien sûr. Ils furent presque, sans exceptions, les uns bas, rampans dans l'adversité ; les autres cruels, superbes dans la fortune ; plusieurs déposés ou forcés d'abdiquer, quelques-uns étouffés dans les cachots. Toutes les infamies, tous les crimes, tous les malheurs que l'imagination pourrait concevoir, ils les ont réalisés.

Vers le milieu du quatrième siècle, Wicléf ose attaquer le Jupiter du Vatican. Son heureuse audace eut des imitateurs moins heureux dans Jean Hus et Jérôme de Prague. Bientôt Luther s'apprête à les venger ; la

lutte est longue, douteuse, terrible ; enfin, la victoire reste à l'intrepide Saxon. Après leur irréparable défaite, si tous les évêques de Rome n'ont pas gardé la modération qu'elle leur commandait, il faut cependant convenir qu'il y en a eu un plus grand nombre de supportables ; on en compte même quelques bons, et les mauvais le furent moins. Sans m'expliquer sur les éloges que nos jurys donnent au pape régnant, je m'abstiens de le classer, par la même raison qui a motivé leur silence sur son prédécesseur.

Pressentir le jugement de la postérité, ce n'est pas toujours avoir le droit de l'énoncer.

A l'occasion de M. de Sigoyer, gentilhomme de la Gironde et de sa Gasconade en vers, qui s'intitule : *Les malheurs et les vertus de la noblesse*, ils ont aussi vérifié les faits et gestes de cette caste qui se crut longtemps d'une nature supérieure, et qui continue d'agir comme si elle continuait de le croire. Il résulte de leur vérification, que la noblesse fut constamment le vautour des peuples, un appui dangereux pour le trône, et souvent son plus redoutable ennemi. Honneur au fameux cardinal ! son éminence avait découvert, avant eux, cette importante vérité ; c'est pourquoi j'appuie de mon mieux l'amélioration du monument de Louis dit le Juste, proposée dans le Livre des Consciences.

Bien . Dupati ! vite, remets en selle,
 Du Grand Henri le fils un peu blaffard ;
 Fais un chef-d'œuvre et j'en paierai ma part,
 Des rois défunts j'aime la kyrielle.
 Mais pour former un groupe original,
 Campe moi là tout à leur aise,
 Louis treize sur son cheval,
 Et Richelieu sur Louis treize.

Parmi plusieurs articles encore, dont le fonds et la forme me paraissent dignes d'éloges, je cite, en terminant, celui qui réfute les mensonges historiques de feu M. Bertrand de Molleville, et leur apologie, par

M. Joseph *Michaud*, membre de l'Institut, créateur, éditeur, rédacteur de la *Quotidienne*, et lecteur de S. M. Louis XVIII. — Celui qui décide affirmativement la question, *si les femmes valent mieux que les hommes*; décision qui s'appuie de l'autorité de Vauvenargues. — Un autre où l'on établit que madame de Genlis, réduite des deux tiers, serait toujours aussi riche; et madame de Staël, réduite d'un demi-quart, s'appauvrirait d'autant. — Un autre, enfin, où l'on examine lequel est préférable du gouvernement monarchique ou du gouvernement républicain.

Tout maltraité que je suis moi-même, dans le Livre *des Consciences*, aucun sentiment de haine, aucune ostentation de générosité n'a dirigé ma critique, je n'ai voulu qu'être juste; j'ai dit que le but de l'ouvrage était éminemment louable, et conforme aux intérêts de la morale, parce qu'il l'est. J'ai parlé de bases vicieuses, d'erreurs, d'omissions graves, parce qu'elles s'y trouvent. De nombreuses citations ont justifié soit la censure, soit l'éloge; je classe, en définitive, cette production parmi celles que distinguent de saines doctrines, une instruction variée et beaucoup de malice. Y a-t-il eu plusieurs coopérateurs, comme l'annonce le frontispice? On prétend que non; on l'attribue, exclusivement, à M. *Lebrun-Tossa*: je ne l'assure pas, mais je le parierais. Au reste, quel qu'il soit, l'auteur a plus d'une fois fait preuve de talent, souvent d'esprit, et toujours d'un vrai libéralisme.

O. V.

REVUE LITTÉRAIRE.

Histoire de MANUEL MENDOZA Y RIOS, et de la manière dont il a passé du catholicisme à l'église chrétienne évangélique, écrite par lui-même, et traduite en allemand d'après le manuscrit espagnol (1).

Voici une brochure que je signale à la congrégation de l'Index. Les douze pages qui la composent contiennent plus d'abominations et d'hérésies que bien des in-folio, qui ont été catholiquement brûlés avec leurs auteurs. Un impie Espagnol ose réfléchir, examiner; et par suite de ses réflexions et de son examen, abandonner la communion romaine dans laquelle il était né, oublier les principes que les bonnes religieuses qui l'ont élevé ont gravés dans son esprit, pour entrer dans la communion évangélique, dont tous les membres sont damnés, comme bien nous le savons.

Ce qui rend l'action de don Manuel plus criminelle encore, est la futilité des motifs qui l'ont provoquée, quels sont ces motifs?—la vénalité et la corruption de la cour de Rome, belle excuse! Il s'indigne de voir les crimes les plus grands, rachetés avec de l'argent, comme si cette méthode n'était pas la plus commode de toutes, comme s'il n'était pas plus agréable de donner un peu d'argent pour redimer ses fautes, que de vivre en honnête homme et vaincre ses passions. Par exemple, qui est-ce qui se refusera de tirer une âme du purgatoire, et de lui procurer la béatitude céleste, pour six ou trois réales que coûte la

(1) Broch. de 12 pages. Paris, à la librairie protestante de F. Scherff, place du Louvre, n^o 12, et à la librairie du Mercue, rue Poupée, n^o 7.

bulle des morts, selon la classe à laquelle appartient le décédé? Qui est-ce qui ne sera pas bien-aise de pouvoir jouir en paix, et avec sécurité, du fruit de ses rapines et de ses friponneries, quand il ne faudra pour cela qu'acheter du sixième de ce qu'on a volé, *la bulle d'acc commodement*?

De l'argent, de l'argent, encore de l'argent, rien que de l'argent; vous écriez-vous, pécheurs endurcis! Qu'est-ce que cet argent qu'on vous demande? un bien périssable et mortel qui vous sert le plus souvent à des usages profanes et criminels. Que vous donne-t-on en échange? une félicité sans bornes, la jouissance de Dieu même. Osez regretter, après cela, un métal imposteur!

Quant à la corruption de la cour de Rome, en quoi vous regarde-t-elle, s'il vous plaît? Si Dieu veut être représenté, de temps en temps, par un scélérat, un assassin, un incestueux, vous appartient-il de sonder les décrets de la Providence? Que vous importent Sergius III, Jean X, XI et XII, Boniface VII, Innocent VIII, Alexandre VI; s'ils ont vécu dans des débordemens affreux, n'ont-ils pas pu s'appliquer à eux-mêmes quelques-unes de ces indulgences *in articulo mortis*, qu'ils vendaient aux fidèles, et être sauvés *plano jure*.

Il est clair que tous les raisonnemens du seigneur Manuel Mendoza y Rioz, sont faux et erronés, et que sa brochure et lui méritent d'être brûlés tout vifs.

Ch. L.

SPECTACLES.

VAUDEVILLE.

Plus heureuse que les *Bains à la papa*, madame *Frontin* continue toujours à intéresser les nombreux amateurs du Vaudeville. Nos lecteurs nous pardonneront de leur offrir, quoiqu'un peu tard, une courte

analyse de cette pièce, dont le succès ne s'est pas démenti depuis la première représentation.

Un avare a confié la vertu de sa fille à la vigilance d'une vieille gouvernante. Celle-ci a ordre d'écarter soigneusement, en l'absence de son maître, tout amant qui viendrait à se présenter. Cependant la femme-de-chambre d'une certaine dame Dormont, que d'anciens démêlés ont rendue l'ennemie déclarée du père de la jeune personne, parvient à s'introduire dans la maison, et à se faire accepter, par la duegne, pour l'aider dans sa surveillance. Tromper le vieux cerbère femelle, et faire évader la jeune prisonnière, est, pour la nouvelle gouvernante, une affaire bientôt exécutée. On se doute bien qu'après cela l'intéressante fugitive ne tarde pas à se trouver réunie à son amant, qui est le propre neveu de madame Dormont.

Voilà un sujet sans doute assez mince, surtout si l'on considère que deux personnages seuls paraissent sur la scène. Mais de l'esprit, de jolis couplets ont suppléé au vide de l'action, et ont même distrait l'attention du public, de quelques invraisemblances qui accompagnaient le dénouement. L'auteur a été demandé, et on a nommé M. Brasier.

On ne saurait trop recommander aux dames l'usage de l'eau de la belle Gabrielle. Cette eau, extraite des plantes crucifères, a la vertu, reconnue par toutes les personnes qui ont eu l'avantage d'en user, de blanchir les dents, dont elle enlève le tartre, de fortifier les gencives, et de parfumer la bouche.

La belle Gabrielle, par les conseils du médecin d'Henri IV, a constamment fait usage de cette eau divine, dont on ne saurait trop relever les excellentes qualités : prix, 3 fr. ; et se trouve chez M. Gaffet, parfumeur-distillateur, rue d'Agenteuil, n^o. 31, et à sa fabrique, rue de Grétry, n^o. 1.

On trouve au même magasin un assortiment complet de parfumerie, ainsi que de l'eau de Cologne de la première qualité.

MERCURE DE FRANCE;

Journal

de Littérature, des Sciences et Arts,

rédigé par une Société de Gens de lettres.

Vires acquirit eundo.

POÉSIE.

L'ORACLE.

CONTE.

DANS la capitale du Maine ,
Pays où d'embonpoint on peut prendre leçon ,
Vivaient de leur petit domaine ,
Deux bonnes gens n'ayant qu'un seul garçon ,
Dont l'âge , avenant la moisson ,
Allait atteindre la quinzaine.
Pour son état ils se mettaient en peine ;
Mais voyaient , sur ce point , de diverse façon ,
La mère s'abstenant de viande et de poisson ,
Faisant mainte et mainte neuvaine ,
Donnait en plein dans la dévotion ,
Et nourrissait la sainte ambition

II.

4

De faire prendre à son fils la tonsure.
 Le père avait une toute autre allure ;
 Il buvait sec, faisait chère de procureur ;
 Partant, toujours de bonne humeur,
 Et satisfait de la nature.
 Il soutenait qu'un honnête labeur
 Était la chance la plus sûre ;
 A la prêtrise il s'opposait ,
 Et, selon moi, prudent et sage ,
 Il voulait que son fils fût en apprentissage.
 Chaque soir le couple en causait ;
 Mais sur le traversin chaque nuit reposait
 Sans rien conclure davantage.
 En attendant le garçon s'amusait :
 En pareil cas, c'est ce que j'aurais fait.

De quels moyens se sert la Providence
 Pour nous transmettre ses avis !
 Rendons-nous à leur évidence ,
 Ou de malheurs nous serons poursuivis.
 Voici comme, en cette occurrence,
 Nos bons Manceaux furent servis.

Un certain soir, dans la chapelle obscure,
 Où chaque jour la mère se rendait,
 Elle priait, dans une humble posture,
 Le Saint de bois qui sur l'autel était.
 Accordez-moi, j'en suis digne peut-être,
 Lui disait-elle avec ferveur.
 (Ah ! depuis plus d'un an j'attends cette faveur,)
 Accordez-moi que mon garçon soit prêtre....
 Alors, ô soudaine terreur !
 Distinctement le Saint répond : Ma bonne,
 Ton fils sera... mais il n'en dit pas plus,
 Elle frémit, elle frissonne
 A ces mots trop bien entendus ;
 Puis une lueur d'espérance
 Bientôt vient raffermir son cœur ,
 Et redoubler sa confiance.
 Grand Saint, dit-elle, au nom de mon Sauveur,
 Daignez achever votre phrase ;

Mon fils sera...quoi? quoi?... dites saint Anasthase...

Plait-il?... Pas un seul mot. La dévote, à regret,

Prend le parti de regagner la case,

En se promettant bien de garder le secret.

Mais au logis, pas moyen de se taire :

—Qu'as-tu?—Qu'avez-vous donc?—Ce que j'ai! ce que j'ai!

—Oui; ton visage est tout changé...

—Vous est-il arrivé quelque accident, ma mère?

On la presse; il fallut dire tout le mystère;

—Il a parlé!—Qui donc?—Le Saint,—Le Saint!

De vision on traite son histoire;

On la plaisante; et sans manger ni boire,

Elle se couche, enfermant dans son sein

Ses chagrins qu'on ne veut pas croire.

Le lendemain, que le temps lui dura!

Comme elle fut inquiète et rêveuse!

Après le soir comme elle soupira!

Il vint enfin... moins malheureuse

Vers la chapelle elle tourne ses pas :

Disant ses prières tout bas

Afin d'être un peu moins peureuse.

Elle arrive, et tremble pourtant,

Pose auprès d'elle sa lanterne

Et devant le saint se prosterne,

De crainte et d'espoir sanglotant :

Bienheureux saint! vous voyez ma misère;

Rendez, rendez le calme à mes sens interdits;

Rassurez le cœur d'une mère;

Achevez, dites-moi ce que sera mon fils?

Si j'obtiens la faveur suprême

Que de l'Eglise il soit l'époux,

Chaque jour de chaque carême,

Vingt cierges lui ront devant vous....

Disant ces mots, trois fois elle se frappe,

Elle fait trois signes de croix...

Et le saint lui dit cette fois :

Ma bonne, ton fils sera pape...

Pape, grand Dieu! l'ai-je bien entendu!

Elle prend sa lanterne, et se lève et s'échappe,

Sans remercier le saint pour l'oracle rendu.
 Quel plaisir ! mon mari sera donc confondu !
 Ah ! mon fils artisan ! vous me la donnez belle !
 Elle court au logis , l'esprit tout éperdu...
 Et le saint reste sans chandelle.

A la maison vous voyez le fracas
 Que fait la dame triomphante :
 Eh bien ! de mes discours fera-t-on plus de cas ?
 Sont-ce des visions que mon esprit enfante ?
 Oui , le saint m'a parlé , dussiez-vous rire eucor !
 — Et qu'a-t-il dit enfin ? — Nous avons un trésor !...
 Et devant son fils inclinée ,
 Faisant la génuflexion :
 Donne à ta mère fortunée ,
 Lui , dit-elle , ô mon fils ! ta bénédiction...
 Tu seras pape , et j'en ai l'assurance....
 Le mari ne sait pas s'il doit rire ou pleurer ,
 En voyant tant d'extravagance ;
 Et de Sa Sainteté le jeune homme à l'avance ,
 Sent bien qu'il faut désespérer.

On ne se coucha point. On eut bien d'autre affaire :
 La femme refusait et nourriture et soins ,
 Et fit tant et si bien , qu'afin de lui-complaire ,
 Le futur pape et son honoré père
 Promirent d'être les témoins
 De cet apocriphe mystère.

Pour en finir , car on n'y tenait plus ,
 Avant le point du jour , et sans autre remise ,
 Nos gens cheminent vers l'église
 Aux premiers coups de l'Angelus.
 Déjà de l'obscur vestibule
 Le trio franchit le pavé ;
 Et dans la chapelle arrivé
 Involontairement devant le saint recule....
 On se remet pourtant , et de ce préambule
 La bonne crut qu'elle devait user :
 Pour mon honneur , surtout pour celui du miracle

Dont il vous plut hier de me favoriser ,
 Daignez , grand saint , ne pas me refuser
 De faire encore entendre votre oracle ;
 Ne souffrez pas qu'on puisse récuser
 Ce que par votre voix ici le ciel ordonne . . .
 Lors , le saint prononçant l'oracle tout entier ,
 Sans biaiser, lui dit enfin : Ma bonne ,
 Ton fils sera pape . . . tier !

On dit que le fils et le père
 Contens de cet arrêt, encor plus qu'étourdis ,
 Crurent dès ce moment aux saints du paradis ;
 Tandis que la papesse-mère ,
 Répétait chaque fois dans sa douleur amère ,
 Le demi-mot fatal qui détrôna son fils.

Ce qui fut dit, fut fait. Il n'eut été, peut-être,
 Qu'un cagot, un tartuffe, enfin un mauvais prêtre,
 S'il eût pris le rabbat, plutôt qu'un bon métier ;
 Au lieu qu'il prospéra, devenu papetier.
 Il épousa certaine Russe :
 Et de ce lien qu'il forma
 Est descendu le fameux SUSSE
 Passage du Panorama.

M. J. . . . N.

Auteur de l'ÉPITRE AU PAPIER.



LE TOMBEAU D'UN ENFANT.

Imitation de l'anglais.

Sous ce marbre dont la blancheur
 Est l'emblème de l'innocence,
 Dort un enfant , à peine échappé de l'enfance :
 Il a rendu son âme au créateur.
 A peine sa paupière humide
 S'ouvrit à ce monde nouveau

Qu'il s'élança d'un pas rapide
 Dans le silence du tombeau.
 Passager inconnu de la mer de la vie,
 Il évita l'orage en rentrant dans le port;
 Et moi, que poursuivait la fortune ennemie
 Je portais envie à son sort,
 Heureux enfant ! l'ambition perfide
 Et l'amitié trompeuse et les fausses amours,
 N'ont point de leur souffle homicide
 Empoisonné le matin de ses jours !
 Heureux enfant il n'a vu qu'une aurore,
 En se levant il est tombé;
 C'est la fleur qui venait d'éclore,
 Et que le vent du soir en passant à courbé.

MAGALON.

CHARADE.

SANS mon premier
 Et mon dernier
 Un mois seul ferait mon entier.

ENIGME.

JE suis un cadran solaire,
 Qu'on se plaît à consulter,
 Tant que le soleil m'éclaire,
 Mais si je perds sa lumière,
 On craint de me regarder.

LOGOGRIPE.

AMI de la belle nature,
 Je prends naissance dans les fleurs;
 Par le brillant de mes couleurs,
 Je deviens la riche parure
 D'un tapis couvert de verdure,

Sur lequel à la fin je meurs.
 J'ai cinq pieds ; changez les de place ,
 Dans l'anagramme vous aurez
 Un tendre objet , manquant ici de grâce ,
 Cependant vous l'excuserez.
 En changeant encore ma forme ,
 On voit un assemblage énorme
 De mots , trop longs à détailler ,
 A moins qu'on n'aime à travailler.
 Je suis tantôt un jeu de boule ,
 Où dans certains pays , en foule ,
 Des athlètes plus ou moins forts ,
 Touchent , après beaucoup d'efforts ,
 Au but , qui loin d'eux se présente :
 Tantôt j'agite , je tourmente
 Un être en proie à ma douleur.
 Je suis encore un fer rongeur
 Qui dévore tout ce qu'il touche.
 Lecteur , si tu n'es pas trop louche ,
 Tu verras briller mon entier
 Chez la beauté qui prend soin de sa bouche ,
 Mieux qu'un boueur ne fait de son fumier.

M O T S

DE LA CHARADE, DE L'ÉNIGME ET DU LOGOGRIPE,

Inserés dans le dernier Numéro qui a paru le mercredi, 27 8bre. 1819.

Le mot de la Charade est ORANGE ,
 Celui de l'Enigme est CRITIQUE ,
 Et celui du Logogriphe est HÔPITAL , dans lequel on trouve
lit , Pé , opiat , ô , pot , la , ita , Loth , ail ,

SCIENCES.

MAGNÉTISME ANIMAL. — *Un passe-temps du faubourg Saint-Germain.*

OUR, mon cher Monsieur, le petit bonhomme vit encore ! — Bah ! où donc ? — Au faubourg Saint-Germain. Nous n'avons pas de projets pour la soirée ; allons-y : il n'y a qu'un pas. A l'extrémité de la rue Dauphine, nous tournerons à droite. — Bon, nous y sommes. Avançons entre les fiacres et les maisons ; entrez dans cette petite porte ; baissez-vous, serrez les coudes, et marchez hardiment ; je vous suis. — Je ne vois aucune issue ; sommes-nous dans une galerie de mine ? — Avancez toujours. — Ah ! j'arrive au jour ; c'est le fond d'un puits, Dieu me pardonne. — Tournez à gauche. — Quelle exhalaison étouffante sort de cet antre ! Tout est plein. — Il n'est pourtant que six heures, et l'on ne doit pas commencer avant sept. — Messieurs, il y a des places réservées pour les dames, pour les personnes décorées et les hommes d'âge. — Mon cher ami, nous ne sommes ni femmes, ni personnes décorées ; mais si vous nous jugez hommes d'âge, vous nous ferez placer. Vous entendez ? — Oh ! vous êtes trop bon, Monsieur.... cela n'est pas nécessaire... on entre gratis. Voilà deux chaises près de cette petite porte, vous l'ouvrirez pour avoir de l'air ; cela pourra faire plaisir à d'autres aussi. — A moi ; certainement, dit en s'essuyant le front et sans se retourner, un Anglais que deux chaises pouvaient à peine contenir.

A l'instant, un murmure se fait entendre dans la

salle. Un jeune homme à l'œil vif et spirituel, à la chevelure noire, paraît dans une espèce de niche carrée, que l'on eût pu prendre pour celle d'un orchestre de trois musiciens, si le plafond trop rapproché du plancher n'eût banni toute idée d'entrechats.

« Messieurs, dit le jeune homme dans la niche, en s'inclinant, d'une manière polie, sans affectation, et promenant dans la salle un regard simple et calme : « Messieurs, dans l'intervalle des deux séances, j'ai reçu une lettre que je regrette de ne pouvoir lire toute entière : mais je dois me borner à ce qui concerne le serpent Boa et les animaux carnaciers dont je vous ai parlé, mon dessein étant d'arriver à l'objet intéressant qui nous rassemble, au magnétisme animal s'exerçant par les seules forces de la vie. »

Quoi ! c'est là votre petit bonhomme ? — Oui.... Le magnétisme renaissant, comme le phénix, de ses propres cendres il y a un an, fit une chute mortelle entre les mains de l'abbé Faria : on le soigna d'abord à l'Observatoire, et enfin le voilà établi ici, comme vous voyez... — Ecoutez, écoutez, crièrent plusieurs voix ; et vingt, chut ! chut ! qui suivirent, arrêterent tout à coup l'explication.

« Le serpent Boa (1), m'écrivit l'auteur de la lettre, peut bien attirer une chèvre, un bœuf dans son énorme gueule, par l'effet de la terreur que leur inspire l'énormité du monstre. Quant à l'alouette, elle est immobile par la même cause, pendant que l'épervier plane au-dessus d'elle. A ces objections je répondrai simplement que si la monstruosité de l'animal peut produire cet effet d'attraction à l'égard d'une chèvre, un bœuf en serait également capable, et c'est ce qu'on ne voit guère. Pour ce qui regarde l'alouette, l'on peut répli-

(1) Serpent géant, serpent empereur, serpent devin. Voyez le *Dictionnaire d'Histoire naturelle* pour la description de ce beau serpent.

quer que l'oiseau de proie s'y prendrait singulièrement pour la surprendre, s'il commençait par l'avertir en se balançant, pendant des heures entières, au-dessus d'elle, comme a dû l'observer quiconque a vu d'autres campagnes que celles des murs de Paris. L'on peut d'ailleurs répéter facilement l'expérience du serpent de Boa. Que l'on prenne un de ces animaux conservés dans les cabinets d'histoire naturelle, la vue très-frappante du monstre produira encore, dans la chèvre, l'effroi peut-être, mais non plus l'attraction, le somnambulisme, le magnétisme, parce qu'ici manquera le concours des *forces vitales* et l'action de la *volonté de l'agent*. C'en est assez sur cette lettre, dont la lecture entière vous eût intéressés, Messieurs, et par la manière dont elle est écrite, et par les connaissances que son auteur y a développées. En cette matière, au reste, ce ne sont pas, je le répète, des explications qu'il s'agit de donner, ce sont des faits qu'il faut chercher, afin d'établir avec certitude l'action du magnétisme animal sur les corps vivans, et son efficacité dans la guérison des maladies; car c'est le magnétisme qui est la véritable *force médicatrice* de la nature, indiquée aujourd'hui par les plus grands médecins, comme agissant seule dans les crises des maladies aiguës. Peu importe d'expliquer comment opère cette force, quelle est sa source, quelles sont ses ressemblances avec les forces électriques ou magnétiques; il suffit, pour la médecine, de prouver par des faits, qu'elle existe et qu'elle agit médicalement.

» Mais est-il donc, a ajouté le jeune professeur, avec beaucoup de modestie, « est-il des procédés propres à exciter le magnétisme, à produire le somnambulisme? Pour moi, je ne le crois pas; mais je dirai que, s'il y en avait, il faudrait les employer. Un honorable professeur en a indiqué plusieurs dans son ouvrage célèbre, intitulé: *Histoire critique du Magnétisme animal*. C'est, son livre sous les yeux, que je vais rappeler ceux de ces procédés qui sont encore en usage; les baquets, les

cordes, les ferremens, ayant été absolument bannis de la science. »

Ici le professeur est entré dans le détail de la pose que doivent prendre le malade et le médecin magnétique. Tous les deux étant assis l'un devant l'autre, le malade, dans un fauteuil commode pour dormir, le médecin sur une chaise ; tous les deux s'approchent pieds contre pieds, genoux contre genoux. Le médecin fait l'*appréhension* des pouces, et les retient doucement dans le creux de ses mains, jusqu'à ce que l'équilibre de la chaleur vitale soit établie. Quelques magnétiseurs exercent, sur les pouces, une pression cadencée dans le rythme qui convient à l'affection des malades ; « mais le procédé n'est pas sans inconvénient, » a dit le jeune professeur. Il a montré comment le médecin applique ensuite, sur le creux de l'estomac du malade, les pouces de ses mains, dont il étend la paume et les doigts sur les flancs ; enfin, il a expliqué ce que l'on appelle *faire des passes* : c'est l'action de passer les mains du haut de la tête sur les épaules, sur les côtés, en descendant jusqu'aux genoux ; « mais sans toucher aucune partie, a-t-il ajouté, » les attouchemens et les frictions de l'ancienne méthode ayant été absolument rejetés de la nouvelle. »

« Par ces moyens, et même sans aucun de ces moyens, mais avec une volonté pure d'opérer le bien, avec une assurance tranquille sur l'efficacité de l'agent magnétique, jointe à l'affranchissement de toute gêne du corps et de l'esprit, en une demi-heure on a la satisfaction de voir le malade tomber dans le somnambulisme. C'est un sommeil apparent, paisible, agréable, pendant lequel le sens interne aperçoit tout, discerne tout, prévoit tout, raisonne de tout, comme l'astronome raisonne sur le mouvement des astres, et l'horloger sur celui de la pendule, sans que ni l'un ni l'autre aient besoin de les avoir sous les yeux.

» La méthode, ainsi simplifiée, prêterait plus que l'ancienne encore, je l'avoue, à la supposition que

l'imagination a beaucoup de part à ces effets. Je conviendrai même que j'adopte la supposition pour bien des cas ; mais je déclare m'être assuré que , dans le vrai somnambulisme , l'imagination n'est pour rien. »

Le savant professeur a raconté comment , à la faveur d'une lettre , puis d'un mouchoir magnétisé et envoyé à plus de cent lieues , avec toutes les précautions requises , il avait exercé sur une malade la même influence et produit les mêmes effets que lorsqu'il avait été près d'elle. Il a cité plusieurs exemples de la saveur que le magnétisme donne à l'eau pure. « Le malade somnambule la discernera toujours , a-t-il dit , et distinguera un verre d'eau magnétisé , placé entre dix qui ne le sont pas. »

Après avoir détaillé beaucoup d'exemples authentiques et fort curieux , de la pénétration , de la précision qui appartiennent à l'état du somnambulisme , le jeune professeur a terminé sa leçon en avertissant , avec beaucoup de force , ses auditeurs , qu'autant le somnambulisme pouvait être salutaire aux malades , autant il pouvait être funeste aux personnes qui en feraient métier , et consentiraient à entrer en cet état pour des consultations médicales. « C'est comme si l'on faisait métier , a-t-il dit , de se donner la fièvre , ou des convulsions , ou des syncopes , afin de guérir les autres. La police ne saurait veiller avec trop de soin sur cet abus du magnétisme , qui n'est déjà que trop répandu. »

» Il n'y a de somnambulisme utile dans les maladies , que celui où entre le malade , et il ne peut y être utile qu'à lui. »

Tout l'auditoire s'est levé en témoignant au professeur , par des applaudissemens éclatans , combien il était satisfait et des lumières et du talent du professeur.

Le petit bonhomme vit encore ! Je le vois , mon cher ami , et il pourra devenir grand garçon... *Se non è vero è piacevolissime.*

On dirait , convenez-en , que c'est le serpent d'Es-

culape expliqué et expliquant non-seulement le serpent de Goa, mais tous les serpents des diverses croyances ? L'on peut remarquer déjà que deux sectes se rallient autour de l'autel du magnétisme ; l'une, ne s'attachant qu'aux faits réels, ne tend qu'à les reproduire sans les expliquer, c'est celle des empyriques ; et l'autre, qui ne veut voir que ce qu'elle croit pouvoir expliquer, c'est la secte des méthodistes. Mais celle-ci, dans le magnétisme, est bien autrement flatteuse pour l'esprit spéculateur : elle tend à remonter, dans ses pensées, à la cause première, à l'agent universel ; et, dans la pratique, à la divination, à l'invention des trésors, à cette science enfin dédaignée, méconnue, ridiculisée de nos jours, et qui, dans les plus beaux jours de l'éloquence et de la philosophie dans Rome, était attribuée, par le premier des orateurs du monde, à ceux qu'il appelait *clari et præstantes viri* ; qu'Homère a réputé les seuls sages ayant leurs entrées aux enfers.

Où peut-on voir la secte des méthodistes ?

Partout et nulle part, c'est comme une société secrète. Elle se montre quelquefois dans les ouvrages de ses partisans. Elle a fait une sorte d'attaque dernièrement à l'Académie des Sciences ; mais elle a été repoussée avec perte, ont dit les uns ; cet échec n'a été qu'un triomphe ont dit les autres. Il est sûr qu'elle ne se tient pas pour battue. Mais pour revenir à l'autre partie du magnétisme animal à l'école de la force *médicatrice* du magnétisme *curatif* dont nous venons d'entendre parler le professeur, il est à remarquer qu'elle le suppose existant, et prétend prouver par des faits ce que l'autre met en question, et tend à prouver par des expériences. C'est ce qui explique comment Vienne a proscrit dernièrement le magnétisme, peu après que Berlin a eu ouvert un concours et proposé un prix pour la découverte qui prouverait l'existence réelle de l'agent magnétique, du petit bonhomme enfin.

Je vous remercie de m'avoir fait faire la connaissance du petit bonhomme.

L. C. V.

HISTOIRE.

ABRÉGÉ DES RÉVOLUTIONS DE L'ANCIEN GOUVERNEMENT FRANÇAIS. *Ouvrage élémentaire, extrait de l'abbé Dubos et de l'abbé Mably*; par THOURET, membre de l'assemblée constituante, pour l'éducation de son fils (1).

Je vais parler d'un très-petit volume qui, sous un titre beaucoup trop modeste, contient plus de choses importantes, plus de considérations générales, plus de réflexions profondes que Scipion Dupleix, François de Mezéray, le jésuite Daniel, Velly et ses continuateurs n'en offrent dans leurs histoires d'une fatigante prolixité.

Après eux, personne n'a mieux fait connaître que Duclos et Mably douze siècles de notre existence en corps de nation. Mais bien qu'amis de la vérité, ces deux écrivains n'ont pu la dire, concernant le clergé qui joue toujours un si grand rôle dans notre histoire, qu'avec les ménagemens que leur imposaient le ministère des autels, et plus encore, peut-être, le régime *des lettres de cachet*. Un homme vertueux, d'un jugement sain, d'une franchise de caractère qui lui a coûté la vie; le célèbre Thouret a formé avec les plus heureux succès des travaux de Duclos et de Mably un ouvrage élémentaire dans lequel tout lecteur intelligent trouvera un traité de morale, de politique et de droit naturel. Il est à la portée de tout le monde. M. Fran-

(1) Un vol. in-18, prix, 2 fr. Paris, chez les Marchands de nouveautés, et à la librairie du *Mercur*, rue Poupée, n^o 7.

çois de Neufchâteau le regarde comme un chef-d'œuvre d'analyse , et nous le voyons avec plaisir dans les mains de ceux qui rejettent tout livre d'histoire , qui n'étend pas la raison en plaisantant à l'esprit. On ne voit dans cet abrégé aucun événement que la cause n'en soit indiquée avec clarté , avec précision ; c'est une instruction solide qu'un père tendre a préparée pour un fils digne de lui ; il l'a murie dans le silence des cachots sans autre crainte que celle de ne point parler de la *monarchie absolue* avec autant d'énergie qu'en mettait Salluste à présenter la république romaine , chancelante sous le poids des richesses , et prête à se vendre s'il se trouvait un acheteur.

L'auteur remonte à l'époque reculée où les Gaules faisaient partie de l'empire romain. On distinguait leurs habitans en hommes libres et en esclavés. Les premiers formaient trois ordres ; l'orgueil avait déjà enfanté l'ennemi de la civilisation , l'aristocratie , chez des hommes à peine sortis des antres profonds où ils adoraient le soleil , la lune et quelques êtres utiles.

La première division des peuples des Gaules se faisait en Romains et en barbares , c'est-à-dire étrangers ; celle des Francs , en hommes libres et en esclaves , mais plus sensés ou plus fiers que les Gaulois ; ils ne s'étaient point partagés en *dignes* , *moins dignes* et *indignes* : ils n'admettaient aucune prééminence ni prérogative héréditaire. La loi salique et la loi ripuaire les gouvernaient. Des vieillards (*Seniores*) commandaient aux Francs sous leurs rois , leur servaient de conseillers et administraient des districts dont les citoyens élisaient un sénat. Les membres de ce corps aidaient le *senieur* de leurs avis.

Chaque année les Francs délibéraient avec le prince dans l'assemblée du Champ de Mars sur tout ce qui intéressait le bien de l'état.

Régis par la loi Gombette , les Bourguignons formèrent une nation séparée jusque sous les rois de la

seconde race. On leur doit l'absurde épreuve des combats judiciaires.

Après avoir parlé des Allemands et des Visigoths, des Romains et des terres Saliques, l'auteur passe au gouvernement très-moderé de Clovis et de ses successeurs. Celui des premiers Mérovingiens fut démocratique ; les Gaulois jouissaient sous ce rapport des mêmes avantages que les Germains dont ils tiraient leur origine. La nation ne s'était point désaisie du droit de faire les lois et la guerre ; un chef était chargé de l'exécution des premières et commandait l'armée quand la seconde avait lieu. Quoique son mérite fut universellement reconnu, il ne jouissait d'aucune prérogative contraire à l'égalité ; on reconnaissait en lui le premier agent de la république sous le titre de roi. Cet ordre se maintint tout le temps qu'on eut à se partager les produits de la valeur ; mais dès que les Francs cessèrent de se réunir en troupes pour buliner ou chercher des établissemens, ils n'eurent plus un lieu commun, et l'intérêt public fut sacrifié au plaisir qu'avait chacun d'eux de faire valoir sa propriété ; ils se dispersèrent dans des vues d'amélioration personnelle et perdirent tout esprit national. On négligea bientôt de se rendre aux assemblées du champ de mars : elles ne se convoquèrent plus régulièrement et elles ne le furent même plus au temps des petits fils de Clovis. La souveraineté de la nation passa dès-lors dans le conseil formé par les évêques, les Leudes, et le roi qui eut d'abord la principale autorité dans cette aristocratie.

Le clergé, comblé de privilèges par les empereurs chrétiens, n'eut pas de peine à tromper des hommes sans défiance et qu'une faible portion de terrain disposait à l'esclavage ; il expliqua frauduleusement le précepte de la soumission aux puissances et fit descendre de Dieu l'autorité des rois, se réservant de la faire passer un jour dans les mains des interprètes de la divinité.

Les Leudes obtinrent des princes, pour leur avoir

assujéti les peuples, des *Seigneuries*, c'est-à-dire, la faculté d'exercer par eux-mêmes ou par leurs officiers, la justice civile, la justice criminelle, la police; de percevoir en outre à leur profit les amendes et les confiscations sur tout le territoire soumis aux *terres seigneuriales*.

Ce fut une nouvelle usurpation de la souveraineté : le pouvoir judiciaire étant une des branches de la puissance publique, est inhérent au corps social et ne saurait être concédé à des particuliers.

Le clergé vit avec joie les pertes que faisaient volontairement les rois, et résolut de tirer bon parti de la stupide générosité. Il les rendit vicieux et crédules, les tourmenta par les remords et leur vendit la paix de l'âme. Ces augustes pénitens se prosternèrent devant les images de saints dont la protection s'obtenait par des richesses immenses données aux églises et aux monastères. On vit alors des Leudes des deux espèces, et la dernière fut la plus avide.

Les Mérovingiens s'appauvrirent et tombèrent sous la domination des nobles et des prêtres. Ceux-ci dominèrent les consciences ; ceux-là commandèrent la milice ; le peuple fut écrasé par les uns et les autres ; le prince perdit l'affection de ses sujets, et cessa de pouvoir disposer des forces de l'état.

Tout devient grand, lorsque le chef d'une nation manque à sa propre dignité. A la direction du service domestique des rois, les maires du palais joignirent la qualité de juges des personnes qui y logeaient ; on les vit gouverner les finances, commander les armées, présider le tribunal suprême où les procès jugés dans les provinces étaient soumis à la révision du roi. Tant de puissance mit à leurs genoux la noblesse et le clergé ; à l'aide de ces auxiliaires ils tinrent le monarque dans une sorte d'abjection, et quand leur maître fut bien affaibli, bien humilié, bien déconsidéré, ils abaissèrent les grands eux-mêmes et prirent le sceptre.

A la mort de Sigebert II, roi d'Austrasie, son

maire, Grimoald, fait disparaître l'héritier légitime et orne son propre fils du bandeau royal. Cet exemple ne fut pas le seul de l'usurpation des maires ni du mépris que les grands font des rois.

Pepin doit la couronne à une décision du pape Zacharie ; sa sainteté déclare que le maire peut prendre le titre de Roi, puisqu'il en fait les fonctions. Dégradé par ce jugement, Childéric est jeté dans un cloître avec son fils, et leur infortune met fin à la première race ou dynastie.

Dans la seconde, on trouve la même ignorance, la même superstition, la même misère ; la nation fut donc aussi maltraitée, aussi avilie. Charlemagne se montra supérieur à son siècle, mais son règne de quarante-sept ans ne lui a pas suffi pour imprimer un nouveau caractère à ses peuples. Il fit des champs de mai, de véritables assemblées nationales, ne s'y rendit jamais sans y être appelé et en respecta toujours l'autorité. Chaque ordre tenait sa séance et délibérait à part sur chaque loi qui lui était proposée ; sans la réunion et l'avis du consentement des trois ordres, aucune loi ne passait, d'où il suit que l'opposition de la noblesse ou du clergé dont les intérêts sont si souvent contraires aux intérêts généraux, rendait nul ce qu'on avait arrêté d'une voix unanime dans l'assemblée la plus nombreuse et la seule nationale : c'était le triomphe de la minorité. Ce prince réforma le pouvoir judiciaire dans lequel l'iniquité des comtes avait introduit mille abus. Il régla le service militaire, réprima la tyrannie féodale, et parvint, ce fut son chef-d'œuvre, à concilier le clergé et la noblesse. Le pape Etienne IV traversa ses négociations avec les Lombards, peignit ces peuples sous les odieuses couleurs de la haine, menaça leur roi de l'anathème de Saint-Pierre, et leva, par ses diffamations, les scrupules qui auraient pu épargner à la fille de Didier la honte d'une répudiation. La mauvaise foi du chef de l'Eglise, l'audace du clergé et les intrigues des moines le forcèrent de donner beaucoup de soins à

la discipline ecclésiastique. Il présida des conciles et reconnut qu'il est plus facile de soutenir plusieurs guerres d'un bout de l'Europe à l'autre que d'imposer à l'Eglise le frein salutaire des vertus évangéliques. Son esprit pénétrant redoutait moins pour son fils Louis, les Saxons, les Sarrasins et les Normands que la suprématie de la cour de Rome ; aussi voulut-il que ce prince prît de sa propre main, dans la solennité de son association à l'empire, la couronne qu'on avait mise sur l'autel ; c'était pour lui apprendre et à ses successeurs que les pontifes n'avaient aucun droit d'en disposer. Personne dans la seconde race ne sut profiter de cette belle leçon ; le clergé resta trop puissant, les princes ne laissèrent que le souvenir de leur incapacité funeste à la nation ; et les grands, comblés de leurs bienfaits, poussèrent l'ingratitude jusqu'à voir avec indifférence l'usurpation de Hugues-Capet.

Sous les premiers rois de la troisième dynastie, le peuple ne montra pas le même désir de secouer le joug que les seigneurs appesantissaient sur lui dans les campagnes, ni de refuser les tailles arbitraires auxquelles on le soumettait dans les villes. Elles ne furent affranchies de l'oppression féodale que sous Louis-le-Gros.

Les seigneurs, ruinés par leurs guerres domestiques, se firent de nouvelles fortunes sur les grands chemins, et le noble emploi de détrousser les passans devint un nouveau droit féodal. Le roi, dont les domaines ne pouvaient être mis dans toute la France à l'abri d'une noblesse qui pillait à main armée, vendit à ses sujets un droit naturel, *celui de commune*, et le peuple armé fit cesser ce brigandage.

La féodalité ne fut point abolie ; mais on vit disparaître ses effets les plus oppressifs : les bourgeois rentrèrent, en bénissant leur prince, dans le droit de changer de domicile, de se marier, de commercer et de disposer de leurs biens. L'anarchie féodale avait été pour la France l'état le plus terrible, parce qu'elle écrasait le peuple en tous lieux, sans que sa voix pût

parvenir jusqu'au trône où il trouve un défenseur toutes les fois qu'un homme de génie l'occupe. Il est fâcheux que la mauvaise éducation des princes fasse une époque bien rare d'une pareille protection. Louis XVI voulut l'exercer et détruire les abus ; mais les grands et le clergé craignirent l'intime union d'un monarque réformateur, avec un peuple que les lumières du seizième siècle, la découverte de l'imprimerie et celle du Nouveau-Monde appelaient aux plus hautes destinées. Ils préférèrent lancer le vaisseau de l'état sur une mer féconde en tempêtes, à laisser payer au temps, par de graduelles améliorations, le tribut qu'aucune puissance humaine ne saurait lui refuser. Leur aversion pour une monarchie tempérée, les fit tomber dans une république et en nous séparant par la violence de 1791, ils nous firent en quelque sorte jeter nos regards sur Athènes et Rome, pour les détourner des torches de la guerre civile et des bûchers de l'inquisition, uniques moyens que sut choisir leur rage aveugle pour *faire rentrer dans l'ordre* un peuple audacieux qui revendiquait des droits imprescriptibles que Thouret a scellés de son sang. Cet écrivain aurait été moins partisan d'un gouvernement modelé sur ceux de l'antiquité, s'il avait connu l'excellent *commentaire de Destutt de Tracy* sur l'esprit des lois, et entrevu tout le bien qu'un peuple agriculteur, industriel, commerçant, ami du luxe et des arts, pour obtenir, sans secousse, d'une monarchie constitutionnelle dont les pouvoirs seraient parfaitement pondérés.

Si j'ai hardiment franchi l'espace qui sépare Louis-le-Gros de l'infortuné Louis XVI, c'est dans la crainte d'affaiblir, par une analyse quelconque, les belles pages que je regrette de n'avoir pu copier, vu l'étendue de cet article. J'ai d'ailleurs désiré laisser au lecteur le plaisir de reconnaître par lui-même qu'un ouvrage très-portatif peut l'instruire et l'intéresser beaucoup plus que les histoires de France de Millot et d'Anquetil.

R.....

~~~~~  
POÉSIE ÉROTIQUE D'ÉVARISTE DE PARNY.  

---

Ce fut dans Athènes, à la fois voluptueuse et sévère, que naquit l'Élégie ; mais ce fut à Rome et au milieu des délices de la cour d'Auguste que cette muse aimable fit résonner ses plus harmonieux accens : Tibulle soupira, et tous les cœurs qui l'entendirent éprouvèrent la même émotion. On admira non-seulement la facilité de son style, la grâce qui respirait dans ses vers, l'exquise sensibilité qui les animait ; mais ses pensées qui, n'empruntant rien à l'esprit, devaient la magie de leur mouvement aux plus douces agitations de l'âme et aux plus vives impressions de la volupté. Horace, le sage Horace n'était pas étranger à ce genre de composition, et le chantre de la raison fut par fois celui du plaisir. Après cette époque sur laquelle les lettres latines ont répandu le plus vif éclat, les mœurs se corrompirent ; la littérature, qui est peut-être, comme un esprit supérieur l'a ingénieusement avancé, l'expression de la société sous le pouvoir absolu, déclina sensiblement, et finit par éprouver le même sort : elle s'éclipsa non-seulement avec la puissance de l'empire romain, mais avec toutes les vertus sociales. La poésie érotique qui avait long-temps charmé les oreilles les plus délicates par la douceur de ses sons et la chaleur insinuante de ses expressions devint sous la décadence de Rome une image de la corruption des cours des derniers maîtres du monde. Aussi, pendant quelques siècles de barbarie, rechercherait on inutilement la trace de ce goût pur, polissant en quelque sorte l'inspiration des premiers écrivains de la monarchie ; ou quelques souvenirs historiques faits pour rappeler les clandestines orgies d'Auguste et de ses amis. La source des vrais plaisirs de ceux qui peuvent surprendre les

faiblesses d'une raison sage s'était éteinte dans la corruption universelle, et ce ne fut qu'au treizième siècle et pour ainsi dire à la régénération du genre humain en Europe que Pétrarque redit en vers ces plaintes charmantes dont les oreilles romaines avaient été si avides, et qu'il sut de nouveau faire résonner avec tant de sentiment et de grâce, et sur les cordes de la lyre italienne.

L'Arioste, dans la poésie érotique, fut après Pétrarque aimable et gracieux ; le Tasse plut aux imaginations brillantes, et Métastase même, venant après tant de maîtres célèbres, ne vit pas diminuer pour ses ouvrages l'intérêt toujours croissant qu'avaient obtenu ceux de ses prédécesseurs. Marot fut le premier qui introduisit ce genre dans la littérature française : ses essais, souvent pleins de naïveté et d'agrémens, peuvent passer pour heureux. Chaulieu, Lafarre et St.-Aulaire, ces poètes charmans, peut-être négligés, mais aimables, ont montré, dans leurs écrits, plus de facilité que de correction, plus de naturel que de goût ; Voltaire même, si supérieur dans tous les genres, a laissé dans celui-ci des productions qu'on ne pourrait comparer sans désavantage aux brillantes ébauches de Bertin, et surtout aux élégies pleines de vérité, d'élégance et de charme que nous devons à M. de Parny.

Sans doute il était appelé à régénérer l'école poétique, tombant chaque jour en décadence, l'écrivain, dont le premier ouvrage fût une si belle protestation contre le mauvais goût envahissant la littérature, et en particulier l'un des genres où l'absence de modèles se faisait le plus sentir. Les premières productions de M. Parny excitèrent une sorte d'ivresse dans le public, et cela devait être ; dans les siècles policés, les peintures de l'amour par la vérité et la délicatesse des sentimens qu'elles expriment, intéressent tous ceux qui ont aimé. Quand le temps nous mène à la vieillesse, il semble qu'une sorte de plaisir renaisse de nos souvenirs.

On a dit : *c'est par les nuances qu'on excelle dans tous les arts d'imitation*. On pourrait dire c'est par les nuances du style qu'on excelle dans l'élégie. Cette observation s'expliquerait naturellement dans les poèmes du Tibulle Français, où la mollesse et la facilité du style dérobent les efforts de la composition et où rien n'est mieux combiné, ni mieux entendu que la période poétique, les formes coulantes et variées du rythme dont il se sert pour rendre les pensées les plus heureuses, les images les plus riantes que l'imagination d'un poète ait pu créer. Parny semble avoir écrit sous la dictée des grâces. Le goût, cet instrument secret et qui ne s'acquiert peut-être pas, mais qui se perfectionne dès qu'on en possède une fois l'instinct, le goût qu'on ne puise que dans l'étude de la belle nature et de l'harmonie antique, a laissé dans tous ses vers l'empreinte de son cachet. Enfin ce qui ravit à la lecture de quelques-uns des ouvrages de ce poète délicieux et plus particulièrement à celle de ses élégies, c'est cette facilité charmante, attribut de la supériorité, cette fleur de pureté classique dont l'expression échappe à l'analyse et qui montre toujours l'inspiration la plus vraie, corrigée par la réflexion.

Après la publication de ses élégies, M. de Parny donna quelques pièces fugitives d'un naturel exquis et d'une correction parfaite. On les a rassemblées dans un volume de ses œuvres. Il donna ensuite les déguisemens de *Vénus*, *quelques tableaux*, ouvrages distingués sous les mêmes rapports : nous ne placerons pas au même rang les *Roses-Croix*, poème pour lequel l'auteur avait une prédilection que nous ne partageons aucunement. Les convenances qu'il faut respecter partout, nous obligent d'arrêter ici l'énumération de ses ouvrages et de passer sous silence quelques écrits antireligieux, notamment ce joli poème que la morale accuse comme profane et que la religion réproouve comme affreux. Jugement précis, rigoureux même, et dont le

talent et le goût pourraient provoquer la révocation, si cela était convenable, dans l'ordre social.

Alfred F.



CANTATE et autres poésies de M. J. M. ARISTIPPE  
DE GALLIA. (1)

ENCORE une fois, je ne veux plus entendre parler de ces oînts du Seigneur, que possède le démon des conquêtes. Le spectacle un peu trop tragique de leurs menus plaisirs ne laisse jamais à nos regards la liberté de suivre dans leur vol les aigles du Parnasse.

Je n'aime pas non plus la saison nébuleuse des Elections ; à la vérité, entre électeurs, les hostilités se bornent à des injures entre-mêlées de coups de poings, et les plus maltraités en sont quittes pour quelques protubérances à l'occiput. La haute littérature et les bons vers, mon esprit ne veut pas s'occuper d'autres choses ; mais je ne saurais, en conscience, me complaire dans la lecture des dithyrambes du père Marcellus à la gloire des Suisses, et dans les vendéides de M. de Châteaubriant.

Grâces au ciel, nos brillans fusils et nos irréprochables canons ne se montreront désormais qu'aux revues, à la petite guerre, aux exercices du polygone ; et déjà les séances des deux chambres n'absorbent plus que les trois quarts de l'année. Entre une session et l'autre, on a le temps de faire ses vendanges et de mûrir des pamphlets : heureux donc celui qui pourra consacrer à des chants IMMORTELS (immortels, je ne sors pas de là) cet interrègne de la sottise et de l'ambition ! Plus

---

(1) Paris, chez Pillet, libraire, rue Christine, n<sup>o</sup> 5, où se trouvent aussi les autres ouvrages du même auteur ; et à la librairie du Mercure, rue Poupée, n<sup>o</sup> 7.

heureux, sans doute, celui qui, en les révélant à la postérité la plus reculée, aura produit une de ces révolutions capables d'inquiéter la renommée, même d'un Baour-Lormian !... à ce nom justement révérend, ma plume tremble, ... mais le devoir l'emporte, et le nom de M. de GALLIA s'échappe de ma bouche. C'en est fait, je serai juste, *quand même*....

Quelque chose manque à ma félicité ; je n'ai jamais vu face à face M. de Gallia ; mais comme *le style est tout l'homme*, évidemment ses traits doivent être plus que nobles, son regard plein de feu, son nez aspirant à l'immortalité, et le reste à l'avenant ; ceci est d'autant plus important pour nous, que nos alliés, dit-on, ne nous ont pas laissé un seul buste d'Homère.

Je suppose que M. de Gallia n'a pas plus de trente-deux à trente-cinq ans : la virilité de ses vers démontrera l'exactitude de cette hypothèse. Et n'oubliez pas qu'à l'exemple de nos petits assembleurs de rimes, M. de Gallia a quitté le téton de la nourrice pour celui des Muses. Prévoyant ce qu'il serait un jour, M. son père (c'est le fils qui nous l'apprend) a voulu qu'il passât dans les charmes de la plus complète ignorance ses premiers dix-sept ans. Ignorance, ai-je dit ? expliquons-nous ; il ne s'agit ici que de ces sciences qui ont pour objet l'A B C, la grammaire, la prosodie, l'orthographe et la ponctuation ; mais la science des hommes et des choses ? Ah ! croyez que M. de Gallia, né philosophe et poète, en avait déjà reculé les bornes lorsque, pour la première fois, à dix-huit ans, il apprit à connaître la figure des lettres qui entrent dans la composition du mot *papa* ; aussi le vit-on franchir d'un saut la distance qui sépare la conjugaison des verbes, de ces difficultés grammaticales que M. Blondin n'a pu acquérir, dit-on, qu'au prix de certains appendices dont l'impeccable Fulbert priva le malheureux Abaelard. Grammaire, logique, art oratoire, métaphysique, art des vers, enfin tout ce qui divinise l'homme, en un tour de main, M. de Gallia sut se l'approprier, pour ainsi

dire, par la force, l'étendue et l'audace de son génie. Vous voulez des preuves, n'est-il pas vrai? en voici :

*Preuves en prose.*

« Cet opusculé (voyez le préambule) est presque *le moins utile* de ceux que j'ai publiés; et j'assure que nous ne donnerons rien qui n'ait un même but, UTILE DULCI; soit que nous fassions paraître un roman, une pièce de théâtre.... ou *quelque chose sur l'histoire, la morale et la politique.* » Hé bien! qu'est-ce que je vous disais? histoire, roman, théâtre, morale, politique, *M. de Gallia* est propre à tout; Et quelle modestie! *le moins utile....* il faut qu'il le dise lui-même pour être cru. Poursuivons: à peine a-t-il écrit le pronom exclusif JE, qu'il se hâte d'en adoucir la personnalité en le faisant suivre du pronom collectif nous: bien différent en cela de certaines servantes qui disent d'abord *les poules de M. le curé*, et peu de temps après, *mes poules*. Encore deux ou trois autres preuves de cette modestie dans la prose de *M. de Gallia*. « Je demande pardon à nos honnêtes lecteurs si JE les *entre-tiendrai* de nous... quoique JE ne le fasse pourtant... » « — J'ai, par exemple, aimé beaucoup à lire les meilleurs ouvrages des auteurs comiques et tragiques: voici pourquoi, nous sentant les moyens de faire une *bonne pièce....* — ayant vu dans des almanachs que des particuliers portaient le nom de NOTRE père, et nous trouvant alors deux frères, JE fus bien aise, à l'exemple des Voltaire, des Montesquieu, de nous faire un nom *inconnu* à l'univers.... » Non, de par tous les diables, *M. de Gallia*, vous serez connu, j'en fais mon affaire.

J'ai dit qu'à *M. de Gallia* était réservé de reculer les bornes de nos faibles connaissances, je le prouve de même. « Aristipe est un nom *qu'a* porté un *ancien*; Aristipe était un homme d'un savoir distingué; Aristipe était *Grec* ainsi qu'Aristide. » Malheureux! et



moi qui soutenais encore ce matin qu'Aristide naquit à Longjumeau !

Passons à la philosophie transcendante : c'est toujours M. de Gallia qui parle. JE me borne à prévenir nos lecteurs que nous n'avons pas encore quitté la prose.

« Que fait le Dieu de toute éternité sur son trône *immuable* ? » Eh bien ! oui, MM. les docteurs...., voyons, qu'y fait-il ? « le lecteur à qui JE fais cette *proposition* dira sans doute comme nous : Il *pense*, il veille à la conservation de ses œuvres, et *désire* en jouir *noblement* dans une douce contemplation, dans une tranquillité parfaite. » Fasse le ciel que le bon Dieu ne soit pas désappointé, et que les jésuites, les missionnaires, le conservateur et la session prochaine ne lui donnent pas beaucoup de tintouin.

Nous disons donc que : Dieu veille à la conservation de ses œuvres, et qu'il désire fort en jouir noblement... etc. « Voilà (poursuit M. de Gallia), voilà pourquoi les Euripide ou les Corneille, les Pline ou les Buffon, les Horace ou les Jean-Baptiste, les Prévile ou les Bobèche..... etc., ont poursuivi leurs travaux, ont accompli la destination où la nature les appelait. »

La majeure et la mineure de cette proportion sont admirables ; mais, ma foi ! la conséquence est au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer, et pourtant ce n'est rien encore.

« Je suis convaincu qu'il existe une grande harmonie dans la nature, et cette harmonie *bien reconnue*, on doit admettre la *vérité* d'une chose dont la *possibilité* est si évidente. »

Cette sentence archi-sublime termine le recueil de M. de Gallia ; ce recueil si petit, mais si plein de pensées, d'images et de poésie ; ce recueil dont j'aurais déjà rendu compte si depuis quinze jours que j'en ai tenté l'analyse, le *finis coronat opus* n'avait brouillé mes idées et lassé mon courage. A l'avenir M. de Gallia voudra bien se conformer à l'usage en nous envoyant des articles tout faits.

*Preuves en vers.*

Si nos lecteurs ne sont pas sur les dents, JE les prie de rassembler toutes les forces de leur esprit, pour mieux goûter les merveilles que je vais placer sous leurs yeux.

*Cantate sur l'heureuse restauration de la France,*

Qu'il est beau le jour ou...

Cent louis (de la part de M. de Gallia), à celui qui trouvera un pareil hémistiche dans Racine ou dans Boileau.

» La-haut (l'Olympe) dans un bosquet, *en un lieu solitaire,*  
» Dormait avec sa sœur, le dieu CHER aux combats. »

Le double à la même condition.

» Minerve les approche.

Un maladroit aurait écrit : *S'en approche.*

Et parle ainsi tout bas :

» Dormez, ô Dieux inexorables !

» Puisque vous êtes intraitables,

» Il faut que je brise vos fers. »

Ma foi ! à la place de Minerve, je me serais bien gardé d'en rien faire : on n'est jamais plus heureux que quand ce vilain couple est enchaîné. Ce dernier vers sera bientôt passé en proverbe ; cependant j'y voudrais un peu plus d'énergie, et pour voir ce vœu rempli, je propose à l'auteur de l'écrire ainsi : « Il faut, *par là corbleu,* que je brise vos fers. » J'en ai parlé à messieurs Delavigne et d'Avrigny, lesquels ont aussi voté cette correction.

Immédiatement après cette magnifique apostrophe, Minerve

» Détachant sa lance »

» D'un œil, d'un air, d'un bras où se peint la vaillance.

Détacher une lance avec un œil, un air et un bras

où se peint la vaillance.... ! il y a là dedans une gradation, un nerf, une concision, un charme de vérité dont le secret était perdu depuis long-temps. Et ce qui fait mieux ressortir cette vaillance de Minerve, c'est le sommeil de Mars et de Bellone. Un peu plus timides, l'*Amour*, l'*Hymen*, les *Jeux* et les *Ris* attendent pour se présenter le désarmement complet du couple guerroyant ; ils viennent, et se mettent à chanter si haut, que

- » Mars et Bellone alors s'éveillent en sursaut.
- » Pourquoi (disent-ils) ces cris, ces chants ? viennent-ils du Très-Haut ? »

C'est la première fois qu'on donne à Jupiter l'épithète de *Très-Haut*. M. de Gallia ne s'arrêtera pas à cette heureuse hardiesse. Nous verrons, grâce à lui, le Père éternel enlevant une autre Europe sous la forme d'un taureau ; la sainte Vierge pleurant la mort de son cher Adonis, et le vertueux fils de Marie courant le guilledou avec les pétulantes prêtresses de Bacchus.

Voilà donc Mars désarmé. Aussi

- » Qu'elle n'était pas sa haine ! »

Ah ! s'il avait eu à la main seulement la latte d'Arlequin, quelle capitolade il eût fait de Minerve, de l'*Hymen*, de l'*Amour*, de ces *Ris* et de ces *Jeux* si faciles à épouvanter !

#### *Ode sur le rétablissement de la statue d'Henri IV.*

- » Qu'il (le génie de l'auteur) cède au vœu des Français !
- » Et, *sensible* à notre gloire,
- » Les *neuf filles* de mémoire
- » Vont se rendre à nos souhaits. »

M. de Gallia ne s'est aperçu qu'après l'impression, de la faute où son patriotisme l'a entraîné ; et pour

maintenir un accord parfait entre le substantif *neuf filles*, et l'adjectif *sensible*, il a imaginé cette heureuse correction :

- » Et, sensible à notre gloire,
- » Chaque enfant de la mémoire,
- » Va se rendre à nos souhaits.»

*Troisième Strophe.*

- » On y fomenta la guerre....

Alors

- » Toutes les âmes sensées
- » Dans les plus *tristes* pensées
- » Cherchaient envain le *repos*.

Je le crois bien.

*Cinquième Strophe.*

- » Alors cette auguste image,

Celle du bon Henri.

- » A qui tout rendait hommage,
- » Tombe sans retardement.»

Je m'attendais à plus de façons de la part du Diable à quatre. Sans *retardement* : encore quelques odes de M. de Gallia, et ces vieux mots, qu'une fausse délicatesse en a bannis, reprendront une place distinguée dans nos Dictionnaires. J'ai lu, en manuscrit, une complainte de M. de Gallia, où j'ai remarqué, page 8 de la troisième partie, 168<sup>e</sup>. couplet, ce vers plein de douceur :

- » Vers le pied de la croix Marie *Enamourée*.»

Il s'agit, comme on voit, de la passion de Notre Seigneur,

*Elégie au sujet d'un prince de quatre mois et demie,  
qui n'a vécu que deux heures, et Fils de LL. AA.  
RR.*

« Ah! trop barbare sort!

.....  
» Amour, vois sa *maman*, ses traits décolorés,  
» Et souris mieux à ses vœux DESIRÉS. »

Malheur à celui qui n'est pas en extase devant un  
pareil vers! le Ciel lui a refusé une âme.

*Cantate à l'occasion de la naissance de S. A. R.*

MADemoiselle.

» Muses!..... etc.  
» Vous le savez; souvent il (cet enfant) occupa ma lyre.  
» Ainsi, par vos accens qu'il soit plus *estimé*,

*Estimé* est là pour *admiré*. M. de Gallia, autre Vir-  
gile, célèbre la sœur d'un autre Marcellus.

» Mais quoi! n'entends-je pas une voix qui frédonne?

Hé! oui: un berger qui prélude sur son pipeau.

» Elle a paru cette fleur.

.....  
» Comme une onde fugitive,  
» Qui *passé* et *naît* chaque jour;  
» C'est le vœu de notre amour:  
» Ainsi, long-temps qu'elle vive!

Et vive aussi M. de Gallia!

» Toi, MADemoiselle,

» CÈDES à nos vœux. »

Puisqu'il est permis de supprimer, en vers, l's dans  
je *vois*, je *crois*, je *dois*, pourquoi, à l'impératif,  
ne pourrait-on faire prendre un s aux verbes qui n'en  
ont pas l'habitude.

*Invocation morale,*

En allant au cimetière du Père Lachaise, *un matin que le temps était à la pluie.*

- » Soleil! astre *charmant*, image du Très-Haut  
(Jupiter ou Dieu comme on voudra),  
« Au nom de la puissance  
» Qu'il te donna *là-haut*.»

J'espère que la rime est riche.

- » Dissipe ce temps nébuleux :
- » Je veux aller rêver près des tombeaux.»

Et moi, qui n'en peux plus, je dis :

- » Arrêtons un moment. La pompe de ces vers,
- » Je le vois bien, lecteur, est nouvelle à tes yeux.»  
(Racine, tragédie de *Bérénice*.)

Le soleil ne pouvait être sourd à la prière d'un poète, dont tous les vers ont une odeur de Phébus qui se sent d'une lieue à la ronde; aussi comme disait feu Cicéron.

- » ... Il fit soudain le plus beau temps du monde
- » Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.»

Et *M. de Gallia* put aller près des tombeaux,

- » *Sentir* le prix des *solides* vertus,
- » Sans dédaigner le nécessaire,
- » Sans négliger le salutaire,
- » Sans *rejeter* mon *superflus*.

On ne saurait être trop décent en présence des tombeaux. En sortant de là, *M. de Gallia* rencontre des hommes de sa connaissance, et il leur dit, (voyez la dernière pièce intitulée : *Zéphir*.)

- » Ainsi que vous, Platon, Virgile, Horace,
- » J'aurai bientôt fini des écrits *immortels* :
- » Ils m'ont coûté du temps !

Depuis quinze ans *M. de Gallia* ne cesse de les polir. Aussi chacun s'empresse de se procurer un peu de LIMAILLE-GALLIA. Ce sont parcelles d'une haute importance. Les plus petits paquets coûtent huit sols.

» Mais toujours efficace,

Poursuit *M. de Gallia*,

» A la postérité j'aperçois des autels,»

Là-dessus il prend congé de ces messieurs. Horace le remercie d'avoir trouvé le moyen (bien simple pourtant) de le faire rimer à *efficaces*, au pluriel; et après avoir buriné un quatrain sur la terrasse de St.-Germain, *M. de Gallia* va faire une station au Mont-Valérien. Là, il s'écrie :

» Puïsse le monde entier chérir ma religion! »

Venge ce dernier mot de la prodigalité des puristes qui l'ont si mal à propos allongé d'une quatrième syllabe, et met le comble à ses inspirations en répétant :

« Je suis *convaincu* qu'il *existe* une grande harmonie dans la nature; et cette harmonie bien *reconnue*, on doit admettre la *vérité* d'une chose dont la *possibilité* est si évidente.

Ainsi soit-il!

FELIX.

~~~~~

ELEGIES, suivies de la guerre de Caros, poème, et d'autres poésies, par L. D. L. Audiffret (1).

Le temps n'est plus où la ville et la cour se partageaient pour un sonnet, où la rivalité de Benserade et de Voiture allumait la guerre civile parmi les beaux esprits.

(1) Un volume in-12; prix, 3 fr. Paris, chez Lenormand, libraire, rue de Seine, n°. 8, et à la librairie du Mercure, rue Poupée, n°. 7.

II.

6

Aujourd'hui , la poésie est dans un discrédit complet ; des factions , bien autrement sérieuses que celles des *Uranistes* et des *Jobelins* , nous ont fait perdre l'amour des lettres. Les Muses ont pour toujours , peut-être , déserté la France ; elles sont femmes , nous ne les écoutions pas ; pouvaient-elles rester parmi nous ?

Si un de leurs favoris , plein d'une juste confiance dans ses forces , sort de sa retraite pour offrir au public les fruits de ses nobles inspirations , qui prêterait l'oreille à ses accens ? ne doit-il pas s'écrier avec un poète de l'antiquité ? *quis leget hæc... nemo... vel duo... vel nemo...* qui lira ceci ? personne , non , personne , ou tout au plus un ou deux lecteurs. Cela n'est pas encourageant , et cependant chaque jour n'en voit pas moins éclore une multitude d'*élégies* , de *chansons* , d'*épigrammes* , de *madrigaux* , de *poèmes didactiques* , *politiques* , *satyriques* , *dihyrambiques* , voire même de *poèmes épiques* , car dans le fait , ce ne sont pas les auteurs , mais les lecteurs qui manquent.

Où je me trompe fort , ou le recueil de poésies que M. Audiffret vient de livrer à l'impression , trouvera plus d'un lecteur. Les jolis vers de ce jeune poète , connus déjà de la manière la plus avantageuse , sur l'hélicon provençal , occuperont une place distinguée dans la bibliothèque de tous les amateurs de la poésie tendre et gracieuse. C'est sur la lyre de Tibulle et de Propertius que M. Audiffret a chanté les émotions diverses de son cœur , et comme il le dit lui-même :

Ses rimes en sont moins sévères ,
Mais les amans liront les vers.

Justifions nos éloges par une citation.

Élégie V , Livre 3.

Zulmis , au signal de tes yeux ,
Je ris ou je verse des larmes ;
Tu fais ma joie ou mes alarmes
Et tes caprices sont mes Dieux ,

Oses-tu te montrer cruelle ?
 Je pars le cœur gros de courroux,
 Et bientôt je reviens fidèle
 Embrasser encor tes genoux.
 Sans doute , ma faiblesse est grande ,
 Et j'en suis même révolté ;
 Mais se peut-il qu'on s'en défende ?
 L'amour est un enfant gâté ;
 Nous le grondons , il nous commande.

La vérité exige cependant que je reproche à M. Audifret quelques rimes trop négligées , *écho* et *ruisseau*, *séduit* et *aujourd'hui* , etc. ; il en est d'autres , au contraire , qui me paraissent un peu trop riches , comme dans ces vers , *Elégie IV* , *livre II*.

Lorsque dans un cercle nombreux ,
 Le hasard me rend ta présence ,
 Que ton regard humide et langoureux ,
 Me parle encor d'amour et de constance,
 Ne vois-tu pas le mien qui se fixe sur toi ,
 Et ne te dit-il pas : ô Naïs , ô mon ame !
 Le cœur de ton amant toujours plein de sa flamme
 Ne battrait plus s'il ne battait pour toi ?

Un critique minutieux trouverait bien encore dans ce recueil quelques fautes de versification ; (*j'essayerais* n'est point de quatre syllabes) , et même quelques vers par-ci par-là , où de la prose s'est glissée ; mais...
ubi plura nitent , non ego paucis offendar maculis.

MAGALON.

REVUE LITTÉRAIRE.

L'ABBAYE DE PALSgrave, ou le Revenant, traduit de l'Anglais, de Madame Charlotte SMITH ; par Marchais de MIGNEAUX. (1)

Encore un abbaye et une revenant, ai-je dit en prenant le premier volume de cet ouvrage ; — mais celui-ci est de mistriss Charlotte Smith, et le traducteur est avantageusement connu. On ne doit pas craindre qu'il ait fait imprimer comme traduction les leçons d'Anglais de son maître ainsi que l'a fait mademoiselle.... mais réservons la critique pour l'instant où j'aurai vu ou feuilleté.... ainsi me parlais-je debout devant mon bureau, mes yeux couraient sur les pages ; sans y penser, je m'assieds, car l'ouvrage m'intéresse ; je le lis et je me sens disposé à en rendre compte aussi favorablement qu'un critique par état peut se permettre de le faire.

Miss Edouarda Falconberg, élevée loin de la maison paternelle, dans un couvent de la Flandre, y a reçu une éducation excellente.... Qu'osez-vous dire, s'écrieront certains frondeurs ; dans un couvent, une excellente éducation, impossible. Mistriss Charlotte Smith, très-zélée Anglicane le dit : il faut donc qu'il en soit quelque chose, car au reste, elle n'est pas très-favorable aux ministres de notre culte, et dans le principe, elle dirigeait son ouvrage contre eux ; le portrait qu'elle trace d'une sœur *frettelemente*, et la manière dont elle la fait agir, tendent plus à amuser la malice

(1) Trois volumes, avec figures : prix, 6 fr. Paris, chez Pigoreau, libraire, place St.-Germain-l'Auxerrois, et à la librairie du *Mercur*, rue Poupée, no. 7.

du lecteur qu'à lui inspirer une grande vénération pour la religieuse.

Les troubles du continent forcent Edouarda à demander à retourner dans son pays ; elle en était absente depuis son plus bas âge , et n'aurait aucune idée de la maison paternelle, si les grands biens du sir de Faconberg son père , n'avaient pas été un sujet fréquent des conversations du couvent. Edouarda y a seulement appris la mort de sa mère , arrivée il y a déjà beaucoup d'années ; jamais son père n'a daigné lui écrire.

Dans quelle triste situation Edouarda trouve l'abbaye de Palsgrave lorsqu'elle y arrive , et comme elle y est reçue. L'abbaye n'est qu'un vaste tombeau où règnent tyranniquement deux jésuites ; car les réverends pères n'usent point pour les malheureux habitans de ce séjour de *leur morale relâchée* ; elle est dans ce lieu exclusivement à leur usage. Les événemens prennent ici un vif intérêt ; Edouarda ne peut parvenir jusqu'à son père , mais en revanche , elle fait la découverte d'un *Revenant*. Puis dans deux rencontres successives de deux jeunes gens qui jouent le rôle le plus important dans tout l'ouvrage. En dire davantage , ce serait ôter au lecteur le plaisir de la surprise , ou l'envie de la chercher. Puisqu'il n'y a plus de remède au goût fatal que l'on a pris pour la lecture des romans , lecture dont le moindre danger est de faire perdre un temps précieux ; il est utile de signaler ceux qui peuvent ne pas influer en mal sur le cœur et l'esprit , et ne point donner d'idées fausses ou exaltées. Le style de cet ouvrage est en général bon ; cependant les deux premiers volumes n'ont pas été assez soignés par le traducteur ; il peut et doit faire mieux , je l'y engage ; j'en ai pour garant le dernier volume , d'autant plus que l'on annonce un nouvel ouvrage de M. Marchais sous le titre *des cavernes des montagnes bleues*. J'en rendrai compte , et je desire qu'il soit mieux imprimé que celui qui fait l'objet de cette notice.

CHRONIQUE.

Sur le rétablissement du MERCURE DE FRANCE.

J'EUS plus d'un motif de m'attrister de la chute du *Mercur*. Je me félicite de sa résurrection. La politique absorbait toutes nos feuilles publiques. Les belles-lettres en auront donc une à leur disposition ! Honneur à ceux qui ont eu cette idée nationale ; car la France ne serait plus France, si les belles lettres s'exilaient de son sein. Comment se fait-il que la résurrection du *Mercur* n'ait été annoncée par aucun de nos Journaux ? Que nos feuilles ultramontaines aient gardé le silence, je le conçois ; mais je ne conçois pas que la *Minerve* ne se soit pas empressée d'annoncer le retour de son père exilé. Le *Constitutionnel*, tant ami des bannis ; l'*Indépendant*, qui ne cessa de plaider leur cause, ont gardé un morne silence. La *Renommée* l'a rompu, mais pour lancer une sottise épigramme contre ses auteurs. Craindrait-elle que ce Journal littéraire lui enlevât quelques-uns de ses abonnés futurs ? A la lecture du premier volume du *Mercur*, la *Renommée* a pu reconnaître que les littérateurs qui doivent y consacrer leur travail, sont aussi libéraux que ceux qui soufflent dans sa trompette. La concurrence serait-elle une hostilité ? Où donc est, dans ses illustres auteurs, cet amour de la patrie dont ils font tant parade ? Est-ce l'amour de la patrie qui leur met la plume à la main, qui les entraîne dans la lice ?

Je le crois en faveur de ces écrivains allemands qui naissent à la liberté ; je le crois en faveur de ces écrivains de l'Angleterre, qui résistent à la corruption de

ses ministres ; je le crois en faveur des écrivains de l'Italie, qui bravent l'inquisition, les cachots et la hache levée sur leur tête ; je le crois en faveur des écrivains des Amériques soulevées contre la tyrannie de leurs métropoles.

Mais je ne le crois pas en faveur de ces écrivains qui n'écrivent qu'à tant la page.

Je ne le crois pas en faveur de ces écrivains qui prennent la plume comme le menuisier prend le rabot ; ils ne sont, à mes yeux, que des artisans ; et c'est sans doute sous ce rapport que le gouvernement les a considérés, quand il les a soumis à la patente. Quand je ne les voyais que de loin, je croyais qu'ils étaient les modèles des hommes ; mon imagination me les représentait comme des esprits presque célestes. Mais quand le hasard m'a mis à même de les considérer de près, l'illusion a disparu, et je n'ai plus trouvé dans ces docteurs de notre espèce, que des hommes bien ordinaires. Comme les prédicateurs sortis de l'école de Loyola, ils vous disent : *Faites ce que nous vous prêchons, et ne regardez pas ce que nous faisons.* Le peuple n'aime pas cette doctrine ; il veut, car il a le droit de vouloir que ses *régens* aient des mœurs, et que leurs actions répondent à leurs paroles. Mais sa volonté souveraine est ici en défaut. Toute la sensibilité de ces hommes, tous ces beaux sentimens qu'ils expriment, n'existent que sur le papier, et leur cœur isolé et froid ne sait pas ce que c'est que de battre, si ce n'est à l'aspect de l'or.

Je ne me rappelle pas quel était celui de nos conventionnels qui disait, en parlant de certains patriotes de son temps : *Ils useraient plutôt vingt bonnets rouges, que de faire une bonne action.* Mais je puis, avec non moins de vérité, dire à mon tour de ces écrivains : *Ils rempliraient dix volumes de Journaux quotidiens de belles maximes, plutôt que de faire une bonne œuvre.*

Sans doute, quand leur morale est bonne, et qu'elle est parée de toutes les grâces du style, je la lis avec plaisir, et je me félicite du bien qu'elle peut faire parmi

mes concitoyens ; mais comme je me suis convaincu que sur dix de ces écrivains , il y en a neuf qui n'écrivent pas dans le but d'être utiles à leur patrie , mais seulement dans le but de gagner de l'argent , je regarde leurs écrits , relativement aux auteurs , du même œil qu'une montre sortie de l'atelier de *Julien Leroi*.

Je ne mets aucun doute que la plupart de ces écrivains qui font un véritable commerce de leur esprit , n'écrivent en sens inverse , s'ils trouvaient alors plus d'argent à gagner. C'est pour cela que tant d'entr'eux se montrèrent républicains sous la monarchie , et royalistes sous la république.

Croyez-vous que celui qui , après le 13 vendémiaire , accompagna le conventionnel *Fréron* dans le Midi , qui , sous la tyrannie , chanta le *père* et le *poupon* ; que je voyais chaque jour dans l'interrègne , après le *vingt mars* , au café de la *Rotonde* , choyé , embrassé par nos officiers qui se le disputaient , soit un ami sincère , pur , désintéressé de la légitimité qu'il semble vouloir défendre à outrance ? Beaucoup d'*abonnés* , tous les *ultra* pour *abonnés* , voilà ce qu'il veut. A-t-il été à *Gand* avec les étudiants en droit qui y suivirent le monarque , ainsi qu'il l'a imprimé ? Je n'en sais rien ; mais s'il y est allé , il en est bientôt revenu ; et , je le répète , JE L'AI VU à cette époque , jusqu'à la nouvelle de la bataille de Waterloo , bras-dessus , bras-dessous au Palais-Royal , avec des militaires.

Aussi , *son vive le Roi quand même* , il le répète jusqu'à satiété , non par opinion politique , mais parce qu'il imagine que les *ultra* deviendront ses tributaires. Il sait bien qu'en traitant de *septembriseurs* les élèves de l'école de Droit et de Médecine , l'élite de la jeunesse française , il ment à sa conscience s'il en a une ; il sait bien que , par ce sanglant outrage , il aliène à la cause qu'il paraît vouloir servir , la noble génération qui s'avance. Mais que lui importe de faire des ennemis à son *Drapeau* , si ses atroces calomnies lui valent quelques *abonnés* de plus ? C'est où il vise ; ce qu'il

veut, de *l'argent*, c'est de *l'argent*, de *l'argent* : voilà sa patrie, son *Roi quand même*, et toutes ses amours.

Il faut convenir que des écrivains de cette espèce, une fois connus et appréciés, ne sont pas dangereux à la cause qu'ils combattent. La soif de l'or qui les dévore les aveuglent au point qu'ils ne s'aperçoivent pas de tout le terrain qu'ils cèdent à leurs adversaires. Si la France constitutionnelle payait des écrivains pour faire des partisans à sa cause, si la vertu civique avait de l'argent à donner à ceux qui concourent à son triomphe, les écrivains de cette dernière espèce pourraient tendre leurs mains à sa munificence ; ils y auraient des droits certains.

Mais la vertu ne paie pas, et à son tour elle dédaigne tout salaire. Elle ne serait plus *vertu*, si elle devenait mercenaire. L'amour de la patrie est une vertu, quoiqu'il soit un devoir. Celui qui n'agit pour la patrie que dans la vue de gagner de l'argent, n'est pas un ami vrai de la patrie. Il est un simple artisan qui travaille pour vivre ; et c'est parce que tant d'écrivains ne se sont considérés que comme des artisans, que nous les avons vus soutenir tantôt la tyrannie, tantôt la liberté. Ainsi le même cordonnier chausse successivement celui qui fit le *Génie du Christianisme* et l'auteur des *Constitutions de la France*.

L'écrivain pénétré de la dignité de son ministère, peut s'égarer dans ses pensées politiques, mais il ne s'avilit jamais ; il écrit ce qu'il croit utile à sa patrie, mais il ne calcule pas d'avance quel sera le produit de son travail. A quelque parti qu'il appartienne, celui qui ne le fut qu'au prix de l'or, est un être méprisable, puisqu'il est vénal. Ah ! sans doute, rien n'est plus juste que de retirer un honnête profit de ses veilles littéraires, mais ce profit ne doit jamais être le but principal de l'écrivain. Le vrai prêtre, le ministre réel de Jésus-Christ, met-il d'avance un prix au sacrifice qu'il va célébrer pour moi ? Non : son premier but, son but unique

doit être de prier pour son semblable ; ce n'est que par accessoire qu'il consent à vivre de l'autel.

Ce n'est pas parmi nos jurisconsultes et nos avocats de la capitale, qu'on trouverait des hommes qui, à l'aspect d'un dossier, auraient pour première idée, celle de savoir ce que ce procès doit leur rendre. Leur première idée sera de savoir si la cause qu'on vient les charger de défendre, peut, avec honneur, être plaidée par eux devant les tribunaux.

Ce sont les reptiles de la littérature qui ont fortement concouru à corrompre l'opinion et les mœurs, secondés, en cela, par la dernière tyrannie qui avait substitué *l'or* à la patrie, qui faisait de *l'or* la récompense de toutes les actions. Le vieux proverbe du siècle de Louis XIV, *que l'honneur sans argent n'est qu'une maladie*, avait été rajeuni par le gouvernement de celui qui voulait, par son faste et sa puissance illimitée, éclipser aux yeux de la postérité tout l'éclat de ce règne. Dans la lutte qu'il avait engagée, il avait dit : *La victoire restera à celui qui aura le dernier écu*. Ainsi, dans sa pensée, la force ou la richesse était la même chose. Telle est, en effet, la maxime des gouvernemens despotiques, mais elle ne doit point être celle des gouvernemens libres ou constitutionnels. Tant que les peuples ont combattu pour leurs libertés, les citoyens n'ont point exigé de solde pour consentir à se battre contre les ennemis de leur patrie. Croyez-vous que ce n'était que parce qu'on leur avait donné cinq sous par jour, que les trois cents Spartiates périrent aux Thermopyles ?

Ce ne fut que lorsqu'ils sortirent du rayon de leur république que les Romains donnèrent une solde à leurs guerriers : leurs mœurs reçurent, en cela, une première atteinte. Les Suisses étaient-ils payés à tant par jour, quand ils s'affranchirent du joug de la maison d'Autriche ? Et était-ce pour des assignats que nos Français triomphèrent à Genmapes et à Fleurus ? Que le gouvernement veille et pourvoie à tous les besoins

des citoyens qui combattent pour la patrie , mais que , pour le guerrier , l'estime et la vénération publique , une couronne de chêne placée sur sa tête , par le monarque , en présence du peuple assemblé , soit la récompense la plus précieuse. Certes , la France n'a pas manqué *d'un écu*. Et le dictateur des dictateurs vit captif à *Sainte-Hélène* !

Les plus grandes nations déchoient peu à peu , à mesure qu'elles s'éloignent de plus en plus des vertus qu'elles pratiquaient à leur origine , et finissent par être captives et détruites.

Le bonheur des rois est attaché au bonheur des peuples sur lesquels ils règnent. On ne peut être heureux sans la pratique des *vertus* : l'amour des richesses n'en fut jamais une ; l'amour des richesses , au contraire , fut toujours un vice , et le plus grand vice que l'on pût reprocher à un écrivain.

Que le triomphe des belles-lettres et des principes de sagesse consacrés par la Charte , soit l'objet de ses premiers vœux ! Qu'il soit celui des auteurs du *Mercure de France* , et l'estime générale les vengera du silence de quelques Journalistes , et des épigrammes de quelques autres !

HERMOPHILE.

SPECTACLES.

DEPUIS deux ans , l'Académie royale de musique annonce l'opéra *d'Olympie* ; depuis deux ans le public attend l'exécution de cette promesse. Fasse le ciel que la première représentation de cet ouvrage ne rappelle pas la fable *de la montagne en travail* !

— C'est avec plaisir que j'annonce la convalescence de mademoiselle Duchesnois ; elle a reparu dans le rôle

de *Jeannette d'Arc*. Pendant son absence, madame Paradol, par ses gestes et ses poses académiques, a essayé d'occuper son emploi. La beauté peut éblouir un instant, mais le moment approche où l'illusion se détruit, et où l'on recherche le talent. Je suis loin d'en refuser à madame Paradol; je conçois même, de ses débuts, d'heureuses espérances; mais il faut qu'elle se livre à l'étude de son art avec courage: elle a des rivales, et j'en connais plus d'une qui, s'exerçant dans l'ombre, pourraient la faire repentir un jour du temps qu'elle aurait perdu.

Les affiches du *Théâtre-Français* n'annonçant plus la continuation des débuts de madame Dérudder, je craignais pour elle les suites de l'indisposition mutuelle du parterre et de l'actrice; mais on dit la débutante reçue à l'essai. Je lui en fais mon compliment. Près du comité, l'extrême sensibilité dont elle a fait preuve au cinquième acte d'*Iphigénie en Aulide*, lui a sans doute tenu lieu de celle qui m'a semblé lui manquer pour bien remplir le rôle de Clytemnestre.

— On disait que l'ouverture du *second Théâtre-Français*, et les succès de Joanny, ont tiré Talma de son engourdissement. Depuis quelque temps, il ne s'éloigne presque plus de la scène; grâce à sa noble émulation, grâce au désir qu'il montre de disputer à son heureux rival la palme du talent, nous allons voir paraître successivement plusieurs tragédies nouvelles, que l'ouverture de l'*Odéon* force enfin à mettre au jour; on cite d'abord la tragédie de *Clovis*, attribuée à M. Lemercier; ensuite *Turnus* et *Camille*, dans lesquelles Talma remplira les principaux rôles.

— Au *second Théâtre-Français*, une dizaine de jours avant l'évanouissement de la nouvelle pensionnaire de la rue de Richelieu, mademoiselle Petit, dans le même rôle, avait été traitée avec plus de sévérité; heureusement elle ne s'est point trouvée mal, et j'ai eu cette fois l'avantage de voir finir la pièce. Je ne prétends pas établir de comparaison entre *Achille* Talma et *Achille*.

Victor ; l'un est parfait depuis long-temps , l'autre le sera peut-être un jour : c'est ce que j'ignore ; mais ce que je sais très-bien , c'est que Lafargue vaut déjà mieux que l'*Agamemnon* du Palais-Royal.

— Malgré l'accident arrivé à madame Dérudder , lors de son troisième début ; accident qui , selon plusieurs personnes , devait l'empêcher de paraître de nouveau sur la scène , le comité du *Théâtre-Français* vient , dit-on , de la recevoir comme pensionnaire. Voilà maintenant trois reines au premier théâtre , tandis que le second n'en possède pas une. On peut avancer que madame Petit se montre digne de cet emploi.

— Depuis quelque temps , Michelot a donné sa démission de la place de professeur à l'Ecole royale de déclamation. Chéri de ses élèves , c'est avec peine qu'on lui a vu prendre une résolution que nécessite , dit-on , l'état de sa santé , et des études sérieuses auxquelles il veut se livrer. Il a été remplacé par M. Granger ; je crois que cet estimable comédien est trop âgé pour professer avec succès. Une chaire de déclamation demande un homme qui ait passé sa vie au théâtre ; elle exige qu'il ait professé déjà pendant long-temps , qu'il possède toutes les traditions , pour en faire connaître les bons ou les mauvais résultats. M. Nanteuil était l'homme que l'on devait choisir. Un organe fatigué , et le trouble inséparable d'un premier début , lui ont nui dans ses représentations ; mais M. Nanteuil n'a jamais perdu les qualités nécessaires à un excellent professeur. Le gymnase dramatique se prépare ; que le bon génie du directeur l'engage à prendre , pour diriger ses élèves , M. Nanteuil , il ne se repentira jamais d'un pareil choix.

— Camérani disait : « *Tant que vous aurez des auteurs l'Oupéra-Coumique ne peut pas aller.* » Est-ce par déférence pour ses avis , que depuis quelque temps on n'a monté que deux nouveautés , qui sont de feu Marsollier et feu Marmontel. Mourez vite , jeunes auteurs

reçus depuis trois ou quatre ans, si vous voulez que nous jouissions bientôt de vos chefs-d'œuvres.

— Séduits par la réussite de l'opéra posthume de Marsollier, les sociétaires de Feydeau ont voulu donner une pièce inédite de Marmontel; le succès n'a pas couronné leurs efforts : rien de si triste et de si niais que cette bagatelle. Malheureusement la musique n'a pas contribué à ranimer la faiblesse des paroles. Les sociétaires profiteront sans doute de cette leçon : ils se garderont bien, à l'avenir, de compromettre aussi légèrement la réputation de nos plus aimables lyriques.

— Malgré les paroles de M. Théaulon, la reprise du *Petit Chaperon rouge* a de nouveau attiré la foule, grâce à la charmante musique de Boïeldieu.

— La rentrée de madame Perrin, et la reprise du joli vaudeville de la *Visite à Bedlam*, ont fait oublier les rapsodies jouées depuis quelque temps sur le théâtre de la rue de Chartres. Le directeur, profitant des avis du parterre, s'est, dit-on, imposé la loi de ne plus recevoir que des pièces piquantes et spirituelles. On croit que ses cartons ne seront de long-temps remplis.

— Au *Vaudeville* on doit exposer, sous peu de jours, la *Féerie des Arts*, tableau en un acte. Ce titre promet des couplets en l'honneur de l'industrie nationale. Si le succès couronne l'entreprise, les auteurs n'auront pas une médaille pour encouragement, mais des bravos nombreux, et une mention honorable chez le caissier; ce qui ne laissera pas que d'avoir un certain prix.

— *Philémon et Baucis* n'auront pas une longue existence au théâtre des Variétés. Ce n'est pas la faute de Brunet, ni celle de madame Barroyer, qui est parfaitement bien dans son rôle, tant qu'elle n'est pas rajeunie.

— Peu favorisé de la fortune, et poursuivi par ses créanciers, M. Palette, jeune artiste comme il y en a tant, c'est-à-dire ignorant et présomptueux, a cherché, pendant long-temps, une demeure où il pût respirer tranquillement loin des importuns. On faisait trop de bruit rue d'Enfer : son tailleur demeurerait au Marais,

son coiffeur près des Tuileries ; pour prendre un juste milieu et pour dormir tranquille, il vient se loger près de l'Odéon. C'est là que, se rappelant le proverbe : *Nul n'est prophète en son pays*, il a quitté le costume national, pour prendre les guêtres et l'habit à longue taille d'un Anglais. Son projet avait d'abord assez bien réussi ; son hôtesse ne lui demande pas d'argent, et il est sur le point d'épouser mademoiselle Pauline, fille de M. Descouleurs son voisin. Pauline, comme on le pense bien, déteste sir Pudding ; c'est le nouveau nom de Palette : elle aime Clairval, jeune officier qui loge auprès d'elle. Pauline a beau prier son père, il reste inflexible ; il a juré de ne donner sa fille qu'à un artiste, et sir Pudding est son affaire. Cependant les créanciers, qui flairent toujours bien, ont découvert la trace de Palette ; ils viennent en foule réclamer leur argent : par un malheur extrême, M. Descouleurs paraît à sa fenêtre au moment de l'exécution de la sentence. Tout est rompu, Palette est obligé de céder la place à l'heureux Clairval : ce dernier prouve ses droits au titre d'artiste, par un portrait très-ressemblant de M. Descouleurs, qu'il a fait sans le secours de l'original.

Tel est, en raccourci, le sujet du vaudeville applaudi ces jours derniers au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Les auteurs ont gardé l'anonyme. Quant aux acteurs, il n'y a que des éloges à leur donner. Pierson, Pascal, Aubertin, Noël, ont parfaitement rempli leur rôle. Quant à mademoiselle Florval, on désirerait trouver autant d'agrément dans son jeu que dans sa voix.

— *L'Ambigu-Comique* voit peu de personnes visiter son *Prisonnier vénitien*. Que M. Victor fasse un roman de son mélodrame, qu'il l'écrive avec la plume de M. Ducange, il aura un grand succès (1).

— La *Gaîté* prépare une grande féerie imitée d'une pièce allemande.

(1) Le petit vieillard de Calais ; par M. Ducange, 2 vol. in-12. Chez Barba, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, et à la librairie du Mercure, rue Poupée, no. 7.

Wallace, qui se repose, chante, dit-on, en attendant le titre de la pièce nouvelle :

Bouton de Rose,

Seràs-tu plus heureux que moi ?

— Le *Changement de domicile*, vaudeville joué mardi dernier au théâtre de la Porte Saint-Martin, est une de ces pièces qui ne ressemblent à rien, par cela même qu'elles ressemblent à tout.

On a beaucoup applaudi et peu sifflé, c'est tout ce que les auteurs pouvaient raisonnablement espérer : je dis les auteurs, car bien qu'on n'en ait annoncé ou dénoncé qu'un.

Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer, d'abord M. Martin, connu par de jolies chansons insérées dans les *Soirées de Momus* ; puis un acteur de la rue de Chartres. Sans doute il ferait mieux, pour son honneur et les plaisirs du public, de se contenter de jouer ses rôles, et de renoncer à la prétention d'en faire jouer aux autres : *Ne sutor ultrà crepidam*. Mais peu de gens ont aujourd'hui le bon esprit de rester à leurs places : on en voit dans tous les rangs qui, endormis par la vanité, rêvent qu'ils ont le génie des Colbert, des Molière, des Grétry ; et les voilà qui, renonçant à l'état qu'ils avaient embrassé, se font siffler dans le monde ou sur la scène, comme hommes d'état, auteurs ou musiciens.

— On a ouvert, le 18 octobre dernier, une école d'enseignement mutuel à Etampes, département de Seine-et-Oise. M. VAUTIER, propriétaire et directeur de cet établissement, prend des pensionnaires, et enseigne aussi la géographie, l'histoire et les mathématiques. Il demeure carrefour des *Religieuses*, n°. 4.

— Au moment où on nous menace d'une *Mission* à Paris, nous recommandons à nos lecteurs l'*Histoire des Missionnaires dans le midi de la France*. Un vol. in-8°, orné d'une gravure enluminée. Prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 25 cent. par la poste. A Paris, chez Plancher, libraire du *Mercur*e, rue Poupée, n°. 7.

MERCURE DE FRANCE;

Journal

de Littérature, des Sciences et Arts,

rédigé par une Société de Gens de lettres.

Vires acquirit eundo.

POÉSIE.

SUR L'AMOUR.

ALLÉGORIE A CONSTANCE D. B.

L'AMOUR est pour un jeune cœur,
Ce que les larmes de l'Aurore
Sont pour une naissante fleur,
Que le soleil va faire éclore.
Un sentiment tendre et soumis pour lui,
Est du plaisir la première étincelle.
Bientôt, enfin, un plus beau jour a lui,
Et la beauté va se fixer près d'elle!...
Mais le temps, du bout de son aile
Trop vite hélas! aura tout effacé,
Projets charmans, bonheur passé!...

II.

Et, d'une ardeur qui dut être éternelle,
 En un moment le charme aura cessé...
 Telle est cette rose nouvelle
 Qu'un beau matin a vu s'ouvrir ;
 Que le midi voit plus vive et plus belle,
 Et que sur son déclin le jour verra mourir !...
 Telle est aussi l'humaine jouissance,
 D'un seul moment elle est le fruit...
 Un seul moment à peine elle commence,
 Qu'un seul moment la détruit !...

Edouard F. D.

VERS

SUR LA BATAILLE DE WATERLOO (1).

COMMENT chanter les fils de la victoire
 Et du Français exciter la valeur,
 Bientôt guerriers au temple de Mémoire,
 Je vois leur nom sans reproche et sans peur.

De Waterloo quand la fidèle histoire,
 A nos neveux tracera les revers ;
 Ils y liront : Le seul bruit de leur gloire
 Contre des peux fit armer l'univers.

On les vainquit, non par le sort des armes,
 La trahison moissonna leurs lauriers !
 Oui, de fureur, las ! ils versaient des larmes,
 Lorsqu'ils ont vu l'anglais dans nos foyers.

Auguste de DAMBACH.

(1) Les circonstances rendent quelquefois les choses les plus ordinaires dignes de remarque et d'intérêt. L'auteur de ces vers appartient tout à la fois à la noblesse et au clergé. Cependant nos lecteurs verront avec plaisir des sentimens libéraux et patriotiques, dans un homme que le préjugé de naissance et d'état eût dû faire un défenseur de la féodalité, un prôneur de la dime, un lecteur du Drapeau blanc. Le libéralisme que nous

EPIGRAMME.

Si par hasard trouvez en votre route
 Couple blaffard portant un *drapeau blanc*
 Sali de fange et de fiel et de sang,
 Pas ne croirez mes bons amis, sans doute,
 Que ce soit là l'oriflamme des lis,
 Le drapeau blanc des fils de saint Louis;
 Trop bien verrez en cette bonne ville
 Un tel chiffon des bonnes gens honni,
 Chacun au doigt y montre M.....
 Et son prévôt le faquin M.....

*Os digistis, digistis ars Dædala commodat aures :
 Mutum audit cæcus, surdo respondit ; et ultrò
 Interdicta prius mentis commercia jungunt.*

Extrait de l'HERMES ROMANUS,
 Rédigé par M. BarbierVémars.

Imitation des vers précédens ; par Jean Isaac Roques, aveugle
 de naissance.

ADMIRONS, célébrons les arts et le génie,
 Par eux, l'aveugle au sourd fait entendre sa voix,

professons n'éloigne jamais de nous l'esprit de commisération et de justice : c'est donc avec douleur que nous voyons dans la capitale siéger sur les places publiques, et dans tous les estaminets, un homme dont les talens intéressent non moins que la mémoire de son père, qui fut l'un de nos plus vaillans capitaines en 1793, si l'on se rappelle la Légion germanique et ses prodiges de valeur dans les environs de La Rochelle. Nous aimons à penser que sous le Roi, ni les membres de la noblesse, ni ceux du clergé ont eu connaissance d'une position aussi critique ; en effet, nous croyons fermement que les personnes dont il est fait mention, mettront à profit cet avertissement : s'il en était autrement, que penser alors de gens qui verraient froidement l'humiliation de leur égal, de leur pair pour ne pas dire plus,

Le muet parle ! écoute, interroge à son choix ;
 Surpris, enchantés à la fois,
 Ils trouvent la parole et la vue et l'ouïe,
 Et voient ainsi combler la distance infinie,
 Qui les séparait autrefois.

LE JOUR DES MORTS (1)

Quod fronte scilium nubilâ vides, Ruse.

C'ÉTAIT le jour des Morts, jour où, suivant l'usage,
 Le joyeux légataire attriste son visage ;
 Et *Mephisto-Feletz*, l'air sombre, l'air rêveur,
 En gémissemens sourds exhalait sa douleur.
 Une dame l'aborde. — O le saint de notre âge !
 De votre piété modérez les élans,
 Dieu rend-il à nos pleurs nos amis, nos parens,
 Ces cloches ne font pas qu'aucun d'eux ressuscite,
 Lors *Mephisto-Feletz*, — Que le temps passe vite !
 Je complete aujourd'hui mes soixante et dix ans.

L'IRRÉSOLU.

Dummodò caussidicum, dum te modò rhetora fingis.

Tu veux être avocat, Byrmas, puis médecin,
 Architecte le soir et banquier le matin,
 Peintre aujourd'hui, le lendemain poëte ;
 Tantôt Mars va t'orner de la double épaulette,
 Tantôt tu veux, politique écrivain,
 Contre Vatisménil, boxer pour Benjamin,
 Mais ton choix toujours fait reste toujours à faire.
 Cependant de Pelée ou du sage Nestor
 L'âge s'écoule et tu choisis encor !
 Fixe toi donc enfin, quel moment plus prospère ?

(1) Fragmens de *Martial*, au dix-neuvième siècle, ou les *Applications contemporaines*, œuvre inédite.

On lessive Thémis, on déporte Apollon,
 Gracchus fait la police aux murs de Washington;
 A l'Apelle français la France est étrangère,
 Et Melpomène en pleurs a vu fuir Marius;
 Allons, sois quelque chose et ne t'ajourne plus.
 Dieu, d'une étroite main, nous mesura la vie,
 Jamais au noir séjour Lachésis ne s'endort;
 Pour commencer à vivre, ô l'insigne folie
 D'attendre juste à l'heure de la mort!

N. A.

De Galatæa celeberrimi pictoris GIRODET-TRIOSON.

Cur rediviva ridet Galatea, Cupido?

— Peniculo sculpsit Pigmaleo-Trioson.

Le comte Henri de VALORT.

CHARADE.

Mon premier des indépendans
 Fut toujours le vivant emblème,
 Mon second des intempérans
 Encourut toujours l'anathème;
 Autrefois nos soi-disant grands
 Du fond de mon entier bravaient le roi lui-même,
 Aussi nous prônent-ils toujours le bon vieux temps.

ENIGME.

Les amateurs de la musique,
 Un fils de Mars, un ecclésiastique
 De moi font le plus grand cas.
 Je fais souvent bien du fracas,
 Ici, bruyant comme la foudre,
 Je renverse et réduis en poudre
 Ce qui s'oppose à mes efforts.
 Là, je me mêle aux doux accords

De la plus savante harmonie ,
 Je brille dans la Liturgie ;
 Enfin ; sans moi , plus d'un docteur
 Bien souvent ne saurait que dire ,
 Et le plus puissant empereur
 Pourrait bien perdre son empire.

LOGOGRIPE.

Pour mes huit pieds , lecteurs , vive la bonne chère !
 Que le vin de Bourgogne a donc pour moi d'appas !
 Sur ces points mon étude est de me satisfaire ;
 Aussi pour les avoir je prodigue mes pas ,
 Et parviens à mes fins en cherchant à vous plaire.
 Bien muni de chansons , beaucoup plus que d'argent ,
 Je suis presque toujours un convive agréable ,
 Qui fait par sa gaité le plaisir d'une table ,
 Acquittant mon diné , au dessert , en chantant.
 Dans cinq pieds plus qu'ailleurs , j'ai beaucoup de ressource ;
 Tant mieux dans le salon si je vois mon égal ;
 Et , comme je l'ai dit , étant sans or en bourse ;
 Six , se préparant , sont du départ mon signal.
 Sur quatre en me mangeant je rafraichis la bouche.
 J'ai du mérite aussi dans un jardin anglais ,
 Et si ce que je dis , lecteurs , est un peu louche.
 Ajoute un mot latin à cinq en bon français.

MOTS

DE LA CHARADE , DE L'ÉNIGME ET DU LOGOGRIPE ,

Inserés dans le dernier Numéro qui a paru le vendredi , 5^gbre. 1819.

Le mot de la Charade est EMAIL ,
 Celui de l'Enigme est COURTISAN ,
 Et celui du Logogriphe est EMAIL , dans lequel on trouve
mai , ami , mal , mail , lime , etc.

HISTOIRE.

ΑΕ΄ΟΝΤΟΣ ΔΙΑΚΟΝΟΥ ΙΣΤΟΡΙΑ κ. τ. λ. *Histoire de Léon le Diacre, suivie de quelques autres pièces relatives à l'Histoire Byzantine.* Le tout publié pour la première fois, d'après des manuscrits de la Bibliothèque du Roi; par M. Hase, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes à la Bibliothèque du Roi, etc. (1).

UNE des entreprises qui font le plus d'honneur aux règnes de Louis XIII et de Louis XIV, c'est sans contredit la publication du recueil des historiens de la Byzantine. Le sort de l'empire de Constantinople se trouve lié de plus d'une manière aux révolutions qui ont changé l'état politique et moral de l'Europe; et ces révolutions sont développées en détail et quelquefois avec art par les auteurs qui, nés dans les provinces de l'empire d'Orient, ont écrit en grec, l'histoire de leur patrie. La géographie des pays barbares et les mœurs de leurs habitans y sont présentées avec exactitude; et l'on doit aux différens écrits de Procope, presque tout ce que nous savons aujourd'hui sur l'établissement des nouveaux royaumes qui se formèrent, dès le cinquième siècle, au centre et dans l'occident de l'Europe. Sans doute, si l'on examine la forme de leurs productions, notre goût et notre raison sont blessés quelquefois par des tournures de phrases lourdes et embrouil-

(1) Paris, de l'imprimerie royale, 1819. Un vol. in-8°. Se vend chez Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Bourbon, n°. 18, et à la librairie du *Mercur*, rue Poupée, n°. 7.

lées, par l'incohérence des images, et par une recherche puérile de faux ornemens. Cependant on ne saurait reprocher ces défauts à tous indistinctement. Il en est de ces auteurs dont le style plein de chaleur, la narration vive, les remarques piquantes ne laissent rien à désirer ; les préjugés même et les passions que l'on démêle dans leurs écrits, ne sont pas sans intérêt pour un observateur habile. Je trouve l'empreinte d'une touchante piété filiale dans l'*Alexiade*, composée par la princesse Anne Comnène, en honneur de son père, l'empereur Alexis 1^{er}. ; Cantacuzène, Jean Ciunname, Démétrius Cydonius, écrivent le grec avec une pureté que j'ose appeler attique ; enfin, l'histoire de Justin, par Agathias, ne me paraît pas inférieure, par le charme et l'éclat de la diction, aux poèmes du même auteur que nous admirons dans l'anthologie.

La publication de la Byzantine fut commencée, comme il a été dit, sous le règne de Louis XIII, et continuée avec une munificence vraiment royale, sous celui de Louis XIV. Plus de vingt volumes in-folio, sortis des presses du Louvre, attestent les progrès que la typographie avait fait dès le milieu du dix-septième siècle, tandis que les noms des éditeurs, Combéfis, Petau, Goar, Ducange, prouvent que la France ne manquait point alors de philologues habiles et judicieux, ayant une érudition immense, une critique éclairée, et une réputation européenne. Il est vrai que leurs travaux avaient été éminemment favorisés par la munificence avec laquelle nos rois avaient, dans les derniers siècles, réunis en France, et particulièrement à Paris, de grands moyens d'étude et d'immenses richesses littéraires. Si la Bibliothèque du Roi ne renfermait pas encore, comme aujourd'hui, quatre-vingt-dix mille manuscrits, du moins possédait-elle déjà une multitude de chartres, de recueils, de monumens originaux et authentiques de tout genre, qui pouvaient guider les savans dans leurs recherches, et donner un grand

caractère de certitude et d'intérêt à leurs doctes travaux.

Au surplus, ce trésor, exploité par les érudits des siècles derniers, est loin d'être épuisé; et, comme l'impression des auteurs de la Byzantine a été interrompue il y a environ cent ans, plusieurs manuscrits grecs, dont la publication serait de la plus grande importance pour l'histoire du moyen âge, sont restés *anecdotes* à la Bibliothèque du Roi. L'ouvrage que j'annonce est de ce nombre. Plusieurs érudits, tels que Combéfis et Lequien, avaient eue projet de le faire imprimer; Ducange, dans son *Glossaire grec*; Pagi, dans le Commentaire sur les *Annales de Baronius*; Bauduri, dans l'*Imperium orientale* en avaient donné des extraits; mais la publication de l'ouvrage entier, quoique vivement désirée par Gibbon, Schloezer, M. de Krug et autres historiens modernes, avait toujours rencontré des obstacles. Indépendamment des frais considérables qu'exige l'impression d'un in-folio grec, il est rare, à une époque comme la nôtre, où l'étude de la diplomatie est presque entièrement abandonnée, il est rare, dis je, de trouver, même parmi les personnes qui s'occupent de grec, un helléniste assez familiarisé avec les anciennes écritures, les abréviations, les omissions et les fautes des copistes, pour se charger du travail fastidieux de lire, de transcrire, de collationner les manuscrits. On apprécie même difficilement de pareils travaux, quand on ne les a pas partagés; et moi-même, j'ose le dire, je ne saurais pas en parler en connaissance de cause, si je n'avais pas été obligé de réunir mes matériaux par des recherches semblables et de longues études, faites presque toujours d'après des pièces manuscrites, en m'occupant des origines de la langue romane, de l'histoire, et de l'ancienne poésie française.

On doit l'édition de Léon à la munificence de M. le comte de Romanzoff, chancelier de l'empire de Russie, un des seigneurs de l'Europe qui se distingue le plus

par un amour éclairé pour les lettres, et par la protection généreuse qu'il leur accorde. Peu de souverains ont fait plus que lui, pour favoriser les entreprises littéraires ou bienfaisantes. Plein de zèle pour les progrès des connaissances utiles, il a fondé nombre d'écoles dans ses vastes domaines, créé des établissemens de tout genre, multiplié de tout son pouvoir les moyens d'instruction primaire. Les sciences d'un ordre plus élevé ont également trouvé en lui le plus illustre protecteur. Une escadre, équipée à ses frais, est allée explorer l'Océan pacifique, et les parages lointains, où l'Asie se rapprochant de l'Amérique, semble jadis avoir fourni à celle-ci ses premiers habitans; des ouvrages, sur des dialectes peu connus du Nord, importans pour la grammaire générale et la filiation des langues, ont été publiés à ses frais. Mais c'est surtout l'histoire de sa patrie qui a été l'objet de ses sollicitudes. Il est peu de grandes bibliothèques en Europe, dans lesquelles il n'ait fait faire des recherches. Ayant appris que la bibliothèque du Roi, à Paris, contenait plusieurs auteurs grecs inédits, dont la publication pourrait être utile, il engagea M. Hase, à qui des travaux antécédens avaient déjà assigné un rang très-distingué parmi nos hellénistes, de faire imprimer ces écrivains. Il fournit généreusement à la plus grande partie des frais considérables qu'exige l'impression d'un in-folio grec; le gouvernement français s'empressa, de son côté, de favoriser une entreprise utile aux lettres, et c'est au concours de ces circonstances favorables, que nous devons l'apparition du volume dont je vais en peu de mots analyser le contenu.

L'histoire de Léon est divisée en dix livres. Elle comprend les événemens arrivés dans l'empire grec dans l'espace de seize ans (959—975), depuis la mort de l'empereur Romain le Jeune, jusqu'à celle de Jean Zimiscès. Cette époque est une des moins malheureuses dans les Annales de l'empire d'Orient. Deux princes, doués de grands talens, Nicéphore Phocas et Zimiscès,

se succédant l'un à l'autre, s'illustrèrent par des victoires au dehors, et une administration sage et ferme dans l'intérieur; ils eurent à la fois l'énergie qui veut, la prudence qui conseille, le génie qui combine un plan, la constance qui en suit les détails, et la force qui en commande le succès. Aussi l'histoire de Léon gagne-t-elle beaucoup en intérêt, parce que l'Histoire du règne de ces deux princes se trouve liée à celle de presque toutes les nations alors connues. Tandis que Nicéphore négociait avec Othon le Grand, empereur d'Allemagne, au sujet des possessions que les Grecs occupaient encore au royaume de Naples, Luitprand, évêque de Vérone (1), plaidait vivement sur le Bosphore les intérêts de l'Allemagne et de l'Italie; alors une armée de quatre cent mille hommes, s'il en faut croire notre historien, marchant sous la bannière des Césars et sous celle de la croix, faisait la conquête de la Syrie, se portait vers les rives de l'Euphrate, et aurait peut-être, comme l'assure Léon, rétabli l'empire romain dans ses anciennes limites, si une des révolutions du palais, qui étaient alors si fréquentes à Constantinople, n'eût précipité Nicéphore du trône. Toutefois le règne de son successeur ne fut pas moins illustré par de grands événements. Léon en parle dans le sixième livre de son histoire, et dans les quatre suivans. Sviatoslav, fils d'Igor, grand-duc de Russie, après avoir soumis les contrées au nord de la mer Noire, parut sur les bords du Danube à la tête, dit-on, de trois cent mille hommes. La Bulgarie fut bientôt ensevelie, et le mont Hémus lui-même, qui, à des époques plus récentes, a arrêté les armées russes, ne fut point un obstacle à sa course victorieuse. Déjà le peuple de

(1) Le même qui nous a laissé une relation curieuse de son ambassade sous le titre : *Legatio, nomine Othonis magni Imp. ad Nicéphorum Phocam græcorum Imp. suscepta*. Elle a été publiée entre autres par Canisius à la suite de la Chronique de Victor Tunnenensis, en 1600. In-4°.

Constantinople, effrayé par de sinistres prédictions, s'attendait, comme de nos jours, à voir arriver les conquérans du Nord. Mais le courage et les talens de Zimiscès sauvèrent l'empire. Avec des forces inférieures il remporta des avantages successifs sur les troupes de Sviatoslaf, et poursuivant sa victoire, il repoussa les ennemis jusques dans un camp retranché qu'ils avaient établi autour de la ville de Silistrie, sur le Danube. Bientôt Zimiscès les y bloqua. En vain la disette augmenta-t-elle chaque jour dans la place ; les Russes toujours plus pressés, ne perdirent pas courage, Sviatoslaf, voyant sa retraite interceptée, ordonna une attaque générale sur le camp des Grecs. Ce projet s'exécuta ; mais après la plus valeureuse résistance les Russes furent repoussés, dispersés ; et, s'il faut en croire le récit de Léon, qui toutefois pourrait être soupçonné de quelque peu de partialité, Sviatoslaf, obligé de demander la paix, obtint comme une faveur la permission de se retirer dans ses états, sans être inquiété par les Grecs.

La relation de cette guerre, telle qu'on la lit dans notre auteur, est animée et remplie de détails curieux qui jettent un grand jour sur les mœurs des peuples du Nord, à une époque dont il nous reste si peu de monumens historiques. Les Russes, dit Léon, combattent rangés en masses serrées, armés de lances et de haches ; ils sont couverts de larges bonniers et de cottes de maille ; rien n'égale leur fermeté et leur courage dans les combats. « Persuadés que celui qui est tué dans la mêlée, sera dans l'autre monde l'esclave de celui sous lequel il a succombé, ils se poignent eux-mêmes toutes les fois qu'ils n'espèrent plus de fuir ou de vaincre, et ils meurent avec la confiance de conserver du moins dans la vie future leur liberté (1). » Le

(1) Φασὶ γὰρ, τοὺς παρὰ τῶν ἐναντίων κατακτεινομένους ἐν ταῖς πολέμοις, μετὰ τὸν μόνον καὶ τὴν ἐν τῶν σωμάτων διάξενον τῶν ψυχῶν, ἐν ᾧ οὐ τοῖς αὐθένταις ὑπηρετεῖν. *Leo Diacon. Histor. p. 94. A.*

christianisme n'avait pas encore adouci leur valeur ; des cérémonies barbares souillèrent leur culte, et dans un grand sacrifice, offert aux Dieux de la guerre, la veille d'une bataille générale, ils noyèrent dans les eaux du Danube des enfans arrachés du sein de leur mère. Il est singulier que nous trouvions des sacrifices humains presque toutes les fois qu'il nous est permis de remonter jusqu'à l'histoire primitive des peuples. Les Gaulois et les Germains en avaient, d'après le récit de César ; et les histoires de Jephté et d'Iphigénie nous apprennent que deux nations renommées, l'une par sa civilisation ancienne, l'autre, par ses progrès dans les sciences et les arts, les pratiquaient également.

Le style de Léon est infiniment supérieur à celui des historiens qui vivaient vers la même époque dans l'Occident. Pendant tout le moyen âge les auteurs de Constantinople, écrivant en grec, étaient à la fois plus instruits et plus éloquens que leurs contemporains latins. On ne peut disconvenir cependant, qu'au milieu d'expressions élégantes, de peintures variées et animées qu'il imite visiblement des auteurs des meilleurs temps, il n'y ait dans la manière d'écrire de Léon quelque chose d'affecté qui indique ces temps de décadence où la plus belle des langues, tourmentée, dégradée par cette race de beaux esprits et de déclamateurs, dont l'école d'Alexandrie fut le berceau, avait perdu, sinon sa pureté grammaticale, du moins ce beau naturel qui frappe dans ses grands écrivains, et qui est son caractère essentiel et primitif.

On trouve joint à l'histoire de Léon un Traité sur la tactique, composé par ordre de l'empereur Nicéphore Phocas ; de plus, un fragment de l'histoire de Jean d'Epiphanie, sur les guerres entre les Perses et les Romains ; enfin, le texte grec de la lettre de Théodose le grammairien sur la prise de Syracuse par les Sarrasins. Toutes ces pièces, tirées des manuscrits de

la bibliothèque royale, paraissent aujourd'hui pour la première fois.

Il me reste à parler des notes que M. Hase a jointes au texte de cet important ouvrage. Elles font voir que les auteurs grecs des temps classiques et ceux du moyen âge, les pères de l'église, comme les écrivains de l'antique Athènes, lui sont également familiers. Beaucoup de locutions difficiles employées par Léon, et mal expliquées par les hellénistes des siècles derniers, y sont interprétées d'une manière qui prouve à la fois la sagacité et l'érudition de l'éditeur. Nous nous réjouissons au nom des lettres, que M. de Romanzoff ait rencontré en M. Hase un savant, dont le zèle, ainsi que les connaissances profondes et variées, résultats de longues études, aient répondu aux intentions généreuses de ce seigneur; et nous faisons des vœux pour que les écrits de Psellus et de Georges Harmatosus, que M. Hase nous annonce comme prêts à paraître, puissent bientôt être ajoutés au nombre des ouvrages que l'Europe savante doit déjà au noble zèle et à la munificence de M. le comte de Romanzoff.

Je terminais cet article, lorsque j'appris que le vaisseau le *Mercure*, qui s'est perdu après sa sortie du Havre, avait à bord cent cinquante exemplaires de l'Histoire de Léon le diacre, dont l'édition n'a été tirée qu'à quatre cents exemplaires. Ils étaient adressés à M. le comte de Romanzoff. A ce malheur, s'en est joint un autre. Cette perte retombe sur le savant helléniste, éditeur de cet ouvrage.

B. DE ROQUEFORT.

~~~~~

CINQ MOIS DE L'HISTOIRE DE FRANCE, ou *Fin de la Vie politique de Napoléon* ; avec une gravure historique ; par M. REGNAULT-WARIN (1).

*Damnosa quid non imminuit dies*

*Ætas parentum, pejor avis tulit*

*Nos nequiores, mox daturos*

*Progeniem vitiosiore.*

HORAT.

VOILA ce que le joyeux disciple d'Epicure chantait il y a dix-huit siècles, ce que ne cessent de répéter les censeurs atrabilaires du temps présent ; ce que nous répéterons à nos enfans qui le rediront sans doute à nos petits neveux.

J'aime mieux la pensée contraire d'un des personnages de Shakespeare :

« Le soleil d'hier est le soleil d'aujourd'hui, et les rayons qui éclairaient le monde il y a quelques milliers d'années ne sont pas plus brillans que ceux qui nous éclairent aujourd'hui. Nous sommes de même, ni meilleurs, ni plus brillans hier qu'aujourd'hui. »

Cette pensée du poëte tragique ne m'a jamais paru plus vraie qu'en ce moment, où j'achève la lecture de l'ouvrage de M. Regnault-Warin, sur l'époque mémorable des Cent jours. Ecoutez les hommes des temps passés, jamais jours plus affreux ! la sainteté des sermens violée, la fidélité trahie ou proscrite, les nobles dons de l'esprit, se prostituant à prix d'or, les liens de la reconnaissance brisés avec éclat ; le parjure, loin de s'envelopper des ombres du silence, proclamant la honte, et chose horrible ! jusque dans le lieu saint, sur les pierres du sanctuaire, des dogmes maximes anti-

---

(1) Un vol. in-8. Prix, 6 fr. A la librairie du Mercure, chez Plancher, libraire, rue Poupée, n<sup>o</sup>. 7.

sociaux proclamés, la souveraineté du peuple, la prééminence de l'indépendance nationale, etc.!!!

Eh bien! tout cela s'est vu à une autre époque, il n'y a pas encore trois siècles, que les mêmes abominations se répétaient. Des poètes, car il y en avait alors, chantaient Henri IV et Mayenne, la ligue et la royauté; des publicistes improvisaient un manifeste contre la légitimité, et des apologies du *droit divin*; on se parjurait, on se vendait, on se précipitait sous la servitude, tout comme de nos jours, et, faut-il le dire, on vit des prêtres, Boucher entr'autres, enseignant en place publique le droit de résistance, le droit de faire ou de défaire ses maîtres, qu'il disait que la Bible accordait au peuple....

Mais qu'on m'explique pourquoi les livres de ce Boucher se vendirent publiquement même après la conquête de Paris, tandis que de nos jours nous avons vu l'ouvrage de M. Regnault-Warin, qui assurément n'a rien de semblable avec celui du jésuite, être l'objet des persécutions silencieuses de 1815. Est ce que le soleil du ministère de cette époque aurait été moins brillant que celui de 1600? En ce cas, voilà Horace qui a raison, nous valons mieux que nos pères.

Quoiqu'il en soit, l'ouvrage de M. Regnault-Warin est une des meilleures productions historiques qu'ait inspirées l'époque mémorable des Cent jours; l'écrivain a su jeter beaucoup d'intérêt sur cette époque, si féconde en événements; sa narration vive, animée, étincelle souvent de pensées aussi généreuses qu'élégalement exprimées.

A.

---

LITTÉRATURE.

---

NOUS LE SOMMES TOUS, ou l'*Egoïsme*; par PIGAULT-LEBRUN, avec cette épigraphe : *Primo mihi* (1).

---

LES amateurs de romans trouvaient que M. Pigault-Lebrun s'était endormi dans ses derniers ouvrages. *Quandòque bonus dormitat Homerus*, c'était le sommeil du bon Homère. Il s'est éveillé aussi brillant et plus pur qu'il n'avait jamais été. Son imagination a conservé toute sa fraîcheur, son esprit, toutes ses saillies, et sa raison semble avoir pris de la profondeur. De cette plume légère et piquante qui se jouait à la superficie des objets, il a sondé les replis les plus profonds du cœur humain; il avait esquissé tous les travers, il vient de dessiner fortement des caractères; c'était surtout le peintre des ridicules; c'est maintenant un peintre des mœurs.

Le cadre qu'il a choisi était dramatique. A un de nos philanthropes à portefeuille et à budget, à un de ces grands qui remplissent de leur bienfaisance toutes les gazettes, et dont les prodigalités hypocrites ruinent chaque jour vingt familles, il a opposé un véritable philanthrope, un homme vertueux dont la manie est de tout rapporter à l'égoïsme.

D'Alaire (c'est le nom de l'honnête homme), est, depuis son enfance, l'ami de Versac, que quelques talens et beaucoup d'intrigues ont élevé au ministère. Versac, abusant du pouvoir que lui donne sa place, se

---

(1) Deux volumes in-12. Paris, chez Barba, libraire, Palais-Royal, derrière le Théâtre-Français, n<sup>o</sup>. 51, et à la librairie du *Mercur*e, rue Poupée, n<sup>o</sup>. 7.

livre à de honteux excès ; il exerce de basses vengeances , il paie d'une place qu'il enlève à un père de famille , les odieuses complaisances d'une femme adultère ; il achète d'une mère exécration la vertu d'une jeune fille , modèle de toutes les perfections : tel est le philanthrope.

Le morose d'Alaire ne laisse pas échapper une occasion de sermoner son ami ; mais Versac a réponse à tout. Ses débauches respirent la plus pure philanthropie ; l'intérêt public a dicté toutes ses vengeances , les largesses répandues sur des familles malheureuses attestent la générosité de son âme. Qu'on interroge d'ailleurs l'opinion générale : Versac est encensé partout , parlout on vante sa bienfaisance , ses lumières ; c'est un ministre accompli...., et il sera accompli tant qu'il sera ministre.

Cependant l'intéressante Julie s'est dérobée aux poursuites de son séducteur , et a mis sa vertu sous la protection du sage d'Alaire. Celui-ci , qui trouve du plaisir dans tout ce qui est honorable , se charge de l'existence et de l'éducation de la jeune fille. Il pousse l'égoïsme jusqu'à sacrifier une somme de trente mille francs pour dédommager la mère du prix qu'elle attendait de Versac , et la faire renoncer aux droits dangereux qu'elle voulait exercer sur sa fille ; et , comme cette somme importante pourrait gêner d'Alaire dans les actes quotidiens de la bienfaisance , il réforme sa maison , en bannit le luxe , et ne conserve de ses nombreux domestiques que ceux qui sont dans l'impossibilité d'être placés ailleurs. Enfin , et ce dernier trait achève de peindre l'homme , pour que sa conscience lui sache meilleur gré de sa généreuse conduite , il la couvre d'un voile mystérieux , rompt avec le grand monde , rompt avec Versac qu'il méprise , et croit ne travailler qu'à son propre bonheur en rendant heureux tout ce qui l'entoure : voilà l'égoïste.

D'Alaire a cinquante ans. Il se croit à l'abri des traits de l'Amour. Mais les grâces nouvelles qu'une éducation



soignée développe chaque jour dans la jeune élève, arrivent insensiblement à son cœur. Il pense n'aimer qu'en père, et il est déjà le plus tendre amant. Julie, un jour, la naïve, l'imprudente Julie, cédant à la reconnaissance, à l'estime, témoigne à son généreux ami tout l'intérêt qu'il lui inspire; ses yeux ont presque dit amour, et d'Alaire, enivré, effleure son front d'un baiser que son austère vertu bientôt lui reproche comme un crime.

Il veut fuir alors, il veut se soustraire au danger de perdre, par une faiblesse, le mérite d'une belle action, car il est toujours *égoïste*. Il part pour une terre éloignée, et laisse Julie à Paris sous la conduite d'une femme respectable, dont il a aussi assuré l'existence. Une lettre qu'elles reçoivent de leur bienfaiteur, vient exciter leur inquiétude. Julie ne résiste point à son impatience; elle accourt auprès de d'Alaire.

Un jeune officier, que d'Alaire avait pris en affection, Charles voit Julie et l'adore. La vieille gouvernante, amie de Julie, encourage ses feux.

D'Alaire qui se proposait de faire un plus long séjour à la campagne, où son *égoïsme* répandait de nombreux bienfaits, apprend tout à coup que Versac craignant de perdre sa place, cherche, pour la conserver, à allumer dans l'Europe une guerre qui va le rendre nécessaire à son prince. Indigné de tant de perversités, il part en poste, malgré une blessure douloureuse qu'il s'est faite au pied, et emmène avec lui le jeune officier. Arrivé à Paris, il se rend en toute hâte chez le ministre, lui reproche doucement sa conduite, le menace de le déshonorer à la face de l'Univers, et le force à donner sa démission.

A peine cette nouvelle est connue, que les créanciers de Versac se présentent en foule. Ici, l'auteur a tracé un tableau piquant et vrai de toutes les disgrâces qui accompagnent la chute d'un grand. Le peuple le maudit, les flatteurs l'abandonnent, l'agent qu'il plaça la veille tourne contre lui le pouvoir qu'il lui a confié.

Versac est insulté, traîné en prison ; et lorsqu'il en sort, un ancien militaire, victime de ses injustices, le poursuit, l'atteint, et le tue dans un combat singulier.

Aussi généreux que brave, cet officier de la vieille armée pardonne à son ennemi mourant. Il s'est chargé de ses volontés dernières. D'Alaire, instruit par lui du sort du malheureux Versac, le plaint sincèrement, met ordre à ses affaires d'intérêt, paie ses créanciers et procure à sa veuve une existence honorable.

Julie est encore auprès de lui. D'Alaire a voulu sacrifier son amour, son bonheur au jeune rival, dont il estime le caractère, et qu'il croit plus digne que lui de l'affection de Julie. Mais Julie refuse l'union qu'on lui propose. Elle n'aspire point à la main de d'Alaire ; mais elle ne vit que pour lui ; elle rend justice au mérite de Charles ; mais elle n'est touchée que du mérite de son bienfaiteur. Tant de désintéressement, tant de raison, tant d'amour, l'emportent sur les craintes que d'Alaire avait conçues de ne pouvoir faire le bonheur de sa jeune amante, il l'épouse.

Jusqu'ici la nature est présentée sous son beau côté. Si l'on gémit de l'immoralité de Versac, l'âme se repose sur les vertus de d'Alaire, sur celles de Julie. On aime à admirer un beau caractère tracé par une main habile, et on se réjouit du bonheur de l'honnête homme. Pourquoi le mal est-il toujours à côté du bien ? Que ne pouvons-nous blâmer le dénouement de l'ouvrage, et en rejeter la faute sur l'imagination romanesque de l'auteur. Mais, hélas ! il faut en convenir, M. Pigault-Lebrun ne connaît que trop le cœur humain ; et d'Alaire, *oublié*, ou peu s'en faut, trois mois après son mariage, forcé de s'expatrier avec sa femme pour la ravir à l'amour de Charles qu'elle partage, ne paraîtra un personnage imaginaire qu'aux maris seuls, auxquels un sot *égoïsme* persuade que

Le ciel exprès pour eux fit des femmes fidèles.

Nous le répétons, si ce nouveau roman n'offre point au commun des lecteurs l'intérêt soutenu et la gaîté des *Baron de Felsheim*, les folies ingénieuses de l'*Enfant du Carnaval*, il sera lu et médité avec fruit par ceux qui cherchent dans les livres autre chose que des distractions, et M. Pigault-Lebrun a maintenant, avec Lesage, le droit de s'approprier ces paroles de Cicéron : *Nos quoque oculos eruditos habemus* ; pour nous aussi nous avons des yeux observateurs.

MAGALON.

RUSTIQUE-LE-FLANEUR. — N<sup>o</sup>. IV (1).

LE FLANEUR A LA COUR D'ASSISES.

( 25 octobre 1819. )

CEUX des honorables lecteurs du *Mercury*, qui daignent s'amuser quelquefois des singularités du *Flaneur*, n'ont peut-être pas oublié que la terrasse du caté des Lauriers-Roses, où se réunit notre coterie, fut plantée par un officier à la demi-solde, lequel répète souvent avec moi la partie de *polonaises* de Joseph Poniatowski. C'est cet officier avec lequel nous allons faire aujourd'hui une plus ample connaissance. *Marengo* (c'est le surnom du bonhomme), n'a jamais bien su que trois choses : se battre, cultiver des fleurs et jouer aux dames. Mais, borné dans ses talents, il fut dédommagé par une nature libérale qui, avec une pleine rectitude de jugement, lui donna une manière originale pour en rendre l'expression. Comme les institutions politiques et les convenances sociales lui sont à peu près étrangères, il s'ensuit qu'en parlant des unes,

---

(1) Voyez dans la septième livraison du *Mercury* le 1<sup>er</sup>. numéro du *Flaneur*.

il ne consulte guères les autres ; d'où il résulte encore, qu'opposant presque toujours sa judiciaire naïve et ses sentimens bruts, à nos mœurs convenues et à nos opinions frelatées, il est en contradiction permanente avec tout ce qui se fait, ou du moins tout ce qui se dit. Mais on lui passe aisément ce travers, qui n'allant jamais jusqu'aux opinions individuelles et aux intérêts privés, trouve sa justification dans un vif amour de l'équité, et son excuse dans un grand fonds de bonhomie.

Sur ces premières données d'un caractère estimable, quoiqu'un peu quinteux, on comprend qu'il convient au mien, quoiqu'il s'y accorde rarement. C'est que moi aussi j'aime la vérité ; mais au rebours du lieutenant Marengo, qui la *jette* toute crue, je pense que, pour se faire accueillir, elle doit être préparée. Chacun de nous deux pourrait étayer son système de raisonnemens fort plausibles, parce que chacun de nous, homme sincère et loyal, en porte dans son cœur la conviction. Toutefois à ces analyses un peu métaphysiques, c'est-à-dire, ennuyeuses, le lecteur préférera une démonstrative en action. L'événement qui a occupé Paris la semaine dernière, me la fournit. J'en vais rappeler la cause sommairement.

Sir *John Hobhouse*, publiciste anglais distingué, et membre plus remarquable encore de l'Opposition, demeurait à Paris, lors du retour de Napoléon. Il avait assisté au rappel des Bourbons en 1814, et gémissait, comme tout ce qui a du patriotisme, de la philosophie, ou seulement du bon sens, au nouvel aspect que la France présentait sous leur gouvernement. Non qu'il imputât au Roi et aux princes les sottises énormes de leurs ministres ; mais, avec toute la rudesse d'un réformateur britannique, il eût voulu que le châtimement de ces ministres convainquît la nation que l'inviolabilité constitutionnelle ne protégeait pas les ennemis de la constitution. Par la société dans laquelle vivait M. Hobhouse, j'ai tout lieu de croire qu'il est pénétré

des plus saines idées politiques; mais, anglais, *Wihg* et *Radical*, il ne se gêne pas pour les énoncer avec une simplicité absolue, et pour en déduire les conséquences les plus positives. Ainsi pensait-il, quand l'empereur faisait taire toutes les langues au bruit de sa gloire : ainsi parla-t-il, lorsque la présence du nouveau roi sembla les délier au retour de la liberté. Echo de l'opinion, il célébra la nouvelle entrée avec tout l'enthousiasme que nous ressentions; et, comme tous les patriotes des deux nations, il crut à la possibilité d'une amitié solide entre la France et la Grande-Bretagne. Dix mois d'une administration immortelle par son ineptie détruisirent peu à peu ces flatteuses illusions : à leur place, il fallut voir l'affreuse vérité, c'est-à-dire l'armée humiliée, la nation mécontente, le patriotisme avili, nos libertés compromises. Après trente ans de combats rendus pour l'indépendance, on la vit remise en question : une poignée de transfuges sans talents, et auxquels l'âge n'avait rien ôté de ses ridicules, sans lui donner d'expérience, se disait l'élite de la nation, essaya de la faire rétrograder, ou plutôt descendre jusqu'à ses gothiques habitudes, et prétendit substituer les rêves de sa vanité au juste orgueil qui fait sentir au peuple français qu'il est le premier. Au milieu des justes chagrins, causés par tant de maux, on plaignait le monarque, il était respecté : M. Hobhouse et ses sociétés n'en parlaient qu'avec les égards dûs à un vieillard auguste, dont les lumières sont pures, mais dont les intentions sont méconnues. On prédit au ministère que ses stupidités ramèneraient Napoléon; et en effet, Napoléon revint, en annonçant le projet de réparer les stupidités du ministère.

C'est l'histoire de ce retour que M. Hobhouse écrit, à mesure que les faits, qui en composaient l'événement, se déroulaient sous ses yeux. Traça-t-il ce narré avec impartialité et modération? Un arrêt de Cour souveraine vient de décider que non; et c'est cet arrêt, dont l'audience qui le vit rendre, et la journée

qui lui donnera sa date, ont soulevé, dans le bonhomme Marengo, la controverse que je vais conter succinctement.

Depuis long-temps les journaux, après avoir soigneusement enregistré la saisie de l'*Histoire des Cent jours*, les premiers interrogatoires des éditeurs de cet ouvrage et leur renvoi en accusation, avaient indiqué au 25 octobre, leur comparution à la Cour d'assises. Le livre devenu célèbre, malgré la saisie, ou plutôt à cause de la saisie, était lu et dévoré partout où il y a des oisifs et des curieux; et Dieu merci, Paris abonde de l'une et l'autre espèce. On savait que le libraire de cet ouvrage était un jeune homme qui, avec l'intention de débiter par un succès dans la carrière typographique, s'était déchargé de la responsabilité sur un homme de lettres, auquel il pensait avoir laissé tous les dangers, en ne gardant pour lui que les bénéfices. On connaissait également les principes, les talents et le courage de l'écrivain, depuis long-temps famé pour avoir fait ses preuves, et qui, dans cette occurrence, ne craignait pas de se commettre par amour pour la vérité. C'est en effet par attachement pour elle, que M. Regnault-Warin, en devenant le *publicateur* de sir Hobhouse, s'en est fait aussi le correcteur; et voulant concilier ce qu'elle réclame de ses adorateurs avec les égards dus à l'autorité, qui ne la chérit pas prodigieusement, a tempéré par des notes critiques ou explicatives, ce que le texte peut avoir d'exagéré, d'innexact ou de faux.

Tel était l'état des choses, quand les journaux du 23 et du 24 publièrent l'acte d'accusation, et, par lui le scandale, qu'ils reprochent à l'ouvrage, et dont, en s'en disant les vengeurs, ils sont et demeurent les propagateurs impunis. Ce fut dans le *Journal de Paris*, que le lieutenant Marengo lut cette première pièce; et voici le dialogue qui s'établit entre lui et moi à ce sujet:

MARENGO. Quelle est cette *Histoire des Cent jours* ?

RUSTIQUE-LE-FLANEUR. C'est le récit des causes, de l'évènement, des effets et des résultats du 20 mars.

MARENGO. Sujet intéressant ! l'auteur a-t-il été impartial, véridique et juste ?

LE FLANEUR. Vous en demandez beaucoup. C'est précisément parce qu'il est soupçonné de n'avoir pas toujours été tout cela, qu'on l'accuse et qu'on va le juger.

MARENGO. C'est donc l'Académie qui fait le rapport et la nation qui prononce ?

LE FLANEUR. Vous voyez bien que c'est la Cour d'assises.

MARENGO. Et depuis quand une cour judiciaire s'explique-t-elle sur des questions de littérature et de morale ?

LE FLANEUR. Depuis que la loi qui déclare la presse libre, a fait passer les questions littéraires et philosophiques dans le ressort de la police judiciaire.

MARENGO. Je ne vous entends point. Si la presse est libre, il n'y a plus de police contre elle, et partant plus de censure.

LE FLANEUR. Plus de censure *avant* la publication, mais une police judiciaire *après*.

MARENGO. On ne peut donc toujours dire ce qu'on veut ?

LE FLANEUR. Non, mais ce qu'on doit et ce qui plait. C'est une loi fort sage que celle qui force tout le monde d'être poli.

MARENGO. Apparemment que l'écrivain des Cent jours ne l'a pas été ?

LE FLANEUR. C'est un *rosbeef*, un *goddam* ! Que voulez vous attendre d'un pareil bourru ?

MARENGO. Mais Regnault-Warin ne jure pas le *nom de Dieu*, et il ne mange point de *bœuf rôti* ?

LE FLANEUR. Ah ! M. Regnault-Warin, c'est autre chose. On lui reproche d'avoir doré les pillules.

MARENGO. Je ne sache pas que la Faculté fasse un procès au docteur Franck, pour argenter les sicunes.

LE FLANEUR. Mais si les pillules anglaises, arrangées, dorées, si vous voulez, par une main française, étaient empoisonnées?

MARENGO. J'ai pour neveu, une petite femmelette sans esprit, sans courage et rachitique par - dessus somme. Dernièrement on lui présente dans un verre emmiellé une médecine, au fonds de laquelle il y avait de l'aloës : à peine le petit friand eut-il senti l'amertume, qu'il jeta le vase avec terreur, avec indignation, en s'écriant que la médecine était empoisonnée.

LE FLANEUR. Mais le gouvernement fut-il malade, de quel droit des écrivains se constituent-ils ses médecins?

MARENGO. De son amour présumé pour la vérité. N'est-ce pas l'honorer que de la lui dire? Toutefois, il faut en être digne. Quel homme est-ce que ce *Regnault-Warin*?

LE FLANEUR. Un fou qui, parce qu'il s'est mis dans la tête que la révolution était une longue campagne pour la conquête de la liberté, croit ne pas devoir quitter l'action qu'il n'ait tiré son dernier coup au dernier ennemi de la vérité.

MARENGO. Ce fou n'est pas sans courage, et son poste n'est pas sans danger. Mais j'entends dire qu'il est l'auteur du *Cimetière de la Madeleine*? Un patriote peut-il avoir fait ce livre, ou un royaliste (*ultra*) peut-il être véridique?

LE FLANEUR. Avant d'épouser un parti, M. Regnault-Warin a pensé à l'humanité. Son ouvrage ne vante, ni ne justifie *le roi*, il déplore les malheurs de *l'homme* et appelle les larmes sur le tombeau d'un innocent (1).

---

(1) Le monde littéraire n'ignore pas que M. Regnault-Warin est aussi l'auteur des *Etudes Encyclopédiques*, des *Elémens de politiques*, des *Loisirs philosophiques*, de l'*Esprit de madame de Staël* et de beaucoup de brochures littéraires, philosophiques et politiques. Parmi ses romans, on cite *l'Homme au Masque de fer*. On lui attribue aussi les *Mémoires d'un Homme célèbre*.



MARENGO. Mais depuis il a fait *Cinq mois de l'Histoire de France* ? C'est presque l'éloge de Napoléon.

LE FLANEUR. C'en est aussi la censure : l'un et l'autre furent mérités. Mais il ne fut pas plus bonapartiste en racontant la gloire de Napoléon, que royaliste en pleurant les malheurs de Louis. Vivans, il respecta toujours ces deux souverains, qu'il blâma quelquefois ; et ce n'est que depuis qu'ils sont morts (car l'empereur a fini sa carrière politique) qu'il s'est avisé de les louer.

MARENGO. Je vois que c'est un cœur juste, ou un original ; car les morts ne donnent ni places, ni cordons, ni pensions. J'irai l'entendre demain avec intérêt.

Le lendemain 25, l'élite de Paris remplissait l'enceinte de la cour. Les journalistes qui n'ont pas nommé les hommes vertueux ou célèbres qui y étaient, n'ont pas gardé le même silence sur les ducs, les comtes, les pairs et les décorés qui y brillaient. Comme le *Mercur* n'attend pas son lustre du reflet des vanités humaines, nous ne parlerons pas de celles-ci. Remarquons seulement que M. *Brougham*, membre du parlement d'Angleterre, l'un des chefs de l'Opposition, et l'un des amis de sir Francis Burdett et de M. Hobhouse, était en face des accusés.

La cour était présidée par M. *Girod* (de l'Ain), magistrat recommandable par la modération de ses principes, la justesse et la clarté de ses idées, la décence avec laquelle il dirige les débats, l'impartiale exactitude qu'il apporte à en exposer le résumé.

Les jurés, au nombre de douze, étaient presque tous électeurs, tous propriétaires, manufacturiers, ou commerçans.

Les accusés, placés sur deux chaises, avaient derrière eux les sténographes, occupés à transcrire les actes de l'audience ; un peu au-dessus M<sup>e</sup>. *Victor Augier*, leur avocat, jeune légiste du barreau de Valence et orateur d'une grande espérance.

MM. Paul DOMÈRE et J. B. J. I. *Philadelphie* REGNAULT-WARIN (les accusés) faisaient face à la cour.

Leur premier interrogatoire, l'audition de quatre témoins, dont l'imprimeur *Doublet* a seul paru nécessaire, n'offrent aucun intérêt, et il n'en est résulté aucune lumière. Une petite controverse établie entre M. l'avocat-général de *Broé* et l'accusé Regnault-Warin a amené, au sujet des corrections typographiques, cet incident que certains journalistes ont remarqué. C'est à l'occasion des notes marginales, substituées au texte par M. Regnault-Warin. « A la place du mot *tyran*, adopté par l'auteur primitif, a dit cet accusé, on trace la correction typographique appelée *déléatur*, et l'on écrit le mot *Roi*. » Des sténographes charitables ont prétendu que M. Regnault-Warin avait ajouté : « C'est la même chose. » Et M. l'avocat-général a bientôt parlé comme s'il pensait que le prévenu se fut exprimé avec cette inconvenance. Je parierais, me dit tout bas Marengo, que ce jeune magistrat, au lieu de peser et d'exposer le *contre* et le *pour*, se contente d'incriminations et ne justifie jamais. Autant en faisaient jadis les accusateurs publics, dont le titre, du moins, ne trompait personne. Que voulez-vous, répondis-je; il croit faire son devoir, et ne fait que son métier. Bientôt M. Regnault-Warin signala la partie publique sous le titre d'*accusateur ministériel* : un journaliste a observé qu'il y avait une définition dans cette qualité.

La question préliminaire, et sur laquelle roula le débat, était le degré de coopération de chaque accusé à la publication du livre inculpé. Rien de plus ingénu que leurs aveux. Paul Domère demanda à M. Regnault-Warin de réduire en un volume les deux gros tomes anglais : celui-ci, après avoir fait remarquer combien ils présentaient de passages offensans pour le roi et sa famille, trouve dans la réduction demandée, la facilité de les élaguer. Il use largement de cette faculté, et, dans la crainte que ce qui reste n'offre encore ou des

inconvenances ou des injures, il arme de notes correctives les paragraphes suspects. Tout l'ouvrage est précédé d'un discours dont les principes sages n'ont point été attaqués, dont les opinions modérées, n'ont pu être combattues, mais duquel aussi l'on n'a fait nul cas, l'on n'a tenu aucun compte. L'avocat des accusés a fort habilement saisi et développé ce moyen de défense; mais l'accusateur ministériel, non seulement n'a pas voulu l'admettre, mais il n'a pas même daigné le repousser. Est-il constant que Regnault-Warin et Domère, l'un, comme *éditeur littéraire* (nouvelle qualification oubliée dans la loi du 17 mai), l'autre, comme éditeur-typographe, ont publié un livre condamnable? Voilà toute la question, selon M. de Broé. Est-il constant aussi, que pour détruire ce que ce livre peut avoir de répréhensible, les éditeurs l'ont armé de tous les préservatifs que peuvent donner les talens réunis aux bonnes intentions? Telle était, selon MM. Domère, Regnault-Warin et leur jeune et éloquent défenseur, telle était la question subsidiaire. Marengo s'attendait à ce qu'on la posât; mais le bonhomme raisonne toujours droit comme un boulet qui va où il est miré. L'allure de la justice n'est pas si droite; mais on dit que dans ses courbes, si le fond est quelquefois blessé, la forme est toujours conservée.

Dans un plaidoyer fort de principes, vigoureux en raisonnemens et brillant d'élocution, M<sup>e</sup>. Victor Augier, venait de citer, comme garanties des sentimens de ses cliens, plusieurs ouvrages de M. Regnault-Warin, et entre autres le *Cimetière de la Madeleine*, *Cinq mois de l'Histoire de France*, *l'Âge des prisons*. Dans ces ouvrages, que l'assentiment de tous les honnêtes gens a récompensés par un succès de vingt années; dans beaucoup d'autres qui les ont suivis, et qui les suivent tous les jours, on peut établir une doctrine où l'amour de la vraie liberté est tempéré par celui de l'ordre, et où éclatent, avec les pensées du philosophe, les méditations du publiciste et les talens du litté-  
ra-

teur, tous les sentimens, toutes les affections du philanthrope et du Français. M<sup>e</sup>. Victor Augier avait prouvé que le travail ajouté à l'Histoire des Cent jours avait le même caractère, méritait la même estime. Or, comment punir, d'un côté, comme séditieux, le même écrivain que l'on considère de l'autre, comme un ennemi constant et déclaré des séditions ? Comment ? en exhumant une misérable brochure, imprimée il y a vingt-huit ans, dans une usine de province, et en feignant que l'épouvante qu'elle inspire, suffit pour rendre suspect tout le bien opéré par trente autres ouvrages. Un publiciste, excellent juge de ces matières, a prétendu qu'à une interpellation si scandaleuse, M. Regnault-Warin aurait dû refuser de répondre, en lui opposant l'art. II de la Charte *qui interdit aux tribunaux la recherche des opinions*. C'était, comme on peut s'en douter, l'avis de Marengo. Mais M. Regnault-Warin, accusé, a cru devoir répondre en accusé ; et sans profiter du bouclier commode que la bonté du Roi offre aux écarts révolutionnaires, il a refuté par la simplicité de ses aveux l'acrimonie de l'attaque : « J'avais moins de seize ans quand je fis ce pamphlet, a-t-il répondu : citez donc, pour être juste, les quarante volumes que j'ai écrit successivement depuis vingt années. Opposez à la fièvre républicaine d'un instant, vingt années d'une santé politique et d'un régime constitutionnel et moral, sur lesquels je veux être jugé. »

Ce n'a pourtant point été sur ces symptômes rassurans que l'arrêt définitif a été rendu. Après le discours prononcé par M. Regnault-Warin, et sur lequel nous reviendrons peut-être un jour, le jury a écarté la question d'attaque formelle contre l'inviolabilité et l'autorité du Roi ; mais il a déclaré Domère et Regnault-Warin coupables d'offenses contre sa personne : ce dernier, à la majorité de sept contre cinq. La Cour, après deux heures de délibération, s'est réunie à cette majorité. En conséquence, *Paul Domère* a été condamné à six mois

d'emprisonnement, et *Philadelphie* REGNAULT-WARIN à un an ; chacun d'eux à 1000 fr. d'amende et tous deux aux frais. Ainsi, le jury s'étant désintéressé sur la principale question, c'est la cour royale qui, après avoir décidé *la prévention*, puis ordonné *la mise en accusation*, a finalement prononcé *la condamnation* QU'ELLE AVAIT PRÉJUGÉE DEUX FOIS. Où sont maintenant les garanties du jugement par jurés ?

Cet arrêt me fait supprimer les réflexions qu'il a inspirées à Marengo. Nous rentrâmes au café, lui, furieux et invectivant ; moi, ne pouvant lui faire comprendre la différence qu'il y a entre un procès politique et une affaire ordinaire. Donc, s'écriait-il, il vaut mieux avoir commis un de ces crimes bien caractérisés, à la conviction duquel on échappe par un *alibi*. Dissertez tant que vous voudrez : me voilà pour la vie de l'opinion du condamné Regnault-Warin : *Justice* et *équité* ne sont pas synonymes.

Le lendemain, les journaux démontrèrent qu'un lieutenant à la demi-solde, qui s'avise de parler jurisprudence, n'a pas le sens commun.

Henri CERVIERES.

---

## LA NUIT.

---

O NUIT ! précipite tes ombres sur la terre, enveloppe d'un voile épais ce globe blanchissant qui s'élève au-dessus des pâles nuages : sa lumière vacillante blesse mes yeux appesantis, et porte le trouble au fond de mon âme.

O nature ! que ton sommeil attriste l'homme, il ne peut goûter de repos, tout s'attache à ses pas ;

L'oiseau des ténèbres, par ses longs et sinistres gémissements, change en séjour affreux la douce solitude.

Des cris plaintifs percent à travers les bois silencieux, tout annonce que l'heure a sonné, et la mort, l'affreuse mort, est seule sensible à ses maux.

Ainsi, nous naissons pour mourir, chaque instant entraîne après lui quelques débris du fragile Univers. Il est donc vrai que l'existence de l'homme n'est qu'un songe dans sa durée, et que s'il en est quelques-uns qui s'abreuvent lentement à la coupe des délices, il en est un plus grand nombre qui épuisent celle de l'amertume.

Trompé par les flatteries d'un appareil séducteur, son tourbillon nous étourdit et nous entraîne : au lever de l'aurore nous courons après de brillantes chimères, le soir, fatigués de nos vaines poursuites, nous reposons dans la folle attente d'un sort plus heureux pour le lendemain; attente frivole, toute espérance s'évanouit, le lendemain fatal ne nous laisse que les regrets d'un temps inutilement perdu.

Vous qui reposez mollement sous les lambris dorés, admirez..... l'histoire du genre humain, elle suit la marche de la nature.

Dans la révolution des jours, qu'il en est peu de paisibles et de sereins, et, dans cette multitude innombrable de peuples qui couvre la surface du globe, où sont les sujets vraiment heureux; et, où trouver des gouvernaus assez sages pour les rendre heureux. En est-il qui jouissent intérieurement du bonheur de leurs semblables? Non, l'égoïsme a gagné tous les cœurs, chacun pense pour soi, un frère opulent voit sans rougir son puîné traîner une vie languissante; aussi un fils parvenu voit sans remords sa malheureuse mère terminer une vie indigente, sans que son indigne cœur éprouve les sensations de l'amour filiale; oui, tout n'est qu'erreur, et l'aveuglement est si grand qu'il est impossible d'entrevoir l'abîme immense qui nous entraîne au néant.

B. PHILAREY.

## CHRONIQUE.

Huit ou dix frères ignorantins se trouvaient, il y a quelques jours, près de l'Oratoire, et demandaient aux passans le chemin de la rue du Bouloy. Ces bons frères étaient probablement destinés à renforcer les missions et à propager en province les saintes maximes de l'obscurantisme. Un médecin, à qui, par hasard, ils s'adressèrent, nous assure que l'un de ces frères avait le visage couvert d'un ulcère contagieux du genre de la lèpre : nous croyons devoir signaler ce fait ; ce lépreux peut être chargé de la direction d'une école ; quels dangers les jeunes gens qui y seraient envoyés ne courraient-ils pas pour leur santé !

— On lit, dans le *Journal de Paris*, l'article suivant, à la date du samedi 16 octobre.

« La cour d'assises du Nord, dans sa séance du 5 de ce mois, a mis à la disposition de l'autorité administrative Aimable Sophie Pécure, âgée de vingt-neuf ans, fileuse, demeurant à Nieppe, convaincue d'avoir, le 9 mai dernier, *dans l'état de démence*, homicide *volontairement*, et avec *préméditation*, sa propre fille, âgée de seize mois. »

Je voudrais bien que Messieurs les juges et jurés de la cour d'assises du département du Nord expliquassent comment, dans *l'état de démence*, on peut agir *volontairement* et avec *préméditation* ; et comment, dans une situation qui bouleverse toutes les facultés de l'entendement, l'esprit peut faire connaître des actes qui non-seulement supposent, mais encore exigent le libre exercice de ces mêmes facultés ; car il me semble que pour *vouloir*, et surtout pour *préméditer*, il faut avoir la tête à soi.

— En voyant depuis quelques jours , affiché en énormes caractères sur tous les murs de la capitale , L'ESPRIT de MM. *Martainville*, *Châteaubriand*, de *Bonald*, etc. , etc. , tous gens du même bord et de la même espèce , plusieurs personnes s'étaient imaginées que ces Messieurs l'avaient perdu ; ce qui n'étonnerait pas beaucoup : déjà l'on s'apprêtait à courir après ; mais , en y regardant un peu plus attentivement , on s'est aperçu que l'éditeur se proposait de publier ce que ces Messieurs ont dit de mieux depuis quelque temps. Cet ouvrage qui , si nous en jugeons d'après son titre , ne sera pas très-volumineux , doit faire suite à la lettre de l'archevêque de Paris , et aux remarques de son illustrissime coadjuteur.

— MM. les abbés de Vichi et de Bouillé , nommés aux évêchés d'Autun et de Poitiers , sièges sur lesquels ont brillé une foule de prélats , parmi lesquels on distingue MM. de Talleyrand et de Pradt , ont été sacrés jeudi dernier dans l'Eglise de Saint-Sulpice , par Monseigneur l'archevêque de Rheims , assisté d'un clergé nombreux ; on a remarqué , comme chose jusqu'alors inusitée , que les cierges du maître-autel étaient décorés d'écussons aux armes des deux nouveaux évêques. Eh quoi ! me disait un pieux catholique , qui se trouvait placé près de moi , les successeurs des apôtres d'un Dieu qui a prêché l'humilité , affichent ainsi les pompes mondaines ! Ils arborent les signes féodaux jusque sur l'autel du saint des saints , ô *vanitas vanitates*.

Quand on intrônise un pape , le cérémonial veut que le Doyen du sacré collège brûle devant Sa Sainteté une poignée d'étoupes , en prononçant ces mots : *Sancti pater sic transit gloria mundi*. Cela vaut mieux , selon moi , que l'introduction ridicule du blason dans une cérémonie toute religieuse. La vue des armoiries de Messieurs d'Autun et de Poitiers , m'a rappelé l'orgueil de ce duc et pair , qui ne communiait jamais qu'avec des hosties à ses armes.

— Miracle ! miracle ! Vous avez lu dans le *Drapeau*



*blanc* du 20 du mois d'octobre, la doctrine de l'église sur la vente des biens ecclésiastiques, les sieurs Martainville et Mahony, citent aujourd'hui (30 octobre) *ad majorem Dei gloriam*, un miracle qui vient à l'appui de cette doctrine; nous allons copier leur sainte feuille pour l'édification de nos lecteurs : « M. Bécasse, propriétaire au Buc, près Versailles, et connu pour son *irréligion*, donnait dernièrement un grand dîner au presbytère, qui lui appartient; après le festin, et dans la joie qui suit les plaisirs de la table, il s'est mis à *chanter*, et dans le moment où, voulant porter une santé, son verre *choquait* celui d'un convive, il est tombé roide mort. Cet événement n'a point paru naturel aux habitans du Buc, et les a remplis d'effroi. »

Nous qui avons entendu le T. C. F. Martainville chanter entre la poire et le fromage, son pieux cantique de la *Bistoguette*, nous le prions de vouloir bien nous faire savoir quelle était la chanson que chantait l'irréligieux M. Bécasse, afin de la faire mettre à l'*index*.

— M. Mandelard, dit *Bobèche*, vient d'obtenir le privilège d'un nouveau genre de spectacle. Tant mieux pour nous. Amateurs des plaisirs, on ne saurait trop les varier. M. Bobèche, directeur des *Variétés*, va de nouveau parcourir les départemens, leur offrir ses talens et ceux de sa troupe, laquelle est beaucoup mieux composée que celle de certains grands théâtres. Le bouffon des Menus-Plaisirs du Roi, premier comique de Tivoli, du jardin de Ruggieri, du jardin des Princes, et, de plus, attaché aux fêtes du gouvernement, va visiter les beaux lieux où se rejoignent le Rhône et la Saône. Les Lyonnais, qui n'ont pas dégénéré de leurs ancêtres, accueilleront sans doute cet artiste, qui a tant fait rire. Allons courage, Messieurs! puissiez-vous obtenir autant d'applaudissemens que de profit, et revenir dans la capitale chargés d'une récolte abondante. *Ainsi soit-il.*

— On vient de mettre en vente chez Plancher, *Libraire du Mercure*, un ouvrage qui ne peut manquer de piquer vivement la curiosité ; il est intitulé : *Manifestation de l'esprit de vérité* ; par M. Alexis Dumesnil, auteur de plusieurs ouvrages sur la religion chrétienne et de *la Vie de Louis XI.* 1 vol. in-8°. Prix, 2 fr. 50 c.

Nous en donnerons incessamment un extrait

— Le libraire Domère mettra en vente ces jours-ci un roman, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine ; par l'auteur de la *Petite Harpiste*, 4 vol. in-12 ; nous rendrons compte de cet ouvrage.

— On annonce comme devant paraître dans le mois de novembre, une nouvelle édition du *Système de la Nature*, par le baron d'Holbach, et attribué par cet écrivain au marquis de Mirabaud, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Cette nouvelle édition sera enrichie de notes et d'une vie curieuse de l'auteur, l'un des principaux coryphées des philosophes du dix-huitième siècle.

— Les *Documens particuliers sur Napoléon Bonaparte*, que nous avons annoncés dans notre dernier numéro, ont obtenu le plus grand succès. Cet ouvrage, dont nous rendrons compte, renferme des faits curieux, des anecdotes piquantes, et surtout des portraits d'une ressemblance parfaite ; aussi l'édition sera-t-elle rapidement épuisée.

— Un officier de cavalerie, en non activité depuis 1814, vient de former un établissement qui mérite d'être encouragé.

C'est un café qui a pour enseigne la *Renommée* et qui mérite de la fixer ; il est situé au Palais-Royal, galerie du Théâtre-Français. Ayant long-temps séjourné en Italie, particulièrement à Florence, à Rome et surtout à Naples, personne mieux que cet officier, ne connaît les moyens employés par ces peuples pour faire d'excellentes glaces et autres objets du même

pays , d'où il tire une partie de ses liqueurs. Indépendamment de l'exquise qualité des objets qu'il fournit , l'entrepreneur, désirant employer tous les moyens pour captiver les suffrages du public , vient d'ajouter , sous le titre de *Soirées récréatives* , divers genres d'amusement. M. Olivier fils, rival de son père et de M. Comte, fait des tours de physique , d'adresse et de ventriloquie. Une jeune et jolie personne , élève du Conservatoire , se fait remarquer sur le forte-piano , par la netteté de son jeu , par le brillant de son exécution. Un artiste distingué l'accompagne sur le violon avec beaucoup de goût. Très-fort sur la guitare , le même artiste chante très-agréablement les romances les plus nouvelles et les plus à la mode. En voilà beaucoup plus qu'il n'en faut pour fixer l'attention et attirer les amateurs aux *Soirées récréatives*.

— On vient de publier à La Haye , en langue française , une *Lettre* à MM. les rédacteurs de la Biographie de Bruxelles , par M. Scheltema , auteur d'une lourde compilation sur la bataille de Waterloo. Cette lettre a pour objet la défense d'un Mémoire , écrit par un commis-greffier d'Amsterdam , tendant à prouver que l'honneur de l'invention de l'imprimerie appartient non à Guttemberg de Mayence , mais à certain Laurent , fils de Jean , surnommé Coster , de Harlem : ancienne prétention des Hollandais , et à laquelle ils tiennent encore , malgré l'opinion générale des autres nations de l'Europe , qui , d'un commun accord , attribuent l'origine de cet art au citoyen de Mayence qu'on vient de nommer. Les auteurs de la Biographie de Bruxelles avaient , dans l'article *Koning* , l'auteur de ce Mémoire , énoncé une opinion qui lui était peu favorable. C'est ce que M. Scheltema n'a pu souffrir. Mais au lieu de faire voir l'inexactitude de l'article qu'il attaque , et de nous dire ( car sa lettre , quoique adressée aux rédacteurs de la Biographie , est rendue publique ) ce que le Mémoire dont il s'agit contient de nouveau et de curieux , il en donne tout bonnement une analyse générale ,

qui prouve précisément le contraire de ce qu'il s'est proposé; car elle fait voir que ce *Memoire* contient les mêmes argumens qu'on a tant de fois avancés en faveur de la prétention hollandaise, et qui ont été si souvent combattus, et d'une manière victorieuse, par Lambinet, de la Serna, Santander, Heincken et d'autres savans.

Une observation, insérée au *Mémoire* et à la Lettre de M. Scheltema, nous a frappé; on la donne pour neuve, et nous n'avons aucune raison de la révoquer en doute: car il serait difficile de trouver d'autres que ces deux personnes qui aient pu avancer une absurdité pareille, à moins de n'entendre guère le latin. Il est question du mot *adinventio*, dont on s'est servi dans la souscription du fameux *Codex Psalmorum*, imprimé à Mayence, en 1457. L'auteur du *Mémoire* et l'auteur de la Lettre prétendent que ce mot signifie, non *invention*, mais *perfectionnement*; ils ne veulent pas disputer le perfectionnement de l'art à la ville de Mayence, ils ne demandent que l'honneur de l'invention pour la ville de Harlem. Il n'y a ici qu'une petite difficulté, c'est qu'il est constant que le mot *adinventio* signifie absolument la même chose qu'*inventio*, *invention*. Pour le prouver, on n'a qu'à consulter le premier dictionnaire latin qui se rencontre, on y trouvera les mots *adinvenio*, *adinventio*, *adinventor*, *adinventum* dans les significations d'*invenio*, *inventio*, *inventor*, *inventum*. On lit dans le grand Dictionnaire latin-allemand de Scheller: *Adinventio*, *idem quod invenio*, *adinventor*, *idem quod inventor*, *adinventio* y est traduit par *invention* et non par *perfectionnement*. Pour preuve de ces significations, le Dictionnaire cite des textes des Pandectes, de l'Exode, de Tertullien et de Cyprien. D'ailleurs le mot *perfectionnement* présenterait un sens tortueux et peu naturel dans cette fameuse souscription du *Codex Psalmorum*; il est bien clair qu'il n'y a là question que de l'*invention* de l'imprimerie, invention que la ville de Mayence s'attribue à un titre, qui ne peut lui être dis-

puté que par la seule ville de Strasbourg, où il paraît que Guttemberg fit ses premiers essais. Quoiqu'il en soit, la ville de Harlem n'a encore rien qui puisse rendre douteux le titre de Mayence, et le nouveau Mémoire du commis-greffier d'Amsterdam, à force de vouloir renchérir sur les observations de ses prédécesseurs, a jeté sur la prétention hollandaise un ridicule de plus. Et ce Mémoire a été couronné en Hollande!

*Omnia jam flunt, fieri quæ posse negabam.*

— On vient de mettre sous presse un nouveau Dictionnaire étymologique de la langue française. L'auteur prétend prouver par des analogies grammaticales, que les *tartes* et les *tartines* sont de l'invention des *Tartares*, et que c'est surtout aux *Tartares de la Crimée* que nous devons les *tartes à la crème*. Une académie de savans français, établis à Odessa, sous la protection d'un grand ministre, doit envoyer incessamment à l'Institut de France, un travail complet sur ce point important de notre littérature.

— On prétend que M. de Monvel, qui s'était débaptisé pour prendre le nom de Gallia, par attachement pour sa patrie, ayant réfléchi qu'il n'était pas très-utile de latiniser ainsi son nom, va quitter de nouveau le nom de Gallia pour prendre celui de *Fanfan La France*.

— La foule se porte au Salon pour y admirer le tableau de M. Girodet, représentant Pygmalion et Galathée : avez-vous lu la scène lyrique de J. J. Rousseau ? Avez-vous admiré la Vénus de Médicis ? Eh bien, faites un tout de votre double admiration, et vous aurez une idée du sentiment que vous éprouverez à la vue du chef-d'œuvre de M. Girodet. Nous reviendrons sur ce tableau.

— Parmi les objets les plus dignes de remarque qui se voient au Salon de sculpture, on doit justement citer le buste de l'acteur Monrose et la statue du jeune Spartiate, offrant son bouclier à sa patrie. Le buste est

d'une ressemblance frappante, et la statue annonce dans l'auteur une heureuse imagination.

L'auteur des ces deux morceaux, M. Caunois, s'occupe en ce moment à exécuter en acier le sujet de la transfiguration de Raphaël, telle qu'il l'a déjà exposée en cire dans la Salle d'Apollon. Cette entreprise paraît un peu hardie, vu l'extrême perfection du modèle ; mais si elle réussit, elle fera d'autant plus d'honneur à son auteur, que rien jusqu'à ce jour n'a encore été entrepris en ce genre.

—Chacun son métier, les vaches sont bien gardées, dit un vieil adage ; que ne laisse-t-on aux militaires qui sont payés pour cela le soin de monter la garde et de veiller à la sûreté publique ? La garde nationale est sans doute une belle institution. Un marchand de la rue Saint-Denis qui peut se coiffer d'un bonnet d'ourson, porter la brillante épaulette, et troquer son aune pour une épée, jouit sans doute d'un beau privilège : voilà le beau côté de la médaille ; mais si on la retourne, nous verrons toute autre chose, un père arraché à sa femme, à ses enfans, obliger d'abandonner son commerce pour aller, le mousquet sur l'épaule, faire gratis le même métier que font des Suisses bien payés ; assujéti à une discipline gémissante, dont il est temps d'affranchir les citoyens, qui ne voient pas la nécessité d'un impôt personnel aussi pesant dans un temps de de paix : voilà les réflexions que nous avons faites en voyant un extrait des registres des délibérations du conseil de discipline d'un bataillon de la Garde nationale de Paris, dans lequel un marchand libraire, chef de bataillon, signifie à son voisin, marchand limonadier et grenadier, l'ordre de se rendre en prison pour vingt-quatre heures, pour avoir manqué sa garde aux Tuileries, le 24 septembre dernier.

---

## REVUE LITTÉRAIRE.

---

*Mémorial universel de l'Industrie, des Sciences et des Arts, avec cet Epigraphe tirée de Buffon : le Génie c'est le Travail.*

---

Ce Journal, qui doit paraître par livraisons, à des jours indéterminés, à partir du 15 novembre, formera par an quatre volumes in-8°. de 500 pages chacun; le prix de la souscription est de 13 francs pour un volume, 25 pour deux, et 48 francs pour quatre; à Paris, au Bureau du Mémorial, rue Pavée Saint-André-des Arcs, n.º 5.

Le Journal que nous annonçons, rédigé sur un plan plus étendu qu'aucun de ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, sur l'industrie, les arts et le commerce, ne peut manquer d'obtenir un grand succès; son but est d'ouvrir des communications actives et fréquentes entre le fabricant et le consommateur, de suivre et d'éclairer la marche de l'artiste laborieux qui met sa gloire à inventer ou à perfectionner de nouveaux moyens de prospérité.

Cette tâche n'est pas la seule que se sont proposée les auteurs du Mémorial; les sciences, les beaux arts, et même les belles-lettres entrent aussi dans leur cadre; il ne faut pas, disent-ils, désunir des frères. « Si quelque chose aide la perfection, c'est l'idéal; si quelque chose aide le bon goût, c'est le bon sens. La même muse inspire le poète, le peintre et le décorateur; le même sentiment des proportions préside à l'emploi, à l'arrangement des marbres, à l'emploi des bois précieux, à l'harmonie des couleurs. » Nous attendrons la publication

du premier numéro de ce Journal, pour dire ce que nous pensons du plan et de l'exécution de cet ouvrage; en attendant, nous nommerons quelques-uns des rédacteurs; c'est déjà un éloge anticipé, car on ne peut que juger favorablement d'une entreprise dirigée par M. Duvergier de Hauranne, le baron Rougier de la Bergerie, le chevalier Vital Roux, le comte de Lasteyrie, Peuchet Coquebert de Montbret, Ternaux aîné, Alexandre de la Borde, le comte de Lacépède, Vauquelin, le baron Denon, le comte de Ségur, Benaben, et plusieurs autres hommes de lettres, publicistes savans, et artistes distingués.

---

*Réflexions sur le défrichement des Landes de Bordeaux et de Bayonne, suivies d'un plan de défrichement présenté au gouvernement, par M. P. H. V\*\*\*, avocat. (1)*

Tel est le titre d'une très-courte brochure dont nous croyons utile d'entretenir nos lecteurs; la possibilité de la mise en valeur des portions non productives des Landes, n'est plus un problème; de nombreux essais ont prouvé les avantages des défrichemens.

On a prétendu que les Maures, expulsés d'Espagne, par un système de politique qui a anéanti ce beau pays, firent demander à la France la faculté de défricher, à leurs frais, les Landes de Bordeaux et de Bayonne, moyennant le droit d'asile; cette faculté leur fut refusée, ajoute-t-on, par un motif de religion. Nous n'examinerons pas l'authenticité des documens historiques sur lesquels on s'appuie pour certifier la vérité de cette anecdote nous voulons bien la regarder comme apocryphe; mais il n'en résulte pas moins

---

(1) Broch. in-8. A Bordeaux, de l'imprimerie de Simard, place Royale, n<sup>o</sup>. 16, et à la librairie du Mercure, rue Poupée, n<sup>o</sup>. 7.



quelle est une preuve de la persuasion dans laquelle on est généralement, que la France peut tenter sur elle-même la conquête pacifique de quatre cents lieues quarrées de pays ; sur lesquelles on trouvera environ quinze cents mille journaux de terre, que l'on pourra rendre à l'agriculture. M. PH. V\*\*\*, auteur de la brochure, vient d'adresser au gouvernement un plan détaillé des moyens à employer pour parvenir à l'exécution de cette conquête ; il prétend que dix années à-peu-près doivent suffire pour exécuter son plan, pour mettre en valeur et en plein rapport cette immense étendue de terrain. Il a parcouru les deux départemens, a fait une foule d'observations et recueilli beaucoup de renseignemens utiles. Appuyé par une compagnie de capitalistes, et par un grand nombre de personnes respectables et éclairées de Bordeaux, il a été à même d'ajouter à ses propres observations celles de cultivateurs, qui depuis long-temps s'occupaient de cet objet important. Nous invitons M. PH. V\*\*\* à poursuivre l'exécution de la tâche vraiment patriotique qu'il s'est imposée ; nous ne doutons pas qu'il ne soit puissamment encouragé par l'autorité ; nous nous empresserons de publier les succès dont ses efforts seront couronnés ; nous l'invitons donc à faire connaître tout ce qui pourra se rapporter à cet objet qui intéresse non-seulement les provinces méridionales, mais encore la France entière.

*Traité élémentaire des participes français et du subjonctif, précédés de notes grammaticales sur les verbes, le sujet et les régimes des verbes ;* par LUCET - LA-MAILLARDIÈRE , professeur de belles-lettres. (1)

M. Joachim-Joseph Lucet, si connu par sa fameuse énigme du *contraste*, a jugé à propos depuis quelques années de donner un nouveau relief à son nom par celui de la *Maillardière*, probablement pour dépayser ceux qui eurent la bonhomie de se torturer l'esprit pour deviner une niaiserie, et qui, dupes de leur enjouement, ont conservé une espèce de ressentiment de la mystification dont ils furent les innocentes victimes.

Quoiqu'il en soit, abandonnant aujourd'hui le vaste champ des énigmes, charades et logogriphes, M. Lucet s'est jeté à corps perdu dans celui des participes et du subjonctif, dont il annonce avoir résolu toutes les difficultés.

Mais c'est surtout contre le subjonctif que M. Lucet a dirigé ses batteries, en faisant observer qu'il n'existe *aucun ouvrage complet* sur ce malheureux subjonctif, et que cette partie essentielle de notre langue n'est que *sommairement* traitée dans la *plupart* des grammaires élémentaires.

Si nous voulions chicaner M. Lucet sur cette dernière phrase, nous pourrions lui dire : cette partie a donc été traitée dans un petit nombre de grammaires, si elle ne l'a pas été dans toutes; alors, M. Lucet, vous méritez le reproche de ne nous avoir appris rien de nouveau; au reste, M. Lucet joint aux grâces de la syntaxe l'esprit du rudiment.

---

Broch. in-8., prix, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franc de port; Paris, rue neuve St.-Eustache, n° 56, au deuxième; chez Blanchard, libraire, Palais-Royal, galerie Montesquieu, et à la librairie du *Mercur*, rue Poupée, n° 7.

« Destinant mon travail , aux jeunes-gens , poursuit l'auteur , je n'ai pas cru devoir occuper leur esprit de discussions..... Je me suis borné à multiplier les exemples et à en puiser une grande partie dans le langage usuel... »

Cela est fort bien , mais il y a des cas où ces exemples seront inutiles , parce qu'ils ne pourront s'adapter aux nouvelles difficultés qui se présenteront. Des exemples sont bons , à la vérité , mais ils deviennent insuffisans si l'inversion de la phrase laisse dans l'incertitude sur la manière dont les participes et le subjonctif doivent y être appliqués.

Si l'ouvrage de M. Lucet n'est pas absolument nécessaire , il sera du moins utile à ceux que les règles , par leur sécheresse , éloignent d'une étude presque toujours trop sérieuse.

---

*De l'Intrigue dans les tribunaux* , par M. PINET ,  
avocat (1).

Un volume in-12 de 200 pages seulement , pour peindre l'intérieur de nos tribunaux !.. nous valons mieux que nos pères , n'en déplaie à Horace. Dans les temps du *quint* et *requint* , du *fouage* et du *monnéage* , l'auteur eut fait un volume in-folio. Pour la fortune de son livre , pour le plaisir de nos hommes des anciens jours , nous engageons M. Pinet à être moins timide dans une seconde édition ; qu'il n'imité pas les enfans de Noë ; que sa main soit moins pudique : point de voile sur Thémis.

---

(1) In-12. Paris, 1819. Chez Audin , libraire , quai des Augustins , n<sup>o</sup>. 25 , et à la librairie du *Mercur*e , rue Poupée , n<sup>o</sup>. 7.

SPECTACLES.

Le succès de la tragédie de *Louis IX* est dû sans doute, comme tant d'autres, à la manie du jour; car jamais les gens de goût ne pourront s'accoutumer à entendre un saint roi discourir comme un des plus rusés politiques du dix-neuvième siècle.

— Les *Vêpres Siciliennes* (1) continuent toujours d'attirer la foule au Second Théâtre-Français.

— La *Féerie des Arts*, ou le *Sultan de Cachemire*, pièce de circonstance, remplie de traits piquans et de bons couplets, a obtenu un plein succès au théâtre de la rue de Chartres.

— *L'Ours et l'Enfant*, mimo-drame en trois actes, grand spectacle, paroles et gestes de MM. Cuvelier et Varez, doit être mis au nombre des meilleures pièces du Cirque Olympique. Les situations en sont fortes et intéressantes, la musique en est bien choisie, et les décors en sont superbes. En voilà plus qu'il ne faut pour justifier un succès.

Encouragés par les cent représentations de la *Mort de Kléber*, les frères Franconi, dont le zèle pour satisfaire le public, ne se ralentit jamais, montent avec activité la *Mort du général Poniatowski*. Que de vieilles moustaches viendront voir ce brave et malheureux polonais!

— A l'une des dernières représentations de la rue Chantier, on a remarqué deux jeunes élèves du Conservatoire qui donnent de grandes espérances. L'une, dont avons déjà parlé, est mademoiselle Fitzer; elle remplissait le rôle de Lisette dans les *Jeux de l'Amour et du Hasard*: l'autre est mademoiselle Verneuil, qui a joué le rôle d'Iphigénie dans la tragédie de Racine.

(1) Cette tragédie se vend 2 fr. 50 c. chez Barba, libraire, Palais-Royal, et à la librairie du Mercure, rue Poupée, n°. 7.

*Doctrines des Libéraux, ou Extraits raisonnés  
des ouvrages politiques, opinions et discours*

de MM. Aignan, Arnault, Azaïs, Barbé-Marbois, Béranger, Bignon, Boissy-d'Anglas, Bondy (*de*), Brissot-Thivars, Broglie (*de*), Boulay (*de la Meurthe*), Cadet-Gassicourt, Carnot *ainé*, Carnot *jeune*, Châtelain, Chauvelin, Chevalier, Comte et Dunoyer, Constant (*Benjamin*), Crevel, Daunou, Destutt-Tracy, Dumoulin (*Epariste*), Dupont (*de l'Eure*), Durand, Esneaux, Etienne, Gosse, Grégoire, Jay, Jouy, Jubé, Kératry, Lacretelle *ainé*, Lafayette, Lafitte, Lambrechts, Lanjuinais, Manuel, Martin-de-Gray, Merlin (*de Douay*), Pâges, Perrier (*Casimir*), Pradt (*de*), Renaud, Regnault-Warin, Rey (*de Grenoble*), Richard d'Allauch, Rienzy, Rœderer, Ségur (*de*), Sauquaïre, Sieyès, Staël (*de*), Thiessé (*Léon*), Tissot, Volney, Voyer d'Argenson, Victor Augier, etc., etc.

(Deux volumes in-8°, pour lesquels on souscrit, sans rien payer, chez PLANCHER, Libraire du *Mercur de France*, rue Poupée, n°. 7. Le 1<sup>er</sup>. volume paraîtra en Décembre; en recevant le 1<sup>er</sup>., on paiera les deux volumes, dont le prix est de 12 francs ).

LES *Hommes monarchiques* ne dissimulent plus: après avoir essayé, durant cinq années, une marche oblique qui, par le triomphe de l'ignorance et des préjugés, ramenât la France au régime arbitraire et au gouvernement absolu, ils rassemblent toutes ces tentatives coupables, avec lesquelles ils veulent élever un système complet d'aristocratie et de despotisme. C'est peut-être la première fois, qu'au sein d'une société parvenue à un haut point de civilisation, quelques-uns de ses membres, oubliant la sécurité qu'ils lui doivent, se soient réunis pour démontrer que l'esclavage lui est préférable. Cette avilissante bizarrerie s'explique quand, par ces mêmes efforts que nous dénonçons, on voit clairement que les jouissances de l'oligarchie sont pour ceux qui

es tentent, et que l'esclavage n'est que pour le peuple. A ces doctrines insensées, une réunion de Libéraux formé le projet d'opposer les saines doctrines de la liberté. Ces doctrines, ils les ont puisées dans les ouvrages, les discours, les opinions d'hommes plus ou moins célèbres par leurs talens, quelques-uns illustres par leurs malheurs, tous recommandables par leur patriotisme et leur dévouement. *Les résultats de la révolution consacrés par la Charte* : tel est, en un seul mot, le principe qu'ils professent, et d'où découlent, comme de la source naturelle, la régénération et l'organisation du corps social. On trouve, dans le Recueil annoncé, des dissertations sur la plupart des questions relatives à ces grands objets. Ainsi sont traitées celles de l'art de constituer les peuples, la nature et l'origine des droits sociaux, la séparation et la balance des pouvoirs, la véritable théorie du pouvoir royal, sa démarcation du pouvoir exécutif, la responsabilité ministérielle, la part que la propriété et l'industrie doivent avoir dans la confection des lois, l'organisation municipale, administrative et judiciaire; les différens systèmes électifs, l'introduction et l'assimilation du jury à notre jurisprudence, la théorie des contributions, le cadastre, les relations diplomatiques et commerciales, l'organisation de la garde nationale, l'initiative de la guerre et la formation de l'armée, etc.

On suivra, dans l'arrangement de ces matières, l'ordre constitutionnel, le seul maintenant qui puisse être de quelque application dans les objets de haute politique.

---

---

# MERCURE DE FRANCE;

*Journal*

*de Littérature, des Sciences et Arts,*

*rédigé par une Société de Gens de lettres.*

*Vires acquirit eundo.*

---

## POÉSIE.

---

### L'HYMENÉE.

---

Oh ! qu'il est doux au printemps de la vie,  
Dans ces beaux jours si pleins de volupté,  
D'unir son sort à la jeune beauté  
Qui sous ses lois tient notre âme asservie !

Que l'on est fier de ce charmant trésor !  
Tout ce qu'il coûte occupe la pensée ;  
Et le plaisir devient plus vif encor,  
Au souvenir de la douleur passée.

Lorsque des nuits le voile officieux,  
Le sombre voile au repos nous invite,  
Couple ingénu, le trouble est dans vos yeux,  
Et votre cœur plus vivement palpite.

II.

10

L'heure a sonné , l'époux brûlant d'ardeur ,  
Dénoue alors la ceinture jalouse ;  
Et dans ses bras pressant sa jeune épouse ,  
Boit à longs traits la coupe du bonheur.

Quand le matin a ramené l'aurore ,  
L'aurore , hélas ! si prompte à s'envoler ,  
Ivre d'amour , il aime à contempler  
Le front riant de celle qu'il adore.

Malgré ses feux , il craint de l'éveiller.  
Oh ! dans ses traits quel bonheur se retrace ?  
De ses beaux bras l'un s'étend avec grâce ,  
Et l'autre à peine effleure l'oreiller.

Les blonds cheveux que l'époux idolâtre ,  
D'un cou d'ivoire embrassant le contour ,  
Vont caresser les deux globes d'albâtre  
Par le désir soulevés tour à tour.

Sur son visage où le zéphyr se joue ,  
Brille des lis l'éclatante blancheur ;  
Un doux sommeil aux roses de sa joue  
A marié sa pudique fraîcheur.

Tel , de la fleur au matin arrosée ,  
S'épanouit le modeste bouton ;  
Jeune et brillant de la fraîche rosée  
Que lui versa l'épouse de Titon.

Ses yeux enfin , du jour qui vient d'éclorre ,  
Ses yeux ont vu l'agréable retour ;  
Et dans l'extase où la plonge l'amour ,  
De son bonheur son âme doute encore.

Sa bouche où naît un sourire enchanteur ,  
Dans l'abandon qui succède aux alarmes ,  
Laisse échapper ces mots remplis de charmes  
Que le plaisir inspire à la pudeur :

« Mon bien-aimé pour qui seul je respire ,  
» Dans quelle ivresse as-tu plongé mes sens !  
» Que tes transports m'ont semblé ravissants !  
» Lis dans mes yeux ma joie et ton empire ! »



Elle se tait ; et son jeune vainqueur ,  
 De ses désirs sent renaitre la flamme :  
 Mourant tous deux des voluptés du cœur ,  
 En longs baisers ils confondent leur âme.

Jeunes amans , profitez des beaux jours  
 Que le destin réserve à la tendresse ;  
 De vos plaisirs multipliez l'ivresse :  
 L'amour fuit vite et nous fuit pour toujours.

ALBERT-MONTÉMONT.



### EPIGRAMME.

COUVERT d'or et d'ignominie  
 Crispin dans un char éclatant  
 Contracte sa physionomie ,  
 Et me regarde en pâlisant ;  
 Savez-vous pourquoi le croquant  
 S'émeut à ma modeste allure ?  
 C'est que malgré tous ses efforts ,  
 Il sent encor son âme impure  
 Accessible à quelques remords.

S.



### EPIGRAMME.

Un potier façonnant l'argile ,  
 Fier de la vogue de ses pots ,  
 S'estimait, au moins en propos ,  
 Tout autant qu'un orfèvre habile.  
 Du sot orgueil de son métier  
 On consentit d'abord à rire ;  
 Mais chacun finit par lui dire :  
 Mon ami , tu n'es qu'un potier.

## EPIGRAMME.

DISTIQUE LATIN SUR L'ANGLETERRE.

*Anglia , vicisti , profuso turpiter auro .  
Armis pauca , dolo plurima , jure nihil .*

## TRADUCTION.

Anglais, de vos succès voilà le vrai moyen ;  
L'or fit tout, l'art beaucoup, le scr peu, le droit rien.

## CHARADE.

JEUNE fille dans mon premier  
A souvent mis son doigt de rose ,  
On dit qu'il faut bien peu de chose  
Pour parvenir à mon dernier ;  
L'auteur qui froidement compose ,  
Doit cesser ses vers ou sa prose ,  
Dans la crainte de mon entier !

## ENIGME.

JE ne fus jamais en goguette !  
On me trouve au sein des tombeaux,  
Et rarement à la guinguette.  
Je puis régner sur les tréteaux  
Malgré ceux qui me font la guerre ;  
Mais mon trait le plus étonnant,  
C'est que la nuit, le jour, sur mer comme sur terre ,  
Tu dois me rompre en me nommant.

## LOGOGRIPE.

Avec sept pieds, sur le champ de bataille,  
Aux cœurs bien nés j'inspire de l'effroi,  
Mais un soldat qui brava la mitraille  
N'a pas toujours reculé devant moi.

Vaincu , mais fort , la soif de la vengeance  
 L'anime encor , quand enfin le trépas  
 Le fait tomber , après bien des combats ,  
 Victime , hélas ! de trop de vaillance.  
 Eh bien ! lecteur , n'as-tu pas deviné ?  
 Non : des sept pieds que compose mon être ,  
 N'en prends que quatre , et si tu n'es borné  
 Facilement tu pourras me connaître  
 Je sers alors à prévenir le mal ,  
 Piqueur , cocher tour à tour me prononcent ,  
 Pour échapper au danger qu'ils annoncent  
 Tache du moins d'entendre mon signal.  
 Mets moi sur cinq , je suis par trop brutal ,  
 On me corrige ; et puis , sur quatre encore ,  
 J'offre l'état de l'homme malheureux ;  
 Qui , tourmenté des maux les plus affreux  
 Ne peut calmer la soif qui le dévore ;  
 Dieu t'en préserve ! en me recomposant  
 On voit en moi la paisible retraite  
 Que je présente à tout être volant ,  
 Qui veut goûter la paix la plus parfaite.  
 N'en mets que trois et vas à la coquette  
 Me demander , tu verras que discrète ,  
 Baissant les yeux , à son très-grand regret ,  
 Elle dira , monsieur , c'est mon secret.  
 Confus toi même et plus sot que la bête ,  
 Qu'on trouve encore sur trois de mes sept pieds ,  
 Tu te rendras les pieds et poings liés ,  
 Comme je fais pour ménager ta tête.

---

 MOTS

DE LA CHARADE, DE L'ÉNIGME ET DU LOGOGRIPE,

*Inserés dans le dernier Numéro qui a paru le lundi , 15 9<sup>bre</sup>. 1819.*


---

Le mot de la Charade est CHATEAU,  
 Celui de l'Enigme est CANON,  
 Et celui du Logogriphe est PARASITE , dans lequel on trouve  
*Paris , lapis , patrie , apis , site et pater.*

---

 BEAUX-ARTS.
 

---

 RUSTIQUE-LE-FLANEUR. — N<sup>o</sup>. V (1).

 LE FLANEUR DEVANT LA GALATÉE.
 

---

M. GIRODET est auteur de ce beau tableau, qui, au jugement du jury décennal, mérita le grand prix. Une *cène du déluge*, chef-d'œuvre de dessin, en est également un de vigueur et d'expression. L'Envie, qui a au moins un œil louche, avait décidé que ce maître énergique n'avait pas un pinceau pour les grâces. A cette belle sentence, Girodet répondit par l'*Endymion* si gracieux, l'*Atala* si touchante, les ombres écossaises de l'*Ossian*, si tendres, si mélancoliques. L'Envie assura que cela n'était pas mal ; mais elle continua de prétendre que Girodet n'avait vaincu qu'une moitié de la difficulté, et qu'il ne vaincrait pas l'autre. En joignant le sérieux à une sorte de gentillesse, disait-elle, il a fait passer l'une à la faveur de l'autre ; mais tant que je ne verrai pas les trois Grâces sur sa toile, je soutiendrai qu'il n'a qu'une couleur sur sa palette.

Sensible comme un artiste, M. Girodet a voulu répondre à sa manière, c'est-à-dire par un chef-d'œuvre ; mais après s'être montré vigoureux comme Homère, il n'a pas dédaigné d'être ingénieux comme Ovide, et voluptueux comme Anacréon. Un bel esprit appellerait ce tableau de *Galatée* un madrigal en peinture ; mais une épigramme, si elle est quelquefois une définition, n'est jamais un examen.

C'est Galatée, animée par les vœux et sous les yeux de Pygmalion, que M. Girodet a voulu nous offrir, et

c'est bien ce qu'il nous a offert. Belle comme Vénus, jolie comme Flore, plus fraîche qu'Hébé, svelte et souple comme la plus jeune des Grâces, elle présente, dans les contours de ses membres arrondis, ces linéamens ondoyans, cette ligne *serpentine*, dont les maîtres ont, pour ainsi dire, revêtu la beauté. Il y a, sur ce corps charmant, une fleur d'adolescence, qu'exprime avec tant de bonheur, cette première flamme de volupté qui, du sein où elle s'allume, va circulant avec rapidité sous cet épiderme délicat qu'elle colore. Ce n'est pas, comme on l'a dit, la pudeur qui rougit le front de la nymphe, et qui tient ses yeux baissés : c'est l'ignorance ; ignorance pleine de charmes, qui ne lui permet pas de soupçonner le mal ou la douleur, et qui déjà entr'ouvre ses lèvres au plaisir. Cette idée vraie et féconde en résultats, est l'âme de la composition : c'est en y obéissant que Galatée pose une main sur son cœur, pour vérifier sa vie, et cède l'autre à l'amour, pour sentir la volupté. Ainsi obtient-elle par une double voie, et au plus vif degré, la conscience de la pensée, qui n'est que la sensation transformée. Alors s'accomplit le mystère de l'existence dans une adulte déjà pressée par l'instinct de la multiplier. Les spiritualistes et les prudes vont me trouver bien grossier ; mais est-ce ma faute, si la nature n'a donné que des sens pour correspondre aux sens, et si M. Girodet, qui n'a pas voulu transporter sur sa toile la métaphysique de Platon, a fait de sa Galatée l'emblème palpable de la volupté ?

Tout la respire en effet dans son tableau ; elle s'exhale de ces suaves parfums, de ces roses, de ces myrtes à peines éclos, de ce brâsier sacré qui brûle d'une flamme concentrée, image de celle qui consume Pygmalion. Pour lui, plus enivré de plaisir que frappé d'étonnement, il oublie la terre du prodige, et goûte à longs traits l'extase du désir satisfait. Peu soucieux du moyen, il jouit du résultat. Ce marbre pur, sorti de ses mains, partageait, avec Jupiter, l'encens qu'on doit aux immortels. Chaque matin un bouquet de fleurs, déposé sur le

cle, était la simple offrande du sculpteur, aux pieds de la statue adorée. Que de soupirs exhalés dans ce petit sanctuaire ! que de baisers imprimés sur cet albâtre divin ! Ah ! si l'amour enfante des miracles, pourquoi ces baisers ne pénétreraient-ils pas une pierre insensible, pourquoi leur flamme ne ferait-elle pas circuler dans ses formes célestes, mais glacées, le mouvement de la vie ?

Que ne peut un desir où se concentre toute la volonté ! Un jour, à la lueur étincelante de l'autel, se dévoile, parmi des parfums diaphanes, le plus joli, le plus délicat, le plus malin des amours. Pygmalion, l'œil tendu, les lèvres entr'ouvertes, la poitrine pantelante, tendait vers la statue ses mains avides de volupté. Que voit-il ? Est-ce une illusion ? peut-il en croire ses yeux ? Galatée s'anime, se colore, elle respire ! Elle fait un mouvement qui décèle mille appas, qui irrite mille desirs. L'amour sourit, de ce sourire piquant que chacun de nous traduit à sa manière ; et rapprochant de la main de Galatée la main de son amant, il achève le prodige et les enveloppe d'un nuage de volupté.

Ai-je saisi la pensée première, la conception poétique du maître ? Ceux qui se croient ses rivaux, parce qu'ils manient les mêmes instrumens, ne tarissent pas sur les remarques techniques que leur inspire ce chef-d'œuvre. L'ordonnance en est simple et féconde, les poses gracieuses, le groupe ravissant. L'air de tête de Galatée est au-dessus de tout éloge ; et quoique ses formes, son attitude retracent la Vénus pudique, le peintre, en quelque sorte, a vaincu le sculpteur, en montrant la beauté de tout l'attrait d'une jeunesse printanière et d'une volupté virginale. On convient que le dessin est aussi élégant que correct ; que la couleur y procède par des tons suaves et vigoureux tout à la fois, où résulte l'harmonie. Ceux qui aiment les difficultés incises applaudissent au fond blanc et diaphane sur lequel se dessine et se meut déjà ce beau marbre devenu homme. Enfin, cette cuisse droite où descend la vie

et cette jambe d'albâtre qui n'a pas encore le mouvement, fournissent un texte neuf aux commentaires de l'apologie et aux objections de la critique.

Pourquoi, demande timidement celle-ci, d'un sculpteur dont la tradition est populaire, M. Girodet a-t-il fait une espèce de prince, le front ceint du bandeau et les membres enveloppés de pourpre? Un atelier n'est-il pas bien aussi poétique que l'*atrium* des penates? Et Pygmalion, en tunique courte, et offrant de belles formes viriles, n'eût-il pas mieux expliqué l'allégorie d'un amour prodigieux, que l'extase un peu niaise d'un bel adolescent? L'insensé qui se consume pour un marbre, peut-il garder cet embonpoint frais, ces couleurs vermeilles qui signalent la santé et le bonheur? Rousseau, qui fut aussi le peintre de Pygmalion, n'a pas craint de l'offrir en proie à toutes les ardeurs du désir, à toutes les fureurs de l'amour. Le difficile, mais l'important, mais le caractéristique était d'accorder ces convulsions de l'âme avec la beauté du corps et l'énergie de l'expression avec la pureté des formes. C'est un secret que la nature, Virgile et Raphaël ont révélé à Guérin.

On a dit que l'amour était emprunté d'une gravure anglaise; cela importe peu; mais ce qui importe, c'est que si l'amour de Galatée pour son auteur, pour son père, pour son amant, n'est et ne peut être qu'un enfant ingénu, celui de Pygmalion doit être d'une toute autre nature. C'est un grand garçon, moins malin que sérieux, qui ne se raille pas sur sa démençe, et qui a soif de plaisir. Avec de telles données, l'illustre auteur eût fait une composition moins gracieuse, mais plus attachante, moins délicate, mais plus riche. Il faut que la palette d'un homme tel que lui, soit enflammée par Apollon, mais que ses pinceaux soient conduits par Minerve. La pensée seule fait survivre les œuvres du génie aux efforts de l'art. L'enthousiasme du public a déposé des couronnes aux pieds de la Galatée; la philosophie y joindra-t-elle ses palmes immortelles? Nul

doute, sinon loin de cette céleste figure devant laquelle brûle et languit Pygmalion, on eût vu son ciseau tombé, des fleurs flétries, un foyer éteint, et un bloc à peine dégrossi, où l'œil eût difficilement démêlé la statue de la sagesse abandonnée.

REGNAULT-WARIN.

---

## HISTOIRE.

---

DOCUMENTS PARTICULIERS (en forme de lettres) *sur Napoléon Bonaparte, sur plusieurs de ses actes jusqu'ici inconnus ou mal interprétés, et sur le caractère de différens personnages qui ont marqué sous son règne, tels que MM. Talleyrand, Châteaubriand, de Pradt, Moreau, Labédoyère, Ney, Masséna, Lavalette et son épouse, etc., d'après des données fournies par Napoléon lui-même et par des personnes qui ont vécu dans son intimité, avec des notes historiques et critiques* (1).

L'ÉDITEUR de ces lettres répond ainsi d'avance aux personnes qui voudraient exercer contre le *titre* du nouvel ouvrage, leur dangereux talent d'interprétation :

« Le temps est arrivé où l'on peut revenir sur les évènements passés, sans craintes d'éveiller de folles espérances. Grâce à la Charte et au gouvernement d'un roi constitutionnel, les années qui viennent de s'écouler sont, pour la génération présente, un siècle héroïque et reculé dont les Français admirent l'éclat, mais dont ils ne souhaiteront jamais le retour.... Quand

---

(1) Un volume in-8. Prix, 3 fr. et 3 50 c. par la poste. Chez Plancher, à la librairie du *Mercury*, rue Poupée, n°. 7.



les interprétations des actes de l'ex-empereur n'ont pas paru justes, une note mise au bas de la page les rectifie; les assertions hasardées et douteuse ont été également réfutées et éclaircies..... Son nom ne doit plus être un épouvantail, il ne peut plus qu'inspirer une compassion qui devrait être universelle.... Au reste, il est dans l'intérêt même du gouvernement que l'on réimprime en France ces sortes d'ouvrages; ce qu'ils ont de bon est profitable, et le bon sens du peuple fait justice des erreurs de tout genre qu'ils pourraient contenir.

Peut être nous sera-t-il permis d'ajouter à ces sages pensées; que tout ce qui intéresse un homme qui s'associa si long-temps à nos triomphes, ne peut rester indifférent pour des Français; que la carrière politique de Napoléon Bonaparte est terminée, que l'intervalle immense qui le sépare de nous en fait déjà, pour ainsi dire, un personnage antique, et que sa position surtout le rend sacré.... « Dans le catalogue des misères des princes, s'écrie M. de Chateaubriand, chacun pourra satisfaire le penchant de son cœur. L'envie y verra des rois, la pitié des malheureux, et la philosophie des hommes. »

Et nous, dirons-nous à notre tour, pourrions-nous, aujourd'hui qu'il est terrassé, ne plus voir qu'un *ennemi*, dans celui qui, dès son début, fit trembler l'ennemi extérieur, plongea l'hydre de l'anarchie aux enfers, et mérita notre juste reconnaissance! Il but, il est vrai, par la suite, l'ivresse du pouvoir dans la coupe de la prospérité; mais son ambition déjouée, enchaînée sur le rocher de Sainte-Hélène, n'est-elle point condamnée à subir de son vivant le supplice de Prométhée, tandis que tranquille désormais sous l'égide de la charte, la France ne forme plus qu'un vœu, celui de voir s'affermir les bienfaisantes et libérales institutions qu'elle doit à la sagesse de son monarque! Napoléon a tout sacrifié au génie des conquêtes; mais n'oublions pas que les illusions encore vivantes d'une gloire colossale et

antiques, ont pu seules, dans le principe, nous survivre aux désastres de nos frères d'armes et à la honte des traités.

Tite-Live a peut-être affadi les vertus mâles des Fabius et des Scipions ; en y ajoutant tout le charme de son éloquence étudiée ; et je suis de l'avis de Montesquieu, qui n'aime point voir l'historien du siècle d'Auguste, répandre ses fleurs sur ces colosses de l'antiquité ; on n'aura point ce reproche à faire aux dix lettres extraites du petit volume de M. Warden : c'est Plutarque ou le bon Brantôme montrant ses hommes célèbres en déshabillé, et la seule simplicité d'un récit véridique, épice dans la conversation de Bertrand, de Mitholou, de Las-Cases ou de Bonaparte lui-même, tiendra plus de croyance que tous ces tableaux de fantaisie, résultats des passions ou des habitudes de leurs auteurs.

La première lettre roule sur des faits déjà très réduits, tels que la reddition de Bonaparte aux Anglais, la confiance dans la générosité du Prince-régent, les vœux dont il appuya sa légitimité reconnue de toutes les nations de l'Europe. Elle se termine par le désaveu de Napoléon lui-même, qui déclara *inexacte et ridicule* la assertion relative à ses motifs d'abdication. Les détails qui suivent prouvent qu'il existe toujours quelques rapports physiques entre les conquérans doués des mêmes facultés morales.

« La bouche du prisonnier de Sainte-Hélène est la partie la plus expressive de sa physionomie, et qui dément le mieux les sensations de son âme. »

La beauté du visage de Charles XII, selon Voltaire, fut altérée par un sourire trop fréquent. De même le vainqueur d'Austerlitz reçoit tous ceux qui lui font sautiller avec une manière de sourire très-significative. On eût dit l'*Ermite de Blanquefort*, si l'acteur Léon n'eût saisi ce trait de ressemblance des deux héros?... Sans doute que la prétendue parité du costume aurait

trouvé grâce alors à ses yeux ; il ne se fût point arrêté à ces bagatelles.

Voici en raccourci le portrait de M. Talleyrand, qui se trouve dans la seconde lettre :

« D'après l'opinion des Français de Longwood et de leur chef, Talleyrand est un homme de beaucoup de talent ; rusé, artificieux et discret, mais absolument sans principe ; son attention et son cœur sont constamment fixés sur la roue de fortune. Si vous êtes curieux de connaître ses sentimens, questionnez-le ; il est impénétrable ; sa contenance change aussi peu que le marbre ; ( N'a-t-on pas dit que le cœur d'un courtesan était comme le marbre, c'est-à-dire, dur et poli ? ) mais cette discrétion vient à cesser, lorsqu'on le rencontre à sa sortie de quelque grand repas. »

Je recommande encore au lecteur les réflexions qui concernent Labédoyère, les maréchaux Ney et Masséna, Lavalette et sa généreuse épouse ; je ne puis cependant omettre quelques lignes consacrées à l'Alceste française :

« Madame Lavalette, fille du marquis de Beauharnais, était cousine d'Eugène Beauharnais. Elle était extrêmement jolie, et fut mariée à Lavalette, qu'elle distingua d'après le désir de Napoléon, à son retour de la première campagne d'Italie en 1798. Elle fut ensuite dame d'atours de Joséphine, et perdit à cette époque beaucoup de ses charmes par la petite vérole, quoiqu'elle soit encore très-belle femme. Elle était d'un caractère indolent, et de toutes les femmes de leur connaissance, les Français de Longwood disent qu'elle était la dernière qu'ils auraient crue capable de l'action héroïque qui l'a illustrée parmi tout notre moderne beau sexe. »

La troisième lettre parle surtout de Ferdinand VII, de la reine d'Etrurie et de la religion des Français en Egypte ; ce qu'elle offre de plus curieux, c'est le dessein bien formel que Napoléon avait pris, en 1797, de

travailler à obtenir du pape Pie VI, la suppression de l'inquisition dans toute l'Europe.

« Il existe trois lettres originales et très-piquantes du pontife à Napoléon, dans lesquelles il le traite de *mon très-cher fils*, et emploie avec chaleur toutes sortes de figures de rhétorique, pour lui persuader d'*abandonner cette fatale résolution*, qui le déshonorerait et le livrerait, dans son âge avancé, en proie aux remords; qu'il céderait plutôt une *province* que de souffrir que l'inquisition ne fût pas maintenue en l'état dans lequel elle avait toujours existé; qu'elle n'avait jamais été ce que les ennemis du Saint-Siège prétendaient, etc., etc.

« Napoléon céda; les conditions du traité n'étaient déjà que trop rigoureuses pour le Saint Père... J'ai cru découvrir, continue l'auteur, que les opinions religieuses de Napoléon étaient fort tolérantes. Il pense que la *foi* est hors de l'atteinte de la loi; que c'est la propriété la plus intime de l'homme, et qu'il n'a pas le droit d'en rendre compte à aucun *mortel*, si elle n'a rien de contraire à l'ordre social.»

Il est démontré, d'après la quatrième lettre, que le divorce de Joséphine fut un sacrifice fait aux intérêts de la politique de l'empire, et auquel participèrent l'époux et l'épouse. L'assemblée de famille, tenue dans les grands appartemens des Tuileries, au sujet de la dissolution du mariage, présentait, selon Bertrand, une scène mouvante très-intéressante, qui arracha des larmes aux spectateurs.

« Il paraît que l'objet le plus important était d'avoir en suite un héritier; le trône de France, ce trône, alors le premier en Europe, excitait l'ambition de presque toutes les maisons régnantes. Il y eut un conseil extraordinaire où des princesses russe, autrichienne, saxonne et même une française, avaient chacune leurs partisans; enfin, trois quarts des voix se déclarèrent en faveur de la princesse autrichienne, et l'extrême jeunesse de la princesse russe rendit nulles les propo-

sitions faites par l'empereur Alexandre lui-même à Erfurth. »

L'incendie fatal qui termina la fête de Schwarzenberg, eut des rapports sinistres avec la célébration des noces de Louis XVI et de Marie-Antoinette, en 1771 ; l'âme naturellement peu superstitieuse de Napoléon en fut tellement frappée, qu'ayant appris faussement, le matin avant la bataille de Dresde, que le prince de Schwarzenberg avait été tué, « ce qu'il y a de consolant dans sa mort, s'écria l'ex-empereur, c'est qu'il paraît à présent bien certain que c'était lui que voulait désigner le funeste présage qui eut lieu à son bal au jour du mariage : nous en sommes assurés. » Cette anecdote pourrait faire soupçonner qu'à l'exemple de Charles XII et de César, Napoléon croit au dogme de la fatalité.

Les cinquième, sixième et septième lettres ne présentent rien d'absolument neuf ; elle ne donnent aucune nouvelle lumière sur Murat et le jugement de Ney, l'arrestation de Pichegru, Georges et Moreau, et la description de la machine infernale. Il est d'autres questions d'un très haut intérêt politique, que nous pourrions aborder un jour, en dépit des interprétations malignes et de la criminalité apparente du texte. La bonne foi de la discussion suffira pour détruire les inductions perfides de l'esprit de parti. Nous nous contenterons de faire observer ici que Bonaparte a dit hautement devant ses amis de Longwood : « Cambroune est l'officier qui a montré le plus d'honneur dans sa défense. »

Ce jugement est celui de tous les Français et de l'Europe entière ; c'est un hommage que nous payons à la vérité, à la justice, et au courage de cet illustre guerrier.

La huitième lettre repousse comme *par trop absurdes* différentes accusations intentées contre l'ex-empereur ; l'auteur s'exprime ainsi : « Ayant demandé à Bertrand quelques détails sur l'affaire de Jaffa, cette affaire mé-

morale où Bonaparte, suivant des écrivains passionnés, se chargea d'un crime inouï dans les fastes de l'histoire, le grand maréchal du palais me répondit : « Que ne m'en demandez vous sur les assassinats de Kléber, de Désaix, de Hoche, du duc d'Abrantès, du duc de Montebello et autres dont il était coupable, ainsi que beaucoup d'autres, selon que je l'ai lu dans plusieurs ouvrages anglais ? »

Voltaire a dit de Beaumarchais, à qui la calomnie attribuait d'horribles attentats : *Cet homme ne peut être un assassin, un empoisonneur, il est trop gai.* « Bonaparte qui recevait régulièrement, à l'île d'Elbe, le nombre prodigieux des libelles répandus contre lui en 1814, avait l'habitude d'en causer *gaiement* à dîner ou pendant la promenade, et observait ordinairement qu'il venait d'apprendre qu'il avait *empoisonné* ou *assassiné* telle et telle personne, battu ou maltraité telle et telle femme. »

Ce calme de conscience, serait-il une preuve de culpabilité ? que deviendrait alors le proverbe : *Il n'y a que la vérité qui offense ?.....*

Cette neuvième lettre est remarquable par certaines particularités sur l'abbé de Pradt, le duc de Feltre, le baron de Vitrolles, etc. Je ne veux point priver le lecteur du charme de la surprise, ~~en~~ lui rapportant les protestations et les sermens du vieux Barentin et du vice-chancelier d'Ambray, lors du retour de Napoléon ; mais je ne puis résister au plaisir de citer le portrait suivant de l'illustre chef des *ultras*, il est du comte de Montholon, et ne manque pas de vérité.

« Châteaubriand, qui avait résidé en Amérique pendant son émigration, était rentré en France en 1801, en se prévalant de l'amnistie, et avait fait le serment requis. Relativement à son ouvrage, *le Génie du Christianisme*, qui faisait grand bruit, Napoléon, accoutumé à ne considérer la religion que sous le point de vue politique, et comme appliquée aux gouvernemens des hommes, ne parut pas du tout s'intéresser à

un ouvrage dans lequel la religion n'est considérée que sous le point de vue littéraire, et comme un amusement. La princesse Elisa obtint pour Châteaubriand la place de secrétaire de légation, sous le cardinal Fesch, qui était nommé ambassadeur à Rome. Il n'entra point alors dans la politique du gouvernement français d'employer des émigrés amnistiés, ce qui fit que Châteaubriand y fut extrêmement sensible, et ses remerciemens ne connurent pas de bornes. Arrivé à Rome, il s'efforça de s'avancer; il espérait, comme auteur du *Génie du Christianisme*, être reçu avec distinction dans la capitale du monde chrétien; mais il fut partout repoussé. Les prélats, les cardinaux, le pape se prononçaient également contre lui, et au lieu des lauriers du Capitole, l'inquisition (si elle avait encore eu du pouvoir) lui aurait réservé une place dans le prochain auto-da-fé, comme auteur d'un livre qui fait une plaisanterie de la religion. Quelque temps après, il se rendit coupable d'une inconséquence que l'on pouvait appeler trahison, et qui lui attira la disgrâce de son maître. L'ancien roi de Sardaigne, après son abdication, vivait à Rome entièrement adonné aux pratiques religieuses; il jouissait d'une pension de 100,000 fr., que la France lui payait. Son frère (le roi actuel de Sardaigne) avait négligé, probablement faute de moyens, de lui payer la redevance qu'il s'était réservée. Châteaubriand s'avisa de lui faire une visite, secrètement et déguisé, et, d'une manière séduisante et mystérieuse, éclata en plaintes sur la violence que l'on avait employée pour le faire descendre du trône. Quand le vieux roi reconnut que la personne qui lui tenait ce langage était le secrétaire de la légation française, il en fut fort indigné, et, le prenant avec raison pour un espion, il fit en sorte de s'en débarrasser le plus tôt possible, et en effet il le mit *à la porte*. Quelques jours après, ayant occasion d'écrire à Napoléon, il se plaignit de cette démarche insidieuse, craignant qu'il n'y eût quelque intention de troubler son repos dans le séjour qu'il avait choisi à Rome. Le

vieux roi fut néanmoins assuré de suite du contraire, par la disgrâce et le rappel de Châteaubriand. Il fut ensuite nommé à l'Institut, en remplacement de Chénier; et, dans son discours de réception, *il fit un éloge de l'empereur d'une flagornerie sans exemple. Il a la réputation d'un homme sans religion, dérangé dans ses affaires particulières, et immodérément adonné aux femmes.* »

Qu'on lise en entier ce fameux discours de réception; que l'on remarque surtout le morceau qui commence par cette phrase : *Mais pourquoi parler d'empires détruits, lorsqu'un nouvel empire s'élève*, etc... Et l'on sera convaincu plus que jamais de la mauvaise foi du rédacteur qui, dernièrement encore, voulait soutenir que le noble académicien n'avait point *flagorné l'aventurier Corse*. Si Bonaparte ne voulut pas permettre que le discours fût prononcé, ce n'est point qu'il pût se plaindre pour sa part de l'encens que lui prodiguait le récipiendaire; mais la satire des principes politiques de Chénier, lui parut peu généreuse dans la bouche de son successeur, et il était indigné que le système des récriminations s'introduisit au sein même de l'Institut.

La dixième et dernière lettre nous entretient du changement survenu dans la situation du captif, depuis l'arrivée de trois commissaires autrichien, français et russe : le renvoi de Las-Cases, les nouveaux réglemens de sir Hudson Lowe, les plaintes de Napoléon, tout doit être examiné avec l'œil impartial de la raison et apprécié à sa juste valeur, sans exclure toutefois les sentimens de pitié que réclame une grande infortune.

L'auteur va-t-il trop loin, quand il termine ainsi sa narration?

« Adieu, ma chère dame; je pourrais encore vous dire beaucoup de choses qui vous surprendraient et vous peindraient; mais il est temps que je m'arrête, j'ai besoin de reposer mon cœur; le spectacle de la persécution et de l'injustice l'a toujours révolté. »

A.....



## LITTÉRATURE.

## PREMIÈRES MISCELLANÉES.

N'EN déplaise à Saint-Antoine et même à Saint-Jérôme, nous avons un hermite qui vaut mieux qu'eux ; je le crois le plus ingénieux comme le plus libéral des hermites connus. Eh ! bien, malgré le poids de son autorité, je doute que cet aimable anachorète parvienne à mettre en crédit le mot *Miscellanées*, mot tout neuf encore, et qui pourtant n'est pas nouveau. A quoi tient donc la difficulté de le naturaliser parmi nous ? est-ce à sa physionomie entièrement étrangère ? peut-être oui, car, excepté l'adjectif *miscible*, je ne lui trouve dans notre langue ni de primitifs ni d'analogues ; il ne devient un peu français que par sa désinence sourde. Les savans ont plus d'une fois, j'en conviens, acclimaté des expressions exotiques, non moins bizarres et d'une utilité moins réelle ; aussi, je me permets de condamner leur indifférence à l'égard de celle-ci. La plupart, même dans des ouvrages écrits en Français, ont mieux aimé se servir du mot latin *miscellanea* que de le traduire par *miscellanées* ; et si quelques-uns l'ont traduit, la traduction ne précise ni le masculin ni le féminin. Le dictionnaire de l'académie accorde à ce substantif le singulier et le plus noble genre ; le dictionnaire de Trevoux lui refuse l'un et l'autre. Sans manquer de respect à MM. les académiciens et sans en avoir beaucoup pour les jésuites, je me range à l'avis de ces derniers. *Le miscellanée* prendrait encore plus difficilement racine que les *miscellanées* ; le sens du mot, son étymologie en font

pluriel; sa terminaison francisée en fait un féminin. Au lieu de *mes pensées*, si le Gentleman de l'Aveyron intitule son gros livre *mon Miscellanée*, je sens que je rirais de bon cœur, à dater du frontispice; ne soyons pas trop exigeans; c'est assez du reste de l'ouvrage; ainsi, va pour les miscellanées des jésuites, mais seulement dans cette occasion-ci. J'appuye sur ce *z* restrictif, en demandant aux dames la permission de ne pas en expliquer la convenance.

Il y aurait une utilité réelle à l'emploi de ce mot féminin par les enfans d'Ignace; c'est qu'il désignerait d'une manière exclusive les réunions de matières hétérogènes dans un même recueil de pensées, de maximes diverses, d'écrits différens, dans un même écrit, réunions que nous nommons *mélanges*. Un terme propre distinctif manque à notre nécessaire patois; nous confondons dans une appellation commune les productions des arts et les manipulations d'un marchand de vins, et les races qui se croisent et les salmigondis et frères provençaux. Le Conservateur, le Drapeau-anc, la Gazette de France, voilà les mélanges dans leur plus ignoble acception; la Minerve, la Bibliothèque historique, voilà d'utiles, d'excellentes miscellanées. Les romains donnaient spécialement le nom de *miscellanea* aux fêtes publiques qui se composaient de divers spectacles,  *festa miscellanea*; telles furent celles qu'établit à Lyon ce Caligula, qui fit manger son cheval à sa table après l'avoir créé pontife, persuadés qu'ils étaient tous deux comme le révérend père *laennais*, que les nations ne sauraient prospérer sans étroite alliance du trône et du sacerdoce. Aux miscellanées du Domitien, l'on amusait le peuple d'une pantomime de Phasiphaé s'accouplant avec son taureau. C'était moins scandaleux peut-être que notre usage moderne de jeter des cervelas à la tête des porte-faix. Ah!ignons mettre dans la main du pauvre le morceau de pain qu'elle mendie, ne faisons pas de l'aumône un outrage. Voulez-vous dégrader le monarque, commen-

chez par le peuple. Bien que la politique anglaise prenne d'ordinaire la marche opposée, je n'énonce pas moins une vérité générale ; au reste, si les quatre parties du monde savent de quelle manière les anglais commencent chez les autres, elles apprendront aussi comme ils finissent chez eux.

Les temps sont arrivés, John Bull touche à sa fin,  
John Bull mourra d'orgueil, de colère et de faim.

Mes lecteurs s'aperçoivent sans doute qu'à propos des *miscellanées* j'écris un article qui n'est pas autre chose. C'avait été mon projet de l'écrire ; je vais le continuer sans chercher des transitions ; dans l'espèce, elles sont inutiles.

Ils n'en cherchèrent pas plus que moi, nos bons amis les ennemis, lorsqu'après le licenciement des *soixante mille brigands de la Loire*, ils nous firent annoncer à la tribune nationale ce que valait, ou du moins ce que coûtait leur active amitié.

Ils n'en cherchaient pas ces infatigables épurateurs de 1815 qui, de prime-abord, dépouillèrent des milliers de citoyens convaincus de patriotisme, de probité, de talent, et leur dirent ensuite, *allez en paix, le Roi vous pardonne, jouissez de l'amnistie*.

Ils n'en cherchent pas ces pieux lévites si désintéressés, lorsqu'au chevet d'un agonisant, ils lui crient dans le tuyau de l'oreille : *rends au clergé ses biens ou tombe au fond de la chaudière infernale* : infailibles docteurs, apprenez-moi si je cours risque d'y bouillir, l'éternité durant, pour un peu de septicisme sur quelques points de votre théogonie. Je crois en Dieu par la raison que je sens son existence comme la mienne propre, et de plus, parce que

Si Dieu n'existait pas il faudrait l'inventer ;

Mais est-il indispensable que je croye Dieu subdivisé en plusieurs dieux qui tous ensemble ne font qu'un

Dieu ? assuré de l'unité , qu'ai je besoin de la décomposer pour la recomposer aussitôt ? indépendamment de votre parole d'honneur , le bon sens me la démontre ; à quoi me servirait donc d'en chercher la preuve : dans la synthèse ou dans une addition dont le total contrarie un peu mes notions arithmétiques ? je ne dis point , remarquez-le bien , qu'il n'y a pas plusieurs dieux qui n'en fassent qu'un ; vous savez ces choses là , vous qui les professez ; je me borne à demander s'il y a pour moi nécessité ou seulement utilité de les savoir aussi. Y va-t-il de la chaudière à croire tout bonnement que Dieu est Dieu , sans s'informer si Mahomet est son prophète ? à la vérité , j'entendais l'autre jour le vicaire de la paroisse dont je suis Marguillier , nous apostropher en ces termes du haut de sa tribune :

*Atomes superbes , humiliez votre raison devant la profondeur des mystères , le ciel et le Pape l'ordonnent ; le beau mérite de ne croire que ce que l'on comprend !* J'avoue que s'il était permis à l'église comme au palais-Bourbon , de répondre à l'orateur , j'aurais dit au vicaire de ma paroisse : Saint homme , je trouve en un jour cent occasions d'humilier ma raison qui n'est pas du tout superbe. Je creuse un trou , j'y cache un noyau de pêche ; le noyau devient arbre , et cet arbre se couvrira de fruits ; je dissémine quelques grains sur un arpent de terre , et ces grains multiplient au centuple ; ils produisent une riche moisson dont , malgré votre bonne volonté , vous n'aurez pas la dixme. Je suis le fils de mon père , et probablement le père de mon fils ; mais , en conscience , j'ignore comment cela s'est fait. Si vous vous occupiez de semblables drôleries , vous n'en sauriez pas plus que moi ; n'est-ce pas assez de ces merveilles quotidiennes que je touche au doigt et à l'œil pour me prosterner le front dans la poussière sans y en ajouter d'autres que vous et moi nous ne connaissons que par oui dire ? La génération et la germination sont des mystères qui valent bien le *trinus* et *unus* , d'où je conclus que sous le rapport du nécessaire

ou de l'utile, je puis me dispenser de vos décompositions et recompositions; j'éviterai la chaudière en m'en tenant à l'unité.

Que Dieu soit une ou trois personnes, quelle est sa substance? autre embarras pour l'alchimie théologique. J'ai bien aperçu plus d'une fois l'éternel avec une barbe emmêlée qui lui descendait jusqu'au nombril, mais c'est là l'éternel des peintres; je ne voudrais pas garantir la ressemblance; il ne l'aurait pas voulu plus que moi, ce législateur de la grande Grèce, venu de Samos au temps où Rome se débarrassa de son Roi légitime, ce Pythagore, qui disait aux Raphaëls de son temps: Ignorantins que vous êtes, impies, sacrilèges, quoi! vous osez broyer Dieu sur vos palettes! Pythagore est un des génies les plus recommandables de l'antiquité; six cents ans à l'avance il professa toute la morale de l'Evangile. Son numéro un, son quaternaire ont consacré l'unité divine, s'éloignant en ce point de la doctrine de son maître *Phérécide* qui mit Dieu en ménage et lui donna un fils. Le bon Phérécide n'aperçut pas, je l'avoue, l'identité du père et du fils comme dieux, bien que distincts comme personnes; il prétendait que le *premier engendrant doit être le meilleur*. C'est une haute hérésie, elle n'était point dans ses intentions que le concile de *Trente* la lui pardonne. Nous devons à ce pieux philosophe, le premier qui en ait porté le nom, l'institution de la fête du Sacré Cœur; je me propose de le prouver un de ces jours aux jésuites de Saint-Acheul. Il fut cependant en vertu, en savoir, en libéralisme surpassé par son disciple Pythagore, qui ne s'occupa qu'à rendre les hommes meilleurs, qui n'employa sa vie entière qu'à leur inspirer l'amour de la justice, la concorde, la haine des tyrans et le respect pour la divinité. Pythagore valait mieux à lui seul que la totalité du Chapitre de Notre-Dame, y compris le Suisse et l'archevêque. Quel dommage, dit Bayle, que son apostolat n'ait pas été couronné de la palme du martyre! Bayle n'a rien à regretter, si comme le prétendent Ar-

rope et d'autres écrivains , le moraliste grec fut brûlé en expiation du bien qu'il avait fait, ou lapidé par la canaille fanatique de Crotone , aux ordres d'un Crotoniate , riche de crimes et d'argent. Bacon , dont le cœur ne valait pas la tête , appelle Pythagore un instituteur de moines. *Pythagoræ inventa et placita tália ex majore parte fuere quæ , ab ordinem potius religiosorum fundandum quàm ad scholam in philosophiâ apeririendam , accomodata essent.* Avec autant de moralité que de génie , Bacon ne se serait pas permis un reproche semblable ; j'en discuterai la valeur dans une autre occasion.

Les juifs et les premiers chrétiens interdisaient également , dans leurs temples , les tableaux et les pagodes ; delà vint que les Romains les prirent pour des athées et les eurent en aversion. Cette aversion s'accrut par l'audace du prosélitisme Nazaréen , par ses prétentions exclusives. Rome , considérant la tolérance religieuse comme le plus puissant moyen de sociabilité , s'empressait d'adopter les divinités des vaincus , et Tibère n'échoua dans sa proposition d'admettre le Christ , qu'à cause du principe dont s'appuyait le sénat , *qu'il ne faut pas tolérer un culte qui n'en tolère aucun.* Ainsi s'explique pourquoi , même les bons empereurs , persécutèrent le christianisme , jusqu'à ce qu'il fût à son tour devenu persécuteur. Reprenons la question toujours indécise , de savoir s'il se peut quelle est la substance de Dieu.

Je l'avoue avec douleur , et le front pourpré de honte , je ne sais pas encore ce que c'est qu'un esprit , même depuis que j'ai fait la connaissance de M. de *Marcellus*. Je croyais savoir au moins ce qu'un esprit n'est pas , je lui refusais , sans le moindre scrupule , la matière pour élément ; je ne lui supposais ni formes , ni couleur , lorsqu'il y a peu de temps , dans l'ouvrage d'un abbé recommandable par sa sainte rage contre les philosophes , j'ai lu le passage qui suit :

« Le plus haut degré d'extravagance et de déraison ,

où les hommes soient jamais parvenus, est celui d'avoir dépouillé l'Être-Suprême de toute forme corporelle. Quoi de plus absurde et de plus fort, en effet, que de qualifier d'immatériel et de priver d'organisation l'Être éternel, infini, tout puissant ! dire que Dieu est un pur esprit, lorsqu'on entend par esprit, un être incorporel, c'est nier formellement son existence. »

Vous trouverez, Messieurs, cette admirable doctrine dans un volume in-12, prix, 1 fr. 50 c., intitulé : *Apologie de Spinoza et du Spinosisme* ; par l'abbé Sabathier de Castres, auteur des *Trois siècles de littérature*, etc.

Quel dommage que ce pieux ecclésiastique se soit un peu trop pressé d'aller contempler les dimensions de l'Eternel ! il serait, aujourd'hui, dans le Conservateur, le prévôt de son éminence monseigneur le cardinal de *La Luzerne*. Au moins avant son départ, aurait-il dû nous apprendre, cela lui coûtait peu, quelle est la couleur de l'Eternel organisé. Les plus anciennes statues des divinités de l'Inde ont des têtes de nègres, d'où les savans infèrent, non seulement, que cette race couvrit jadis, le continent asiatique, mais que le nègre est le prototype de l'espèce humaine. Une autre preuve que les noirs croient dieu noir comme eux, c'est que la plupart des peuplades d'Afrique peignent le diable en blanc. On aura beau me dire que l'opinion de ces gens là compte pour rien, je ne vois pas qu'ils raisonnent plus mal que l'abbé Sabathier. Leur intelligence vaut aujourd'hui la nôtre, et savez-vous ce qu'elle valut jadis ? Nous devons aux Egyptiens, dont la race primitive était noire, nos arts, nos sciences et jusqu'à l'art de la parole ; selon toute apparence, Esope, Lokman, Térence, furent des noirs. Les rois mages, vénérés dans l'Orient, pour leurs connaissances astronomiques, n'avaient pas la peau blanche. Le pape a daigné mettre en paradis, un nègre qui, de là haut, protège, je le parie, l'indépendance des

## MERCURE DE FRANCE.

onies espagnoles, c'est *Saint-Elesbaan*. Le portugais *Barros*, écrivain du seizième siècle, de retour des côtes de Guinée, après un séjour de trois ans, préfère les soldats nègres aux soldats suisses. La civilisation vide de la république d'Haïty contribuera-t-elle beaucoup à nous faire mépriser les couleurs un peu foncées? maintenant que malgré leur lainage, de grosses lèvres, et des dents blanches, ces républicains savent lire, ils s'avisent d'argumenter, la bible à la main, de dire à M. l'abbé *Clausel de Montals*. « L'Eternel a créé l'homme à son image et ressemblance, comme les aînés de la création, nous nous croyons les plus ressemblants, or, nous sommes noirs, donc la face de l'Eternel est aussi noire que la nôtre. » Je ne sais pas trop comment répondrait l'aumônier de Madame; mais ici ce que je croirais, moi, devoir répondre, et marquer, bénévoles lecteurs, que ma réponse, en forme de péroraison, sera la conséquence de quelques vérités qui se trouvent ou ne se trouvent pas, dans les *Miscellanées*.

Mes frères, on raconte que vous descendez de *Cham* qui fut maudit, par son père Noé, et votre couleur est l'effet de la malédiction du patriarche, je n'en crois pas un mot. Nous avons tous la même origine, quelle que soit notre moëlle épinière qui détermine, dit-on, la différence du blanc au noir. Dieu, père commun des hommes, ne distingue ni des aînés, ni des cadets; les derniers, les premiers venus sont pêle-mêle, dans la famille. Quand la Sainte-Bible affirme qu'il nous a créés à lui semblables, n' imaginez pas que ce puisse être par l'épiderme ou les poils de la barbe; sa nature admet pas de formes corporelles, son immensité ne comporte pas d'enveloppe. La Sainte-Bible a voulu dire que ce fluide invisible qui nous donne la vie, cette substance éthérée qui nous anime est une émanation de la sienne. Pensée morale, grande, sublime que devina le philosophe de Samos et que l'orateur de



Rome n'eût jamais du contester; je la retrouve, dans ce vers d'une satire.

*Atque affigit humo divinæ particulam auræ.*

Oui, l'architecte de l'Univers souffle sur un peu de fange une parcelle de son esprit divin, et voilà l'homme noir ou blanc, suivant la couleur de la fange, mais l'homme imprégné du feu céleste, l'homme rapproché de Dieu même, et désormais immortel. Persuadons-lui la noblesse de son origine, il mesurera mieux la hauteur de sa destinée. Je ne connais pas de dogme religieux, d'axiôme de morale plus utile et plus saint. La religion, la morale résident entières dans ce texte fécond. Du 1<sup>er</sup>. janvier au 31 décembre, il doit suffire à l'éloquence de vos prédicateurs, si toutefois ce ne sont pas comme les nôtres, des pères du mensonge qui s'appellent les Pères de la foi, des histrions privilégiés qui se disent des Missionnaires. Le ciel vous préserve, mes frères, de cette infernale engeance, elle corrompt la raison publique par d'absurdes doctrines, elle détruit la paix des familles, par son intolérance; elle étouffe le germe des vertus civiques; elle blasphème l'Evangile. Cherchez dans ses discours l'inspiration, et dans ses mœurs la pureté du christianisme, vous y trouverez le sophisme, l'immoralité, l'hypocrisie et tout l'orgueil des prétentions ultramontaines. Les misérables! ils n'ont de patrie qu'à Rome moderne, et de régulateur que son pontife. A les en croire, une bulle est la mesure de nos droits et de nos devoirs; si la Charte nous garantit la liberté, leur criminelle audace nous impose la servitude. Bons Haïtiens ne souffrez pas dans votre république, ces artisans de discorde et d'erreurs; ils vous diraient qu'à moins de leur payer la dîme de vos cannes à sucre, vous tomberiez dans la chaudière, attendu qu'Eve et son mari se partagèrent, il y a quelques milliers d'années, une pomme de Calville. Ils vous diraient qu'après s'être

pent de la création, le grand Adonaï noya l'espèce humaine, et qu'autant vous en peul à l'oreille, parce ne vous gardez les biens des colons vos maîtres légitimes. Si vous vous avisez de leur faire observer, à l'occasion du déluge, que le grand Adonaï l'eut bien elle alors pour produire une autre espèce humaine, à les blancs n'eussent pas le droit d'enchaîner, de museler (1), d'éventrer les noirs, ils mettraient à vos vives les *Marchangy* de la contrée. Qu'opposeriez-vous d'ailleurs aux deux révélations? Représenteriez-vous qu'il y a dans le mode de l'une et de l'autre, un peu de mesquinerie et beaucoup d'aristocratie, puisqu'elles eurent lieu dans un seul coin du globe, au profit d'une seule peuplade, ignorée, long-temps errante sur les frontières de la Lycie, et qui s'en éloigna lorsque Bellérophon les eut conquises? Vous n'en savez pas assez, ni moi non plus, pour controverser avec des docteurs *in utroque*, qui déterminent au fond de leurs confessionaux, le juste et l'injuste, le bien et le mal, nos droits et nos devoirs, comme s'ils étaient législateur et la loi. Gardez vous de leur contester l'excellence exclusive de leur culte, ils ont raison de le trouver excellent, c'est celui qui les fait vivre. Croyons, mes frères, à l'unité divine, pratiquons la morale de l'Evangile; à cette double condition, je vous laisse libres d'entendre la messe d'un pape ou d'un vicaire de

---

(1) A la Jamaïque, on muselait, on musèle peut-être encore les nègres pour les empêcher de sucer les cannes à sucre. La muselière empêche aussi d'entendre leurs cris quand le fouet les déchire, et qu'on applique sur ces déchirures du poivre et du salin de prévenir la gangrène. Au moyen d'abonnemens annuels, on se procurait, à St.-Domingue comme ailleurs, le plaisir de faire jouetler ses esclaves en masse et à meilleur compte. *Wimphers* dit que les coups de fouets remplaçaient le chant du coq. Tout le monde connaît l'emploi des chiens de Cuba qu'on élevait à vorer les nègres-marrons. On en fit venir au Cap Français, à leur arrivée, on leur livra pour essai le premier noir qu'on eut sous la main. Ils en firent une prompte curée, aux acclamations des blancs.

ma paroisse, d'être confirmés par l'évêque de Samosate ou par celui de Lincoln. Restez unis, soyez tolérans; et, si jamais vous avez un ministre qui veuille condamner dans une Cour d'assises les non-croyans en Jésus Christ, priez Son Excellence de remettre son portefeuille, et réservez lui l'emploi de premier secrétaire du premier futur concile.

N. A.

## CHRONIQUE.

Un voyageur a trouvé la lettre suivante sur la route d'Amiens à Saint-A.....; dans l'impossibilité où nous sommes de la faire parvenir à son adresse, nous prenons le parti de l'insérer dans le Mercure de France, dans l'espoir qu'elle pourra, par ce moyen indirect, arriver à sa destination:

*Aux Révérends Pères de la compagnie de Jésus, nouvellement installée et impatronisée en France.*

Mes Révérends Pères :

Je suis un de vos plus anciens écoliers; j'avais vingt-deux ans quand on vous chassa si injustement de France, en 1762, c'est vous dire que j'en ai aujourd'hui soixante dix-neuf. — Il m'est arrivé bien des tribulations depuis le jour où je vis mon professeur de théologie, le R. P. Jobardini monter en voiture pour aller je ne sais où, prêcher les saintes doctrines que vous enseigniez dans vos collèges.

Ce bon *Pere Jobardini* a été suivi de mes regrets bien sincères, et si quelque chose me consola lors de son départ, c'est l'idée que je n'avais pas perdu mon temps sur les bancs de l'école, qu'il n'y avait pas un

de vos docteurs dont je ne connusse à fond la morale, et dont je ne susse les livres par cœur.

Je fus obligé, comme bien des écoliers de mon âge, de quitter les classes et de songer à prendre un état. Je ne doutais pas que les bonnes études que j'avais faites au collège de la rue Saint-Antoine, les excellens préceptes que m'avaient inculqués vos pères, ne me fussent d'une grande utilité, et je m'attendais à faire un chemin brillant et rapide.

Il n'en fut rien pourtant. Partout je trouvai les maximes du monde en contradiction avec celles de vos plus doctes vieillards; pendant toute ma vie je n'ai rien compris à ce que je voyais, à ce que j'entendais; tout me parut sens dessus dessous.

Mon père en vieillissant devenait aigre et criard; un jour que je lui avais pris en cachette quelques objets que je supposais qu'il m'aurait donnés si je les lui eusse demandés, chose tout-à-fait légitime, selon le *P. Emmanuel Sa* et le *P. Gordon*; il le sut et me tança fortement. Dans un moment de vivacité, je lui souhaitai nettement la mort en face; il entra dans une colère épouvantable, saisit un bâton, et m'aurait assommé si on ne l'eût retenu, bien que je lui prouvasse d'après les pères *Dicastille*, *Tambourin* et *Casnedi*, qu'il est permis aux enfans de souhaiter la mort de leurs parens, à cause du bien temporel que cette mort doit leur procurer.

L'émotion que le vieillard éprouva lui causa une maladie dont il mourut après m'avoir déshérité; je ne me réjouis point de sa mort pour deux raisons: la première est que je n'héritais point, et que selon le *P. Dicastille*, s'il est permis à un fils de se réjouir de la mort d'un père dont il est héritier, ce même fils n'est point tenu de se réjouir quand il est déshérité; la seconde raison est que je n'avais point moi-même tué mon père dans un moment d'ivresse, et ne me trouvais point dans le cas si savamment expliqué ainsi par le *P. Fagundes*: *Il est permis à un fils de se réjouir du*

*meurtre de son père qu'il a commis étant ivre, et cela à cause des grands biens qu'il en hérita.*

Je me trouvais sur le pavé de Paris, sans ressource et sans profession ; la misère me força d'entrer au service d'un conseiller au parlement, vieux, riche, avare, qui me nourrissait mal et ne me payait pas. Il avait un fils de mon âge, et ce grave magistrat de 22 ans, siégeait déjà sur les fleurs de lys. Personne autant que mon jeune maître ne savait tempérer par le commerce des grâces la sévérité de sa profession ; toujours mis d'une manière recherchée, il frédonnait l'air à la mode en écoutant les débats d'une affaire de laquelle dépendait le sort des vingt familles ; il condamnait un homme à être roué vif, et d'un pied léger il sautait dans un cabriolet qui le menait dîner avec des filles de l'Opéra ; si le Parlement eut compté seulement dix magistrats comme le fils de mon maître, il se fut tout-à-fait dépouillé de la rudesse antique, et l'on eut prononcé les sentences de mort sur l'air d'un cantabile d'Armide.

Je n'étais pas très-heureux chez mon vieux conseiller ; mais ayant su que d'autres valets étaient beaucoup mieux nourris et mieux payés que moi qui avais été forcé par la misère de louer à bas prix mes services et mes talens, je me souvins du système des compensations occultes si bien et si savamment démontrées par vos PP..... *Reginald, Filiucius, Dicastille, Molina, Dominique Viva* ; je pris en cachette autant du bien de mon maître qu'il était nécessaire que j'en prisse pour que mes gages fussent égaux à ceux de mes pareils qui gagnaient le plus, et dès-lors je me trouvai plus à l'aise.

Mon jeune maître, comme vous avez pu le voir, était assez libertin ; la nuit, quand tout le monde était couché dans l'hôtel, lui et moi nous sortions par une porte dérobée, et nous courions les aventures ; je lui rendais tous les services qui lui étaient nécessaires, *comme aller dire à sa maîtresse qu'il l'attendait en un certain lieu ; faire sentinelle à la porte ; tenir l'échelle pendant qu'il escaladait les murailles ; choses tout-à-*

*fait indifférentes en elles mêmes , selon le P. Ferdinand de Castro , quand on dirige sa pensée sur le bien temporel que ces choses doivent procurer. J'étais jeune, comme vous le savez , et l'idée des plaisirs que mon maître goûtait avec sa maîtresse m'échauffait prodigieusement l'imagination ; je reconnus plusieurs fois , au moyen que le P. Charli autorise , quand il est nécessaire pour la conservation de la santé ou de la vie ; tâchant d'ignorer invinciblement que je faisais une action criminelle ; mais , hélas ! mes RR. PP. , je jetais de l'huile sur le feu ; je trouvai bientôt la ressource indiquée par le P. Charli , insigne et ennuyeuse , et plus propre à irriter la concupiscence qu'à la satisfaire.*

Dans mes courses , j'avais plusieurs fois remarqué une jeune fille qui de sa fenêtre me faisait des signes tout-à fait engageans qu'elle accompagnait des plus doux sourires ; je me hasardai à monter dans sa chambre , ne doutant pas que mon mérite n'eût fait une impression favorable sur elle ; en effet , je ne tardai pas à recevoir des preuves indubitables de la sensibilité de son cœur. J'étais plein de satisfaction , et sans le moindre remords , parce que le P. Taberna enseigne que *quand on est porté à la fornication par une violence irrésistible , la fornication ne peut point être imputée à péché* ; or , est-il aucune violence plus irrésistible que celle d'un tempéramment de 22 ans. Tout ce qui pouvait m'arriver de pis était d'être tenu à quelque pénitence , car selon le P. Fegeli , celui qui séduit une vierge qui court à la séduction , n'est tenu qu'à faire pénitence , parce qu'une fille a la libre disposition de sa personne , et que ses parens ne peuvent sous aucun prétexte l'empêcher de se prêter à qui il lui plaît. Je me disposais à quitter ma maîtresse , me promettant bien de revenir souvent , quand elle me demanda le prix de ses complaisances ; je trouvai la chose très-naturelle ; le P. Emmanuel Sa établit en principe qu'une femme et même un homme peut louer sa personne , pro turpi usu , demander et recevoir le prix d'un tel marché , et

*qui promisit tenetur solvere* ; je lui donnai un louis et je descendis l'escalier.

Je n'étais pas encore à la porte qu'il me vint un scrupule ; je remontai et je demandai à ma belle si elle était noble ; elle me rit au nez ; je lui demandai si elle était honnête femme ; elle me rit encore au nez ; je lui demandai si elle n'était pas fille de joie ; elle en convint avec une ingénuité tout-à-fait touchante. Si cela est ainsi, Mademoiselle, je vous ai payée, lui dis-je, beaucoup trop généreusement ; pour douze francs, j'aurais eu une duchesse ; vous devez, en conscience, me rendre au moins dix-huit francs ; car une fille qui fait votre métier ne doit pas exiger un prix plus haut que le prix courant de la place. *Une fille honnête, une femme d'extraction noble peut, à la vérité, attacher à ses faveurs le prix qui lui convient* ; vous-même, quand vous avez débuté dans le commerce, vous avez pu exiger le prix qu'il vous plaisait d'attacher à vos bontés ; mais aujourd'hui, vous devez vous conformer à l'usage ; si vous en doutez, lisez la *Théologie morale* du P. Tambourin. A ces mots, ma princesse se pâma de rire ; je voulus par forme de compensation me nantir d'une montre d'argent qui pendait à la cheminée et qui valait dix-huit francs tout juste ; la belle cria au voleur, et à l'instant, deux grands coquins entrèrent par une porte secrète, me tombèrent sur les bras et me mirent à la porte à grands coups de bâton.

Presque moulu dans la rue, je réfléchis à ce qui venait de m'arriver, et je m'aperçus que j'avais fait une fausse application de la doctrine de mes professeurs ; car enfin, la fille que je venais de voir ne m'avait point trompé, elle ne s'était donnée à moi ni comme femme noble, ni comme fille honnête, ma libéralité avait été volontaire, et selon le même P. Tambourin, dont j'avais invoqué le nom, elle ne me devait aucune restitution.

Le conseiller, mon vieux maître, vivait avec une gouvernante qui lui servait à plus d'un usage ; devenu dévot sur la fin de sa vie, il voulait la renvoyer ;

savait que je possédais à fond la doctrine des jésuites, et habiles, comme tout le monde le sait, à calmer les consciences délicates, il m'expliqua son cas et me fit part de ses scrupules : je lui demandai s'il lui serait possible de se procurer une autre gouvernante qui eut les mêmes bontés pour lui ; il me répondit que vieux et infirme comme il l'était, il ne pouvait guères espérer qu'une autre femme se résignerait à passer sa vie auprès d'un vieillard qu'on savait n'être pas prodigue. Je lui répondis là-dessus que le *P. Trachala* dans son *Lactium conscientiae* lui permettait de garder sa gouvernante-maîtresse *tant que subsisterait l'impuissance de remplacer par une autre*. Le vieillard rassuré par le *P. Trachala* me renvoya en me promettant un écu qu'il ne me donna jamais.

Je menai pendant cinq ans une vie assez douce dans cette maison, évitant avec soin toutes les occasions, même éloignées de pécher. Hélas ! tout finit, le conseiller apprit les passe temps de son fils et la part que j'y prenais ; j'eus beau citer tous les jésuites présents et absents, la morale qu'il avait trouvée bonne quand il voulait garder sa gouvernante lui parut abominable, et depuis qu'il n'avait plus autant d'intérêt à la suivre, il me mit impitoyablement à la porte ; heureusement qu'il n'eut pas connaissance des compensations que j'avais secrètement exercées, sans cela il m'eut fait mourir dans les cachots du Châtelet.

Ne sachant que devenir à l'âge de vingt-sept ans, possédant à fond la doctrine des jésuites, et me sentant en état de diriger parfaitement les consciences, je résolus d'entrer dans les ordres. Je passai deux ans dans un séminaire, et je fus envoyé pour desservir une petite paroisse dans le fond du Béarn, au pied des Pyrénées. Mes paroissiens, gens ignorans et crédules, ne me donnaient pas beaucoup de peine à conduire, et je fus quatre ans assez heureux. Une seule chose me tourmentait ; la continence me pesait cruellement. Je connaissais mon *P. Escobar*, et je savais qu'il m'était per-



mis de faire une maîtresse, de me gaudir avec elle, et que si elle devenait grosse, le *P. Cardenas* m'autorisait à la faire avorter, dans le cas où ce serait le moyen unique et nécessaire pour cacher le crime et éviter l'infamie : mais je craignais qu'une indiscretion, un coup de langue en me trahissant, me fit perdre l'autorité que mon titre me donnait sur mes paysans.

J'avais fait l'acquisition d'une chèvre que j'aimais beaucoup à soigner moi-même. Un jour que j'étais dans l'écurie, occupé à lui donner la pâture, le lieu, l'occasion, la présence et les charmes de l'objet, et le démon de la chair me poussant..., j'épousai ma chèvre, vertu d'une décision du *P. Escobar* (1).

J'étais enchanté d'avoir trouvé un moyen honnête, licite et autorisé par mes anciens maîtres, d'apaiser les feux de la concupiscence. Ma chèvre et moi, nous nous aimions comme deux tourtereaux, lorsque je fus surpris avec elle, dans un entretien fort tendre, on cria au scandale ; toutes les femmes de la paroisse se mirent à mes trousses. Je pris la fuite du côté d'Avignon, et ne me crus en sûreté que quand je fus arrivé sur les terres du pape.

Mes paroissiens avaient certainement tort ; il m'était bien dûment permis d'enlever leurs filles, leurs femmes et même leurs garçons, *causâ libidinis*, sans encourir les peines prononcées par le concile de Trente et par les lois civiles, ainsi que l'enseigne le *P. Escobar* (2) ; ce qui est tout-à-fait conforme à la théologie et à la morale. En me contentant modestement d'une chèvre, j'avais donc fait preuve d'une modération extraordinaire.

(1) *Clericus vitium bestialitis perpetrans, incurrit et non incurrit bullæ Pii V. pœnas. Incurrit quidem... Non incurrit... Veriorem admodum hanc puto esse sententiam.*

*Theologia moralis*, probl. 44, page 328.

(2) *Masculus causâ libidinis, masculum rapiens, est, et non est ordinariæ legis pœnæ obnoxius. Obnoxius non est raptor masculi capitali legis pœnæ... Certè imperator loquitur... non de*

Je restai à Avignon un temps assez long pour que le bruit qu'avait occasionné mon affaire fût apaisé. J'évins à Paris, en tournant le dos au maudit pays qui ne reconnaissait ainsi l'autorité des saints enfans de Loyola.

J'arrivai dans la capitale au commencement de la révolution. Au bout de la seconde année, je vis la morale des jésuites mise en pratique dans toute la France. On volait, on brûlait, on assassinait avec une sûreté de conscience, une sécurité d'âme que pouvaient seuls donner les préceptes de mes anciens maîtres. Je fus enchanté de ce que je voyais, et je me reconnus.

J'avais quitté la tonsure, et j'étais rentré dans le monde, comme tout le monde volait, je voulus m'en mêler; un jour, j'entrai dans la boutique d'un marchand, pendant qu'il était à dîner avec sa famille, je pris son comptoir et me retirai avec un sang froid héroïque. Le marchand, accompagné de ses garçons, courut après moi, et comme selon le *P. Escobar la suite est une infamie pour toute sorte de personnes nobles ou non, outre que celui qui fuit, peut s'exposer au péril de faire une chute qui fait donnerait à l'agresseur la facilité de le frapper ou de le tuer, et que, selon le P. Platel, il est permis de tuer un autre pour conserver les biens de la fortune*. J'attendis mes gens de pied ferme; et d'un coup de pistolet j'étendis le marchand sur le parquet. La foule accourut, je fus arrêté et remis entre les mains des archers pour être conduit en prison. J'eus d'abord l'intention de tuer mes conducteurs, ainsi que le permet le *P. Lacroix*, mais je pensai qu'ils étaient quatre, et que si j'en tuais un ou deux, il en resterait assez pour me tuer moi-même, c'est pourquoi je n'en fis rien.

---

rum raptu; et si voluissêt in eâ (legē) masculorum raptum comprehendere, eos equidem nominasset.... Unde magis mihi sententia hæc placet.

Escobar, Theologia moralis, probl. 51, pag. 331; Num. 258 et 259.

Je fus interrogé le lendemain : on me demanda si j'avais volé et tué le marchand : je répondis non , en sous-entendant *ce matin* ; mais ma dénégation me fut inutile ; et quoique je ne fusse pas obligé , selon le *P. Lessius* , de dire la vérité à la justice , et que je ne la disse point , et que même je jurasse , suivant le *P. Gobat* , que je n'avais point tué le marchand , en sous-entendant , *injustement* , je n'en fus pas moins condamné à mort. J'aurais bien voulu tuer les témoins qui avaient déposé contre moi , et le juge qui avait prononcé ma sentence , ainsi que m'y autorisait le *P. Fagundes* ; mais je n'en eus pas le pouvoir , j'étais gardé de trop près ; force me fut de retourner en prison , attendu l'issue de l'appel que j'avais interjeté. Je me consolai dans l'espérance que si j'en échappais , j'aurais toujours la faculté d'accuser les témoins et le juge , *d'un crime faux , pour ôter tout crédit à ces insolens* , ainsi que l'enseigne le *P. Guimenius* , dans son *Traité sur la charité*.

J'étais assez fristement couché sur ma paille , quand les portes de mon cachot s'ouvrirent , et que je me trouvai dans les bras du *P. Jobardini* , mon ancien professeur de théologie. Le bon Père , après avoir jeté la robe noire et le bonnet carré , était rentré en France , et propageait tant qu'il pouvait les bonnes doctrines d'un ordre dont il avait quitté l'habit , par prudence , mais auquel il était toujours dévoué. Le *P. Jobardini* s'était tout de suite trouvé à la hauteur des circonstances : son civisme lui avait valu la présidence d'un district qu'il administrait à la grande satisfaction de ses frères et amis. Il m'avait reconnu sur le banc des accusés , et il venait me donner des consolations et me permettre de travailler à ma délivrance.

En effet , le *P. Jobardini* prouva que le marchand que j'avais tué était un accapareur ; que j'avais rendu service à la chose publique , en purgeant le sol de la liberté d'un aristocrate gangrené ; et , trois jours après , mon jugement fut cassé , et je fus libre.

J'avais vu tant de différence entre les maximes du monde et celles que m'avaient enseignées mes maîtres, que je devins extrêmement peureux : je n'allais plus m'en tâtonnant.

J'obtins, par le crédit du *P. Jobardini*, une petite place dans un département, et je me trouvai chargé du maniement de quelques deniers publics. J'eus un procès avec un de mes voisins, et j'avais évidemment tort. Je ne trouvant le juge qui devait prononcer sur la contestation, et lui dis que s'il voulait juger d'une manière conforme à mes intérêts, je lui donnerais tous les jours, pendant un an, un panier de dix bouteilles d'excellent vin : mon juge me reçut d'abord fort mal ; mais quand lui eus cité le *P. Taberna*, qui permet à un juge de recevoir *des choses comestibles qui peuvent se consommer en peu de jours* ; quand je lui eus expliqué la doctrine du probabilisme, en lui disant que si mon adversaire avait probablement raison, j'avais probablement raison aussi, et qu'il pouvait, en sûreté de conscience, vivre dans son jugement la probabilité la moins probable. Enfin quand je lui eus prouvé, d'après le *P. Taberna*, que si un juge ne devait rien recevoir pour rendre une sentence juste, il pourrait se faire payer pour une sentence injuste à laquelle je n'avais aucun droit ; et que, selon le *P. Taberna* et cinquante-huit docteurs avec lui, il n'était point tenu à restitution. Mon homme fut tout-à-fait adouci, et je gagnai ma cause.

Quand mon affaire fut finie, je fus tenté d'envoyer romener mon juge, en lui disant, avec le *P. Suarez*, *je n'ai pas promis d'une promesse qui m'oblige* ; cependant je n'en fis rien ; et tous les jours je prenais de petites sommes sur ma caisse, pour remplir les conditions de mon traité. J'avais certainement bien le droit de le faire : je ne commettais point un vol, puisque le *Juny* dit que la soustraction journalière et continuelle d'un objet de peu de valeur, ne constitue point ce qu'on appelle un vol, et n'est pas un péché.

J'avais malheureusement à rendre compte à un con-

trôleur sévère : il vint faire la vérification de ma caisse, constata le déficit, fit son rapport, et je fus mis en jugement.

Pour ma défense, je citai le *P. Mathieu Stoz*, et je dis, d'après lui, que *celui qui est parvenu, par de petits enlèvemens successifs, à une somme considérable, pèche mortellement par le dernier enlèvement qu'il fait, à moins qu'entre le dernier enlèvement et les précédens, il n'y ait un intervalle notable.*

Je convins d'ailleurs que je ne me trouvais pas dans le cas du *P. Stoz*, puisque mes enlèvemens avaient été journaliers ; mais j'offris de restituer le dernier enlèvement, et de faire pénitence pour le péché. Le tribunal, sans égard à l'autorité que je lui citais, me condamna à dix ans de travaux forcés.

Me voilà donc conduit aux galères, pour avoir suivi trop à la lettre la morale des jésuites. Je fis mes dix années, après lesquelles je revins à Paris. Pendant mon séjour au bagne, les affaires avaient bien changé de face. Un homme audacieux avait usurpé le pouvoir suprême, placé sur son front le bandeau de nos rois. Quelques partisans du gouvernement qu'on venait de détruire, formaient alors une conspiration contre le nouveau venu, et on me proposa d'y prendre part. J'étais déjà vieux et dégoûté des affaires du monde ; je demandai quelques jours pour réfléchir si je pouvais, en sûreté de conscience, assassiner un souverain, et je fus consulter mes oracles ordinaires. Quand j'eus vu que les *PP. Emmanuel Sa, Delrio, André Philopater, Belarmin, Grégoire de Valence, Varade, Guignard, Odon, Pigenat, Mariana, Azor, Garnet, Heissius, Serrarius, Suarez*, et au moins cinquante autres docteurs, permettaient au peuple de se constituer juge de la légitimité de son Roi, de le déposséder, de le faire mourir ; quand j'eus vu les jésuites mettre ces maximes en pratique dans les quatre parties du monde, ourdir en Angleterre cinq conspirations contre la reine Elisa-

beth, assassiner des rois en France et en Portugal, je n'eus plus d'incertitude; je me mis de la partie.

Notre complot fut éventé, nous n'eûmes que le temps de prendre la fuite et de nous cacher. Personne heureusement ne fut saisi; et le tyran que nous voulions assassiner, content de nous avoir dispersés, ferma les yeux sur nous.

Je vieillis dans la solitude et dans la misère, jusqu'au jour de la restauration. Je me montrai lorsque j'eus bien certain que le tyran ne reviendrait plus. Je sollicitai une récompense que j'avais méritée autant que bien d'autres; mais je n'obtins rien.

Après avoir été poursuivi et persécuté toute ma vie par attachement à vos maximes, je suis aujourd'hui vieux, caduc, sans ressource et sans pain. Je m'adresse à vous, mes Révérends Pères, pour obtenir une place de concierge ou portier dans une de vos maisons. C'est le moins que vous deviez à un homme qui a été si malheureux à cause de vous. Signé ONOBALLO.

—On vient de mettre en vente chez Martinet, deux caricatures qui ne peuvent manquer d'avoir du succès, la première a pour titre, *Lecture du Drapeau blanc*, ou *Une matinée au faubourg St-Germain*. Un capucin et un enfant de chœur sont placés aux deux extrémités de la gravure; on prétend que l'un de ces personnages est l'image frappante de certain rédacteur ultra.

La seconde caricature est intitulée : *les Trois libertés*, ou la liberté des Libéraux, celle des Ministériels, et la troisième, qui est représentée la carabine de Charles IX à la main, et un hibou sortant de dessous sa robe, donne une idée de la liberté des ultra.

Le même marchand d'estampes fera paraître incessamment une gravure de grande dimension, représentant le supplice de la Pucelle d'Orléans; le fameux Cauchon, évêque de Beauvais, le confesseur de la Pucelle, et plusieurs autres personnages célèbres qui ont contribué, avec les Anglais, à faire brûler cette héroïne française,

y sont dessinés de main de maître, et nous ne doutons point du succès de cette entreprise.

— Le second article que la Renommée a donné sur les Carbonari était aussi neuf qu'intéressant. Ce qui nous prouve que la ressemblance avec l'ouvrage de M. le comte Orloff, dont nous l'avions accusée, venait de ce que les auteurs ont puisé aux mêmes sources ; nous nous faisons un devoir d'en instruire nos lecteurs.

---

### *Cours pratique de Langue Française.*

M. GALLAND, auteur du *Cours d'Education à l'usage des jeunes Demoiselles* (1), a ouvert un Cours-pratique de langue française, chez lui, rue Saint-Honoré, n°. 256, presque en face du passage Delorme.

Ce cours est destiné aux jeunes gens qui, à la veille de prendre un état, éprouvent le besoin de perfectionner leur éducation par une étude plus approfondie de notre langue ; aux jeunes dames et aux demoiselles adolescentes qui, dans leurs pensions, n'ont pas acquis toutes les notions grammaticales qui leur sont nécessaires, et particulièrement aux étrangers et aux étrangères qui, ayant déjà quelques connaissances de la langue française, désirent en approfondir les difficultés, et se la rendre familière.

Les deux sexes sont reçus alternativement ; les dames, le lundi, le mercredi et le vendredi, d'une heure à trois ; les hommes, le mardi, le jeudi et le samedi, de sept à neuf heures du soir.

### *Plan du Cours.*

Exposer sur un tableau les règles du langage, et en faire l'application par l'analyse grammaticale à l'orthographe de principes ; faciliter l'orthographe usuelle à

---

(1) Trois volumes in-12, à Paris, chez Eymery, libraire, rue Mazarine, n°. 30, chez l'Auteur, et à la librairie du *Mercur*, rue Poupée n°. 7. Prix, 10 fr. brochés.

l'aide de l'analogie, de l'étymologie et des homonymes, développer les principes fondamentaux de la construction des langues en général, et les adapter à la nôtre par l'analyse logique de la proposition ; faire ressortir de cette seconde espèce d'analyse et de la construction des langues, les règles de la ponctuation raisonnée, les préceptes concernant la pureté du style, et l'art si difficile de lire à haute voix, telle est la marche de M. GALLAND. Il se propose, par conséquent, de donner aux deux sexes la solution des nombreuses difficultés de l'orthographe, de la ponctuation, de la rédaction et de la lecture, difficultés qu'il s'efforcera d'aplanir par des principes faciles à saisir, et par des exercices agréables.

Le prix est de 20 francs pour le premier mois, et de 15 francs pour les autres mois, payables d'avance. On peut se faire inscrire tous les jours, les dimanches exceptés, depuis midi jusqu'à quatre heures du soir, chez le Professeur, rue St.-Honoré, n°. 256, presque en face du passage Delorme.

M. GALLAND enseigne hors de chez lui, aux heures que lui laisse son Cours, toutes les parties que renferme son ouvrage : la *Grammaire*, la *Rhétorique*, qu'il fait précéder de notions de *Logique* comme introduction ; l'*Arithmétique*, conduite depuis les éléments les plus simples jusqu'à l'algèbre, la *Cosmographie*, la *Sphère*, la *Géographie*, l'*Histoire* et la *Mythologie*.

---

## REVUE LITTÉRAIRE.

---

M. Orgiazzi, graveur distingué du dépôt de la guerre, vient de donner une grande preuve de talent. Il vient de publier un *nouveau plan de Paris*, lequel est exécuté avec le plus grand soin. Ce plan qui sert de complément à tous les ouvrages, contenant des



descriptions de la capitale , peut être relié en fort petit volume. Le travail de M. Orgiazzi , gravé sur les dessins de M. Donnet , ingénieur du cadastre , est singulièrement remarquable par l'exactitude des indications. Enfin cette carte doit faire rejeter et oublier ensuite tous ces ignobles plans de Paris qui renferment les erreurs les plus grandes et les plus impardonnables (1).

— La première et la seconde livraison du Salon de 1819 viennent d'être publiées. (2) La troisième livraison paraîtra sous quelques jours. Nous recommandons particulièrement cet ouvrage qui se distingue par un mérite rare dans l'exécution. La partie littéraire n'est pas moins digne d'éloges ; la deuxième livraison contient une critique fort judicieuse sur les tableaux de M. Ingres , tableaux que l'on doit regarder comme des essais malheureux. Le sentiment que l'on retrouve dans les premières productions de la peinture ne plaît qu'en raison même des progrès qu'elle a faits depuis. Que dire d'un artiste qui, méconnaissant cette vérité, voudrait nous reporter à l'enfance de l'art en reproduisant les défauts de cette même époque. M. Ingres n'a pu trouver dans le tâtonnement de l'imitation le sentiment de vérité qui règne dans les ouvrages du quinzième siècle. Considéré comme critique, M. Landon est un homme de beaucoup de goût.

— Le trente-quatrième volume des Œuvres complètes de Voltaire , dont le libraire Plancher est éditeur , vient d'être mis en vente.

---

(1) Une feuille grand raisin, Prix, 2 fr. et 3 fr. papier vélin, Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, no. 102, Picquet, quai Conti, Goujon, rue du Bac, Simonet, rue de la Paix, L'advocat, libraire, Palais-Royal, et à la librairie du Mercure, rue Poupée, no. 7.

(2) On souscrit au bureau des Annales du Musée, quai Conti, no. 15, et à la librairie du Mercure, rue Poupée, no. 7.

*Histoire des Religions, des mœurs et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, de l'idolâtrie, du fanatisme, etc., d'un grand nombre de nations, d'après le texte littéral de l'édition de Hollande de J. F. Bernard, ornée de 638 gravures, sur les dessins du célèbre Bernard-Picard, augmentée avec un supplément de l'Histoire des Religions, des peuples découverts jusqu'à ce jour, des sectes religieuses anciennes et modernes, etc. (1)*

UN poète latin a dit :

*Primus in orbe deos fecit timor.*

Si cette assertion du poète n'est pas strictement vraie, elle a du moins un degré de vraisemblance. L'homme errant dans les forêts, à la vue des phénomènes de la nature qu'il ne pouvait expliquer à cause de son ignorance, en chercha la cause dans un premier agent. Privé des lumières qui pouvaient l'éclairer sur les lois qui régissaient le globe qu'il habitait, et sur les prétendus désordres qu'il crut y remarquer et qui lui étaient préjudiciables, il en rendit responsable un premier moteur auquel il dut attribuer nécessairement tout ce qui étonnait ses regards et frappait son âme de terreur. Son premier mouvement fut donc de chercher à calmer la cause secrète de tout ce qui lui était nuisible; son imagination ébranlée par la crainte supposa à cette même cause les passions qui l'agitaient lui-même, et par ce retour ou plutôt cette comparaison, il se fit une divinité qu'il affubla de tous ses vices et de toutes ses imperfections.

Dans le choix des moyens qu'il crut propres à se rendre propice ou à apaiser cette divinité dont il se

---

(1) Treize vol. in-8°. Prix, 400 fr. A la librairie du **Mercure**, chez Plancher, libraire, rue Poupée, n°. 7.

représentait sans cesse la vengeance prête à le foudroyer, il fonda un culte religieux où les cérémonies absurdes et les sacrifices des animaux et même de ses semblables devinrent les accessoires.

Lorsque les peuples commencèrent à se civiliser, la religion fut un des premiers appuis de leur civilisation. A un culte simple dans son origine, on substitua un culte mystique; des dogmes intelligibles, des mystères incompréhensibles devinrent alors le fondement de presque toutes les religions.

En fondant un culte religieux, les peuples y attachèrent des préposés pour le desservir; ceux-ci plus instruits, et voulant faire servir à leurs vues ambitieuses l'ignorance de ces mêmes peuples, employèrent tour à tour le fanatisme et la superstition pour parvenir à leur but. La raison fut alors un hors d'œuvre; ils firent parler le ciel, et la religion devint l'épouvantail des rois et la terreur des nations.

Tout ce qu'il y a d'absurde et de ridicule fut mis en œuvre pour tromper les peuples; le ciel intervint dans tout ce que l'homme se proposa de faire et mit un frein à sa pensée. L'homme avili, abruti par ses prêtres, adora Dieu comme un tyran qu'il faut toujours supplier pour détourner sa vengeance. En voyant tous les maux que la religion entraînait après elle, un philosophe pouvait s'écrier comme un poète de l'antiquité:

*Sæpe miki dubiam traxit sententia mentem.*

*Nullos esse deos.....*

La crainte d'un avenir, précurseur de maux plus terribles encore que ceux qu'il avait endurés sur la terre, vint tourmenter l'homme qui plaça alors ses espérances dans le ciel.

La crainte le reçut au sortir du berceau, la crainte le suivra jusqu'au bord du tombeau. Harcelé pendant sa vie par les maux inséparables de l'humanité, il se vit encore désespéré sur son lit de mort; des sup-

plices affreux lui furent présentés dans un autre monde, et son dernier soupir fut encore une angoisse.

D'après ce tableau rapide d'une succession de maux non interrompus, produits par les religions, il était indispensable de publier l'histoire de tous les cultes. Le bel ouvrage que nous annonçons, doit nous faire détester les erreurs et les malheurs qu'ont entraînés la superstition et le fanatisme qui ne sont point le culte d'un vrai Dieu, mais l'ouvrage de prêtres imposteurs.

---

## SPECTACLES.

---

EN annonçant la représentation qui doit avoir bientôt lieu à l'Opéra, au bénéfice de mademoiselle Duchesnois, je crois ne pouvoir mieux faire que de rapporter ici une pièce de vers qui lui a été adressée par M. Déricourt, jeune débutant qui donnait les plus grandes espérances, et que peut-être pour cette raison on n'a pas voulu recevoir au Théâtre-Français. On remarquera sans doute que cette pièce n'était pas indigne d'être citée.

O d'un talent divin, séduisante magie !  
 O prestige, ô pouvoir d'un organe enchanteur !  
 J'écoute encor, j'écoute, et dans ma rêverie,  
 Chaque mot retentit dans le fond de mon cœur.  
 Oui, Duchesnois, je crois et te voir et t'entendre ;  
 Mon âme s'enflammant au feu pur et sacré  
 Dont l'amour a formé ton âme vive et tendre  
 Rêve encor le plaisir dont je fus enivré.  
 Il me semble te voir quand, mesurant la scène,  
 Tu marches du théâtre, illustre souveraine !  
 Ou quand le désespoir, et le trouble et l'horreur,  
 Précipitent tes pas guidés par la terreur ;

Tantôt tu viens vanter, tendre et crédule amante,  
 D'un héros inconstant les exploits et les feux ;  
 Tu nous peins les transports d'une flamme éloquente  
 Et l'orgueil de l'amour éclate dans tes yeux.  
 Tantôt je crois te voir et faible et languissante ,  
 Sur tes lèvres l'amour retient ton âme errante,  
 Tu passes, ranimant ta vie et tes douleurs ,  
 De la crainte à l'espoir , de l'espoir aux fureurs.  
 Une mère, du sang écoutant le murmure ,  
 En voulant le venger a tremblé pour son fils ;  
 Un cri terrible et tendre étonne les esprits ,  
 Et l'âme avec transport reconnaît la nature.  
 Avec toi je frémis, j'espère tour à tour ;  
 Des cris entrecoupés s'échappent de ma bouche ,  
 Je m'indigne avec toi contre un tyran farouche  
 Armé contre ce fils qu'a reconnu l'amour.  
 Tantôt c'est Clytemnestre, elle abaisse , elle oublie ,  
 Aux pieds du grand Achille et sa gloire et son nom ;  
 Je la vois menaçant , bravant Agamemnon ,  
 Retenir dans ses bras la tendre Iphigénie.

O Racine ! ô génie ! ô talent créateur !  
 Si tu fus animé d'une céleste flamme ;  
 Ces vers que tu savais écrire avec ton cœur,  
 L'illustre Duchesnois les parle avec son âme.

C'est en vain que *Louis IX* a voulu lutter contre les *Vépres Siciliennes*. On le voit encore paraître , de temps à autre , pour l'édification des fidèles ; mais il cédera bientôt la place au *Tibère* de Chénier : l'orage commence à gronder sur la tête du saint roi. Pendant que chaque soir il s'efforçait de convertir les spectateurs, un traître , sorti des rayons poudreux de la boutique d'un libraire , venait , nouveau *Conaxa* , lui disputer les lauriers dont les amis de l'auteur avaient couronné son front. Comme l'affaire vient tout nouvellement d'être portée au tribunal de l'opinion publique , j'attendrai un plus ample informé pour prononcer le jugement , et annoncer à nos lecteurs le résultat de ce nouveau scandale littéraire.

— Malgré les *factum* de la Comédie-Française, l'adresse de ses ambassadeurs, et peut-être son bon droit, Joanny reste à l'Odéon; M. Picard avait dit-on fait une réponse piquante à la circulaire du comité; mais elle restera dans le porte-feuille en attendant une meilleure occasion.

— L'annonce du *Frondeur* n'avait pas attiré grand monde à sa première apparition; après avoir entendu les sermons de Louis IX, on craignait les remontrances d'un nouveau censeur: elles n'ont point diverti le parterre; et en somme, le parterre a eu raison. La pièce n'est pas tout-à-fait tombée, car on a nommé son auteur M. Royou; mais elle sera bien loin d'obtenir, même après correction, le succès de l'*Irrésolu*; succès qui avait peut-être engagé le nouvel auteur à risquer de suite la représentation de sa pièce.

— On avait souvent reproché aux auteurs de mélodrames aux vaudevillistes des boulevards, d'aller chercher dans les autres théâtres, les accessoires, les ornemens, et quelquefois même le fond de leurs pièces. Aujourd'hui c'est le contraire; c'est un auteur qui, pour fournir à un compositeur quelques situations, quelques morceaux propres à faire ressortir son talent, a laissé tout ce qu'il y avait de bon dans un drame joué depuis nombre d'années à l'Ambigu, et s'est contenté d'encadrer dans un canevas faible et usé, un dialogue encore plus faible que la pièce. Les nombreux amis répandus dans la salle, ont essayé de ranimer les spectateurs bénévoles, qui comptaient trouver au moins quelque chose de neuf dans l'Opéra de Charles XII et Pierre-le-Grand. Leur persévérance n'a pas été tout à fait inutile, car on a écouté jusqu'à la fin, et même on a demandé le nom des auteurs. Celni des paroles a gardé l'anonyme, et M. Champcourtois a été proclamé comme auteur de la musique.

---

# MERCURE

## DE FRANCE;

### Journal

*de Littérature, des Sciences et Arts,*  
rédigé par une Société de Gens de lettres.

*Vires acquirit eundo.*

---

### POÉSIE.

---

JAMAIS!

ROMANCE DU BANNI.

*Paroles de M. F..... Musique de M. \*\*\**

---

SUR le bord d'un fleuve paisible,  
Le front couvert d'ennuis, les yeux baignés de pleurs,  
Victime d'un arrêt terrible,  
Un malheureux banni répétait ses douleurs :  
« Te reverrais-je, ô ma chère patrie ?  
» Gouterais-je avec toi les douceurs de la paix ?  
» O ciel ! d'où vient la voix qui répond et me crie :  
Jamais !  
— Jamais ?  
Jamais !

II.

16

- » Aux lieux sacrés qui m'ont vu naître  
 » Gémit la tendre mère à qui je dois le jour.  
 » Hélas ! en ce moment peut-être,  
 » Elle aspire à quitter ce terrestre séjour,  
 » Goûterais-je avec toi les douceurs de la paix ?  
 » Grand dieu ! la même voix me répond et me crie :  
     Jamais !  
     —Jamais ? !  
     Jamais !

- » Et toi, qu'en un temps plus prospère,  
 » Ta mère ( qui n'est plus ) ! à l'hymen consacra ;  
 » Toi, que le dernier vœu d'un père,  
 » Léguaît à mon amour, quand on nous sépara....  
 » Te reverrai-je, ô ma fidelle amie !  
 » Goûterai-je avec toi les douceurs de la paix !  
 » Grand Dieu ! la même voix me répond et me crie :  
     Jamais !  
     —Jamais ?  
     Jamais ! »

( *Après un moment d'abattement.* )

- « Tous mes vœux furent pour la France ;  
 » J'ai suivi constamment l'étoile du bonheur ;  
 » Et l'on m'ôterait l'espérance  
 » D'y retrouver bientôt mère, épouse et bonheur !....

( *Avec l'enthousiasme qui naît de l'espoir soudain d'un prompt appel.* )

- » Non, avec eux dans sa chère patrie  
 » Le BANNI goûtera les douceurs de la paix...  
 » Grand Dieu ! la même voix me répond et me crie :  
     Jamais !  
     —Jamais ?  
     Jamais !

Il dit.... Et voit sur l'autre rive,  
 Le front couvert d'ennuis, les yeux baignés de pleurs,  
 CELUI, dont la voix oppressive  
 Eternisa ses cruelles douleurs !



Oui, le voilà réclamant sa patrie,  
Et son rang, et ses biens, et les fruits de la paix...  
Mais le tonnerre gronde... Et l'Eternel lui crie :

Jamais !

Jamais ?

Jamais !



# HOMMAGE A LA DIÈTE

CHANSON.

AIR : *de la Baronne ;*  
*ou de Bouton de Rose.*

A la diète,  
Amis, croyons en nos ultràs ;  
Il faut que la France se mette ;  
Malheur au peuple qui n'est pas  
A la diète.

Sans la diète ;  
Disent ces organes des dieux ;  
Nous allions tous perdre la tête ;  
On eut escaladé les cieux  
Sans la diète.

Sans la diète ;  
C'en était fait, la liberté  
Envahissait notre planète.  
Quel malheur pour l'humanité  
Sans la diète.

C'est la diète  
Qui met un frein aux passions :  
Pour que leur santé soit parfaite  
Que faut-il donc aux nations ?  
C'est la diète.

A la diète ,  
 Nous devons la félicité,  
 Pourvu que la presse muette  
 Réduise enfin la vérité

A la diète.

A la diète  
 Soumettons-nous donc, mes amis ;  
 Plus de livres, plus de gazette,  
 Nous aurons tous les biens promis  
 Par la diète.

A la diète ,  
 Que ne puis-je offrir en ce jour  
 L'hommage de ma chansonnette !  
 Elle y verrait tout mon amour....  
 Pour la diète.

J. J. ROQUES.

---

### CHARADE.

MON premier porte, il est porté ;  
 Mon second porte, il est porté ;  
 Mon entier porte, il est porté.

---

### ENIGME.

Aux humains tous les jours je rends mille services ;  
 Le sexe fait de moi ses plus chères délices ;  
 Sans partage, je suis en mille endroits divers ;  
 Vers le bien vers le mal mon penchant est extrême ;  
 Je naquis au moment qu'on créa l'univers ;  
 Personne ne dira qui je suis que moi-même.

---

### LOGOGRIPE.

Avec irascibilité  
 Je me plais, lecteur bénévole,  
 A satisfaire un sens que lui seul me console,  
 Des peines de l'humanité ;

Mais je change de caractère  
Si tu coupes ma tête; alors rêveur sincère.  
Servant dans un art merveilleux  
Je révèle à toute la terre,  
Des secrets qu'on n'apprend qu'aux cieux.

MOTS

DE LA CHARADE, DE L'ÉNIGME ET DU LOGOGRIPE,

*Insérés dans le dernier Numéro qui a paru le samedi, 18 déc., 1819.*

Le mot de la Charade est THÉÂTRE,  
Celui de l'Enigme est SEAU,  
Et celui du Logogriphe est FRANCE. dans lequel on trouve  
*âne, franc, arc, rance, face, cran, ce, fa, an, frac, crâne.*

HISTOIRE.

*ESSAI sur l'Etablissement monarchique de Louis XIV,  
et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de  
ce prince, etc. ; précédé de nouveaux Mémoires de  
Dangeau ; par Pierre-Edouard LÉMONTEY (1).*

PARMI les époques mémorables de notre histoire,  
aucune n'a plus particulièrement le droit de fixer notre  
attention, que celle du règne de Louis XIV. Avec  
quelle admiration ne voit-on pas, en effet, un jeune

(1) Un volume in-8., chez Deterville, rue Hautefeuille,  
n°. 8 ; P. Mongie aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n°. 18,  
et à la librairie du Mercure, quai des Augustins, n°. 9.

prince environné dès son enfance de troubles et de guerres civiles , obligé de quitter sa capitale , et de l'abandonner à des sujets révoltés , s'élever bientôt , par la supériorité de son grand caractère , au-dessus de tous les événemens , écarter tous les obstacles , maîtriser la fortune , voler de triomphe en triomphe , et parvenir au plus haut point de gloire auquel un mortel ait jamais osé aspirer ; mais aussi combien n'est-on pas affecté péniblement en apercevant les malheurs sans nombre que l'ambition du monarque , trop enivré de ses brillantes victoires , pour douter un moment du succès , attire ensuite sur la France et sur lui-même , et les funestes revers qui mettent à deux doigts de sa perte celui qui naguère dictait des lois aux souverains consternés ? Jamais l'histoire d'aucun règne n'offrit un contraste plus frappant. Le monarque victorieux dont les armées aguerries menaçaient l'Europe entière , est menacé à son tour par une ligue formidable dont il est sur le point d'être accablé , et ne parvient qu'avec peine à opposer une digue au torrent de ses ennemis. La France , à qui tout semblait promettre l'avenir le plus fortuné , sous un prince dont elle faisait alors son idole , n'éprouve bientôt plus qu'une suite d'adversités ; et le souverain qu'elle avait tant chéri , descend peu regretté dans la tombe.

Si Louis XIV s'acquit une haute gloire , par des succès dont les revers qu'il éprouva ensuite ne purent ternir l'éclat , il s'en acquit une bien plus solide , sans doute , par l'impulsion qu'il sut donner à son siècle , par les progrès qu'il fit faire à la civilisation , en remédiant à un grand nombre d'abus , par son habileté à

discerner , et son attention à récompenser le mérite ; enfin , par la protection spéciale qu'il accorda aux savans et aux artistes.

Juger les rois après leur mort est sans doute une chose plus facile qu'il ne l'eût été , si l'on se fût trouvé à leur place , d'éviter les fautes qu'ils peuvent avoir commises. On a sous les yeux la série d'une foule d'événemens dont ils ne pouvaient prévoir l'issue , et souvent le parti qu'on leur fait un crime d'avoir pris , parce qu'il n'a pas réussi , est celui qu'ils croyaient propre à les conduire aux résultats les plus heureux.

Cependant , parmi tous les écrivains qui ont fait mention de Louis-le-Grand , combien se sont trompés sur le jugement qu'ils ont porté de ce monarque ? Combien nous ont donné de son règne une idée fort éloignée de la vérité ? Chez les uns la prévention , chez d'autres l'enthousiasme , et chez presque tous le défaut de renseignemens assez positifs sur ce qui s'est passé à la cour de ce prince , nous laisse quelque chose à désirer sur l'exactitude de leurs récits , ou sur la précision de leurs remarques.

M. Lémontey , dans l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV* , qu'il vient de publier , nous paraît avoir évité ces divers inconvéniens , plus qu'aucun de ceux qui ont entrepris avant lui de traiter une semblable matière ; et le mérite de son ouvrage , que je ne considère que comme une esquisse , aurait lieu de nous faire regretter qu'il n'eût pas adopté un cadre plus étendu , s'il ne se proposait de nous donner une Histoire critique de la France , depuis l'année 1715 :

Histoire à laquelle l'essai que nous annonçons aujourd'hui au public est destiné à servir d'introduction.

A l'exacte vérité du rapport , à la sagesse éclairée des réflexions , M. Lémontey joint un style , à la fois pur , correct , élégant et nerveux ; en un mot , tel qu'il convient à l'importance et à la gravité du sujet.

Nous regrettons que les bornes de ce journal ne nous permettent pas d'en offrir quelques exemples. Nous ne pouvons qu'inviter nos lecteurs à lire l'ouvrage même ; ils se convaincront que les éloges que nous nous plaçons à en faire sont on ne peut plus justement mérités.

Les deux pièces justificatives placées à la suite de l'essai de M. Lémontey , dont l'une contient l'aventure de Balthasar de Forgues , et l'autre le récit des tentatives de Louis XIV pour se faire élire empereur d'Allemagne , sont d'un intérêt tout-à-fait piquant. On voit dans cette dernière , comment se trouvèrent déjoués à diverses reprises , les projets ambitieux du roi de France ; et à quoi aboutirent les sourdes intrigues du cardinal Mazarin , qui sacrifia en secret des sommes considérables , pour l'accomplissement d'un projet dont il ne recueillit que l'humiliante mortification de l'avoir entrepris.

M. Lémontey a fait précéder son excellent essai sur l'établissement de la monarchie de Louis XIV , d'un recueil de nouveaux Mémoires du marquis de Dangeau , qui n'avaient pas encore vu le jour. Ce recueil , destiné à servir de supplément à l'Abrégé des Mémoires du même Dangeau , publiés , il y a environ un an , par madame de Genlis , renferme près de mille articles qui ,

s'ils ne présentent pas toujours un style agréable , offrent souvent des documens précieux sur le siècle pendant lequel ils furent rédigés , et donnent une infinité de détails qui n'étaient pas encore parvenus à la connaissance de celui où nous vivons. Savions-nous , en effet , pour me servir des propres expressions de M. Lémontey dans son Avertissement , que les mousquetaires fussent une espèce d'hommes si débile , qu'il avait fallu leur donner un valet pour porter leur cuirasse ; qu'au lieu de transformer ses gardes-du-corps en officiers de l'armée , Louis XIV tirait de l'armée des soldats pour en faire ses gardes-du-corps ; que les forçats entrés aux galères n'en sortaient de leur vie , soit que leur condamnation fût à terme , soit qu'elle fût à perpétuité.... Il est une foule de particularités semblables , dont nous n'aurions jamais été instruits , si un éditeur zélé n'eût pris soin de les rechercher parmi les nombreux manuscrits du courlisau qui les avait recueillies , et s'il ne les eût transmises au public.

Les articles inédits des Mémoires de Dangeau , publiés par M. Lémontey , sont accompagnés de notes autographes et anecdotiques , ajoutées à ces Mémoires par un courlisau de la même époque. Ces notes ne sont pas moins exactes que les Mémoires eux-mêmes , auxquels elles servent en quelque sorte de commentaires ; et le style en est même quelquefois préférable , quoiqu'il ne soit pourtant pas exempt des mêmes défauts que l'on a lieu de reprocher à celui des Mémoires du marquis. Nous croyons facilement , avec M. Lémontey , que l'auteur anonyme de ces notes était contemporain de Dangeau , qu'il lui a survécu quelques années , et

qu'il était bien instruit de l'intérieur des grandes familles et des plus secrets événemens de la cour.

A la suite des articles inédits du marquis de Dangeau, M. Lémontey place les articles altérés dans l'édition abrégée de madame de Genlis, après les avoir rétablis conformément au manuscrit.

Le volume que nous annonçons forme un in-8°. d'environ cinq cents pages et sort des presses de M. Firmin Didot ; c'est assez dire qu'il ne laisse rien à désirer sous le rapport typographique. VICTOR V...

---

## LITTÉRATURE.

---

MÉMOIRE SUR LA CORSE ; *par* M. REALIER-DUMAS ,  
ancien conseiller à la Cour royale de Corse, actuel-  
lement conseiller à la Cour royale de Riom (1).

TEL est le modeste titre d'un ouvrage remarquable que M. Réalier vient de publier sur la Corse , et qui n'est autre chose qu'une statistique abrégée de ce pays. C'est après avoir lu ce livre, qu'on ne peut s'empêcher de dire, avec l'auteur, cette phrase extraite d'un ouvrage connu, et qu'il a choisi pour son épigraphe : « Les Taïtiens nous sont mieux connus que les habitans de la Sardaigne ou de la Corse. »

Qu'il soit ou ne soit pas de l'intérêt de la France , qu'elle compte la Corse au nombre de ses départemens,

---

(1) Un vol. in-8. Prix, 2 fr., A Paris chez P. Mongie aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n°. 18, et à la librairie du Mercure, quai des Augustins, n°. 9.



ce n'est point là ce que l'auteur a voulu examiner. Son intention a été de faire connaître l'état industriel, moral et politique de ce pays ; il a examiné , pendant son séjour en Corse , l'effet qu'y produisent nos lois et notre administration ; et comme les lois et l'administration n'ont été créées que pour l'avantage des administrés , il s'élève , avec beaucoup de sagesse et de raison , contre l'opinion que l'on semble adopter , que nos lois et nos institutions faites pour la France , sont toutes applicables à la Corse , sans qu'il soit nécessaire de leur faire éprouver quelques modifications.

L'auteur est juge , mais avant tout il est homme , et il est Français. Ce n'est point seulement l'administration de la justice qu'il examine , il entre dans tous les détails qu'il importe de connaître , pour pouvoir apprécier ses observations. Il veut que des hommes qui sont Français jouissent des avantages communs à tous les Français ; et prévenant l'objection qu'on pourrait lui faire , que les mœurs peu civilisées de ce pays n'admettent point encore des institutions peu compatibles avec l'état où il se trouve , il se hâte de prouver d'avance que c'est par le défaut même de ces institutions que les mœurs n'ont point encore acquis ce degré nécessaire de civilisation.

Le plan de l'ouvrage est simple , il consiste à voir quel est l'état actuel de la Corse , et quelles sont les améliorations dont cet état est susceptible. La première partie comprend donc ce qui est , et la seconde ce qui devrait être. Là , l'auteur nous faisait part de ses judicieuses observations ; ici , ces observations lui ont inspiré des réflexions sages et utiles. Ceux qui désirent

s'instruire liront tout l'ouvrage ; ceux qu'animera seulement la curiosité trouveront dans le chapitre des mœurs, et dans quelques faits piquants répandus çà et là dans ce livre, des détails curieux et agréables à la lecture.

« Le Corse, dit l'auteur, oublie rarement le bien qu'il a reçu, jamais le mal ; comptant peu sur la justice des tribunaux, il ne se fie qu'à lui-même du succès de sa vengeance, il y croit son honneur intéressé....

» Un homme meurt de *cattiva morte*, c'est-à-dire assassiné ; dans quelques cantons, la femme trempe une chemise dans le sang de son mari, et la montre religieusement à ses enfans, jusqu'à ce qu'ils aient vengé la mort de leur père. Leurs coups doivent, s'il se peut, tomber sur l'assassin ; mais s'il échappe, il faut qu'un de ses parens soit immolé à leur implacable ressentiment ; alors seulement ils se coupent la barbe qu'ils avaient laissé croître, en signe d'affliction ; la joie renaît dans la famille, et chacun retourne à ses affaires...

» Les Corses se battent rarement en duel : ce n'est point lâcheté de leur part ; le même homme qui aura refusé de se battre avec vous pour vous assassiner, ira ensuite à l'échafaud avec un courage qu'on ne voit point ailleurs. Ils ne se battent pas parce qu'il leur paraît ridicule de s'exposer à être tué par son ennemi, lorsqu'on peut le tuer sans risque.

» En quoi seulement ils croiraient manquer à l'honneur, ce serait de vous attaquer sans vous avoir prévenu. J'étais un soir à Venliserri, chez Ch. Batesti ; nous allions nous mettre à table lorsqu'un homme entre, armé de pied en cap, et lui dit : « A dater d'aujourd'hui,

notre famille est en inimitié avec la vôtre , vous avez huit jours pour avertir vos parens ; après quoi , soyez sur vos gardes , nous serons sur les nôtres. » Le neuvième jour on enleva quelques bestiaux appartenant à Ch. Batesti , car la *vendetta* s'exerce aussi sur les propriétés ; elle n'épargne que les enfans et les femmes. »

Le défaut d'espace nous interdit de longues citations. Nous ne pouvons cependant résister au désir de faire connaître encore le passage suivant :

« Le magistrat Corse courra nécessairement des dangers , parce qu'on ne croira pas à son impartialité. Le magistrat Français n'en coure que par sa faute. Il sera sollicité , obsédé , peut-être menacé ; mais s'il ne fait que son devoir , il n'a rien à redouter. J'avais siégé pendant quatre ans à la Cour criminelle , lorsque j'ai parcouru la Corse. Je l'ai traversée dans tous les sens , presque toujours seul et sans armes. Vingt fois j'ai passé au milieu des gens que j'avais condamnés par contumace , et jamais il ne m'est rien arrivé. Dans un des pays les plus dangereux , à Olmetto , je me trouvai chez M. Jeornelli. Je vois venir à moi un homme , suivi de plusieurs autres. « J'ai perdu , me dit-il , un procès qui m'a ruiné , et c'est vous qui me l'avez fait perdre..... N'importe , vous n'avez écouté que votre conscience , vous êtes un honnête homme ; mes parens et moi nous venons vous offrir de vous accompagner. »

Il résulte de l'ouvrage de M. Réalier-Dumas :

Que la Corse est un pays fertile , où une administration bien entendue pourrait créer des ressources et des richesses. Que cette île est susceptible aussi d'une amélioration morale qu'y produirait une justice sage , sé-

vère et impartiale ; que cette justice ne peut y être rendue par des habitans du pays , trop sujets à des querelles de famille ; mais par des Français étrangers à ces factions domestiques , et intéressés à dissiper cet esprit de vengeance qui ne naquit autrefois qu'à défaut de l'action légale des tribunaux.

« On cite le temps de Paoli , dit l'auteur , où la justice était rendue par des hommes du pays ; mais ces hommes ne firent jamais que la volonté de leur chef ; et quoique né en Corse , Paoli n'avait aucun des préjugés de son pays. Elevé dans l'étranger , et nourri des hautes leçons de l'antiquité , grand citoyen autant qu'homme de génie , Paoli eut le courage d'envoyer son propre neveu à la mort. De pareils hommes sont hors de toute comparaison. »

Son style , qui est la partie la moins importante de l'ouvrage , est correct et précis. La manière la plus simple et la plus claire pour exprimer une idée utile , est sans doute la meilleure , et c'est celle que paraît avoir choisie M. Réalier. Nous ne saurions trop l'en féliciter ; le temps des frivolités est passé , et les Français aiment les choses sérieuses : aussi son ouvrage sera-t-il lu et médité ; aussi osons-nous prédire qu'on y trouvera l'impartialité d'un magistrat intègre , le talent d'un habile administrateur , les sentimens d'un bon citoyen.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIEN RÉGIME ET DES ABUS FÉODAUX,  
OU LES HOMMES ET LES CHOSSES *des neuf derniers siècles*  
*de la monarchie française.* Par M. PAUL D\*\*\*  
DE P\*\*\* (1).

SERAIT-IL vrai que la féodalité, mère de tous les abus de l'ancien régime n'existât plus? Oui, si l'on entend par ce mot l'existence légale et l'exercice public de ces prérogatives avilissantes qui partageaient les Français en majorité opprimante, au nom de pouvoirs usurpés, et en minorité opprimée en haine et par mépris de leurs droits naturels. En effet, le prêtre, armé de la Bible, n'exige plus la dixième gerbe de nos moissons (2); le dur châtelain ne commande plus la corvée aux débiles mains de ses vassaux (3); la hautaine dame du lieu ne fait plus fumer l'encens des autels devant ses appas surannés (4); et le voluptueux suzerain se contente de désirer ou d'enlever par ruse ces fleurs champêtres qu'il eût jadis fanées avec une insolente publicité (5).

(1) Un vol. in-8. de 500 pag. A Paris, chez Mongie aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n°. 18, et à la librairie du Mercure, quai des Augustins, n°. 9.

(2) La *Dixme*.

(3) La *Corvée*.

(4) Le *Droit d'encens*, d'*Eau bénite*, de *Pain bénit*, de *Présentation* de l'*Evangile*, de *Bulle* séparé et *armoirie*.

(5) *Prélèvement*, de *Cuissage*, de *Marquette*, toutes infamies célèbres sous le nom du JOLI DROIT DU SEIGNEUR.

Si le monstre féodal est mort, pourquoi donc l'exhumer de sa cendre, et reproduire les abus qu'il traînait à sa suite ? Pourquoi, répond à cette objection des féodaux, l'auteur du *Dictionnaire* que nous annonçons ! parce que *la féodalité*, qui n'est, selon le même écrivain, que *l'orgueil moral passé dans l'ordre politique*, pousse de tous côtés des racines vivaces qui pullulent et embarrassent les routes constitutionnelles. Aucun des aristocrates qui nous harcèlent depuis trente ans, et qui, depuis six surtout, sont devenus si entreprenans, aucun n'est assez stupide ou assez maladroit pour redemander l'ancien régime *avec ses abus* ; mais tous, ou presque tous, sont assez perfides pour le réclamer *avec ses avantages*. Or, quels étaient LES AVANTAGES du régime que les cinquante dernières années du dix-huitième siècle ont vu attaquer, et que 1789 a cru détruire ? C'est à quoi le *Dictionnaire* va répondre.

Un livre de la nature de celui-ci est peu susceptible d'analyse : sa forme, prescrite par l'ordre alphabétique, exclut tout autre plan ; il suffirait presque, pour qu'il parût bon, qu'il fût utile ; pourtant, comme le talent ne gâte rien, il ne lui est pas défendu d'être agréable. Celui-ci le sera du moins par son extrême variété. Le lecteur y retrouvera, avec une étude approfondie de nos anciennes chroniques, des points de vue nouveaux sous lesquels les faits sont présentés : l'auteur, nourri d'une vaste érudition dans ce genre de connaissances, en a, pour ainsi dire, saturé son sujet, en la tournant vers son objet principal, la description des abus de l'ancien régime. Il eût presque suffi de le peindre pour le faire haïr ; cependant, lorsqu'à la vérité du dessin se

joint la vivacité des couleurs, le tableau fait une impression plus durable. Celui qu'a tracé M. Paul de P\*\*\* laissera une empreinte d'autant plus profonde, que, par respect pour la vérité, il n'a rien donné à l'imagination, et que, dans la crainte de blesser la justice, il ne s'est permis aucun de ces écart de style sous lesquels déguise quelquefois la passion. La sienne, fruit d'une conviction d'honnête homme, est uniquement de préserver ses concitoyens du retour d'un régime, que les progrès du temps empêcheraient d'être durable, mais qui ne pourrait s'établir, même partiellement et momentanément, que par la plus sanglante réaction. L'horreur des abus féodaux et du régime dont ils étaient la base et même l'objet, n'est donc que l'amour de l'ordre, l'attachement à la Charte, aux institutions qu'elle promet, comme aux droits qu'elle garantit.

C'est par des indications et citations que nous croyons utile de faire connaître l'ouvrage de M. Paul de P\*\*\*. Par les premières, nous signalerons à la curiosité, autant qu'au patriotisme des lecteurs, les articles *Abus, Aristocratie, Droit de Banvin, Droit de Bâtardise, Charte, Château, Chevalerie, Chevaliers de la Vierge, Confiscation, Cottereaux, Croisades, Dérogance, Dîmes, Droits féodaux, Duel, Encensement, Epreuves, Esclavage, Ecorcheurs, Excommunication, Fêtes, Fiefs, Formariage, Garde-noble, Grandes Charges de la couronne, Ignorance de la noblesse, Jeu, Juifs, Justices seigneuriales, Lettres-de-cachet, Liberté, Luxe de la noblesse, Main-morte, Mœurs et Orgueil de la noblesse, Poste aux Let-*

*tres, Privilèges, Retrait seigneurial, Serf, Titres, Villain, etc.*

Aux amateurs de l'Histoire anecdotique, nous recommandons les articles *Baron des Adréts, Louis d'Anjou, Armagnacs et Bourguignons, Robert d'Artois, Ascelin d'Adarberon, Massacre de la Saint-Barthélemy, Beauconoy, Blaise et Raymond de Saint-Gilles, Bohémond, prince de Tarente, Godefroi de Bouillon, le Bâtard de Bourbon, le Baron de Breteuil, Charles-le-Mauvais, les Guises, Pierre de Craon, Démence de Charles VI, Enfans perdus du maréchal de Brissac, Eudes de Fayel, duc de la Force, Foulques, comte d'Anjou, Hugues de Lusignan, Maillotins, Massacre de Vitry, Simon de Montfort, les Montmorency, Roùtiers, Chapitre de Saint-Claude, Tards-Venus, etc.*

Sur le simple aspect de cette nomenclature, il n'est personne qui ne suppose à l'auteur des articles qui la composent, autant d'âge que ses objets supposent de réflexion et de maturité; ce serait une erreur: M. Paul de P\*\*\* est dans la première jeunesse; cet ouvrage, qu'il a fait précéder, il y a moins d'un an, d'un recueil patriotique intitulé: *La Bravoure en action*, peut être considéré comme son véritable début dans la carrière historique. Nous l'invitons à la parcourir, en y cherchant, dans le récit des autres abus que les privilégiés ont fait peser sur notre patrie, des sentiers jusqu'alors non frayés.

Un de nos collaborateurs, dont il ne nous est pas permis de vanter les talens, mais dont il doit nous l'être au



moins d'apprécier le courage, *M. Regnault-Warin* (1) a bien voulu enrichir le Dictionnaire de l'Ancien Régime de plusieurs morceaux aussi remarquables par le fonds même des idées, que par la manière tout à la fois énergique et piquante dont elles sont présentées. *M. Regnault-Warin* est l'auteur du *Discours préliminaire* qu'on trouve à la tête de l'ouvrage, et duquel nous offrirons par la suite quelques passages. Nous allons les faire précéder aujourd'hui par des citations copiées de quelques articles du même auteur.

AÎNESSE (*droit d'*). — « Un honnête féodal de Vire, lequel, de toute la succession de son père, qu'il n'avait partagée avec personne, n'a conservé que l'inventaire, voulait me prouver, cet inventaire d'une main, et l'Ancien-Testament de l'autre, que le droit d'aînesse est aussi antique que sacré. On voit d'ici le plat de lentilles d'Esau; et pour commentaire, la coutume de Normandie. Mais si mon Fief féodal normand eût été le cadet, aurait-il respecté l'antiquité de la tradition, et n'eût-il pas sur-le-champ fait une bonne distinction entre des légumes de la Mésopotamie, et un clos de pommiers? Pour moi, s'il m'est permis d'avoir un avis là-dessus, je dirai, 1°. que les cajoleries d'un petit israélite et la faiblesse de son vieux père aveugle, ne

---

(1) Persécuté sous tous les régimes et même proscrit pour avoir défendu la raison et l'humanité. *M. Regnault-Warin* subit maintenant une détention d'un an à laquelle le condamné un arrêt de Cour d'assises, comme *publicateur de l'Histoire des cents jours*, ouvrage, dont en donnant une édition *expurgata*, il avait aussi donné la réfutation. (Voyez, pour les détails de cette affaire, le N°. IV du FLANEUR, dans la XV. Livraison du *Mercur.*)

sont pas très-concluantes , quand il s'agit de les appliquer aux descendans des compagnons de Guillaume-le-Conquérant ; 2°. qu'il ne serait pas impossible que le mot hébreu que nous avons traduit en grec , par le mot qui , en latin , tourné en français , semble signifier *plat de lentilles* , signifiait en effet *champ de lentilles* ; auquel cas , si peu que le champ eût présenté quelques centaines d'arpens , le *Droit d'Aïnesse* eût été payé ce qu'il valait ; 3°. enfin , que , malgré le respect dû aux saintes Ecritures , le droit naturel est encore plus respectable , et que c'est pour rétablir ce dernier droit que nous avons fait une révolution.

» Au surplus , ce *Droit d'Aïnesse* , naturalisé , pour ainsi dire , sur les rives de l'Orne , avait poussé , dans presque toutes les provinces de France , ses dragéons destructeurs. Tandis qu'à la mort du chef de famille , l'aîné faisait ici le partage du lion ; là , il l'imitait de son mieux par les faveurs dont , avec ou sans testament , il engloutissait le monopole. Sous prétexte que cet aîné , remplaçant le père , devait être substitué à ses jouissances , comme il l'était à ses droits , on avait presque réduit à des légitimes la part des cadets. Quant aux filles , on disait en Lorraine qu'un mâle , en matière d'hoirie , valait deux femelles. De là , des abbés sans science , et des religieuses sans vocation. Littéralement , les pauvres cadets en étaient réduits au plat de lentilles. » ( Art. R. W. pag. 6 et 7. )

ARISTOCRATIE. — « Gouvernement des sages ; du moins cela devrait être. Dans la pratique , c'est le gouvernement du petit nombre ; et si les lumières et la

vertu sont en minorité, le gouvernement du petit nombre est aussi celui des sages.

» Moralement parlant, c'est l'aristocratie qui doit régir le monde; politiquement, c'est presque toujours elle qui la mené. La féodalité était une *aristocratie* organisée à plusieurs degrés, pesant l'un sur l'autre, de la base qui écrasait tout, jusqu'au sommet qui maintenait tout. Les parlemens, n'est-ce pas l'*aristocratie* de la robe? les fermiers-généraux, celle de l'argent, la plus redoutable dans un siècle passionné et dissipateur? Il y a aussi l'*aristocratie* militaire, que des lauriers rendaient bien respectable, mais que le sabre rendait bien odieuse. Je ne dis rien de l'*aristocratie* des gens d'esprit, qui du moins enjolivent de fleurs la joug qu'ils vous imposent. On parle beaucoup, depuis quelque temps, de celle des ministres; et je la croirais dangereuse, si la France était la Suisse ou la Germanie. Mais ici l'on ne mange pas pour se donner des indigestions, on ne boit pas pour s'enivrer; et quelque bien servie que soit la table d'une Excellence, nous autres Francs-Gaulois, nous avons encore plus de vanité que de gourmandise, et plus de cœur que de ventre. Tant qu'il y aura des journaux pour siffler le ventre, et pour applaudir aux efforts du côté du cœur, l'*aristocratie* ministérielle ne mettra point la patrie en danger. » (Pag. 25, 26 et 27.)

ARMOIRIES. ARMES PARLANTES. — « Celles-ci ont souvent étalé des ridicules fort plaisans, et quelquefois aussi des emblèmes justes et énergiques. Qu'un laboureur vertueux et éclairé, tiré de ses guérêts pour devenir ministre, comme M. de Saint Germain, ait placé

dans son écu la charrue de Cincinnatus, cela a quelque chose de sublime dans sa simplicité ; mais que les Maillys aient fait entrer dans le leur trois maillets, les Mottets, trois mottes de terre, etc. , cela est bien fou, bien plat ; avec moins de politesse, on dirait bien bête.

» L'empire, qui a ressuscité tant d'abus, nous a rendu aussi celui des armoiries ; celles qu'on nomme parlantes sont les moins insensées. On aimerait à retrouver le chef-d'œuvre du peintre Regnault (*l'Education d'Achille*) ailleurs que sur un écu ; et l'épée aflée avec laquelle une dextre traçait les lois dans le blason du secrétaire d'Etat, présente une allégorie frappante par son énergie. Ce peuvent être des sujets emblématiques, une sorte d'écriture hiéroglyphique ; mais, de bonne foi, malgré la couleur des émaux, sont-ce là des armoiries ? » (Pag. 49.)

CHEVALERIE. — (A la suite des six pages qui composent l'article). . . . . « Un mot encore sur les mille et un cordons qui envahissent la poitrine du moindre sous-lieutenant. Tous voudraient rappeler les ordres de chevalerie ; deux seulement prouvent de vrais chevaliers : l'étoile de la Légion-d'Honneur et la croix de Saint-Louis. Quand, à l'aspect du ruban rouge, je vois la sentinelle porter son arme, il me semble que la bravoure moderne et l'antique vaillance, les sciences, les arts, les talents et les vertus morales, unissent leur voix pour remercier de l'honneur qu'on leur fait, ou plutôt de la justice qu'on leur rend. Mais à l'aspect de cet inutile cordon noir, de cette fastueuse moire bleue, de cette ridicule toison, et de toutes ces breloques qui,

sous les formes bizarres d'animaux féroces, disputent de cliquetis à celles de la montre, j'avoue que j'éprouve un vrai chagrin constitutionnel, et que je murmure, avec humeur, les noms de Louis XI (*fondateur de l'ordre de Saint-Michel, en 1469*), de Henri III *fondateur de l'ordre du Saint-Esprit, créé pour constater sa passion incestueuse pour Marguerite sa sœur, ainsi que l'a prouvé long-temps le monogramme H. M. enlacé dans les trophées du collier*), et autres déshonneurs du trône et fléaux de l'humanité. »

HENRI CERVIERES.

~~~~~

SECONDES MISCELLANÉES.

UN pauvre gentillâtre, appelé *Eon* de l'Etoile, entend psalmodier, à l'église, cette formule des exorcismes : *Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*. Le mot latin *eum* le frappe ; il se demande si c'est lui dont on parle. D'abord il doute un peu ; bientôt il ne doute plus, et se répond, oui, c'est moi. Le voilà bien persuadé qu'il est Dieu le fils, avec mission expresse de juger les vivans et les morts. Ce ne fut pas tout ; un mois après, *Eon* l'avait déjà persuadé à mille autres ; on l'arrête, on les arrête. Le nouveau Dieu le fils meurt dans un cachot, et ses disciples sur un bûcher. Cette pieuse tragi-comédie s'exécutait dans le douzième siècle, et monseigneur l'archevêque de Reims présidait au dénouement. Quelques siècles auparavant, un autre homme s'était dit le chargé d'affaires, le représentant du Christ ; en un mot, vice-Dieu : un cale-

bourg bien connu de l'évangéliste saint Mathieu lui servait de diplôme. Le vice-Dieu prit racine, il grandit, il s'étendit à perte de vue; les peuples s'agenouillèrent devant lui, les rois courbèrent leur tête superbe, et, plus d'une fois, il lui prit fantaisie de la fouler aux pieds. Voyez pourtant quelle différence de fortune entre ces deux hommes, et venez me dire ensuite, qu'on ne naît pas avec sa destinée. Le pauvre *Eon*, qu'on surnommait *de l'Etoile*, à coup sûr n'eût pas la bonne. Le succès tient à l'opportunité des temps, c'est l'occasion qu'il faut prendre aux cheveux. Si, depuis dix-huit cent dix-neuf ans, nous n'avions un vice-Dieu, celui qui voudrait l'être aujourd'hui courrait grand risque qu'on le sifflât, comme M. de Marcellus et le capucin du boulevard du Temple. Les titres fastueux ont cessé d'imposer et de nous en imposer; on a bien fait de reléguer au Luxembourg le peu qui nous en reste; je crois même qu'on eût pu faire encore mieux.

Parlez-moi du titre de disciple de Jésus-Christ, titre modeste, édifiant, qui honore le chrétien qui l'honore. C'est justement celui qu'a pris M. Alexis Dumesnil, dans un ouvrage intitulé: *La Manifestation de l'esprit de vérité*, in-8°. de 126 pages, qui se vend rue Poupée, n°. 7, chez le libraire *Plancher*.

La Fontaine demanda plusieurs jours de suite, aux passans, s'ils avaient lu *Baruch*; je serais presque tenté de les arrêter aussi, pour leur demander s'ils ont lu M. Dumesnil. Sur cent, il y en aurait quatre-vingt-dix-neuf, et peut-être plus, qui me répondraient que non; eh bien! leur dirais-je, allez le lire. Ne vous pré-
ventionnez pas contre un écrit dont les premières pages

ont un peu d'obscurité, des formes un peu mystiques, et le style des paraboles. Avancez; la hardiesse, la justesse des principes, leurs conséquences, leurs applications, tout vous intéressera. Je l'ai lu, relu cet écrit, et je sais maintenant ce que c'est que l'esprit de vérité, comment il se manifeste, si la manifestation s'opère et s'il y a beaucoup à craindre pour elle, de la part de Carlsbad, des bourgs pourris, des doctrinaires, des procureurs du roi, de saint Ignace et de la sainte Alliance. M. *Dumesnil* m'a parfaitement rassuré sur ce dernier point, au moyen de quelques faits généraux, de plusieurs définitions courtes, précises, et d'une trentaine d'axiômes évangéliques. Il m'a convaincu que l'esprit de vérité c'est le Christ lui-même, et la vérité c'est le *royaume de Dieu*, qui s'établit en chassant l'ignorance et les ignorantins. Le révérend père *La Mennais* et ses associés n'avaient eu garde de m'en apprendre autant. Je croyais bonnement, d'après leur témoignage, que le royaume de Dieu c'était la céleste béatitude qui nous vaudra de contempler l'Eternel, face à face, tout le long de l'éternité. En récitant, soir et matin, mon *Pater*, où se trouve l'*Adveniat regnum tuum* (que ton royaume nous arrive), je ne me doutais pas que je demandais à Dieu d'être savant comme M. *Fiévée*. Par bonheur que Dieu sait bien ce qu'il nous faut, et qu'il n'en fait qu'à sa tête. Je m'étais pourtant bien douté que le monde c'est le despotisme, l'aristocratie, l'intolérance sacerdotale, les juges prévaricateurs, les ministres corrompus, l'erreur, l'orgueil, l'intérêt, l'injustice et autres bagatelles semblables. M. *Alexis Dumesnil* a changé mon doute en certitude.

Avec sa définition du monde et du royaume de Dieu , tout se coordonne , tout s'enchaîne dans l'Evangile ; j'en concilie les passages qui me paraissent inconciliables , je n'y découvre plus que d'importantes , d'irrésistibles vérités. Me voilà convaincu que ce code divin est la règle de nos devoirs et celle de nos droits , la mesure du pouvoir et de l'obéissance. Il m'est démontré , comme à M. *Dumesnil* , que le Christ est venu préparer les hommes au règne de Dieu , *la vérité* , et leur apprendre qu'il n'y a de juste que ce qui est véritable.

Il m'est démontré , comme à lui , que l'Evangile dit anathème à l'aristocratie , parce qu'elle a sa source dans cette tradition idolâtre qui plaçait au ciel le berceau de certaines familles.

L'aristocratie et la vérité ne peuvent germer sur le même terrain ; car *toute plante que Dieu n'a point plantée doit être arrachée*. Les insensés ! ils n'ont pas vu que la moisson était prête , et qu'on allait y mettre la faucille.

La lumière a éclairé ceux qui étaient simples et petits , parmi les hommes , tandis que les superbes , et ceux-là mêmes qui se disaient les dépositaires de la vérité sont demeurés dans les ténèbres.

Ils y demeurent , et veulent nous y replonger ! Que ce crime de lèze-nations retombe sur leur tête !

Demandons-nous à M. *Dumesnil* ce que nos prêtres ont de commun avec l'Evangile ? voici sa réponse : Ils ont refait , à leur manière , la doctrine du Christ ; ils ont éteint l'esprit de vérité dans les subtilités toutes païennes de leurs écoles , sous les rites et les cérémonies de leur culte. Il n'est aucun des préceptes dont on se

servit pour abroger le judaïsme, qui ne soit d'une autorité bien plus forte encore contre tout ce que les prêtres ont établi, depuis, au nom de l'Homme-Dieu. On n'accomplit pas l'Evangile par des signes et un culte extérieur, mais par les œuvres de justice; au fruit on connaît l'arbre. L'esprit de vérité veut que l'homme se justifie par ses propres œuvres, qu'il se sauve par lui-même, et non par l'entremise d'un autre homme faible comme lui, et renouvelant sans cesse d'inutiles hosties. Jésus-Christ est le prêtre éternel; entre Dieu et nous, il n'y a point d'autre sacerdoce.

Je réitère à mes lecteurs, au pape surtout, l'observation que ce n'est pas moi qui répand ces philosophiques hyperboles. Que M. *Dumesnil* s'arrange, s'il peut, avec son excellence monseigneur de *Nisibi*, c'est leur affaire. Cependant, je l'avoue, je préférerais à toutes les éditions de l'Evangile, celle qui m'offrirait, en regard du texte, le commentaire de M. *Dumesnil*. J'en donne avis aux Sociétés bibliques, tant anglaises que russes, dans l'unique but de seconder leurs bonnes intentions. C'est alors, si je ne me trompe, que l'Evangile, qui s'appelle aussi la *Bonne nouvelle*, recouvrerait sa pureté native, et serait d'un bout à l'autre, y compris l'Apocalypse, celui que saint Paul prêchait aux nations, en leur recommandant de n'en jamais croire un autre, quand bien même un ange l'apporterait du ciel. Long-temps je pris cette précaution de l'apôtre, pour du charlatanisme; je reconnais aujourd'hui que c'était, au contraire, une précaution contre les charlatans envoyés à Brest, par l'évêque de Quimper, M. *Dussideau de Conseilles*.

Nous venons d'entendre l'auteur du *Commentaire sur la Bonne nouvelle*, reprocher à nos prêtres d'avoir éteint l'esprit de vérité dans les arguties de leur scolastique. Feu Charles Villers affirme, de son côté, que l'application du péripatétisme aux matières de foi forma, jusqu'au seizième siècle, tout le fond de la doctrine des théologiens. La logique du précepteur d'Alexandre devint une des plus fermes colonnes du trône d'*Hildebrand*, surnommé Grégoire VII.

On pense bien que, pour faire de la doctrine d'Aristote le principal appui du souverain pontife, il fallait étrangement la défigurer ; c'est à quoi l'on n'eut garde de manquer. L'hérétique *Melanchton* est le premier qui rétablit et fixa cette doctrine. Il ne serait pas facile aujourd'hui, même au rival de Bossuet, l'orateur *Frayssinous*, d'y prendre de quoi justifier le concordat de M. de *Blacas*, ou les variantes de M. de *Portalis*. C'est un grand malheur, sans doute, mais nous avons bien quelques obligations à ces maudits hérésiarques. La morale politique, continue Charles Villers, doit à la réformation et aux écrits de Luther, sa vérité, sa justesse et ses développemens ; Montesquieu se forma dans les écrits de ce genre. Les idiômes européens lui doivent de s'être agrandis et améliorés ; il n'y a d'exception que pour la Suisse catholique, où l'on ne pourrait pas citer un seul homme marquant. Je ne m'étonne plus que les prêtres nazaréens en veuillent tant à la réforme, et qu'ils se procurent, de temps à autre, la satisfaction de lui prouver toute la cordialité de leur haine. En 1780, l'assemblée générale du clergé s'était contentée de faire un vigoureux Mémoire contre les

protestans ; en 1815 , le clergé fit beaucoup mieux , à Nîmes et dans les environs , aux cris de vive le Roi , *quand même*.

Honneur , estime , reconnaissance à M. *Dumesnil* , qui n'a trouvé , dans la *Bonne nouvelle* , ni le fondement de ces pieuses libertés de l'Eglise gallicane , ni qu'il fallût brûler les hérétiques , de préférence à tout autre supplice , par la raison que le feu des bûchers est l'image de celui des enfers. Je le félicite également de n'avoir eu besoin , pour prouver la consubstantialité , la descendance et la divinité de Jésus-Christ , que de le définir ; il l'appelle , comme nous l'avons vu , l'Esprit de vérité.

Le Père étant la vérité , il engendre la parole de vérité , qui est le Fils.

Tout se trouve dans cette définition ; elle ne demande ni supplément ni complément. Le Fils est l'esprit du Père , la vérité sans alliance ; caractère essentiel et distinctif de sa divine perfection. Citez-moi les plus sages , parmi les philosophes de l'antiquité ; que d'alliage ! que d'alliage ! soit qu'ils parlent , soit qu'ils agissent ! Citez-moi les plus sages des livres modernes , encore de l'alliage ! J'en découvre , dans le cygne de Cambrai , et beaucoup plus dans cet aigle , dont M. l'abbé de Frayssinous , chevalier de la Légion-d'Honneur , est le rival heureux. Il suffit de définir le Christ *l'esprit de vérité* , pour se dispenser d'étayer sa divinité d'autres preuves pour ne pas recourir , par exemple , à la ressource des mystères , des prophéties et des miracles. Feu de *l'Isle de Palles* conseille , dans son *Mémoire , en faveur de Dieu* , de jeter , sur les mystères , un voile que les mi-

nistres mêmes des autels ne puissent soulever ; mettons ce conseil à profit. Qu'Abel , Isaac , Joseph , Job et Jonas aient ou non figuré le Messie , peu m'importe. Que son enveloppe corporelle fût , comme la nôtre , passible des douleurs physiques , ou ne le fût pas ; que son âme incréée ressentît ou non les douleurs morales , ces questions-là ne m'intéressent guère ; le Messie est *la parole de vérité*, je ne veux pas en savoir davantage. Ai-je besoin de croire que la peur de mourir lui fît suer sang et eau sur le mont des Olives , et qu'il demandait à son père de ne point avaler ce calice , *transeat à me calixiste* , tandis que Socrate , Phocion , Louis IX , Louis XVI , Bailli , Malesherbes , et tant de victimes de nos hecatombes révolutionnaires , bien moins sûres de l'avenir , moururent avec stoïcisme ? tandis qu'on a vu des nègres , assis sur une pyramide de fagots , fumer tranquillement leur pipe , jusqu'à ce que la flamme l'eût atteinte ; et d'autres , prenant d'une main disponible encore , celle que le feu venait de détacher , la jeter , en riant , au nez du haut exécuteur ? tandis qu'au milieu d'horribles supplices , l'assassin de Kléber , le fanatique *Soliman* , étouffa de son courage le courage même de nos guerriers ? La coïncidence d'une éclipse de soleil , d'un tremblement de terre , avec le trépas du Christ , m'en atteste-t-elle la divinité mieux que l'ensemble , mieux que l'inspiration surnaturelle de son enseignement ? Des sages du paganisme , entre autres Pythagore , le fils de Sophronisque et le Fénélon de la Grèce , Platon , méritèrent d'être appelés les précurseurs de l'Evangile ; leur morale fut la sienne , mais elle ne le fut pas avec ce caractère de profondeur , d'unité , d'uni-

versalité que j'admire dans le code chrétien. Ils fondèrent nos devoirs sur l'amour de la justice ; le Christ a fondé la justice elle-même sur l'amour de nos semblables : il a dit, comme eux, *ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit* ; et, de plus qu'eux, *fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fissent*. L'égoïsme des localités rétrécit presque toujours la morale païenne ; l'Evangile est venu remplir l'immensité de l'espace ; au-dessus de la famille , au-dessus de la patrie , il a mis le genre humain. N'entendons-nous pas nos prêtres catholiques, le plus calme et le plus fougueux, le plus instruit et le plus ignorant, affirmer avec une égale confiance, que l'Eternel s'est immolé son fils au profit du monde entier ? Universelle comme la rédemption, la doctrine du Rédempteur ne distingue ni les temps, ni les lieux, ni les rangs, ni les personnes ; la fraternité, voilà sa base et ses moyens ; la liberté qui est la justice, l'ordre et le bonheur, voilà son but : aussi, quelle énergie d'imprécations contre ces riches et ces grands de la terre, qui se croient pétris d'une autre boue que le reste des hommes ! Quelle âpreté de langage, quand il s'adresse aux *ultras* de son époque, aux sépulcres blanchis, à l'orgueil des lévites, si féconds en pratiques dévotieuses, si stériles en bonnes œuvres ! Il signale les ennemis des principes de l'ordre social ; il prophétise leur éternelle conjuration, leurs manœuvres libricides avec tant de vérité, tant de justesse qu'on croirait pouvoir dater ses prophéties en-deçà de 1815. Peuples chrétiens, rassurez-vous, l'esprit de vérité ne s'est pas renfermé dans de sinistres prédictions, il a marqué le terme de toutes les servitudes ; il a dit à l'hy-

pocrisie , j'arracherai ton masque ; il a dit à la tyrannie , je briserai ton sceptre. Voyez maintenant si , du cap Horn aux rives de la Néva , ces paroles marchent à leur accomplissement. Écoutons , sur ce sujet , *M. Dumesnil* ; je ne saurais mieux terminer qu'en le citant lui-même.

« L'ancien ordre social reposait sur le mensonge ; il sera détruit par la vérité que le Christ a mise , comme un levain , dans l'espèce humaine.

» La mission des gouvernemens est de substituer aux anciennes formes sociales , des institutions justes et vraies.

» On n'a point encore vu , sous toutes ses faces , la révolution que le Christ est venu opérer dans le monde ; autrement , on sentirait qu'il est impossible de gouverner les hommes chrétiens par les principes politiques de l'espèce païenne.

» Demandons ce qui est conforme à la justice , on nous le donnera. Les gouvernemens n'attendent qu'une plus forte pensée des peuples , pour marcher avec eux.

» Ils tomberont ces ministres des autels , qui , d'accord avec le monde , s'étaient emparés du Christ , pour cacher aux peuples sa parole : ils tomberont , parce que leur autorité vient du monde et non de Dieu , parce qu'ils sont dans le monde et non dans la vérité.... Par toute la terre il y avait des idoles et des prêtres consacrés à leur culte , qui faisaient trembler les peuples et les rois. Afin de conserver cet immense pouvoir que donnait le sacerdoce , nos prêtres ont fait du Christ même une idole. Mais l'esprit de vérité a découvert

cette sacrilège imposture, et maintenant il enseigne aux hommes que personne ne doit dominer sur leur foi. Il leur apprend que la loi de l'Évangile est celle de la liberté.... Que le riche et le grand s'humilient dans leur bassesse, et que la parole de Dieu remplisse d'épouvante ceux qui se disent les maîtres de leurs frères, car la vérité qui les détruit est là. »

Benoits lecteurs, qui peut-être vous alarmez de l'évangélique audace de M. Alexis *Dumesnil*, ne tremblez pas pour lui ; je vous préviens qu'il n'a pas peur. Tout disciple du Christ, nous dit-il, doit marcher dans la voie de son maître, *le chemin du calvaire n'a rien qui l'épouvante*. C'est son dernier mot, il n'en démor- dra pas, en face même de M. de *Reverdin*.

O santa verità, ô tu del cielo
Primogenita figlia e che quatora ,
Nuda tegli presenti e senza velo,
Il savio ed il filosofo ti adora, i
Sol da te, di virtù forgente viva,
Solo da te felicità deriva,

Ce qui signifie, à la lettre :

Envain le fanatisme, échappé des enfers,
Veut ressaisir sa proie et nous rendre nos fers ;
Auguste vérité, ton flambeau nous éclaire,
Vois la France debout, près de ton sanctuaire.
Qu'est-ce que *Loyola* peut ôser contre toi ?
Croit-il qu'on assassine un peuple comme un roi ?

N. A.

~~~~~

CHANSONNETTES *et Poésies légères* de P. EMILE  
DEBRAUX (1).

---

Les malheurs de la nation n'ont point atterré cette gaiété naturelle qui, de tout temps, fut son plus bel apanage..... La preuve en existe dans cette multitude de petites réunions d'amis qui tous les soirs, en sablant un verre de Champagne ou de Bourgogne, se livrent au plaisir de la chanson, applaudissent à une épigramme contre un grand du jour, quand elle ne sort pas des limites de la bienséance, et fredonnent, à l'unisson, des refrains puisés dans l'histoire de nos guerriers, ne citent, dans leurs couplets joyeux, que les faits d'armes dont la France doit s'honorer, ne chantant que ce qui doit être chanté, et ne s'écartent jamais du respect qu'ils doivent au Monarque et à la Charte.

Une autre preuve non moins évidente de la persévérance de la gaiété française, nous la trouvons dans la publication annuelle de piquantes productions des Soupers et des Soirées de Momus, du Caveau moderne et des Soupers lyriques, et dans les recueils charmans que Désaugiers, Armand-Gouffé, Béranger, Charrin, Casimir-Menestrier, de Ségur et Moreau, ont successivement fait paraître....

---

(1) Un vol. in-18. Paris, 1820, ornés de deux vignettes. Chez Madame Goulet, libraire, Palais-Royal, galerie de bois.



Aujourd'hui M. Emile Debraux vient, sinon de droit, du moins de fait, accoler son nom à celui de ces joyeux soutiens de la Marotte. Ce nouvel enfant de la folie, ne nous paraît pas indigne, nous osons le dire, de se placer à côté de ses devanciers.

Deux genres de chansons que l'auteur a spécialement adoptés, nous paraissent lui avoir presque toujours réussi de la manière la plus heureuse, ce sont les chansons épigrammatico-politiques, et les chansons nationales.

Nous nommerons avec plaisir, parmi les premières, la *Lettre de ma Grand'Mère*, dont plusieurs couplets sont d'une piquante originalité; le *Marquis Electeur*, la *Lettre au Ministre, sur les abus de la liberté*, les *Missionnaires tombés du ciel*, le *Petit Germain*, le *Petit Calin*, et la *Liberté de la presse*, dont nous croyons devoir placer ici le dernier couplet, qui se chante sur l'air de *Mariane* :

Sans manquer à la chambre auguste, ;  
 A qui nous la devons, je crois,  
 Qu'il eut été beaucoup plus juste,  
 De rédiger ainsi la loi ;  
     Pouvü qu'on n'blesse,  
     Ni la noblesse,  
 Ni l'étranger, ni les hommes puissans ;  
     Pourvu qu'on n'dise,  
     Rien contr' l'église,  
 Contre le roi, contre les gouvernans ;  
 On peut sans qu'on vous cherche pièce,  
 Parler, écrire à volonté,  
 Et morguenn' viv' la liberté,  
     La liberté d' la presse.

Nous citerons encore, en reconnaissance du plaisir

qu'elle nous a fait éprouver, la charmante allégorie intitulée : *La Charte de l'Amour*, dont nous plaçons ici l'avant-dernier couplet, pour l'agrément de ceux de nos lecteurs qui aiment les fables :

*L'Amour* nomme *l'Intelligence*,  
Ministre de l'extérieur,  
*La Probité* prend la finance,  
*La Bonté* prend l'intérieur.  
Quand *l'Honneur* est à la police,  
Quand au culte est *l'Humilité* ;  
Et la *Justice* à la justice ;  
On est sur de la *Liberté*.

Parmi les chansons nationales dans lesquelles on trouve toujours du patriotisme, de la verve, et quelquefois des beautés du premier ordre, nous nommerons, la *Colonne*, l'*Etoile du Courage*, *Paul Emile*, l'*Expatrié*, et principalement le *Prince Eugène*, dont nous placerons ici un couplet, pour donner une idée de la manière d'écrire de l'auteur :

AIR : du *Pot de fleurs*.

Las de guerre et de funéraille.  
Ce fils de Mars dans sa paisible cour,  
Laissant rouiller le glaive des batailles,  
Ne cueille plus que des myrthes d'amour.  
Dans cet asile où le devoir l'enchaîne,  
Il fait du bien à ses vieux grenadiers ;  
Et chaque soir sur un lit de lauriers,  
Vénus endort le prince Eugène,

Malgré que M. Emile Debraux paraisse avoir voulu échapper à la publicité, puisqu'il n'a fait tirer que trois cents exemplaires de son recueil, nous regrettons que les bornes d'un simple extrait ne nous permettent pas

de nommer plusieurs autres chansons qui nous ont paru le mériter ; nous ne finirons cependant pas cet article , sans recommander à l'attention la chanson intitulée : *T'en souviens-tu* , dans laquelle deux vieux soldats se rappellent leurs anciennes campagnes , avec ce ton de douce mélancolie qui sait si bien trouver le chemin de l'âme.

Nous terminerons cet extrait , en citant celui des couplets de cette romance , qui nous paraît devoir faire le plus d'honneur à M. Emile Debraux.

*Te souviens-tu de ces plaines glacées,  
Où le Français abordant en vainqueur ;]  
Vit sur son front les ceiges amassées ,  
Glacer son corps , sans refroidir son cœur.  
Souvent alors au milieu des alarmes ,  
Nos pleurs coulaient , mais notre œil abattu ,  
Brillait encor lorsqu'on volait aux armes ;  
Dis-moi , soldat , dis-moi t'en souviens-tu ?*

X.....

## REVUE LITTÉRAIRE.

*ESSAI sur le Dessin et la Peinture , relativement à l'enseignement. Nouveau précis de perspective , avec des planches.* Par C. FARCY (1).

TEL est le titre d'un petit ouvrage qui , outre l'utilité dont il peut être , peut aussi faire du bruit ; ce qui n'est

(1) Se vend chez Langluma , lithographe , rue de l'Abbaye , n°. 4 ; Delaunay , libraire , Palais-Royal , galerie de bois , et chez les Marchands de nouveautés. Prix 3 fr. 50 c.

pas , communément , moins désirable pour les auteurs. Celui-ci heurte de front l'enseignement actuel , qui probablement a été celui de tout temps ; il tance les professeurs sur leur marche routinière , et propose ouvertement des innovations capables de bouleverser l'école. Nous avons vu déjà plus d'une fois qu'il faut se méfier de certaines théories que la pratique réprouve. Celle de l'auteur est tout-à-fait plausible ; il nous paraît impossible de la combattre en raison , mais nous croyons que son application , si elle n'est pas impraticable , serait funeste à l'art. De plus savans que nous entreprendront peut-être de le prouver.

Lorsque l'auteur n'innove pas , l'utilité de ses vues ne peut-être mise en doute. Ses considérations sur le coloris et la perspective sont toujours justes et intéressantes , et le chapitre surtout qui traite de cette dernière science , et qui offre un résumé clair et précis des principes méconnus par tous les élèves et par tant d'artistes , doit rendre un véritable service à ceux qui l'étudieront. La science de la perspective a jusqu'ici nécessité une étude longue et pénible. Le petit nombre de nos grands peintres est seul dépositaire de cette connaissance indispensable à leur art ; et les autres , faute de persévérance ou faute d'un bon enseignement , ne possèdent sur cette matière que des notions très-imparfaites. Espérons que l'ouvrage que nous annonçons , quelque bref qu'il soit , fera plus que n'ont fait ces gros livres de *Gérard de Lairese* et de *Valenciennes* , et que nous ne verrons plus , comme cela arrive trop fréquemment , même dans les ouvrages d'artistes distin-

gués, des défauts de perspective dont l'effet est de donner une représentation fausse de la nature.

*PRÉCIS de l'histoire politique et militaire de l'Europe*; depuis l'année 1783 jusqu'à l'année 1819; contenant le récit des troubles de Hollande et de Brabant; des guerres entre la Russie et l'Autriche, la Porte Ottomane et la Suède; du partage de la Pologne; de la révolution française et des événemens qui en ont été la suite; des révolutions d'Espagne, de Portugal et de Suède; de l'abdication de Napoléon; par Jean Bigland, traduit de l'anglais sur la seconde édition, par J. Mac Carthy, chevalier de la Légion-d'Honneur; 3 vol. in-8.

Cet ouvrage, le seul du même genre qui ait été jusqu'ici publié sur la période, comprise depuis 1783 jusqu'à l'année présente, offre dans un cadre assez resserré, le tableau des événemens importans survenus pendant cet intervalle en Europe. Nous nous proposons d'en rendre un compte détaillé dans notre prochain numéro.

*MÉMOIRES et Correspondance du maréchal de Catinat*, publiés sur ses manuscrits autographes conservés dans sa famille, par M. de Saint-Gervais; 3 vol. in-8°. d'environ 30 feuilles chacun, ornés de neuf cartes, de trois vignettes et d'un superbe portrait en taille-douce; de quinze *fac simile*, de plans, tableaux, ordres de batailles, etc. Prix, pour les souscripteurs, 25 fr. et 30 fr. par la poste.

On n'avait jusqu'ici que des renseignemens assez bornés sur la vie militaire et privée du maréchal de Catinat, parce qu'il fut toujours d'une excessive modestie, et surtout fort peu courtisan. M. de Saint

Gervais a donc rendu un véritable service aux amis des lettres et de la gloire nationale, en publiant les Mémoires que nous annonçons. Ils renferment une fopie de faits et d'anecdotes qui servent encore à mieux faire connaître ce philosophe guerrier, qui, comme le dit Voltaire, eut été bon ministre, bon chancelier, comme bon général. Nous regrettons d'être obligés, faute d'espace, d'en remettre l'analyse à une autre fois.

LA MACEDOINE *libérale*, ou Faits, évènements, récits, anecdotes, saillies, naïvetés, maximes, contes, fables, épigrammes, chansons, etc., etc., extraits des journaux, écrits semi-périodiques, brochures, ouvrages publiés et inédits depuis six ans. Un volume in-12, orné de deux belles gravures. Prix, 3 fr. 75 c. et 4 fr. 50 c.

Les trois ouvrages ci-dessus se trouve chez P. Mongie, libraire, boulevard Poissonnière, n° 18.

*Calendrier usuel et perpétuel* pour deux mille deux cents ans, contenant en entier les calendriers pour trouver, sans calcul, les dates depuis l'an premier de Jésus-Christ, jusqu'à l'an 2200; suivi du tableau du lever et du coucher du soleil, de la prédiction des éclipses, des signes du Zodiaque, et des planètes et aspects. Mis en ordre par *Warin-Thierry* (1).

Voici le plus économique des almanachs, puisque seul il les remplace tous, et qu'il est d'un prix très-modéré. Nous pensons comme l'éditeur qu'il est utile et même indispensable aux administrateurs et officiers de l'état civil, aux notaires, avoués, négocians, ban-

---

(1) Chez Locard et Davis, libraires, quai des Augustins, n° 3. Prix 2 fr. 50 c. franc de port pour les départemens.

quiers, en un mot à tout ceux qui ont besoin de rechercher les dates anciennes, et d'anticiper sur les nouvelles.

*Le Portefeuille vert*, ou Recueil de contes et d'entretiens, à l'usage de la jeunesse; par Campe. Traduit de l'allemand par mademoiselle S. Tremadure. Orné de six gravures. (1).

Ce petit recueil est dû à la plume d'un écrivain dont les ouvrages sont entre les mains de tous les jeunes gens. Il renferme un grand nombre d'entretiens d'une morale douce, et dont chaque ligne respire cette bonhomie si louable, qui forme le trait caractéristique de nos voisins d'outre-Rhin. *Le Portefeuille vert* est un joli livre d'étrennes; et c'est comme tel que nous croyons devoir le recommander aux parens qui ont des cadeaux à faire.

*Le Manuel*, ou le Trésor du Bouvier et des Bergers; suivi du Guide du maréchal-expert; ouvrage indispensable aux fermiers, aux laboureurs et aux marchands de bestiaux. Par L. D. F. Cervier, maréchal-expert.

Il existe un grand nombre d'ouvrages sur les maladies des animaux qui font la richesse du cultivateur et du fermier; mais il en manquait un qui fût réellement à la portée de l'habitant des campagnes..

Pour remédier à cet inconvénient, M. Cervier a rédigé, d'après les instructions et les renseignemens des meilleurs praticiens dans l'art vétérinaire, le traité que nous annonçons. Il paraît de nature à remplir les dif-

---

(1) Chez Locard et Davi, libraires, quai des Augustins, n. 3  
Prix, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franc de port.

férens buts que l'auteur s'est proposés, et nous croyons qu'il ne peut que gagner beaucoup à être connu.

*Le Boston de Flore*, ou Botanique élémentaire, que nous avons annoncé dans notre dernier Numéro, se trouve chez Delaunay, libraire au Palais-Royal; et chez l'auteur, rue des Dragons, n°. 22, en face de la petite rue Taranue.

*Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts*; par C. P. Landon, peintre de S. A. R. le duc de Berri, membre de la Légion-d'Honneur, conservateur des tableaux aux Musées royaux, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, correspondant de l'Institut, etc.

La collection que publie M. Landon, sur chaque exposition est éminemment classique. Outre le mérite de fixer dans les beaux-arts, les richesses d'une époque; elle offre d'une manière variée et toujours à propos une foule de réflexions judiciaires sur la peinture, la sculpture, le style même mérite des éloges. Le *Salon de 1819*, qui fait partie de cette collection, commencée en 1808, est déjà parvenu à sa quatrième livraison. Comme les planches sont exécutées avec soin, le texte rédigé avec autant d'impartialité que de goût, le succès de cet ouvrage va toujours en croissant. On publiera 2 volumes. Prix de souscription, 15 fr. et 16 fr. par la poste.

Au Bureau des Annales du Musée, quai de Conti, n°. 15.

La première livraison de la *Bibliothèque d'une maison de campagne*, paraîtra dans le courant de janvier prochain, et sera composée, ainsi que l'a annoncé le



prospectus, de dix volumes, contenant *Gilblas*, les *Lettres sur l'Italie*, par Dupaty; et le *Voyage sentimental*, de Sterne.

Nous avons vu les premiers volumes de cette utile et agréable entreprise, et nous pouvons lui prédire un grand succès.

L'ouvrage sera composé de *vingt livraisons*, formant chacune dix volumes; et chaque livraison sera, pour les souscripteurs, de 15 fr. prise à Paris; et de 20 fr. pour les départemens, *franco*.

La souscription sera fermée lors de la mise en vente de la troisième livraison, qui sera alors de 20 fr. au lieu de 15 francs.

On ne paie rien d'avance, et on souscrit chez *Lebègue*, imprimeur-libraire, rue des Rats, n°. 14;

Plancher, libraire-éditeur des *Mémoires et Correspondance de Joséphine, impératrice des Français*, rue Poupée, n°. 7.

---

## CHRONIQUE.

---

Voici une lettre adressée il y a cinquante ans, par le comte de Lauragais, à une dame de qualité en Angleterre, que l'on croirait à quelques égards écrite de nos jours.

« Madame,

» Nous sommes tous mélamorphosés en Anglais. Une étrange et subite révolution s'est opérée dans notre mise, dans nos équipages, nos meubles, nos cuisines et nos plaisirs. Les Français, qui ont été pendant des siècles, comme le dit M. de Voltaire, envies, criti-

qués et copiés par leurs voisins, ont enfin consenti à recevoir les modes anglaises. Nos petits maîtres, qui jadis étaient habillés, fardés et parfumés comme des poupées, à dix heures du matin, se rendent maintenant à cheval au Cour-la-Reine, aux Champs-Élysées et dans tous les environs de Paris, en frac et en chemise sans jabot, comme vos jockeys. Nos belles dames, qui n'auraient osé s'aventurer à sortir le matin, courent tout Paris, et fréquentent nos promenades dans l'agréable et modeste déshabillé d'une laitière. Nos voitures sont propres, simples et commodes. Nous avons de fréquentes courses de chevaux. Nos écuries sont remplies de chasseurs et de palfreniers (*grooms*) anglais, et nos fouets, nos selles et nos bottes, sont fabriquées par vos compatriotes, ce qui réduit les nôtres à l'aumône. Nous avons substitué du papier aux tapisseries des Gobelins, et introduit dans nos cuisines le *roast-beef* et les *puddings* au lieu de nos soupes, de nos ragoûts et de nos fricassées. Nous chassons, nous jurons, nous portons des toasts, et nous terminons toutes nos disputes par des paris, comme le font votre noblesse et vos autres gens comme il faut. Nos filles, à qui il n'était jamais permis de faire ou de recevoir des visites sans être accompagnées d'une mère ou d'une tante, et qui restaient au couvent jusqu'à ce qu'on les forçât d'épouser un homme que souvent elles détestaient, vont maintenant partout sans la moindre contrainte. De vieux libertins élèvent au rang de comtesses des femmes galantes, qui se vengent sur les citoyens des dédains dont elles sont l'objet à la cour.

— APRÈS la nouvelle de l'expulsion de M. Grégoire de la Chambre des députés, après les preuves de dignité

et de décence qu'ont donné nos représentans dans la mémorable séance du. . . . . , ce qui pique le plus la curiosité publique , est la prétendue existence d'une association de gens qui , à l'aide de longues aiguilles se faisaient un barbare plaisir de piquer les jeunes personnes de seize à vingt ans. Plusieurs seraient mortes , dit-on , des suites de ces piqûres. On doute , avec raison , de l'existence de cette association ; mais on croit qu'il existe réellement un essaim de mouches de nouvelle espèce , dont la ruche est rue de Jérusalem , de là ces insectes se répandent en bourdonnant dans les divers quartiers de la ville , où ils piquent à tort et à travers tout ce qui est piquable. Aux armes ! gobe-mouches ; aux armes ! sonnez le tocsin , faites du bruit tandis que l'on s'occupera des piqueurs et des piqûres ; on ne s'occupera pas d'autre chose , il faut tenir le peuple en haleine. On ne parle plus de la belle à la tête de mort , de la rue Plumet. On a oublié la pluie d'or de la rue du Bouloi. Des gens qui se piquent de savoir diriger l'opinion , n'ont trouvé rien de plus piquant que d'imaginer la fable des piqueurs. Dieu nous garde cependant des piqûres des mouches de la rue de Jérusalem.

— *Les Mémoires de Joséphine* , impératrice des Français , continuent d'avoir du succès , quoiqu'un journal se soit acharné à dénigrer cet ouvrage ; l'éditeur se console de ses diatribes , en se resouvenant de l'impartialité avec laquelle la *Renommée* en a rendu compte. Des personnes qui se disent instruites , prétendent qu'il y a eu des intérêts lésés par la publication de cet intéressant recueil , et que certain employé

à un journal de la capitale , est le *teinturier* d'une édition de *Mémoires* qui portent le même titre , et qui devraient être en vente *depuis long-temps*. INDÈ IRÆ.

---

## SPECTACLES.

---

*Olympie* vient enfin de paraître sur la scène avec tout son éclat, et l'Opéra peut espérer quelques bonnes recettes pendant le mois de janvier. *La Lampe merveilleuse* doit, dit-on, lui succéder, et ne laissera rien à désirer pour le brillant des décors et le luxe qu'exige ce genre d'ouvrage.

— La comédie *du marquis de Pomenars*, qui vient d'être représentée au premier Théâtre-Français, fait le plus grand honneur au talent reconnu de son auteur, et le succès qu'elle a obtenu et mérité doit l'encourager plus que jamais à suivre une carrière aussi brillante. Michelot, chargé du rôle de marquis, s'en est acquitté avec beaucoup de talent. Mademoiselle Mars est charmante, et ne pouvait mieux être placée. Enfin tout, jusqu'aux costumes du temps, ce qui est assez rare d'être bien saisi au théâtre, semble devoir assurer un fort joli succès à cette comédie, qui sera vue de temps en temps avec plaisir.

— Le second Théâtre-Français, à l'exception de quelques pièces de répertoire, se repose sur les *Vépres Siciliennes*, qui attirent toujours beaucoup de monde. On prétend que toutes les loges sont déjà louées pour la première représentation des *Comédiens*, qui doit avoir lieu l'année prochaine.

— Feydeau n'est pas très-heureux en succès ; et ce qui , je crois , en est la cause , c'est qu'il est difficile de réunir deux talens. Tantôt c'est le poëme qui tue la musique , tantôt c'est la musique qui extermine le poëme ; quelquefois même tous les deux coopèrent à leur ruine. Je ne veux cependant pas appliquer cette dernière hypothèse à la dernière pièce. *Les Rivaux du village*, ou *la Cruche cassée*, ne sont pas dans cette catégorie , et l'on doit savoir gré à l'auteur de la musique de s'être chargé d'un tel poëme.

Madame Lemonnier , qui n'a que deux couplets à chanter , s'en est parfaitement acquittée , et a su prouver qu'un beau talent sait tirer parti de tout ; mais ce qui , je crois , a fait le plus de plaisir dans cette exquise villageoise , est le jeu naturel et inimitable de madame Gavaudan dans le rôle d'un petit paysan. La scène de la leçon d'amour est parfaitement jouée , et était neuve au théâtre. Mademoiselle Palar , qu'on ne se lasse pas d'entendre , et qui est chargée de donner cette leçon au jeune paysan , a été très-applaudie tant pour le naturel qu'elle y a mis , que pour la décence qu'il était difficile d'y apporter. Cette pièce , dont le cadre est très-léger , a obtenu un succès un peu contesté ; quelques passages un peu libres ont excité de justes murmures. L'auteur des paroles a gardé l'anonyme ; et celui de la musique est M. Lemierre , élève de M. Berton , dont le nom a été proclamé au milieu d'applaudissemens bien mérités.

— La Jolie Dormeuse de la rue de Chartes vient enfin de ramener le public au théâtre du Vaudeville ; et , grâce au talent de M<sup>me</sup>. Perrin , ce théâtre va reprendre

un peu sa vogue. Ce sont MM. Scribe et Alexandre Lavigne, frère de l'auteur des *Vépres Siciliennes*, à qui nous devons cette jolie petite production.

— La Porte-Saint-Martin rivalise toujours avec le grand Opéra, pour la richesse et l'élégance des décors; et, grâce au talent de M. Ciceri, on peut voir aussi un enfer aux boulevards. La parodie des *Danaïdes*, qui a fait courir tant de monde, en attirera certainement à ce théâtre; et si l'on a frémi d'horreur en voyant *Derwis-Danaüs*, et ses filles conspirer de sang-froid la perte de leurs époux, la scène de la cave où *Potier-Danaüs* distribue des eustaches à ses cruelles filles, doit désopiller la rate. Celle aussi où il est poursuivi par un gros dindon, est d'une invention grotesque, qui a beaucoup divertie. Enfin, de grands tableaux, des ballets bien dessinés et bien exécutés, un jeu continu de machines, tout se réunit pour faire de cette parodie un spectacle très-brillant.

Ce théâtre prépare, dit-on, pour le jour de l'an, plusieurs pièces analogues, et doit nous donner au carnaval un mélodrame intitulé : *Les Catacombes*. Espérons nous amuser.

— La foule qui se porte chez les frères Franconi est attirée par d'autres sentimens, et se compose en général de bons Français qui, non contents de voir les charmans dessins des Vernet, représentant nos fastes militaires, veulent encore les savourer en action. On ne saurait accorder trop d'éloges à messieurs Franconi de l'activité et de la richesse qu'ils mettent pour monter ces grandes pantomimes. La *Mort de Poniatowski*, ou le *Passage de l'Elster*, ajoutera encore à leur réputation; et l'empressement que met le public à assister aux représentations de cet ouvrage, prouve bien l'empire que la gloire a sur le cœur du Français, et qu'il saisit toutes les occasions de rendre hommage au courage malheureux.

B.

---

# MERCURE

DE FRANCE;

*Journal*

*de Littérature, des Sciences et Arts,*

*rédigé par une Société de Gens de lettres*

*Vires acquirit eundo.*

---

## POÉSIE.

---

### ODE A LA FOLIE.

---

O toi ! qui , née avec le monde  
Dois subsister autant que lui :  
Folie , en tous temps si féconde,  
C'est toi que j'invoque aujourd'hui.  
Mère des passions humaines,  
Des chûtes où tu nous entraînes,  
Déroule à nos yeux le tableau :  
Dis , combien d'usages barbares ,  
Que de conceptions bizarres ,  
Eclaire chaque jour nouveau.

II.

19

Les annales de la Folie  
Sont l'histoire du genre humain :  
A peine eût-il reçu la vie ,  
Qu'elle s'en empara soudain.  
Jetés sur un globe en ruine,  
Les mortels dès leur origine,  
A la discorde sont livrés :  
En tous lieux le plus fort opprime ;  
Le plus faible devient victime ,  
Et de faux Dieux sont adorés.

Qui peindra l'orgueil en délire ,  
Prenant un ridicule essor :  
L'avare qui toujours désire  
En séchant auprès d'un trésor ?  
Qui peut raconter les ravages  
Qu'exercèrent dans tous les âges  
Le pouvoir et l'ambition ;  
De combien d'actes de démence  
Furent capables la vengeance ;  
L'amour , la superstition ?

Qui dira de l'imtempérance  
Quels sont les funestes excès ;  
Des jeunes gens l'effervescence ,  
Du jeu les sinistres effets ?  
L'inquiétude inséparable  
De cette soif insatiable  
Des dignités et des honneurs ;  
Des procès l'absurde manie ,  
D'un cœur atteint de jalousie ,  
Le désespoir et les fureurs ?

Jamais aucune extravagance  
Manqua-t-elle de défenseurs ?  
La philosophique arrogance  
Consacra toutes les erreurs.  
Nous prodiguons le nom de sages  
A de fastueux personnages



Qui trompèrent l'antiquité ;  
La Grèce adonnée aux sophistes ,  
Vit ses plus fameux moralistes  
Prêcher le cynisme effronté.

Combien d'impertinens mystères ;  
De faux prodiges , de martyrs ,  
Que de druides sanguinaires ,  
De Talapoins , Bonzes , Fakirs !  
Combien de préceptes frivoles ,  
D'imans , de fétiches , d'idoles ,  
De pagodes , de talismans ;  
De pythonisses , de sybilles ,  
Des prédictions puérides ,  
D'auspices , d'enchantemens !

Jusque chez les hordes sauvages  
On voit des castes et des rois ;  
Les préjugés et les usages  
Y tiennent la place des lois.  
Tel a pour aïeule une carpe ,  
Porte des boyaux en écharpe  
Ou se décore avec un os.  
Chacun vante son origine ;  
Et même l'ordre de l'urine ,  
Existe chez les Hottentots.

Le Caraïbe anthropophage  
Aime à déchiqueter son corps ;  
Il déforme et peint son visage ,  
Là , tout appartient aux plus forts.  
Quand la flèche homicide échappe ,  
Malheur à celui qu'elle frappe !  
La rage éivre les guerriers ;  
C'est après mille et mille outrages ,  
Que parmi ces affreux sauvages  
On dévore les prisonniers.

Le monde encore en son enfance  
Voit paraître Sémiramis ;  
La fureur des meurtres commence ,  
L'Egypte vomit Sésostris.

L'amour met en feu la Phrygie;  
 Argos exerce sa furie  
 Sous les auspices de ses dieux.  
 Illion est réduite en cendres,  
 Et loin des rives du Scamandre,  
 Les vainqueurs vont se battre entr'eux.

Le bon goût, les arts agréables,  
 Sont dus à ce peuple léger.  
 Ses chefs-d'œuvre inimitables  
 Toujours le feront surnager.  
 Mais de proscrire la mémoire  
 Des hommes qui faisaient sa gloire  
 Il eut l'irréparable tort.  
 D'Alexandre enfin la puissance,  
 S'englobe en cet empire immense  
 Qu'on voit s'écrouler à sa mort.

Après avoir conquis la terre  
 Par tant de hasardeux combats,  
 Rome courbe sa tête altière  
 Sous les plus vils des scélérats.  
 Néron plongé dans les délices,  
 Lui fait adorer ses caprices;  
 La terreur étouffe sa voix.  
 Sous des Goths sa puissance expire,  
 Elle voit démembrer l'empire  
 Et d'un prêtre subit les lois.

Aux disputes théologiques  
 L'Orient est abandonné;  
 Arène ouverte aux scolastiques,  
 Au fanatisme forcené.  
 Pendant mille ans l'arianisme,  
 Les conciles, le pédantisme,  
 Des empereurs font leur jouet:  
 Constantinople enfin succombe,  
 Et tout le Bas-Empire tombe  
 Sous le sceptre de Mahomet.

Par Charlemagne réservée  
A supporter un joug cruel ;  
La Germanie est abreuvée  
De sang humain au nom du ciel.  
La ferveur , la galanterie ,  
Entraînent l'Europe en Asie ,  
Pour combattre le Sarrasin.  
Dans le désordre et la licence ,  
Des Croisés remplis de jactance ,  
Vont périr au bord du Jourdain.

A l'Est d'innombrables Tartares  
Sont amenés par Gengis-Khan ;  
Cent autres hordes de barbares  
Exterminent sous Tamerlan ;  
Colomb découvre un nouveau monde ,  
L'Espagnol aussitôt l'inonde ,  
Ivre de sa cupidité ;  
Et sous l'étendart catholique ,  
Dans le Pérou , dans le Mexique ,  
Assouvit sa férocité.

L'ambition sacerdotale ,  
L'orgueil des pontifes romains ,  
Leurs noirceurs, leur affreux scandale ,  
Soulèvent les peuples voisins.  
Le ciel mis à l'encan s'irrite ;  
Un schisme éclate , il a pour suite  
L'horrible guerre de trente ans ;  
Le Nord triomphe de l'intrigue ,  
Mais dans Paris s'ourdit la Ligue  
Et le meurtre des protestans.

Envain la malheureuse France ,  
Serve sous mille usurpateurs ,  
Et vouée à l'intolérance ,  
Réclame contre tant d'horreurs.  
Quand de plus en plus opprimée ,  
A la fin, de ses droits armée ,

Elle lève un bras colossal :  
Et bravant la fureur impie  
D'une implacable olygarchie,  
Abat le monstre féodal.

Inabordable dans son île,  
La fière et jalouse Albion  
Fut toujours en guerre civile  
Un foyer de corruption,  
A Cromwel on la voit soumise ;  
Le monopole à la Tamise  
Donne l'empire du trident ;  
Mais cette rapace Angleterre  
Ne doit sa puissance éphémère,  
Qu'aux désastres du continent.

Tandis qu'on voit en décadence  
Tomber le règne du Croissant,  
Le despotisme et l'ignorance  
Hâter ce grand événement ;  
A la honte de sa patrie,  
Sur les côtes de Barbarie  
L'européen est insulté,  
Des forçats nous chargent de chaînes,  
Et dans leurs cités africaines  
Nous traînent en captivité.

Mais quoi ! des chrétiens continuent  
L'infâme commerce des noirs,  
Des sycophantes s'évertuent  
A trahir leurs plus saints devoirs.  
Avec la doctrine infernale  
De la restriction mentale,  
On pervertit les nations :  
Les vertus ne sont que chimères ;  
On mutilé encore ses frères,  
Pour en faire des histrions.

Ah! l'expérience est perdue  
 Pour les peuples et pour les rois :  
 La raison partout méconnue  
 Fait envain retentir sa voix.  
 Honteux parfois de nos faiblesses  
 Nous nous faisons mille promesses  
 Pour déjouer de noirs complots :  
 Mais la turbulente Folie  
 A sa marotte nous rallie  
 Dès qu'elle agite ses grelots.

C....T.

---

### CHARADE.

JE suis un de ces mots dits onomatopée ,  
 Dont le son à l'esprit trace une juste idée ;  
 Mon premier rime en ic ; mon second rime en ac  
 Et mon tout se nomme.....

---

### ENIGME.

SANS lui faire aucun compliment,  
 Je serre l'homme étroitement.  
 Quoique souvent brillant de broderie  
 Je n'en tiens pas moins un état  
 Ce qui ne doit servir qu'au bien de la patrie  
 Et qu'à la gloire de l'état

---

### LOGOGRIPHE.

Sur six pieds je me tiens ; si tu les décomposes  
 Tu trouveras de l'or , de la soie et des roses.

---

## MOTS

DE LA CHARADE, DE L'ÉNIGME ET DU LOGOGRIFFE,

*Insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de la Charade est MÉMOIRE,  
 Celui de l'Enigme est BATEAU,  
 Et celui du Logogriphe est GASTRONOME, dans lequel on trouve  
*Astronomie.*

## HISTOIRE.

HISTOIRE DE FRANCE ; par M. Rorou (1).

## PREMIER ARTICLE.

IL n'est aucun peuple qui compte autant d'histoires de son pays que notre nation, et il n'en est pas qui compte moins de bons historiens : nous n'avons aucun nom à opposer aux noms des Hume, des Mariana, des Müller, des Puffendorff.

Mezerai écrivait à une époque où la France sortait de bégayer l'idiôme informe du règne de Charles IX, et sa volumineuse histoire se consulte, mais ne se lit plus. Pourtant il n'a manqué à cet homme, pour élever un

---

(1) Six vol. in-8. Prix, 36 fr. Paris, chez Le Normant, rue de Seine, no. 8 et à la librairie du Mercure, quai des Augustins no. 9.

monument durable, que d'être né quelques années plus tard, après que le solitaire de Port Royal eût fixé la langue dans ce livre qui est tout à la fois un chef-d'œuvre de goût et de style, et qu'on nomme les *Provinciales*. Mezerai a de la chaleur, une grande étendue de raison, surtout un patriotisme ardent qui plus d'une fois lui a inspiré de belles pages; c'est à cet amour de la patrie qu'un historien latin a dû une partie des beautés qu'on admire dans ses annales; je parle de Tacite, avec qui Mezerai, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, a quelques traits de ressemblance : hardi et chagrin comme lui, censeur trop amer des hommes, mais enthousiaste autant que lui de son pays, de la gloire et de la liberté.

Sans doute, l'impartialité est le premier devoir d'un historien, parce qu'on cherche en lisant l'histoire, la vérité bien plus que des émotions; toutefois, cette vérité peut être embellie et ornée, ce n'est pas celle qui doit régner dans un ouvrage de science; elle ne repousse ni les images, ni les tableaux, ni les mouvemens de l'éloquence. Voyez Tacite quand il fait rencontrer aux soldats romains les ossemens de leurs compagnons d'armes, épars dans les plaines funèbres de Bédriac : il ne décrit pas froidement cette rencontre, mais en peintre, en poète. Ces soldats ramassent les ossemens, ils les baisent et jurent de les venger ! et l'âme, émue par ce tableau, partage la douleur, l'indignation de ces soldats ; elle est toute romaine.

On oublierait, s'il est possible, qu'on appartient à ce pays des Francs, *glorieux entre tous les pays* selon l'expression de Grégoire de Tours, en lisant l'histoire de

France de Velly et de ses continuateurs : jamais manière plus froide et moins animée. On voit que nos revers ou nos victoires n'abattent ni n'exaltent leur âme. Quand Guise-le Balafre relève devant Calais l'honneur de ces vieilles bannières de France, forcées un moment de s'abaisser devant les lances castillanes, ils ne témoignent ni admiration pour le héros, ni joie pour le pays si miraculeusement sauvé; et quant ils décrivent la journée de Saint-Quentin, ils marquent le nombre des morts, le lieu du combat, les noms des généraux, et c'est tout. Comme le style prend nécessairement dans la composition, la teinte des affections de l'âme, il est, dans ces historiens, perpétuellement froid et décoloré.

De nos jours un écrivain modeste et savant, Anquetil, a voulu écrire l'histoire de son pays, et son ouvrage, reçu avec empressement, semble n'avoir rien perdu de la vogue qu'il obtint à son apparition. Cet homme cependant ni ne pense, ni ne fait penser; mais sa narration est facile et élégante, et il a su la rendre attachante par un artifice assez heureux; c'est en y mêlant tantôt le style naïf des vieux chroniqueurs, tantôt le langage simple, pittoresque, animé d'autres personnages qui sont en scène; cet artifice lui avait déjà réussi dans quelques compilations qu'il avait publiées avant qu'il eut l'envie à près de quatre-vingt ans, d'écrire l'histoire de France. Voilà ce qui explique le succès qu'il obtient encore à la lecture, chez ces personnes qui veulent par dessus tout l'amusement, et qui ne voient qu'un spectacle dans la chute des trônes ou



**l'asservissement des peuples. Pour cette sorte d'esprits, l'histoire n'est qu'un roman.**

Je n'ai pas parlé de Daniel, il appartenait à la société des jésuites, et on s'en aperçoit malheureusement dans plus d'une page de son histoire : c'est le défenseur zélé et quelque fois intolérant des haines, des prétentions, des scandales même de la thiare. Il a jugé trop sévèrement les protestans ; à ses yeux, les disciples de Calvin sont autant de factieux qui couvraient du voile de la religion leurs desseins sinistres contre la monarchie, que l'ivresse des passions, l'amour d'une folle indépendance et des nouveautés poussèrent à se révolter contre le trône ; comme si ces prisons où on les jetait, cet exil auquel on les condamnait, ces échaffauds, ces bûchers où les traînait un fanatisme qui n'était ni selon le cœur de Dieu, ni selon la justice humaine, n'expliquaient pas assez la révolte des réformés ! Quand des jours meilleurs eurent lui pour eux, qu'un édit de pacification, œuvre du génie tolérant de l'Hospital, les eut rassurés sur leur fortune, sur leur existence, sur leurs libertés civile et religieuse, ces hommes se turent, et ce même l'Hospital vanta dans les conseils du Roi et devant les états du royaume, leur amour pour le prince et la patrie, leur respect pour la justice, leur soumission aux lois. Depuis, ils coururent de nouveau aux armes, mais ce ne fut qu'après que Catherine de Médicis eût lassé leur patience, qu'ils virent cette femme méditer contre eux avec l'Espagne de funèbres projets, les bourreaux et les échaffauds s'appréter : alors comme il s'agissait pour eux d'être ou de n'être pas, ils eurent recours à

la force, mais, ne l'oublions pas, ~~seulement quand ils~~ aperçurent à leur tête un prince du sang.

Je ne me fais pas l'apologiste de la révolte, je ne pense pas avec le cardinal de Retz que rien de ce qui est nécessaire en politique, n'est criminel; maxime qui peut également conduire les rois à l'échaffaud, les peuples dans les fers. Mais si la révolte des protestans est condamnable aux yeux de Dieu et des hommes, que le crime en retombe tout entier sur Médicis : ses conférences mystérieuses de Bayonne, avec le féroce d'Albe, où elle arrêta l'extermination des réformés, ses perpétuels parjures, ses violences tantôt ouvertes, tantôt cachées contre leurs libertés, ses alliances avec l'étranger, ses pactes criminels avec Philippe II, la marche armée des Espagnols à travers des provinces désolées par la famine, ou ruinées par le séjour de la cour, ce honteux appel fait aux Suisses, que Médicis donna pour gardes à son fils, voilà quelques-unes des causes qui amenèrent la seconde guerre civile en France : les réformés, du mépris pour le gouvernement passèrent à la révolte ouverte, gradation inévitable. Quand à Rome un empereur tombait dans le mépris, les soldats agitaient leurs armes, et le monde avait un autre maître.

Daniel se trompe également quant il voit dans la conjuration d'Amboise, une conspiration contre le trône : elle ne fut entreprise que pour renverser la puissance des favoris du prince, de ces Guises contre lesquels s'élevait la voix du peuple; qui pendant que la France n'offrait que le spectacle de la nudité et de la misère, étalaient un faste, une magnificence inouis dans les annales de la nation, et despotes d'un monarque

malade et en bas âge, déchiraient et ensanglantaient la France, en son nom. Chose qui peint merveilleusement le cœur des favoris ! Quand François II mourut, ces Guises, dont nous parlons, non-seulement n'allèrent pas pleurer sur son cercueil, mais ils refusèrent de l'accompagner à cette demeure, où les rois n'ont plus ni favoris, ni flatteurs ; François n'eut pour tout cortège, qu'un vieillard aveugle qu'il avait exilé pour plaire aux Guises !

Daniel mérite un autre reproche, c'est de croire trop facilement au merveilleux, d'adopter avec une foi trop vive les prodiges qu'il a trouvés rapportés dans les anciens chroniqueurs, et dans les légendistes.

Il n'en est pas de nous comme des anciens. Dans notre système religieux, tout est subordonné à un seul Dieu, cause unique et immuable, qui voit de même le cédre et l'hysoppe, pour parler le langage des écritures : dans la théologie payenne, au contraire, tout était cause secondaire, parce que chaque être, chaque objet avait une divinité qui veillait à ses destinées ; dès lors, l'intervention de cette divinité était nécessaire, lorsque cet être, ou cet objet étaient menacés, attaqués, profanés : ainsi le merveilleux était plus recevable, parce qu'il était plus fréquent. On ne s'étonne donc point que des voix lugubres se fassent entendre sur ces rivages où Agrippine s'est sauvée à la nage : ce sont les divinités de ces rives qui s'affligent du parricide qu'a voulu commettre Néron.

Dans cet endroit que je viens de citer, Tacite représente Néron après son crime, les yeux fixés en terre dans une stupide immobilité, la tête penchée, le visage

pâle !... Rarement cet historien oublie de nous tracer la physionomie de ces hommes qu'un grand crime agite, que les remords tourmentent, ou qu'une violente passion met hors d'eux mêmes ; et il est admirable dans cette sorte de peintures.

Les historiens grecs, au contraire, ainsi qu'on l'a remarqué de leurs poètes tragiques, n'ont jamais peint que la nature morale ; on ne trouverait pas dans Thucydide, dans Hérodote, une seule peinture de l'homme physique. Si les bornes de cette feuille me le permettaient, je chercherais à déterminer les causes de cette disparité de vues et de pensées, chez des hommes qui ont écrit dans le même genre. Ces considérations m'ont éloigné de M. Royou, je ne les crois pas inutiles à l'examen que je ferai de son ouvrage.

AUDIN.

(*La suite à un numéro prochain.*)

---

## LITTÉRATURE.

---

### *Mémoires et Correspondance de l'impératrice Joséphine (1).*

Qu'un jeune favori des Muses, dans son noble enthousiasme, dans sa généreuse philanthropie, rêve l'égalité des rangs et des conditions ; malgré l'expérience,

---

(1) Paris, chez Plancher, éditeur des *Œuvres de Voltaire* et du *Cours de politique constitutionnelle* ; par Benjamin-Constant. In-8., prix, 4 fr. 50 c. et 5 fr. 50 c. par la poste.

Je le conçois encore. Mais, hélas ! elle est impossible. L'aigle et le cauteleux serpent seront toujours libres de manger les moutons et les oiseaux. Là même où le canon n'a pas encore ébauché la civilisation moderne, vous trouverez des tyrans et des esclaves, des maîtres et des serviteurs, des hommes titrés et des sujets obscurs.

Puisque tout est en quelque sorte conventionnel ici bas, admettons, je le veux, des fictions qui servent de base à l'édifice social ; mais qu'au moins, dans leur application elles blessent plus rarement l'humanité, la raison et l'honorable orgueil de la vertu. Ni ce pacte qu'un autre a signé pour moi, ni ces lois que vous m'avez imposées, ni ces magistrats inquisiteurs, toujours courbés devant le despotisme et le veau doré, ni ces hideux gendarmes, ni ces féroces guichetiers ne me feront estimer et chérir l'être vil ou nul, superbe ou méchant, auquel le hasard de la naissance, la ruse ou le sabre a départi la puissance.

Mais une révolution soudaine, le choix du peuple, l'amour et la politique d'un souverain, ont-ils au contraire placé la couronne sur la tête d'une femme que déjà sa naissance, et bien plus encore ses vertus privées, recommandaient à notre amour, à nos respects ; alors tous ceux que le destin laisse, quoique injustement peut-être dans leur obscurité héréditaire, applaudissent à une élévation qui semble moins l'ouvrage de cet aveugle dieu, que l'heureux effet d'un plan conçu par l'éternelle sagesse du roi des rois.

Eh ! comment ne pas honorer de sa libre vénération, comment ne pas idolâtrer la femme délicate, sensible,

pieuse, bienfaisante et modeste qui, par l'exercice des vertus les plus douces, rend le pouvoir si aimable, qu'elle semble, je le répète, le tenir du ciel même; qui sans cesse opposant l'aménité à l'emportement, la sobriété de ses vœux à l'insatiable cupidité de l'ambition, le néant des vanités mondaines aux sanglantes illusions de la gloire, a dû tant de fois adoucir ou paralyser les effets d'une puissance si mal partagée!

Telle fut, même après la plus épouvantable des catastrophes, l'impératrice Joséphine.

Elle épouse en 1792 le vicomte de Beauharnais.

En 1794, la hâche révolutionnaire tranche le lien cher et sacré qui unissait le cœur d'Eponine à l'âme de Socrate.

Le 8 mars 1796 la voit s'unir à la fortune de Bonaparte.

Sacrée et couronnée impératrice des Français le 2 décembre 1804, six mois plus tard, une double couronne, celle du royaume d'Italie, brille sur son front déjà si glorieux!... Mais l'astre de cette grandeur miraculeuse pâlit par degrés. La politique d'une part, de l'autre la servilité, lui arrache le titre d'épouse de l'empereur. Bientôt sous la foudre du sort elle voit tomber avec fracas le trône que ses vertus auraient peut-être conservé, et avec lui l'homme superbe qu'il n'avait pu rassasier de gloire et de prospérités; enfin, du milieu de ces ruines majestueuses le Temps et la Mort se lèvent hideux et menaçans. Sans pâlir, Joséphine répond : *Je suis prête.* Elle jette un dernier regard sur cette terre où elle ne laisse d'autres objets de sa douleur qu'une famille adorée, des amis inconsolables, et

les indigens qu'elle ne pourra plus secourir. Les yeux fixés sur un dieu de bonté, qui lui montre dans le séjour de la paix tant de félicités réelles pour si peu de biens qu'elle a perdus, on l'entend répéter d'une voix angélique, cette profession de foi si touchante et si religieuse :

« O Dieu qu'on méconnaît; ô Dieu que tout annonce,  
 » Entends les derniers mots que ma bouche prononce.  
 » .....  
 » Mon cœur peut s'égarer, mais il est plein de toi.  
 » Je vois sans m'alarmer l'éternité paraître,  
 » Et je ne puis penser qu'un Dieu qui m'a fait naître,  
 » Qu'un Dieu qui sur mes jours versa tant de bienfaits,  
 » Quand je ne serai plus, me tourmente à jamais. »

La tourmenter ! Joséphine !.... Eternelle justice, à qui donc aurais-tu réservé tes récompenses ? Loin, bien loin cette idée impie. Pour vous dont le fanatisme ou l'aveugle crédulité ne conçoit au milieu des élus, qu'un Dieu toujours armé du glaive, venez, contemplez avec moi cette douce victime du sort, et peut-être le tableau de ses vertus vous convertira aux seuls dogmes que puisse avouer l'humanité.

D'un rang où l'égalité est possible, la fortune la porte subitement jusqu'à celui qui les efface tous ; et où, maître absolu rarement on imite cet Etre-Suprême dont il est si facile de parodier la majesté. Dans cette région, d'où le peuple semble si petit, verrons-nous Joséphine fatiguée, mais toujours insatiable de gloire, d'ambition et d'encens, ne se croire désormais comparable qu'envers un Dieu fait à l'image de l'homme dégénéré ? Non, non ; la pieuse humilité se plaît à res-

serrer, à rendre plus doux encore les liens qui l'unissent à ces Français qui *aiment tant à aimer*. D'un seul regard elle chasse au loin ces fantômes légers, peuple léger où l'orgueil et la politique cherchent leurs favoris ; d'un souffle elle dissipe ces nuages impurs que la flatterie épaissit autour des trônes. Alors avec la lumière la plus pure, l'auguste vérité arrive jusqu'à elle sans obstacle. Entre la souveraine et toutes les classes s'établit un échange perpétuel de vœux, d'hommages et de bienfaits. Elle n'a point cette morgue héréditaire, cette démarche superbement dédaigneuse, si communes aux princes que la légitimité semble quelques fois affranchir de nos modestes vertus. Jamais son faste n'accusa la sécheresse de son cœur ; jamais le soupir de la misère ne vint la faire rougir au milieu des plaisirs que son rang autorisait. De la même main elle répandait l'eau destinée à ranimer la plante desséchée, et le secours parfois inattendu, qui rappelait au bonheur une famille entière. En ce temps-là aussi la renommée publiait les fastes de la gloire, des arts et de la littérature ; mais Joséphine ne confiait point à ces voix adulatrices le soin humiliant pour l'obligé, de proclamer jusqu'au moins important des actes de sa bienfaisance ou de sa générosité. Pour elle la justice même, la clémence étaient des devoirs rigoureux ; et son mépris aurait payé l'article où tel rampant folliculaire eut dit : Sa Majesté a DAIGNÉ assurer une pension à ce vieux et pauvre fils d'Apollon. Si quelquefois en l'absence du chef de l'état, elle doit recevoir les différentes auctorités, son rôle et le leur ne consistent pas dans un vain cérémonial. Dépositaire d'une faible por-



tion de la puissance suprême, elle ne se croit pas pour cela appelée à nous régir selon ses passions ou ses caprices. Pour fixer le jour d'une revue on n'attendait pas le bulletin de sa santé. Elle se serait crue coupable au premier chef, si par de sourdes menées, par des libéralités corruptrices elle eut tenté, soit d'entraver la marche du gouvernement, soit d'affaiblir l'autorité des lois ou de l'empereur. Ecrivait-elle au prince Eugène, « En voyant s'agrandir vos destinées, dit-elle, vous n'avez nul besoin, mon fils, d'élever votre âme avec elles... Au milieu des honneurs et de l'opulence, vous vous rappellerez Fontainebleau, où vous fûtes pauvre, orphelin et délaissé; mais vous ne vous le rappellerez que pour tendre aux malheureux une main secourable. » Quoique elle eût plutôt manqué une messe qu'un acte de générosité, souvent la piété la conduisait aux pieds des saints autels. Là, sans doute, de bien douloureux souvenirs rouvraient la source de ses pleurs; mais à côté du malheureux Beauharnais percé de mille coups sur le champ des révolutions, l'histoire lui montrait tant d'autres victimes ou plus illustres, ou non moins vertueux!..... Autour d'elle alors ses yeux attendris voyaient, non les complices de son assassinat, mais des pères, des sœurs, des mères, des amis qui, tous avaient comme elle des pertes cruelles à déplorer. Cette communauté de malheurs fortifiait sa résignation. Eh quoi! dans l'incalculable pouvoir de sécher tant de larmes, Dieu ne lui avait-il pas accordé la première des compensations promises à ses vertus?..... Courbée alors devant le créateur des mondes, elle laissait tomber dans la poussière le bandeau qui faisait

l'orgueil de son front !..... Sur le théâtre de son héroïque sacrifice le Christ se montrait à ses regards..... Et si dans cet instant , près de cette image imposante , eût apparu le plus coupable des meurtriers de son premierépoux , Joséphine se serait écriée : Moi , je sourirais au plaisir de la vengeance devant celui qui , nous montrant sa couronne d'épines , ses blessures et les instrumens de son supplice , rassemble toutes ses forces pour dire à l'homme : *Tributaire de l'adversité, suis mon exemple , je meurs en priant pour mes bourreaux!*.....

( *La suite au prochain Numéro* ).

~~~~~

SATRICUS.

Anecdote traduite de Brumleu , et tirée du MERCURE ALLEMAND (1).

« LE silence règne dans tout le camp. Accablés de sommeil , les fils de Bellone reposent autour de moi. Qu'il est pur l'air du vallon ! comme il circule doucement sous la lumière des nuits ! regarde , ô Satricus ! tout te fait signe de fuir. Qui te voit ? hâte toi ! hâte toi ! quitte la tente de l'ennemi ».

Ainsi parlait Satricus. Craignant d'être reconnu dans sa fuite , il jette ses armes , regarde encore autour de lui , et passe avec vitesse de l'obscurité de la tente à la clarté de l'astre des nuits.

(1) Woda. Erster Band, Hamburg, S. 86.

« O toi dont le char argenté roule sur ma tête ; toi qui éclaires le sentier du voyageur égaré dans l'ombre , exauce , déesse bienfaisante , exauce , la prière d'un pauvre vieillard , et conduis un époux vers son épouse , un père vers ses enfans ! »

Tout à coup , le champ de bataille s'offre devant ses pas solitaires. Les cadavres sanglans et éclairés par les rayons de la lune , sont amoncelés et ressemblent à des montagnes. Les Esprits des Morts voltigent au milieu d'un silence effrayant , et avant de descendre dans les ombres de l'Erèbe , demandent un tombeau pour leurs ossemens. Ces esprits brillent d'une lumière pâle et grisâtre , pareille aux dernières lueurs d'un feu mourant qu'on distingue à travers une épaisse fumée. Satricus jugeant qu'il importe à sa sûreté de se bien armer , se baisse , et porte la main sur une cuirasse. Satricus !... Satricus ! tu prends la cuirasse de ton fils ! tu te revêts de l'armure de Manzin qui est tombé sous la lance de Māka !

Cependant Satricus , quoiqu'assoupi par le sommeil , s'avance lentement dans la plaine , lorsque Solim , son second fils arrive sur le champ de bataille pour chercher le corps de l'infortuné Manzin , et lui élever un tombeau. D'un œil inquiet , d'un pas timide , il erre furtivement çà et là. Bientôt , il entend dans le lointain un bruit sourd qui semble se rapprocher et que produit l'airain des Morts foulé par un voyageur. Il se croit poursuivi par des guerriers , et fuit sous l'abri prochain d'une roche caverneuse. Là , plein d'agitation il examine à travers les broussailles celui dont il entend les pas... Il aperçoit le vieillard (Satricus) qui est

couvert de la cuirasse de Manzin. Il reconnaît l'armure de son frère! alors bouillant de fureur, il s'élance avec impétuosité. Ainsi s'échappe le tonnerre dans un jour d'orage; ainsi l'éclair fugitif sillonne l'horizon. Avant, tout est calme, tout est muet, mais ce silence est le signal de la tempête; bientôt, le ruisseau qui roule sur le gravier, fait entendre un plus bruyant murmure; la barque vogue rapidement, l'épi abaisse et relève sa tête sous le vent qui l'agite; et le feu de Jupiter, avec un horrible fracas, se précipite de la nue entr'ouverte.

« Téméraire, pourquoi marches-tu couvert des armes de mon frère Manzin ?.. hélas ! le père reconnaît son fils : comme il brûle de le serrer dans ses bras, de le presser contre son sein ! mais, il est frappé du mortel javelot, et, étendu sur la terre, il lève ses bras vers son fils qui ne l'a pas reconnu ! « Ha ! mon fils, tu rougis ta lance du sang de ton père ! » A ces mots, tous deux sont saisis d'une horreur pareille aux angoisses d'un songe funèbre. — « Grands dieux ! du sang de mon père !.. Mais es-tu mon père ? est-tu Satricus ? dieux !! qu'ai-je fait ? » — « Oui, je suis ton père !... Je suis Satricus !... Après une longue absence je désirais revoir ma chère patrie : j'ai pris la fuite dans ce moment où l'astre des nuits lance sa lumière argentée... Hélas ! je ne devais pas avoir le bonheur de revoir mes amis, ces amis valeureux, avec qui j'ai passé si doucement les premières années de ma vie ! Je ne devais pas te revoir, ô ma tendre épouse ! et vous, ô mes fils, je ne devais revoir qu'un seul de vous ; mais, ô sort cruel ! je l'ai revu ce fils, tout trempé de mon sang !... Ne pleure pas, ô mon enfant : ce n'est point par ingra-

titude que tu m'as plongé le fer dans le sein. Ce sont les parques qui l'ont ordonné, les parques qui me refusent une plus longue vie.... Que je suis heureux dans les douleurs de la mort, et que je remercie les dieux de pouvoir te regarder encore une fois avant le sommeil de l'éternité ! Incline ta tête, que je te presse encore une fois dans mes bras défaillans ! approche, approche : ne diffère pas ! » — « Quoi ! veux-tu embrasser ton assassin ? » — « Oui ; mon assassin est encore mon fils ! »

Solim tombe languissant dans les bras de son père. Ainsi la rosée de la nuit tombe sur le sein de la fleur altérée ; ainsi dans une soirée d'automne, un pâle rayon se penche sur un nuage chargé de pluie. — « O mon fils, que le ciel te donne une vie longue et fortunée. » Il se tait, et bientôt après il recommence, mais d'une voix plus basse, plus sourde, et avec le râle de la mort : « hélas ! mon haleine s'affaiblit ! mes yeux ne voient plus. Suis-je donc dans un antre souterrain ?... O que la mort est affreuse ! son voile s'étend sur ma vue. Adieu : je meurs. »

— « Il n'est plus !.. égorgé par son fils !.. hélas ! égorgé par celui qu'il vient d'embrasser si tendrement avant d'expirer ! ô que le remords fatigue mon cœur ! toute ma joie est flétrie comme la fleur d'automne. Hier la fleur était encore debout ; aujourd'hui sans éclat, elle courbe sa tête mourante sur une terre glacée par les frimas. Comme le rameau tombe avec l'arbre qui le soutenait, ainsi je veux mourir avec mon père ! O mort ! ô misères de ma destinée ! ô remords plus horribles que le trépas même !... Comme les Furies s'attachent

à mes pas! je succombe sous leur fouet vengeur!... que la fumée de son sang est effrayante! Cache-toi! cache-toi! O lune! disparaissez astres de la nuit! que du moins je ne puisse le voir!... Ha! ne le vois-je pas l'Esprit de mon père! Quoi! ne le vois-je pas aussi celui de mon frère! malheur! malheur! Leur visage étincelle de rage, et leurs yeux sont brillans comme des torches agitées!... sans doute ils s'unissent pour demander mon sang!... Les voilà!... les voilà!... »

Comme le souffle des vents pénètre avec bruit dans le creux d'un rocher, ainsi le glaive pénètre dans ses flancs déchirés. Il tombe, et sa vie s'éteint comme un astre couvert d'un nuage ténébreux. S.



PÉTRARQUE poème, suivi de *poésies diverses*; par
Pierre CHAS (1).

TEL est le titre d'un recueil de *poésies fugitives* que vient de publier M. Chas. Le nom de Pétrarque qui décore le frontispice, celui de l'auteur déjà connu par des productions aimables, tout concourait à fixer notre attention sur cet opuscule, que nous allons examiner.

Le poème intitulé *Pétrarque*, semble un peu faible sous le double rapport du plan et de l'exécution. La marche en est trainante et le style pâle et sans inspiration. Ce défaut se fait d'autant plus sentir, que l'auteur qui

(1) Un volume in-12, A Montpellier, chez Germain Tournel, imprimeur-libraire.

paraît avoir beaucoup lu, travaille quelquefois sur les pensées d'autrui, et s'expose ainsi aux dangers de la comparaison. J'en vais donner quelques exemples :

Un poète a dit en parlant de l'auteur de *l'art poétique*, qu'il jouissait du privilège du génie, d'être original en imitant :

Boileau copie ; on dirait qu'il invente.

Ce vers qui n'est certainement pas d'un poète du premier ordre, exprime assez bien une idée que M. Chas a rendue faiblement.

..... Le peintre d'Ugolin

.....

Toujours vrai, toujours grand et surtout inventeur,
Lors même qu'il paraît n'être qu'imitateur.

M. Chas conviendra qu'il est très-inférieur à Marmontel dans l'expression, quoique la pensée soit la même.

Sur les bords enchantés

Où le Rhône *serpente* à pas précipités.

Voici encore deux vers nouveaux sur une vieille idée. Scaliger a dit admirablement :

Fulmineis Rhodanus quâ se fugat incitus undis.

Un autre poète a mis :

In pontum Rhodanus lato fluit agmine præceps.

Je lis au 3^e livre des *Lusus Allegorici* :

Quâ Rhodanus properis currit in æquor aquis.

Le lecteur a déjà remarqué pourquoi ces trois vers, et surtout le premier, sont si supérieurs à ceux de

M. Chas. C'est qu'ils rendent bien la pensée des auteurs, et que le mot, s'il est permis de s'exprimer ainsi, peint exactement la chose. Dans les vers français j'ai souligné *sur les bords*, parce que le Rhône ne coule pas *sur*, mais entre ses bords. Peut-être a-t-on voulu parler des lieux que traverse le Rhône, et non de ses rives. Dans ce cas, il faudrait être plus clair. Le mot *serpente*, également souligné, ne se dit guère que des ruisseaux. Poursuivons :

L'auteur veut peindre l'amour de Pétrarque pour Laure :

C'est elle qu'il demande au lever de l'aurore ;
C'est pour elle qu'il sent tous les feux de l'amour ,
Pour elle qu'il soupire à chaque instant du jour.

Comparons ces vers à ceux de Virgile sur le même sujet.

*Te, dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente dic, te decedente canebat* (Géorg. Liv. 4.)

Quel charme ! quelle poésie dans les vers de Virgile ! J'engage M. Chas à revoir soigneusement son poème de *Pétrarque*, où j'ai toutefois rencontré de bons vers entr'autres ceux-ci :

Solitaires bosquets, prêtez-lui (à Pétrarque) votre ombrage.
Heureux oiseaux ! venez sous leur épais feuillage.
Venez, heureux oiseaux ! soupirez vos chansons ;
Fleurs ! *naîsez sous ses pas* ; croissez tendres gazons !
Et toi, Zéphir, pour lui viens de ta douce haleine
Parfumer le côteau qui domine la plaine.

Ce passage a de la facilité, et peut soutenir la comparaison avec les vers d'un vieux poète, qu'on a souvent

cités , et que renferment les mêmes images. Ces vers finissent je crois ainsi :

Champs , produisez des fruits ! couvrez-vous de verdure.
Et que la terre enfante son sauveur.

M. Chas dit agréablement de Pétrarque :

.....Il s'exprime en poète , en amant ,
Et le mot n'affaiblit jamais le sentiment.

La fin du poème me paraît digne d'éloge :

Pétrarque , c'est au nom de la postérité
Qu'invoquant aujourd'hui le Dieu de l'harmonie,
Le poète vient rendre hommage à ton génie ,
De l'encens qui t'est dû parfumer ton autel
Et chanter sur sa lyre un hymne solennel.

Les développemens que j'ai donnés à ces observations sur le poème de *Pétrarque*, ne me permettent pas de m'occuper des autres poésies. La pièce *sur un poète*, p. 21 ; *l'épître d'un vieillard*, p. 28 ; *l'immortalité de l'âme*, p. 35, se distinguent par des vers bien frappés. *Le sens commun* p. 45 , est fort bien dans sa totalité. Je regrette de ne pouvoir donner les mêmes éloges à la pièce latine, en vers élégiaques , p. 41. L'auteur qui se permet , contre toutes les règles reçues, des enjambemens fréquens du petit vers sur l'hexamètre suivant, ne paraît pas très-fort sur la prosodie , ce vers :

Ultima cum lacrymis oscula dat filio.

S'appèle en terme d'école , un vers faux. La première syllabe de *filius* est longue, et M. Chas a jugé à-propos de la faire brève.

Malgré ces remarques critiques, où je me suis montré sévère sans cesser d'être juste, l'opuscule de M. Chas a du mérite et se fait lire avec plaisir. Cette nouvelle production confirmera le jugement que les amis des lettres avaient porté depuis long-temps sur le talent de l'auteur : M. Chas se place entre Saint-Pé-ravi et Carbon de Flins.

Z.-X.

 CORRESPONDANCE.

Paris, ce 2 février 1820.

A MM. les Rédacteurs de tous les Journaux de France et de l'étranger;

MESSIEURS ,

M. Sauvo, rédacteur principal du *Moniteur*, s'étant refusé à imprimer ma réclamation dans ce *Journal*, j'attends de votre impartialité que vous accueillerez, ma lettre, en réponse à celle qui a été insérée dans le *Moniteur* du 28 janvier dernier.

M. Sauvo est l'auteur du préambule qui précède la lettre du prince Eugène, et il est évident que ce rédacteur ne l'a fait que dans l'intention de nuire à un ouvrage qui est ma propriété, et qui est accueilli favorablement.

« On doit du respect aux princes, mais on doit la vérité au public. Dans l'accueil qu'il a fait aux *Mé-*

moires et Correspondance de l'Impératrice Joséphine, si le premier de ces sentimens est entré pour beaucoup, le second y est entré pour d'avantage. Non-seulement il a retrouvé dans cet ouvrage les douces émotions que lui procura si souvent l'excellente princesse qui en est l'objet ; mais il croit en avoir retrouvé la cause même en lisant les pièces de ce recueil. Comment reproduiraient-elles si naïvement l'âme, le langage de l'Impératrice, et, pour me servir de l'expression de son illustre fils, le prince Eugène, comment exprimeraient-elles *les sentimens dont elle fut animée et jusqu'à ses paroles*, si rien d'ailleurs n'appuyait l'authenticité des uns et des autres ? Dans la supposition que, parmi les pièces qui composent ce recueil, il se soit glissé quelques erreurs, en conclura-t-on que ce recueil lui-même est apocryphe ? Il faudrait pour cela, non-seulement prouver une par une que chacune de ses pièces est fautive ou altérée, mais encore anéantir le témoignage des personnes qui y sont citées ; c'est à ce témoignage qu'on en appelle, et c'est lui qu'on oppose, quoiqu'avec répugnance, à celui d'un prince pour lequel d'ailleurs on professe déférence et respect ; mais, dans cette circonstance, si les suffrages se pèsent, ils se comptent aussi, et je me vois forcé de croire à trente qui affirment contre un seul qui nie.

» J'ai eu l'honneur d'adresser une lettre à S. A. R. le prince Eugène, et j'ose espérer en avoir la réponse.

» C'est aussi ce qui me détermine à préparer une nouvelle édition de ces *Mémoires*, que les bons Français regardent comme un monument que l'Impératrice

s'est élevée à elle-même. Au surplus, je recevrai avec reconnaissance les éclaircissemens qu'on voudra bien me communiquer, les rectifications prouvées qu'on m'adressera et qui leur donneront plus de prix.

J'ai l'honneur de vous saluer,

PLANCHER, Libraire.

Rue Poupée n^o. 7.

CHRONIQUE.

RUSTIQUE-LE-FLANEUR. — N^o. VI.

UN CAFÉ-SPECTACLE.

UN désœuvré aussi laborieux que je le suis, s'il ne voit pas la solitude, où il peut se contempler lui-même, préfère de beaucoup les réunions nombreuses où il peut observer les autres. Tout lieu public est un réfectoire donné par le plaisir à la curiosité; et la multitude, qu'il appelle, est la matière première d'un flaneur.

Après avoir passé une partie du dimanche à suivre, dans leurs circonvolutions multipliées, les promeneurs innombrables que ce jour envoie sur tous les chemins, j'ai pour coutume de terminer ma soirée dans l'un de ces cafés-spectacles-restaurants; où, sur des tréteaux de quinze pieds carrés, un jeune premier bossu et une

ingénuité de cinquante ans psalmodient les couplets de Désaugiers, entre le quart de punch et le vol-au-vent.

J'entrai avant-hier dans une de ces collections, où les consommateurs croient acheter le plaisir ; et arrivé l'un des premiers, je n'en sortis que quand le dernier couplet, accompagnant le dernier riz au lait, eut donné le signal du départ. Durant plus de quatre heures, tapis dans un coin, d'où l'on voit tout, je vis circuler autour de moi et passer sous mes yeux une galerie assez bien conditionnée d'originaux : j'esquisserai aujourd'hui le portrait de quelques-uns.

En arrivant, je n'eus pas de peine à remarquer que l'ordre établi dans le café ne datait que de quelques minutes ; tous les garçons étaient en l'air, et, avec un visage effaré, ils nettoyaient, balayaient, allumaient. Il y avait, sur le bout du comptoir, un jeune scribe, auquel un vieux myope, en habit rapé, semblait dicter. Les mots de *saisie*, de *contrainte*, de *main-levée* vinrent frapper mon oreille. Bientôt la maîtresse du café, la tête chargée de fleurs et de plumes, s'approcha de l'écrivain qui, de l'air le plus glacé, continuait à noircir du papier timbré, sans remarquer un sourire qui aurait distraît sieur Antoine dans sa mystique contemplation. Mais qu'est-ce que la rigidité d'un anachorète comparée à celle d'un huissier ? celui-ci, sans lever les yeux, répondit d'un ton sec : c'est bien ; mais où sont les fonds ? en ce moment, l'odeur d'une matelotte, s'exhalant en nuages parfumés, avertit le jeune clerc, mieux que les invitations de la dame, que le dîner était servi. Alors, entra un grand homme maigre, au teint de suie, qui, d'une allure de maître, s'approcha

du comptoir, et qui d'un ton arrogant de payeur, dit très-haut : voici les fonds. Le recors miôpe délia le sac et compta. Le clerc d'huissier acheva son acte et se mit à table. La limonadière voulait sourire et pleurer : c'est une jolie blonde, mariée depuis quelques mois à un joueur, qu'elle adore, et qui lui avait caché sa situation. Il est en prison pour dettes ; et samedi, avait commencé l'exécution d'une saisie, qu'un sac de douze cents francs, apporté par l'étiqne au teint de bistre, venait au moins de suspendre. Quel était ce personnage obligé ? je l'ignore, mais je sais que, durant le dîner, qui fut long et abondant, il pressait quelque fois du genou le genou de la limonadière, qui soupirait ; en roulant sous ses jolis doigts un médaillon de cristal dans lequel il y avait des cheveux. L'huissier mangeait et ne disait mot ; son recors buvait et lâchait des quolibets. Peu à peu cependant le café se peupla.

Tandis que les chalans s'assemblent, n'oublions pas ces acteurs qui traversent la salle dans tous les sens : l'un, vêtu en Colin d'opéra-comique, vient, la painetière au bras, se faire verser un petit verre ; l'autre, retenant d'une main sa gorge mal comprimée par un double nœud de ruban fleur de pêcher, accourt faire une confidence à la limonadière, et cette confidence consiste à lui demander trente sous pour acheter un pot de rouge ; un troisième frédonne, en essayant le dernier pas de Fanny ; pendant que l'unique musicien arrive à pas comptés vers le piano, et que cet instrument et lui vont remplir tout l'orchestre.

Je ne ferai pas la description de ce café-spectacle. Qui n'est pas entré une fois dans ces réunions tumultueuses.

tueuses, où les sexes, les âges, les rangs sont mêlés; où les costumes, quoique variés, semblent confondus par leur rapprochement; où l'on ne voit qu'une masse agitée d'un mouvement onduleux, d'où sort un faux bourdon continu, qu'interrompent, par intervalle, des éclats bruyans et des rires prolongés?

Détachons de cette esquisse générale quelques portraits particuliers. Aussi bien n'ai-je besoin, pour les crayonner, que de prêter l'oreille à un avantageux qui, placé non loin de moi, s'est chargé d'endoctriner son petit parent nouvellement débarqué, en lui faisant remarquer la différence des originaux parisiens aux originaux champenois.

Ces deux buveurs de bière, dont l'un caquette d'un air radieux en face de l'autre qui garde un silence boudeur, sont deux auteurs systématiques que la science et la nature ont richement dotés, et auxquels il ne manque que le bon sens. Le premier, expliquant l'univers par la vitrification, croit avoir démontré que la matière première et unique, principe et terme des choses, était une sorte de gélatine, que le mouvement, dont elle a la cause en elle-même, porta d'abord à l'état de cristaux; et il assure gravement que ces cristaux pulvérisés ont produit l'univers. A travers le chagrin taciturne que le confrère de cet illustre oppose à ses obscures dissertations, on voit percer des mouvemens d'impatience et le sentiment du dédain. C'est que, furieux d'un système qui lui paraît si fou, il l'est encore de ne pas trouver une minute pour exposer le sien qui lui semble si sage. En effet, quoi de plus simple et de plus intelligible? Le calorique est la substance unique,

mise en jeu par la rayonnance stellaire : du calorique modifié par mille accidens, résulte l'univers ; de la rayonnance, dérive son mouvement ; son action générale est due à l'expansion, ses réactions particulières sont dues à la compression. Dans cette belle hypothèse, tout se ment en équilibre, tout s'arrange par compensations. Et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que le cerveau et le cœur humain, soumis à ce système, ne sentent que par expansion, ne pensent que par compression. L'âme humaine est une émanation de la rayonnance stellaire ; nos vertus et nos vices ne sont que des fluides, plus ou moins clarifiés. Fluide majeur, quand il s'agit des mâles qui ont la voix rauque, du poil au menton, et qui conséquemment doivent être les plus justes, c'est-à-dire, les plus forts, fluide mineur, si l'on parle des femelles qui ont le timbre d'enfans de chœur, des contours arrondis et des nerfs comme des cheveux. Il est clair que celles-ci doivent obéir, aimer et tromper.

A la gauche de ces créateurs universels, fixez vos regards sur cette nichée d'enfans ; dont le plus âgé n'a pas sept ans, et auxquels leur mère distribue, avec autant d'équité que de tendresse, des oranges et des gâteaux. A la décence de sa parure, à la modestie de son maintien, vous jugeriez qu'une si bonne mère doit être une excellente épouse. Erreur : cette femme n'est point mariée et n'aura jamais d'époux. Abusée par un faux système d'indépendance, elle a transporté dans la vie sociale la liberté de la nature. Chacun de ces enfans est celui d'un père différent : elle les aime

également tous ; mais elle est grosse du sixième , et le père du cinquième est déjà oublié.

Un mouvement singulier se fait sentir à l'un des angles du café , où vient de paraître un petit homme qui excite , avec une sorte de curiosité déprisanle , des ricanemens et des huées. Cet exigü personnage coureur de nouvelles , facteur d'une cabale et trolleur de dénonciations , a l'abord caressant , l'œil benin , les manières patelines , le langage doux. Quoique ce rôle ne suppose pas grande bonté , on ne saurait dire qu'il soit méchant. C'est un officieux sans moyen qui colporte la calomnie , parce qu'en la recueillant l'on agit , et qui dénonce pour se donner de l'importance. Celle qu'il est parvenu à acquérir dans certaines maisons vient échouer ici devant une demi-douzaine de sifflets.

J'en demanderais quelques-uns pour ces trois compagnons , dont le plus âgé , sergent major de la garde nationale , est un nouvelliste qui écoute tout , qui croit tout , qui répète tout. Le plus jeune est un questionneur impitoyable , qui vous saisit au collet sans motif , et sous le moindre prétexte , vous fait subir interrogatoire sur faits et articles. Remarquez , dans le troisième , ce tic de tirer sa tabatière cinq fois par dix minutes , de l'ouvrir brusquement , d'y pétrir le tabac avec passion et de l'y laisser avec un repentir réfléchi.

Ce lecteur impassible au milieu du bruit et des mouvemens qu'il n'entend , ni n'aperçoit , a une manie différente et passablement bizarre. C'est un ancien libraire , que trois banqueroutes avaient enrichi , qu'une faillite a ruiné , et qui , de tout son magasin , n'a pu

sauver qu'un seul ouvrage, *la Magie Noire du grand Albert*. Il est vrai que, le possédant sous tous les formats et de toutes les éditions, le nombre de ces exemplaires équivalait à une bibliothèque. Au moyen de ce livre, qu'il lit et commente sans cesse, il est parvenu à ne pas croire en Dieu; il est vrai que, par compensation, il croit aux pressentimens, aux songes et à la fatalité du vendredi.

Un peu en arrière de ce pauvre esprit fort, voyez avec quelle morgue sensuelle s'étend ce gros joufflu, dont la large face respire la santé, dont le front plat est le siège de l'impudence. C'est aussi un libraire, mais un libraire éditeur, qui de tous ses livres n'a lu que *Barème*, et qui, dans *Barème*, a trouvé que les belles éditions, si elles enrichissaient la librairie, appauvrissaient les libraires. En conséquence, il a formé le projet de réimprimer tous les classiques sur papier gris, menus caractères, pages longues, noires et compactes. Le succès des économiques lui fait envie et l'encourage. Le voilà qui verse sur son projet un verre de marasquin; et dès demain, le journal de la librairie annoncera chez lui les quatorze tomes de la Bible réduits en un volume in-18, au prix d'un franc cinquante centimes.

C'est la journée des libraires : en voici un troisième; il est peu délicat sur les libelles et devient fameux par ses brochures. La plupart de ses confrères, assez hardis avec le public, se montrent timides avec la police. Celui-ci ne hait pas d'y avoir querelle. Dernièrement, en réglant le compte d'un auteur, dont le dernier pamphlet est fort sensé, accompagna le paiement de ses

honoraires par ces mots remarquables : Monsieur Zoïle, votre style commence à devenir correct et votre logique raisonnable; c'est un double travers. Comment? peu de sarcasmes, point d'allusions; et tout au plus six calomnies! songez que cette sagesse ne remplit ni ma caisse, ni votre bourse. Votre première brochure était un vrai libelle; elle fut saisie, et j'en vendis quatre mille; celle qui la suivit ne fut que suspendue, parce qu'au lieu de calomnies, il n'y avait que des injures; il s'en écoula quinze cents. De celle-ci, où il n'y a ni satires, ni mensonges, et dont l'on ne peut espérer ni suspension, ni saisie, je ne vendrai pas deux cents exemplaires. Tenez le-vous pour dit, monsieur Zoïle; et si vous voulez faire mettre des pièces à votre pourpoint, faites comme Monsieur l'abbé D. V., soyez méchant.

Le colloque et les portraits du pédagogue parisien à son cousin de Champagne furent interrompus par la toile qui, ayant été levée, nous montra une amoureuse de cinq pieds six pouces, jeune agnès de trente six ans, laquelle gardait trois chèvres de carton au pied d'une montagne de tapisserie. A un solo, qu'on attribuait calomnieusement à Grétry, succéda un duo formé par le berger qui, comme je l'ai dit plus haut, n'était pas tout à fait aussi bien tourné que feu Céladon. Ce morceau, terminé par une dispute à grand orchestre, amena un incident singulier : l'amoureuse, en appuyant sur un tril, accrocha sa perruque à la crémaillère d'un quinquet qui l'enflamma soudain; le berger, oubliant généreusement rancune, accourt pour dégager son infidèle, qui le repousse et se débat. Durant le conflit,

la fausse épouse du comédien, placée en contre-poids avec sa protubérance vertébrale, se détourne, pirouette et va former sur l'estomach une éminence intempestive. Les spectateurs de rire, l'orchestre de suspendre son carillon, les acteurs d'accourir en auxiliaires de leurs camarades déçus ; et moi, d'attendre le dénouement de cet épisode pour en confier la note à mes tablettes.

Aujourd'hui, comme je m'occupe de leur dépouillement, je reçois le billet suivant : « Monsieur le Flaneur, qui se croit bien fin, l'a-t-il été assez pour deviner la petite cause du grand événement de dimanche ? Qu'il se rappelle cette mignonne quadragénaire, qui dans ses chants enfantins, parodiait, à la grande satisfaction des connaisseurs, la gentille Mère. Qu'il n'oublie pas qu'au moment où le berger bossu vit le contre-poids de sa bosse passer de son siège accoutumé dans un local qui lui est peu amical, un *brouhaha* général gagna tous les rangs des spectateurs qui mêlaient leurs exclamations joyeuses aux clameurs des comédiens. Eh bien ! ce fut ce moment critique, que certains acteurs, qui n'étaient pas sur le théâtre, choisirent pour en faire une situation théâtrale. Cinq jeunes gens, qui avaient recruté de trois demoiselles leur bruyante escouade, renversèrent une table, sous prétexte de monter dessus ; et jetant des cris exagérés, ils se mirent à pousser, et opérèrent de proche en proche sur toute la ligne qui, de leur place, s'étendait à la porte, un mouvement d'oscillation et de balancement. Durant ce trouble, quelques femmes eurent peur, quelques autres en firent le semblant, et parmi ces dernières, nos pu-

diques donzelles. Elles crient, détalent, et se mettent à fuir : leurs chevaliers, trop galans pour ne pas les suivre, sont trop braves pour ne pas les protéger. Ils se font jour à travers la foule qui s'oppose à leur turbulence et cède à leurs coups. Le tumulte apaisé, l'on s'aperçut qu'ils avaient ajourné le paiement de leur écot. Et ce qu'il y a d'inexplicable, c'est que le céladon bossu et l'agnès de quarante ans ont été vus hier avec eux dans un estaminet de la place Maubert. Vous, monsieur Rustique, qui rôdez et flanez partout, pourriez-vous expliquer cette rencontre, et nous dire depuis quand des comédiens honnis vident-ils la canette de bière avec ceux qui les ont sifflés ?

REGNAULT DE WARIN.

~~~~~

EXAMEN IMPARTIAL SUR NAPOLEON; par M. Azaïs (1).

Le nouvel écrit de M. Azaïs nous a paru remarquable ; c'est avec une généreuse éloquence qu'il a su nous entretenir de l'homme extraordinaire qui imprima tant de grandeur à la nation. Le secret de la puissance de cet homme ce fût son caractère et son génie. Cette belle observation appartient à M. Azaïs. Ce même livre renferme un examen raisonné des institutions à l'abri desquelles s'était élevé l'empire ; c'est ici que l'écrivain se montre conséquent et supérieur. Comme lui, tous les hommes sages ont pensé que l'ordre social

---

(1) Un volume in-8. Paris, à la librairie du Mercure, quai des Augustins, n. 9.

Ainsi que la liberté pouvaient uniquement se maintenir par des institutions prévoyantes et durables. Or celles-là, comme on sait, sont les institutions monarchiques. Nous reviendrons sur cette question.

Les premières pages de l'ouvrage de M. Azais rappellent les travaux législatifs du Roi, sa haute sagesse. Il montre dans le passé, au temps même où des révolutions et des guerres agitaient l'Europe, un grand prince méditant dans l'exil les institutions les plus propres à consolider la puissance et la liberté de la nation qui l'avait banni. De tels souvenirs élèvent d'autant plus la pensée qu'on les rattache aux circonstances actuelles. Toutefois en considérant ainsi le tableau de la restauration, c'est moins le gouvernement de Bonaparte qu'on doit attaquer que les principes révolutionnaires, qui d'abord substitués à sa place, voudraient se relever sur ses ruines.

Le gouvernement de Bonaparte renferma tous les élémens de l'ordre et de la durée, et s'anéantit par l'ambition de son chef. Du tumulte des camps, ce chef avait entrevu qu'au milieu des monarchies européennes la démocratie *de fait* était impossible, et que la seule existence deviendrait un éternel principe de crainte et d'anarchie. Mais la révolution française développée par la puissance des armes ne pouvait rétrograder que devant une puissance supérieure à ses mouvemens. C'est ce que Bonaparte sentit à temps, et précisément ce que sa puissance et sa gloire lui permirent d'exécuter plus tard.

Il y a dans les moyens qu'un homme extraordinaire emploie au rétablissement d'un empire, une force, un

entraînement et un éclat qui n'appartiennent qu'à lui. Charlemagne a tout fondé par la législation et l'audace; sous lui, l'empire s'est relevé comme par l'impulsion de son génie. Montesquieu a dit, avec son immortelle éloquence, en parlant de ce grand roi : « Son génie se répandit dans tout l'empire.... » On voit dans les lois de ce grand prince un esprit de prévoyance qui comprend tout et une certaine force qui entraîne tout, vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eût à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité et les difficiles avec promptitude. Il parcourait sans cesse son vaste empire, portant la main partout où il allait tomber. Les affaires renaissent de toutes parts. « Bonaparte, doué de vues moins hautes en législation, manquant de calme et de quelque prodigieuse étendue dans l'esprit, avait aussi d'admirables ressources. Il possédait bien le coup d'œil qui prévoit l'événement et l'habileté qui sait en changer les résultats. La science du pouvoir lui était connue. Né taciturne et réfléchi, il avait étudié les hommes et connu trop tôt l'art d'utiliser leurs faiblesses et leur corruption. Comme tous les grands caractères, il était ardent, impétueux, ce qui lui fit commettre de grandes fautes, qu'il ne put couvrir d'assez d'éclat et de génie. Il aimait la gloire, non pas exclusivement cette gloire aventureuse et brillante qu'on obtient par les armes; mais celle qui repose sur des monumens publics et durables. Sous son généralat, la France augmenta ses conquêtes; sous son consulat, elle affermit sa puissance; sous son sceptre, elle posa ses limites et étendit sa médiation sur le monde. » « L'as-

pendant de Bonaparte, dit M. Azaïs, fût prodigieux ; il était si brave, si infatigable, si audacieux, si heureux ou si habile ! L'aigle convenait à son étendard ; il en avait le coup d'œil, la rapidité et la force. »

Parmi les principaux objets de l'administration générale, l'instruction publique occupa long-temps Bonaparte. Il comprit bien que pour relever la monarchie, il fallait rétablir l'éducation sur ses bases naturelles ; que l'enseignement ne pouvait être qu'un résultat immédiat de l'expérience. Un nouveau système aurait eu trop d'inconvéniens ; c'était donc aux doctrines éprouvées par les âges qu'il fallait confier l'affermissement de la monarchie. La renaissance des doctrines littéraires antiques était inévitable. En politique, en littérature, les saines idées se touchent. Les états durent tant qu'ils sont sagement et fortement constitués ; tant que tout est soumis à un ordre de choses raisonné et légal. Il est de même en littérature où les règles sont les principes. M. Azaïs nous semble manquer de justice, quant il reproche aux hommes chargés de l'instruction publique *des idées étroites, des idées en arrière*. Pour avoir compris (contre la *perfectibilité* peut être) l'alliance intime des doctrines littéraires, antiques, et des principes monarchiques. M. Azaïs les nomme avec inconvenance et mauvais goût, d'ignorans *éducateurs*. Que M. Azaïs ne se trompe pas, qu'aurions nous gagné en suivant un autre voie, même en nous précipitant vers ces hautes sciences, si bien nommées *inductives* et *spéculatives*, beaucoup d'absurdités, et quelques malheurs de plus. Le bon sens et le goût eussent disparus : au nom de la *perfectibilité* de l'homme, et



de la *régénération* humaine, la France serait tombée dans la décadence et immédiatement au dessous du Bas-Empire.

En résumé, quels reproches peut on faire à l'ancienne université? n'a-t-elle pas donné avec le sentiment du beau et des convenances, une nouvelle impulsion aux lettres. La génération actuelle s'est-elle amollie par ses leçons; ne s'y est-elle pas préparée à tous les travaux? a-t-on jamais reconnu quelque système d'éducation plus sage? n'est il pas éminemment propre à tous les siècles et à tous les peuples, le système qui n'admet que des résultats utiles et certains? L'université a constamment repoussé les systèmes en *spéculation*, car ces systèmes ne s'établissent jamais qu'entre les traditions et les notions positives et le temps a presque condamné tous leurs résultats. Dans les anciennes sociétés, il est des expériences qu'on ne peut tenter deux fois sans encourir des conséquences terribles. L'éducation nous parait du nombre, nous ne voulons pas dire que l'ignorance et la routine doivent subsister, mais seulement que ce qui a été trouvé salutaire et bon, reste et s'affermisse. L'éducation comme toutes les institutions doit décliner, mais ce sera précisément par le mépris des principes qui ont contribué à ses progrès. Qu'on y fasse attention, tout périt comme cela parce qu'il n'y a pas de force pour toujours soutenir le bien. Le temps, c'est la maladie des états bien constitués; c'est aussi celle des belles littératures. Il y a un point de perfection qu'on atteint une fois et qu'on ne dépasse pas. Lorsque les littératures sont arrivées par la perfection à manquer d'originalité, elles

restent comme un type d'imitation, ou plutôt comme une forme que le talent et le goût réunis impriment à des pensées déliées, à des aperçus ingénieux et même à une critique de détail et d'élégance qui s'exerce sur les productions originales. Cette époque est celle où se déterminent les genres et les règles. Cet état qui annonce visiblement la décadence (et qui ressemble si bien au nôtre) peut se soutenir par l'étude des modèles. Voilà un avantage pour la littérature. Nous sommes loin en parlant ainsi d'approuver le jugement de M. Azaïs, qui regarde comme *d'ignorans éducateurs* comme *des gens qui ne savaient que cela* les hommes éclairés qui ont jugé nécessaire la renaissance des doctrines littéraires antiques.

Alfred de Low

---

## REVUE LITTÉRAIRE.

---

*Les Plaisirs de Clichy, ou histoire de la souscription ouverte au Constitutionnel, en faveur du malheureux Habitant dont la cabane a été démolie.*

Ce livre est l'histoire même de la souscription, la collection de toutes les pièces qui ont paru à ce sujet, avec la liste des souscripteurs et toutes leurs réclamations.

On a joint, aux opinions diverses émises pour et contre dans les feuilles périodiques, des renseignements

authentiques ; la lettre de Morisset ; des détails sur la démolition de la cabane et sa prochaine reconstruction ; des couplets analogues , des rondes , des romances ; une analyse de pièces de théâtre faites sur ce sujet. La *liste complète et régulière des personnes qui ont souscrit* est accompagnée de leurs devises et d'un grand nombre de lettres adressées tant au journal du *Constitutionnel*, qu'à l'auteur des *Plaisirs de Clichy*.

C'est un petit monument à la bienfaisance publique , dédié à toutes les personnes qui ont pris part à la souscription , par M. GOURIET, auteur du poème de *Violette*, des *Tablettes militaires*, etc.

Un vol. in-12, orné d'airs nouveaux notés , avec accompagnemens , et d'une planche lithographiée représentant l'ancienne cabane , et donnant le plan de la nouvelle. Prix 3 fr.

Ce recueil, qui a été plusieurs fois annoncé par le *Constitutionnel*, aurait paru depuis long-temps, si l'on n'avait pas voulu donner le temps à toutes les personnes qui ont des réclamations à faire insérer, de les faire parvenir à l'auteur.

Parmi les chansons insérées dans ce recueil, se trouvent sous deux forts jolis airs nouveaux, les couplets intitulés : *la Cabane*, que M. GOURIET a dédiés à M. Etienne, et dont le *Constitutionnel* a parlé avec éloges. Le premier air est de M. ARBÉRY DUBOULLEX fils., de VERNEUIL ; l'autre de M. GOURIET. Ces couplets étant indépendans de l'affaire Clichy, et susceptibles de plaire dans les salons , ont été en outre, gravés séparément avec l'air et les accompagnemens de l'auteur des paroles , et ainsi

pourront se vendre à part, aux mêmes adresses que le volume des *Plaisirs de Clichy*.

C'est d'après des renseignemens sûrs que nous avons représenté l'ancienne cabane, et un dessinateur s'est transporté sur les lieux pour bien peindre le site. Nous devons le plan de la nouvelle *cabane* à des communications pleines de bienveillance.

Les demandes, réclamations ou tous autres objets relatifs à cet ouvrage, doivent être adressés *franco*, 1<sup>o</sup>. à M. ROYOL, libraire; à la Porte Saint-Jacques, n<sup>o</sup>. 159; 2<sup>o</sup>. à M. PLANCHER, éditeur des *Mémoires de Joséphine*, impératrice des Français, rue Poupée, n<sup>o</sup> 7.

*Description des déserts de la grande chartreuse*, dédiée à M. le duc Dalberg; par Grégoire-Gabriel LETTU.

Le but que se propose l'auteur de cet ouvrage est de faire connaître le berceau d'une des plus grandes et des plus régulières institutions religieuses; de guider les voyageurs dans cette partie intéressante des Alpes, où les fatigues deviennent souvent inutiles pour l'agrément et pour l'instruction, faute d'indications exactes; d'offrir enfin aux artistes et aux amateurs une collection utile et variée de sites, de décorations qui, jusqu'à ce jour, n'avaient été observés ou recueillis que d'une manière incomplète.

Un séjour de dix-huit mois dans le monastère, des courses de plusieurs années dans les montagnes environnantes lui ayant permis de rassembler des dessins de la plus grande exactitude, il a l'espoir que le public

accueillera avec bienveillance une description tracée pour ainsi dire sous la dictée de la nature.

L'œuvre sera composée de six cahiers contenant chacun environ deux feuilles de texte, et six planches gravées en lithographie, très-soignée et imprimée sur demi-feuille colombier.

Chaque cahier est du prix de 10 francs sur papier ordinaire, et de 20 francs sur papier vélin satiné, pour MM. les souscripteurs.

Les personnes qui n'auraient pas souscrit à l'époque du premier mars prochain, paieront un cinquième en plus du prix de la souscription.

Chaque cahier paraîtra tous les deux mois, à commencer du premier avril 1820.

On souscrit à Paris, chez l'auteur, rue du Petit-Bourbon, n° 18, près la place de St-Sulpice, et à Grenoble, chez M. Boudeville, agent d'affaire, rue des Vieux Jésuites, au coin de la rue Nouvelle.

On est prié d'affranchir les lettres qui, faute de cette précaution, ne seraient point reçues.

M. Servan de Sugny est chargé des notices qui accompagneront les planches lithographiées.

— Depuis quelques jours on se porte avec assez d'empressement au *Cosmorama*. L'exposition de janvier est des plus intéressante. On y remarque, entre autres vues, celle qui offre la cérémonie du sacre et du couronnement de Louis XVI à Rheims, en 1775. Tout y est parfaitement imité : l'architecture et les ornemens de la basilique, les costumes du temps et jusqu'à la physionomie des principaux personnages. On



reconnaît la reine Marie-Antoinette , la princesse de Lamballe, et plusieurs grands officiers de la couronne. Ce qui frappe encore l'œil du spectateur est l'aspect du tribunal et de la chapelle de l'inquisition portugaise à Goa , dans les Indes orientales. L'architecture à demi-gothique de ce sombre édifice , que l'on aperçoit à peine à la faible lueur des lanternes , ajoute à la terreur ; et l'art a si bien imité la nature , que l'on croirait entendre les gémissemens et les plaintes des victimes. Cette vue est exécutée d'après la relation et les dessins d'un médecin français détenu pendant trois ans dans les prisons de Goa , et qui , transféré dans celles de Lisbonne , ne put revoir sa patrie que par protection de l'ambassadeur de France.

— Le spectacle pittoresque et mécanique de Pierre , qui intéressera toujours les amis des inventions ingénieuses , continue d'offrir au public les tableaux représentant Venise , Mantoue , Saint-Pétersbourg , Cadix , Richmond (bourg d'Angleterre) , Amsterdam , le lever du soleil dans une belle situation sur le Bas-Rhin , et les effets de la mer agitée pendant un violent orage.

Tous ces tableaux sont de la plus grande vérité , et prouvent jusqu'à quel point l'art peut imiter la nature.

*Sous presse.*

*Dangers pour le trône , résultant de tout changement et de principes dans la loi actuelle des Elections ; par un ancien Député. Broch. in-8.*













